



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

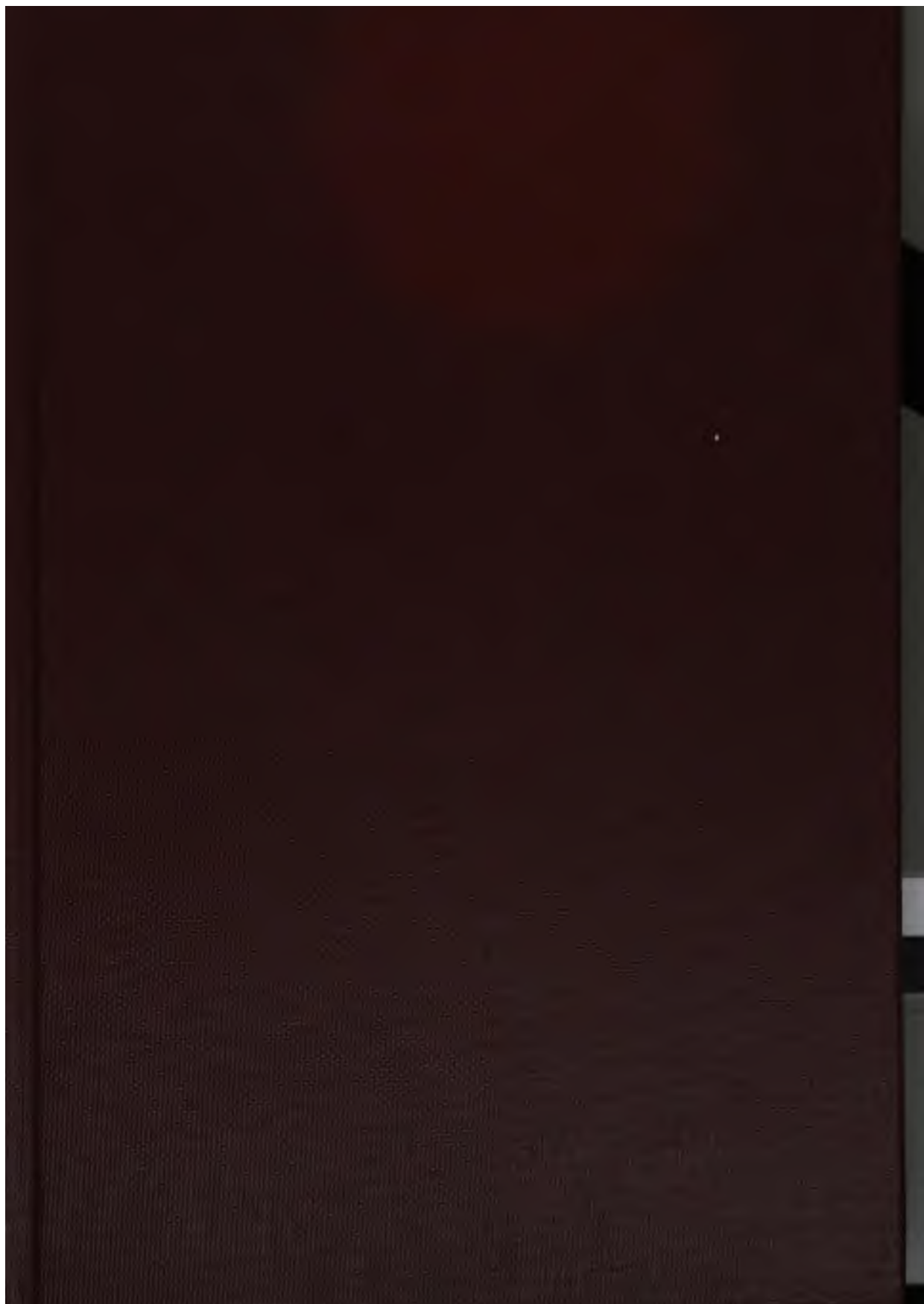
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Harvard College
Library



FROM THE BEQUEST OF
FRANCIS BROWN HAYES

Class of 1839

OF LEXINGTON, MASSACHUSETTS



⊙

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE ET LES EFFETS
DE
L'INTENSITÉ INITIALE
EN LATIN

PAR

J. VENDRYES

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

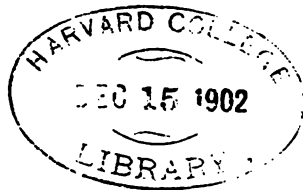
11, RUE DE LILLE, 11

—
1902

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE ET LES EFFETS
DE
L'INTENSITÉ INITIALE
EN LATIN

5266.16

~~5266.16~~



Manuscript

A MES MAITRES

Si ce travail a quelque valeur, j'en dois reporter tout le mérite à mes deux principaux maîtres, MM. *V. Henry* et *A. Meillet*, qui depuis de longues années ne m'ont ménagé ni leurs précieux conseils ni leurs bienveillants encouragements. Dans les recherches souvent malaisées que j'avais entreprises, ils ont dirigé mes pas et soutenu mes efforts avec un dévouement auquel je suis heureux de rendre ici ce témoignage de gratitude.

A ces deux noms je dois ajouter celui de *M. M. Bréal*, qui a été le fondateur des études de grammaire comparée en France et en reste le maître incontesté. L'hommage de tout travail linguistique lui revient naturellement comme de droit.

Je serais injuste en n'exprimant pas aussi ma sincère reconnaissance à tous ceux qui peuvent à divers titres revendiquer une part d'influence dans la préparation de mon travail :

à *M. L. Havet*, dont je n'ai fait bien souvent que développer les idées personnelles, exposées dans ses leçons ou au cours d'entretiens privés ;

à *M. L. Duvau*, dont je souhaiterais que l'on retrouvât ici la méthode rigoureuse et la pénétrante critique ;

à *M. R. Thurneysen*, auprès de qui j'ai passé à l'Université de Fribourg en Brisgau un semestre qui n'a pas été le moins fructueux de mes années d'études ;

à M. S. *Lévi*, mon premier maître de sanskrit, trop tôt
quitté ;

à M. A. *Thomas*, qui a bien voulu sur quelques points
de linguistique romane guider mon inexpérience ;

à M. *Rousselot*, sous l'obligeante direction duquel j'ai pu
m'initier aux recherches de phonétique expérimentale.

Enfin, je ne saurais oublier mes amis *R. Gauthiot* et
M. Niedermann, avec qui j'ai souvent causé de mes travaux
et auxquels je suis redevable de plus d'une utile suggestion.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	Pages. I
-----------------------	-------------

PREMIÈRE PARTIE

L'ACCENT LATIN

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITIONS

Diverses sortes d'accent, § 1 : distinction de la quantité et de la hauteur, de la quantité et de l'intensité, § 2 ; de l'intensité et de la hauteur, §§ 3-5.	9
---	---

CHAPITRE II

TÉMOIGNAGES SUR LA NATURE DE L'ACCENT LATIN

Introduction, §§ 6-7 ; <i>témoignages fournis par les langues romanes</i> , §§ 8-17 : contre-accent initial en roman, §§ 10-11, loi de Darmesteter, § 12, digression sur l'accent slavo-arménien, persan, irlandais, brittonique, §§ 15-16 ; <i>témoignages fournis par les grammairiens latins</i> , §§ 18-35 : enseignement de Varron, §§ 19-21, de Nigidius, § 22, de Cicéron, §§ 23-24, de Vitruve, § 25, de Quintilien, §§ 26-27, des grammairiens de basse époque, §§ 28-30, question du circonflexe, §§ 31-32 ; question des mots grecs en latin, §§ 33-34 ; <i>témoignages fournis par la phonétique latine</i> , §§ 36-42 : hypothèses de Wharton, § 38, de M. Collitz, § 39, de M. Conway, §§ 40-41.	13
--	----

CHAPITRE III

L'INTENSITÉ INITIALE. SON ORIGINE

Questions préliminaires, nature intensive de l'accent initial, §§ 43-46; origine de l'intensité initiale, hypothèse de M. Havet, § 48; hypothèse de M. Thurneysen et objections de M. Zimmer, §§ 49-52; question des parentés dialectales, §§ 53-55; l'accentuation osco-ombrienne, §§ 56-62; conclusions, §§ 63-64.

40

CHAPITRE IV

L'INTENSITÉ INITIALE. LIMITES DE SON ACTION.

NAISSANCE DE L'ACCENT ROMAN

Témoignages linguistiques sur la disparition de l'intensité initiale, §§ 65-77: réflexions analogiques, § 67, recomposition des composés, §§ 68-69, témoignage des noms propres, § 71, cas de *mamilla*, §§ 72-73, cas de *ow-*, *aw-*, §§ 74-75, cas de *puellus*, § 76, cas de l'assimilation régressive, § 77. *Nature de la versification latine*, §§ 78-84: diverses sortes de versifications, §§ 78-79, l'ictus antique, théorie de M. Kaucsinsky, § 80, théorie de M. Bennett, § 81, théorie de M. Meillet, § 82, conclusions, §§ 83-84. *Rapports de la prose et des vers*, §§ 85-90: enseignement théorique de Cicéron, §§ 86-87, pratique de sa prose métrique, § 88, enseignement de Quintilien, § 89. *La vieille versification latine*, §§ 91-106: théorie de Bentley, Ritschl, Langen, Klotz et objections de M. W. Meyer, §§ 92-93, coïncidence de l'ictus et de l'accent chez Plaute, §§ 94-95, observance de la césure, § 96, distinction des pieds purs et impurs, § 97, structure des demi-pieds \sim , § 98, note de M. Meillet sur l'indétermination des finales, § 99, traitement des brèves finales, § 100, allongement par la césure, § 101, supériorité technique des successeurs de Plaute, § 102, l'allitération latine, §§ 103-106. *La versification de Virgile*, §§ 107-109: théories de Crain, de Langen, de M. W. Meyer, § 107, le ton chez Virgile, § 108, structure de la fin de vers, § 109. *Origines de la versification romane*, §§ 110-112: théorie de M. Thurneysen, § 110, le vers de Comédien, § 111, la versification populaire, théorie de M. Henry, § 112.

53

CHAPITRE V

HISTOIRE RÉSUMÉE DE L'ACCENT LATIN

- Période préhistorique, §§ 114-115 ; période classique, §§ 116-120, traces du ton en latin, §§ 117-119 ; période romane, § 121. 99

DEUXIÈME PARTIE

EFFETS DE L'INTENSITÉ INITIALE

CHAPITRE PREMIER

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.

LE REDOUBLEMENT CONSONANTIQUE

- Questions préliminaires*, §§ 122-125 : mots n'ayant pas d'intensité initiale, §§ 123-124, cas des syllabes finales, § 125. *Le redoublement consonantique*, §§ 126-146 : extension du phénomène, §§ 127-128, cas spécial de la liquide *l*, §§ 129-131, cas des suffixes en *l*, § 132, cas des noms propres, § 133, redoublement dans les mots empruntés du grec, § 134, redoublement de la consonne *c*, § 135, de la consonne *p*, § 136, de la consonne *t*, § 137, de la consonne *l*, § 138, d'autres consonnes, § 139, explication du phénomène, théorie de MM. Brugmann et Sommer, § 140, conditions du redoublement, §§ 141-144, influence de l'intensité initiale, §§ 145-146. 107

CHAPITRE II

RAPPORTS DE L'INTENSITÉ INITIALE ET DE LA QUANTITÉ

- Position de la question*, §§ 147-148 ; l'intensité et la quantité en germanique, §§ 149-152, en tchèque, § 153. Cas de *mātr̥, stl̥s*, § 154. *L'intensité et la quantité dans la vieille versification*, §§ 155-182 : loi des mots iambiques, §§ 156-157, cas de *senectūtem*, § 158, de *simillimus*, § 159, des trisyllabes, § 160, des mots à seconde syllabe longue, § 161, de *commodos*, § 162, explication de la loi des mots iambiques, §§ 164-168, du cas des trisyllabes, § 169, du cas de *senectūtem*, § 170, du cas de *simillimus*, § 171, du cas de *commodos*, §§ 172-173 ; cas de *facilitus* §§ 174-182 : exposé des faits, §§ 174-177, interprétation du phénomène, §§ 178-181. *La prétendue métaphonie du latin*, §§ 183-187. 128

CHAPITRE III

TRAITEMENT DES VOTELLES LONGUES INTÉRIEURES

*Persistence des voyelles longues intérieures, 1° sans changement de quantité, §§ 188-193 : cas de agnitus, cognitus, §§ 189-191, de peierare, deierare, § 192, des mots empruntés du grec, § 193 ; 2° sans changement de timbre, §§ 194-198 : cas de anhläre, § 194, de praestü-läri, § 195, des alternances de *i* et *i*, §§ 196-198. . . .* 156

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DES VOTELLES BRÈVES INTÉRIEURES

*Apophonie, absorption et syncope, §§ 199-213 : diverses sortes de phonèmes, § 200, caractère spécial des sonantes dans la phonétique théorique, §§ 201-202, dans la linguistique indo-européenne, § 203, en latin, § 204, les sonantes en syllabe finale, §§ 205-212 : cas de *r* et de *l*, § 206, cas de *i*, § 207, cas de *u*, §§ 208-209, examen des exceptions, §§ 210-212 ; conclusions, § 213. Discussion chronologique. §§ 214-218 : rapports chronologiques de l'apophonie, de l'absorption et de la syncope, §§ 214-216, rapports chronologiques de ces divers phénomènes et du rhotacisme, §§ 217-218. . . .* 165

CHAPITRE V

SYNCOPE ET ABSORPTION

*Théorie générale de la syncope et de l'absorption, §§ 219-229 : théorie de MM. Osthoff, Brugmann, Solmsen et Skutsch, §§ 219-223, théorie de MM. von Planta, Barbelenet, Meillet et Sommer, §§ 224-225, caractère spécial de la syncope archaïque, §§ 226-228, conclusion, § 229 ; la syncope est limitée à la seconde syllabe, § 230 ; exposé de la méthode à suivre, § 231. Examen des faits de syncope et d'absorption, §§ 232-294 : 1° mots des types *o* et *u*, §§ 232-271 : A. Syncope, §§ 232-244 : dans des mots isolés, §§ 232-233, dans les verbaux en *-to-*, §§ 234-238 (cas spécial de *mustus*, § 237), dans les adjectifs en *-do-*, § 239, dans les composés, § 240 ; dans la dérivation, §§ 241-243, développement de l'*i* de liaison, §§ 242-243 ; conclusion, § 244 ; B. Absorption, §§ 245-271 : a. mots du type *calidus*, §§ 246-253, sonante *m*, § 246,*

TABLE DES MATIÈRES

XIII

sonante *n*, § 247, sonante *r*, § 248, sonante *l*, §§ 249-250, sonante *u*, §§ 251-253; b. mots du type *figulus*, §§ 254-271 : sonante *u*, § 254, sonante *m*, § 255, étude de la prétendue épenthèse vocalique, §§ 256-266, sonante *n*, § 267, sonante *l*, § 268, sonante *r*, §§ 269-270, conclusion, § 271; 2° mots du type *○○○○*, §§ 272-280 : cas de syncope, §§ 273-274, cas d'absorption, §§ 275-280 : sonante *u*, § 275, sonante *n*, § 276, sonantes *l* et *r*, § 277, cas spéciaux, §§ 278-280; 3° mots qui contiennent une longue de position, §§ 281-285 : faits de syncope, §§ 281-282, faits d'absorption, §§ 283-284; 4° mots qui commencent par une syllabe longue, §§ 286-294 : faits de syncope, § 286, faits d'absorption, §§ 287-291; sonante *m*, § 287, sonante *u*, § 288, sonante *r*, § 289, sonante *l*, § 290, étude des catégories morphologiques, § 291, examen des cas spéciaux, §§ 292-294; *conclusion générale*, § 295. 181

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SONANTES

Conditions du développement de nouvelles sonantes, §§ 296-299 : rapport des sonantes entre elles, § 297, exclusion des syllabes initiales, § 298, des syllabes contenant une voyelle longue, § 299. *Exemples de la loi*, §§ 300-327 : sonante *n*, § 300, sonante *r*, §§ 301-305, sonante *l*, §§ 306-307, sonante *i*, § 308, sonante *u*, §§ 309-324, digression sur l'histoire des gutturales sourdes latines, §§ 310-319, conclusions, § 320, remarques accessoires, § 321, application au cas de la sonante *u*, §§ 322-323, cas des gutturales sonores, § 324; étude du cas où les sonantes *i* et *u* suivent la voyelle, §§ 325-326; conclusions générales, § 327. 254

CHAPITRE VII

L'APOPHONIE LATINE

Principes généraux de l'apophonie latine, §§ 328-334 : questions préliminaires, § 328, disparition de l'*ā* intérieur, § 329, examen des exceptions, §§ 330-331, influence homophonique de la syllabe initiale, § 332, double sens de la modification apophonique, § 333, succession des phénomènes dans chacun des sens considérés, § 334. *Examen sommaire des catégories apophoniques*, §§ 335-345 : position de la question, § 335, vocalisme intérieur devant *l*, §§ 336-337, devant *r*, §§ 338-339, devant dentale, gutturale ou *n*, § 340, devant labiale, §§ 341-343, devant

les groupes de consonnes, §§ 344-345. <i>Explication phonétique du phénomène</i> , §§ 346-348 : hypothèse de MM. Meillet et Roudet, § 346, essai d'une hypothèse nouvelle, §§ 347-348.	286
CONCLUSION.. . . .	316
APPENDICE. — Le problème du saturnien.. . . .	318
Index des principaux mots latins étudiés.	329
Addenda et corrigenda.	345

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est consacré à étudier les effets qu'a produits sur la langue latine le développement d'une intensité à l'initiale de chaque mot. Il se divise en deux parties.

La première a pour objet d'établir l'existence et de fixer les limites de l'intensité initiale. Comme l'intensité rentre dans la catégorie des phénomènes que l'on désigne sous le nom général d'accent, et que même pour certains linguistes accent et intensité sont deux notions inséparables, il a été nécessaire de reprendre dans cette première partie l'histoire tout entière de l'accent latin. L'entreprise était sans doute téméraire ; elle encourra le reproche de transgresser la sentence prononcée jadis par un maître en ces matières, M. L. Havet, qui a dit dans son livre sur le saturnien (p. 28) : « De fatis accentus quae penitus ignoramus, altum silentium maxime decet. » Mais il était indispensable d'être fixé aussi exactement que possible sur la valeur du mot *accent* appliqué à la langue latine et sur le rapport réciproque des phénomènes qu'on range sous ce nom. Si la discussion ne devait aboutir à aucune conclusion positive, elle conserverait du moins le mérite de chercher à préciser les termes de la question.

La seconde partie est directement consacrée à étudier les effets de l'intensité initiale. Dans cette étude on ne s'est pas borné à prendre pour base les données, souvent si incomplètes, de la phonétique latine elle-même ; on s'est aidé de ce que

peut fournir la comparaison d'autres langues indo-européennes. Il est sans doute décevant de vouloir retrouver exactement les mêmes phénomènes dans des langues séparées par de longs intervalles d'espace et de temps, dont les conditions linguistiques sont par conséquent sensiblement différentes. Toutefois, lorsque deux langues ont subi un développement à peu près analogue, il y a toujours lieu de consulter l'une pour savoir à quoi s'en tenir sur l'autre. La comparaison n'est faite qu'à titre d'indication ; elle sert à circonscrire le champ des recherches en même temps qu'elle fournit un fil conducteur. Un pareil procédé est surtout admissible quand il s'agit de phénomènes aussi généraux que ceux qui concernent l'accentuation. S'il est impossible d'établir un rapprochement direct entre deux modifications phonétiques isolées de deux langues différentes, parce que de pareils faits se produisent dans des conditions très diverses et pour les causes les plus variées, il est en revanche parfaitement légitime de tenter une comparaison entre les effets de deux principes phonétiques. Les possibilités de modifications phonétiques sont en effet relativement restreintes, si on les envisage dans leurs principes plutôt que dans leurs résultats. L'ensemble des phonèmes d'une même langue constitue un système cohérent et fermé dont toutes les parties se correspondent. Dans deux dialectes où le système phonétique a eu un même rouage essentiel, l'altération du rouage en question a dû déterminer des effets analogues. C'est d'après ce simple raisonnement, en utilisant les données de la linguistique historique et sans négliger le contrôle de la phonétique expérimentale, que l'on recherchera les traces de l'intensité initiale du latin.

Le point de départ de cette étude n'est d'ailleurs pas a priori ; depuis longtemps on attribue à l'intensité initiale tel phénomène de syncope, telle modification du vocalisme ; mais jamais on n'a réuni l'ensemble des effets de cette intensité ; or, seule, une étude d'ensemble pouvait aboutir à des conclusions satisfaisantes.

Le sujet ainsi conçu présente toutefois un double inconvé-

nient qu'il convient dès à présent de signaler. Il aboutit en somme à embrasser toute la phonétique latine, une partie de la morphologie et de la dérivation et, par surcroît, la métrique. Chacun des points considérés successivement pouvait faire l'objet d'une étude spéciale, qui aurait demandé de longs développements et dont on s'est contenté d'esquisser les grandes lignes ; comme il n'était guère possible d'apporter des conclusions nouvelles sur chaque question de détail, on a dû souvent se borner à résumer l'opinion des linguistes qui se sont occupés de chacune d'entre elles et à faire un choix parmi les résultats parfois contradictoires auxquels ils avaient abouti. On pourra donc reprocher au travail d'être dans l'ensemble trop vaste et dans le détail peu original. Mais d'une part, pour être promené un peu rapidement à travers une foule de problèmes, le lecteur aura du moins l'avantage d'en faire une revision complète, et, s'il retrouve aisément le lien qui unit les diverses parties du travail, il emportera une idée d'ensemble de la question ; et d'autre part, comme c'est au point de vue spécial et pour ainsi dire en fonction de l'accent que toute la phonétique latine est considérée, il jugera peut-être que le travail est suffisamment nouveau, si la disposition des matières est nouvelle.

Aussi bien n'y avait-il guère d'avantage à pénétrer plus avant dans le détail des faits. Une étude complète de chaque question secondaire n'aurait sans doute été ni plus profitable ni plus définitive que l'esquisse sommaire qui est donnée ici ; et cela par la faute même de la matière. La vieille langue du Latium, en se répandant à travers l'Italie, où des populations d'origines très diverses se mêlaient, a subi des influences de tout genre qui en ont altéré le caractère indo-européen. Il s'est produit de bonne heure, en Italie comme en Grèce, et d'après un procédé analogue (cf. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*), une sorte de *κοινή* formée d'un dialecte prépondérant auquel sont venus se mêler dans une proportion plus ou moins grande les dialectes voisins. La formation du latin classique soulève un problème aussi

délicat que celle du latin vulgaire, et la difficulté générale que M. Mohl signalait naguère aux romanistes avec l'ardeur que l'on sait (cf. Mohl, *Chronologie du latin vulgaire*) arrête aussi les latinistes.

Mais à l'influence étrangère ou dialectale s'est jointe, en ce qui concerne le latin classique, l'influence des grammairiens. Peut-être par imitation des Grecs, peut-être par curiosité naturelle, les premiers écrivains latins, Livius Andronicus, Ennius, Accius, Lucilius, qui étaient en même temps des grammairiens, comme ce fut le cas de Malherbe en France (cf. L. Havet, *A. L. L.*, III, 281), étudièrent dans le détail la structure de leur langage et réagirent contre le courant qui l'emportait. C'est par eux et par leurs imitateurs que le latin, qui était déjà une langue composite, devint, en partie du moins, une langue artificielle.

Un seul exemple suffit à le prouver. On sait qu'à l'époque archaïque, l'*s* finale était si peu sensible qu'on ne l'écrivait pas la plupart du temps (cf. Corssen, *Ausspr.*, II, 2^e éd. 291 ; Seelmann, *Ausspr.*, p. 361 ; Havet, *Études romanes déd. à G. Paris*, p. 303, et en dernier lieu Mohl, *Chronolog.*, p. 185). Les graphies *Furio*, *Cornelio* pour *Furios*, *Cornelios* sont extrêmement fréquentes sur les inscriptions. Bien plus, dans la mesure du vers une syllabe finale formée de *voyelle brève* + *s* ne fait pas toujours position devant consonne, et cela jusqu'au temps de Cicéron. Ennius termine un hexamètre par *confectus quiescit* et Lucrece par *dentibus latrat* ; chez ce dernier toutefois, la chute de l'*s* apparaît déjà comme une licence d'archaïsant et n'est admise que dans certaines conditions (Havet, *op. cit.*, p. 325). Quintilien semble dire (I, ix, 38) qu'au temps de Cicéron elle se produisait encore, mais Cicéron lui-même la déclare un peu vulgaire, « *subrusticum* » (*Orat.*, XLVIII, 161). Au temps de l'empire, l'*s* finale est généralement écrite, et quelques langues romanes l'ont conservée. Ce fait n'est qu'un cas particulier du travail de réfection de la langue accompli par les maîtres d'école, et on en pourrait fournir beaucoup d'autres exemples.

Il convient donc d'user avec une extrême prudence des documents que fournit le latin littéraire ; en étudiant en détail sa constitution phonétique, on ne devra pas s'étonner de rencontrer beaucoup de lacunes ou de points obscurs. Aussi, sachant qu'en matière scientifique une conclusion négative est encore une conclusion, une fois en possession de quelques principes généraux, on ne s'efforcera pas d'y ramener coûte que coûte toute la phonétique latine ; on ne fera pas de ces statistiques dont la rigueur n'est qu'apparente, et on se rappellera toujours qu'il y a des faits qu'on doit éviter de serrer de trop près sous peine de les réduire en poussière et de les voir glisser entre les doigts.

PREMIÈRE PARTIE

L'ACCENT LATIN

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITIONS

Diverses sortes d'accents, § 1 ; distinction de la quantité et de la hauteur, de la quantité et de l'intensité, § 2 ; de l'intensité et de la hauteur, §§ 3-5.

§ 1. — Indépendamment des articulations qui les définissent essentiellement, les différentes syllabes d'une même phrase comportent trois éléments variables, résultant de la durée (quantité), de l'effort musculaire (intensité) et du degré d'élévation de la voix (hauteur). Les deux derniers ont souvent été confondus sous le nom d'accent.

N. B. — Afin de simplifier la rédaction et pour éviter toute amphibologie, dans le cours de ce travail, on réservera le nom d'accent à l'accent d'intensité et celui de ton à l'accent de hauteur ; respectivement, les mots *syllabe accentuée*, *inaccentuée* se rapporteront toujours au premier, les mots *syllabe tonique*, *atone* au second. Toutefois, surtout dans cette première partie, comme il importe d'avoir un terme général embrassant à la fois l'un et l'autre, c'est le mot *accent* qui sera pris dans cette acception ; mais jamais il ne sera employé pour désigner spécialement le ton. Le mot *ton* au contraire désignera l'accent de hauteur toutes les fois qu'il sera nécessaire de l'opposer à l'accent d'intensité.

§ 2. — Les variations de durée à l'intérieur d'une même langue sont aisées à concevoir. On conçoit également bien que ces variations puissent coexister avec des différences de hauteur ; les deux ordres de faits sont physiologiquement tout à fait indépendants l'un de l'autre. Par contre il est

malaisé de se représenter une langue qui posséderait à la fois un système de quantité et un système d'intensité. En effet, l'intensité est le facteur le plus puissant du rythme, et d'autre part la succession régulière de syllabes de durée inégale (surtout quand les différences de durée sont dans un rapport simple) constitue également un rythme à elle seule (cf. Meumann, *Philosoph. Stud.*, tomes VIII-XII, passim). On se trouverait donc en présence de deux rythmes contradictoires dont l'accord semble difficile à réaliser dans la pratique. Aussi, lorsque, par suite de circonstances historiques, l'intensité et la quantité viennent à coexister dans une langue, ou bien il s'établit un compromis entre les deux principes (comme en persan, en tchèque, en lituanien) ou bien l'un des deux détruit l'autre ; de sorte que d'une part la quantité longue attire en général l'intensité et que d'autre part l'intensité détermine le plus souvent la quantité longue.

§ 3. — Les rapports de l'intensité et de la hauteur posent un problème délicat que l'histoire ne suffit pas à résoudre. On soutient généralement que l'une n'existe pas sans l'autre, et M. Sievers écrit par exemple : « Es sei hier ausdrücklich hervorgehoben, dass es weder Sprachen ohne Stärkeunterschiede noch Sprachen ohne Tonhöheunterschiede gibt, sondern nur die einen in diesen, die andern in jenen stärker ausgeprägt sind und daher auch in der Theorie zuerst Berücksichtigung gefunden haben » (*Paul's Grdr.*, I, '284). Cet enseignement a été souvent répété (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e éd., pp. 59, 971, etc.). Assurément, l'un des deux principes ne peut être exclu a priori d'une langue qui posséderait l'autre ; il est évident qu'à un rythme d'intensité peut s'ajouter une variation de hauteur, lorsqu'il s'agit d'exprimer tel ou tel sentiment, telle ou telle nuance de la pensée ; inversement à une série musicale peut se joindre une variation d'intensité, si l'on veut insister particulièrement sur un point du discours. Mais la question qui se pose ici est bien différente : il s'agit de savoir si l'in-

tensité détermine nécessairement une différence de hauteur, et réciproquement.

§ 4. — Or, M. Gauthiot a établi au moyen de la phonétique expérimentale qu'en lituanien les voyelles d'intonation douce ont deux sommets de hauteur, mais un seul d'intensité (*La Parole*, II, p. 145) et qu'en serbe à l'intérieur d'une même syllabe la hauteur et l'intensité sont parfaitement indépendantes (*M. S. L.*, XI, p. 336; voir surtout les graphiques, p. 338 et s.). Mais c'est à M. L. Roudet que revient le grand mérite d'avoir élucidé complètement les rapports physiologiques de l'intensité et de la hauteur¹. Le résultat principal de ses expériences, le seul du moins qu'il importe de retenir pour le moment, c'est qu'on a le droit, en parlant d'un des deux accents, de faire abstraction de l'autre. En effet, malgré le lien physiologique qui les unit, l'intensité et la hauteur sont produites d'une façon distincte. Si l'augmentation de la pression dans la trachée, nécessaire pour l'intensité, détermine fatalement une tension des cordes vocales, l'augmentation de hauteur ainsi produite peut être compensée par une diminution de tension des muscles du thorax. On conçoit par suite qu'une langue possède l'intensité sans hauteur ou réciproquement. Toutefois cela suppose un mécanisme délicat de synergie musculaire dont le sujet parlant peut devenir incapable. On conçoit donc que dans certaines langues l'intensité et la hauteur se produisent ensemble et que dans d'autres la hauteur se transforme en intensité.

§ 5. — Les langues indo-européennes fournissent des exemples de tous ces faits. Il est aujourd'hui établi que l'indo-européen possédait un *ton* dont les effets sont sensibles dans trois groupes de langues, l'indo-iranien, le grec et le germanique (cf. en dernier lieu sur cette question R. Gauthiot,

1. Dans deux articles de *La Parole* (I, p. 321; II, p. 201). Le premier contient l'exposé de la méthode dont le second fournit les premiers résultats qui sont d'une importance capitale. On peut renvoyer à ces articles pour chaque détail de la discussion qui suit, même lorsque le détail en question a été emprunté par M. Roudet à l'un de ses devanciers.

M. S. L., XI, 192). Possédait-il aussi une intensité? C'est une question parfaitement oiseuse, puisqu'en tout cas la part de cette intensité, « soit au point de vue de l'effet auditif, soit au point de vue des actions phonétiques, était comme si elle n'existait pas » (Gauthiot, *l. c.*). D'autre part l'indo-européen possédait un rythme quantitatif (cf. A. Meillet, *Recherches*, p. 185), ce qui semble exclure l'hypothèse d'une intensité quelconque indépendante de la quantité. Dans la presque totalité des langues indo-européennes modernes, le ton a complètement disparu; il a cédé la place à un accent d'intensité plus ou moins puissant dont l'action, particulièrement sur la quantité, est attestée par un grand nombre de phénomènes.

CHAPITRE II

TÉMOIGNAGES SUR LA NATURE DE L'ACCENT LATIN

Introduction, §§ 6-7 : *témoignages fournis par les langues romanes*, §§ 8-17 ; contre-accent initial en roman, §§ 10-11 ; loi de Darmesteter, § 12 ; digression sur l'accent slave, arménien, persan, irlandais, bretonique, §§ 15-16 ; *témoignages fournis par les grammairiens latins*, §§ 18-35 : enseignements de Varron, §§ 19-21, de Nigidius, § 22, de Cicéron, §§ 23-24, de Vitruve, § 25, de Quintilien, §§ 26-27, des grammairiens de basse époque, §§ 28-30, question du circonflexe, §§ 31-32, question des mots grecs en latin, §§ 33-34 ; *témoignages fournis par la phonétique latine*, §§ 36-42 : hypothèses de Wharton, § 38, de M. Collitz, § 39, de M. Conway, §§ 40-41.

§ 6. — La question de l'accent latin a fait l'objet d'un grand nombre de travaux dont on trouvera l'énumération dans la Grammaire latine de M. Stolz (I. Müller's *Handbuch*, II, 2^e Abtheil., 3^e éd., p. 98) et où les opinions les plus diverses sont représentées. Pour les uns, comme MM. Weil et Benloew, le latin n'a jamais possédé qu'un *ton*, excluant toute part d'intensité ; c'est encore l'opinion de M. L. Havet et de M. V. Henry (*Précis*, 5^e éd., p. 102 et s.), avec une importante réserve que l'on examinera plus loin. Pour les autres, comme Curtius, soutenu en cela par les philologues de l'école de Bentley et de Ritschl, l'accent latin aurait été essentiellement intensif ; cette même théorie se retrouve dans l'ouvrage de M. Seelmann et a passé depuis dans la plupart des traités de grammaire latine¹ ; qu'à l'intensité ait pu se joindre une hauteur musicale, c'est ce qu'accordent quelques latinistes, et M. Seelmann tout le pre-

1. Elle a tout récemment été défendue de nouveau par M. A. Philippido (dans les *Forsch. zur roman. Philologie, Festgabe für H. Suchier*, p. 28) dans un article dont M. Havet a fait justice en quelques lignes (*Romania*, XXIX, 579).

mier, mais de toute façon la hauteur aurait été subordonnée à l'intensité et déterminée par elle. Entre les partisans de ces deux opinions, se rangent d'autres linguistes, comme Dietrich, Lottner, Corssen, soucieux d'apporter un tempérament à l'une ou à l'autre, ou même de les concilier.

§ 7. — Au lieu de critiquer et de discuter à nouveau toutes ces théories, si souvent mises en discussion déjà, on se bornera ici à examiner les divers témoignages que l'on possède sur l'accent latin et à essayer d'en concilier les contradictions.

Ces témoignages sont de trois sortes : 1° ceux que fournissent les langues issues du latin ; 2° ceux qui résultent de l'enseignement des grammairiens latins ; 3° ceux que l'on peut tirer de la phonétique du latin, comparés aux résultats de la linguistique indo-européenne et aux données de la phonétique expérimentale.

§ 8. — *Témoignages fournis par les langues romanes.* — Sur ce point, il ne saurait y avoir de doute ; l'accent latin, tel qu'il est attesté par les langues romanes, était un accent d'intensité. C'est lui qui a affaibli les syllabes intérieures et finales, parfois jusqu'à la chute, et modifié l'aspect des mots au point qu'après son action il y a eu une langue française, une langue provençale, une langue italienne, etc., mais non plus une langue latine. Il a été l'agent le plus puissant de la formation des langues romanes. Cet accent d'intensité frappait la pénultième longue de chaque mot, et se portait sur l'antépénultième brève ou longue, quand la pénultième était brève. Il était donc réglé par la quantité, et ne pouvait jamais remonter plus haut que la troisième syllabe avant-dernière. De là vient qu'on a appelé la loi de son action *loi des trois syllabes* ; c'est le nom qui lui sera conservé dans la suite de ce travail¹.

1. Pour simplifier les choses, on appellera souvent l'accent roman *accent pénultième* pour l'opposer à l'accent ancien qui était *initial*.

§ 9. — Ainsi, à une époque qui peut être fixée au iv^e siècle environ de l'ère chrétienne, l'accent du latin était un accent d'intensité dont la place par rapport à la fin du mot était réglée par la quantité. Sans doute il n'avait pas la même force sur toute l'étendue du domaine roman, et M. Meyer-Lübke (*Gramm. des langues romanes*, I, § 609) indique fort justement des différences dialectales : en France, en Piémont, dans les Abruzzes, son intensité était très forte ; assez forte encore dans l'Espagne septentrionale ; au contraire en Andalousie elle tendait à s'affaiblir ; de même en Toscane. Mais encore aujourd'hui, bien qu'avec des sorts divers, il s'est conservé à la même place dans la plupart des dialectes romans.

§ 10. — Plusieurs faits semblent prouver que cet accent n'existait pas seul et qu'il était accompagné d'un contre-
accent au commencement du mot (cf. V. Henry, *Précis*, 5^e éd., p. 103). On observe une intensité particulière de l'initiale en roumain (cf. Philippide, *op. cit.*, p. 44) et surtout en italien où la consonne qui termine la première syllabe est fréquemment redoublée, par exemple dans *rettorica*, *seppelire*, *pellegrino*, *tollerare*, *scellerato*, etc. (cf. Schuchardt, *Romania*, VI, 593 et Meyer-Lübke, *Italienische Grammatik*, p. 154, § 267). Ce redoublement de la consonne tient sans doute à la « prononciation en staccato » qui est propre à l'italien (cf. Gröber, *Commentationes Wölfflinianae*, p. 171), mais il est dû en dernière analyse au caractère intensif de la syllabe initiale.

§ 11. — Une autre preuve, plus importante, de l'intensité relative des syllabes initiales est fournie par le traitement des voyelles. Bien que l'initiale n'ait jamais été traitée comme la syllabe accentuée (cf. ce qui se passe dans la flexion ancienne du verbe français *laver* de *läuāre* : *je lef*, *tu leves*, *il leve*, *nous lavons*, *vous lavez*, *ils levent* ; d'après Darmesteter, *Gramm. histor.*, I, p. 42), toutefois elle semble jouir de prérogatives spéciales par rapport aux syllabes inaccentuées (cf. pour le français, Darmesteter, *op. cit.*,

I, 95); elle semble porter un contre-accent d'autant plus fort que le mot est plus long. Ce fait a été très bien observé par M. Meyer-Lübke (*Gramm. des langues rom.*, I, §§ 341 et 610), qui en fournit des exemples typiques : italien *Firénze* de *Floréntia*, mais *Fiórentino* de *Flórentinus* ; *bur-rásca*, mais *bórrascóso*, français *chalit* de *cátaléctum*, mais *chevestre* de *capístrum*.

§ 12. — Sur ce dernier point, le français comporte une difficulté spéciale. Dans son bel article de la *Romania* (t. V, p. 140 et s.), A. Darmesteter a établi qu'en gallo-roman la syllabe préaccentuée non initiale subissait exactement le même traitement que la finale ; il concluait de là qu'un contre-accent frappait la syllabe immédiatement précédente ; on aurait eu un accent remontant de deux en deux. Le dogme d'un rythme binaire du gallo-roman a été depuis officiellement consacré sous le nom de loi de Darmesteter. En réalité, ce dogme repose sur une équivoque ; dans tous les exemples réunis par Darmesteter, l'accent n'est précédé que de deux syllabes, de sorte qu'ils ne permettent pas de décider si le contre-accent se trouve sur l'initiale en vertu du caractère particulier de cette dernière ou bien par suite d'une tendance au rythme binaire ; et Darmesteter lui-même (p. 164, n. 1) laisse la question indécise. Seraient seuls probants les mots qui comptent trois syllabes avant l'accent ; malheureusement les mots de ce type sont fort rares et ceux que l'on rencontre laissent la question indécise. Darmesteter (*l. c.*) citait *asperitâtem*, *pauperitâtem*, mais les mots français *aspreté* ou *poverté* viennent l'un de *aspre* et l'autre du féminin *poverté* (= b. latin **pauperta*). *Aedificare*, *fructificare* sont devenus *aïgier* et *frotigier*, mais on ne rencontre ces deux formes que dans des gloses hébraïques, d'orthographe toujours suspecte. Toutefois, à ces deux exemples M. Thomas ajoute *panequier* (var. *panequier*, *penegier*, etc.), de *panificâre* (*Essais de philol. franç.*, p. 344), qui semble indiquer un contre-accent initial. Quelques noms de lieux sont favorables à la même hypothèse : en face de *Baiócâsses* devenu

*Bayeux*¹, où a *Baiocassinus* devenu *Bessin* (par l'intermédiaire de *Báyessin*), où les deux syllabes conservées sont la première et la quatrième ; de même *Velocassinus* est devenu *Vexin*. Mais il est dangereux de bâtir une théorie sur un mot isolé ou sur quelques rares noms de lieux ; on sait du reste combien de difficultés phonétiques soulève la toponomastique française en général².

§ 13. — Ainsi le roman, et en particulier le gallo-roman ont possédé au commencement du mot, soit sur la syllabe initiale elle-même, soit sur la deuxième syllabe avant l'accent, un contre-accent attesté par de nombreux exemples. Il n'y aurait pas lieu d'insister longuement sur ces faits, puisqu'en tout état de cause on ne saurait parler d'un *accent initial* (l'accent étant sur la *pénultième*), si ce traitement particulier de l'initiale en roman ne pouvait donner lieu plus tard à une objection sérieuse. Il sera question dans tout le cours de ce travail de l'intensité initiale du latin archaïque ; on pourrait donc considérer l'intensité initiale du roman comme une survivance de cette dernière. Il importe dès maintenant de combattre cette opinion erronée.

§ 14. — D'après le témoignage des langues indo-européennes, l'accent d'intensité ne tend à occuper spontanément que deux places dans le mot : l'initiale et la pénultième. Lorsqu'on le rencontre ailleurs, c'est par suite de circonstances spéciales à la langue et dont l'histoire rend généralement compte. Ainsi en russe et en grec moderne s'il se trouve à toutes les places possibles, c'est parce qu'il est sorti du ton, lequel s'était conservé libre en slave et en grec ancien ; en latin, s'il frappe parfois l'antépénultième, c'est également parce qu'il est sorti d'un ton, dont la place était

1. Cf. *Tricässes* « Troyes », *Durócässes* « Dreux », *Vidúcasses* « Vieux ».

2. Il plane sur ces questions une grande incertitude, à cause de l'ignorance où l'on est de l'accentuation du gaulois ; cf. en dernier Meyer-Lübke, *Die Betonung im gallischen*, dans les *Sitzungsber. der Wiener Akademie, phil. hist. kl.*, t. CXLIII (1901), II.

déterminée par la quantité ; en français, s'il se trouve sur la finale, c'est parce que les anciennes finales ont disparu. La finale est si peu apte à recevoir l'accent que dans certaines langues, comme la plupart des dialectes brittoniques, où les finales anciennes sont tombées ainsi qu'en français, l'accent s'est reporté sur la syllabe précédente afin de se trouver toujours sur une pénultième.

§ 15. — Mais il est rare d'autre part que dans les mots de plus de trois syllabes, l'accent d'intensité pénultième ne détermine pas la production d'un contre-accent secondaire sur l'initiale. Ce fait a été observé depuis longtemps en polonais où la pénultième est frappée d'un accent d'intensité auquel correspond un contre-accent sur l'initiale dans les mots d'au moins quatre syllabes (cf. en dernier lieu Mikkola, *Betonung und Quantität in den westslavischen Sprachen*, Helsingfors, 1899, cahier I, p. 42). Tout récemment, M. R. Gauthiot a établi qu'en arménien moderne, outre l'accent sur la finale (ancienne pénultième), il existe sur l'initiale un contre-accent, dont l'intensité croît « à mesure que le mot s'allonge » ; assez faible dans les mots de deux syllabes, suffisamment fort dans les mots de quatre syllabes et plus pour atteindre l'intensité de l'accent final (dans la revue arménienne intitulée *Banasér*, I, 321). M. Meillet a découvert quelque chose d'analogue, sinon d'absolument identique, en iranien, où se rencontre outre l'accent pénultième un contre-accent frappant une longue précédente, avec application de la loi de Darmesteter (*Journ. asiat.*, vol. XV, ann. 1900, p. 267).

§ 16. — Les deux accents peuvent donc très bien coexister, l'un étant cependant moins intense que l'autre. On les retrouve encore en vieil irlandais, lorsqu'un substantif est précédé d'une préposition suivie d'un pronom infixé ; en pareil cas en effet, les trois éléments, préposition, pronom et substantif, ne forment qu'un seul mot dont l'accent principal est sur le troisième, tandis que le premier reçoit un contre-accent secondaire ; l'existence de ce contre-accent ressort de

certaines règles orthographiques observées dans le ms. de Wurzburg : *oc-irrigdi* « in oratione » mais *ócc-athíndnacul* « in communicatione eius » (Pedersen, *Aspirationen i Irsk*, p. 118 ; cf. *Z. C. P.*, II, 198). Le brittonique qui a l'accent sur la pénultième possédait de même un contre-accent sur l'initiale dans les mots d'au moins quatre syllabes ; c'est ainsi qu'à l'époque des emprunts latins on a *gradell* = *crátella*, *bagad* = **bācáta*, mais **notalic*¹ (d'où l'irl. *notlaic*) = *nátāll-cia*, avec deux accents. C'est même par la coexistence en préceltique de ces deux accents, généralisés ensuite en sens contraire par chacun des dialectes, que l'on pourrait expliquer la différence d'accentuation du gaélique et du brittonique. Le préceltique aurait eu deux accents d'intensité, sur l'initiale et sur la pénultième ; chacun des deux dialectes celtiques aurait développé l'un des deux accents en conservant l'autre comme accent secondaire. Une pareille évolution du moins est attestée historiquement et géographiquement dans les dialectes du slave occidental. Le tchèque a l'accent sur l'initiale et le polonais sur la pénultième (en faisant abstraction de l'accent secondaire) ; mais entre les deux il y a des dialectes dont la position au point de vue de l'accent est intermédiaire, et on trouve par exemple, sur le domaine polonais lui-même, la coexistence des deux accents, s'équilibrant à peu près (cf. Mikkola, *op. cit.*).

§ 17. — Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le roman ait connu, lui aussi, outre l'intensité de la pénultième, une intensité de l'initiale. Mais la dernière doit être issue de la première, comme l'indique le fait caractéristique, signalé plus haut, que l'intensité du contre-accent initial dépend de la longueur du mot. Le contre-accent initial est une conséquence secondaire de l'accent pénultième et ne saurait donc lui être antérieur. On trouvera d'ailleurs dans la suite un certain nombre de faits, phonétiques, proso-

1. Les formes actuelles ont subi diverses assimilations (cf. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 189, et Zimmer, *Z. C. P.*, II, 108).

diques et morphologiques, qui prouvent que la langue latine a traversé une période pendant laquelle les initiales ne possédaient plus aucune intensité appréciable.

Ainsi les langues romanes témoignent d'un accent d'intensité pénultième, auquel s'adjoignait dans certains cas un contre-accent d'origine secondaire frappant le commencement du mot.

§ 18. *Témoignages fournis par les grammairiens latins.*

— Cette seconde source de renseignements a été à peu près épuisée par les nombreux philologues qui depuis une cinquantaine d'années se sont occupés de la question. On trouvera tous les textes de grammairiens réunis et disposés méthodiquement dans le travail de M. Schœll (*Acta Societatis Philologiae Lipsiensis*, tome VI), dont malheureusement l'interprétation paraît sur bien des points inexacte. Il faut observer tout d'abord qu'il ne convient pas d'accorder la même valeur aux différents témoignages que les grammairiens latins nous ont laissés; ici, comme partout, on doit tenir compte de la différence des époques. Or les grammairiens latins s'échelonnent sur une étendue de plus de six siècles, depuis Aelius Stilon et Varron jusqu'à Priscien et Cassiodore. Sans doute les premiers grammairiens de Rome ont subi l'influence de la Grèce et les mots *accentus*, *gravis*, *acutus*, etc., ne doivent pas plus être pris à la lettre que les mots français *accent aigu*, *accent grave*, ou le mot allemand *Betonung*. Ce sont des termes traduits du grec et qui peuvent exprimer autre chose que ce que le grec exprime¹.

1. En fait, le mot *accentus* est pris souvent, chez les grammairiens de basse époque, dans les acceptions les plus diverses (cf. Seelmann, p. 24 et s.); mais il faut remarquer que les mots *gravis* et *acutus* s'employaient en musique, ce qui précise leur valeur. Solin dira par exemple : « Tibiae miluinae quae in *accentus* exeunt *acutiores* » (5, ad fin.), et Cicéron parlant des orateurs qui veulent développer leur voix : « *Vocem ab acutissimo sono usque ad grauissimum sonum recipiunt* » (*Orat.*, I, 59, 251). Ceci suppose que, comme leurs correspondants grecs, ces mots désignaient des différences de hauteur.

Mais les fondateurs de la grammaire latine ont bien été forcés cependant d'observer autour d'eux les faits dont ils parlaient ; ils ont emprunté des termes aux Grecs, mais pour les appliquer à des phénomènes qu'ils rencontraient dans leur langue. Leur témoignage a donc une certaine valeur, qu'on ne saurait attribuer également à celui de leurs successeurs. Ceux-ci en effet se sont bornés généralement à répéter ce qu'on leur avait enseigné ; les règles orthographiques des Pompeius et des Priscien sont un comble d'inintelligence ; leur enseignement, purement et étroitement traditionnel, ne s'est jamais rendu compte des conditions nouvelles imposées par le temps à la langue latine. On peut les comparer aux maîtres d'école français qui enseignent encore à distinguer l'*h* aspirée de l'*h* muette bien que le français normal ne possède plus d'*h* depuis deux ou trois siècles. Ainsi, on ne pourra jamais en principe conclure des règles posées par les grammairiens de basse époque à la prononciation de leur temps, parce qu'on risquerait ainsi de commettre de dangereux anachronismes. Au contraire le témoignage des premiers grammairiens latins doit être traité avec une certaine considération ¹.

§ 19. — Le premier grammairien dont on ait des témoignages formels sur l'accent latin est Varron (638-726 de Rome), un des hommes les plus savants et les plus intelligents de son temps, disciple d'Aelius Stilon (né en 610), très rapproché par conséquent, par la date de sa naissance, des premières tentatives faites par les Romains pour fonder une grammaire nationale. Or, malgré les lacunes de son ouvrage, les obscurités de son texte, les défaillances et les erreurs des copistes, il est aisé de reconnaître que l'accent latin est à ses yeux un accent purement *musical*, un *ton*. L'enseignement de Varron sur l'accent nous est connu presque exclusivement par les citations de Sergius ; elles se trouvent mentionnées dans la plupart des manuels. Il n'est pas inutile de les rappeler ici.

1. Cette idée a déjà été exprimée par M. Stolz, *H. G.*, pp. 64-65.

Ap. Sergium, *de accentibus*, IV, p. 525, 18 K.

« In accentu materia, locus et natura prosodiae breuissime comprehensa sunt. Nam materia esse ostenditur uox, et ea quidem qua uerba possunt sonare, id est scriptilis; locus autem syllaba, quoniam haec propria uerbi pars est, quæ recipit accentum. *Natura uero prosodiae in eo est quod aut sursum est aut deorsum; nam in uocis ALTITVDINE omnino spectatur adeo ut, si omnes syllabae pari fastigio uocis enuntientur, prosodia sit nulla.* Scire autem oportet uocem, sicut omne corpus, tres habere distantias: longitudinem, altitudinem, crassitudinem. Longitudinem tempore ac syllabis metimur; nam et quantum temporis enuntiandis uerbis teratur, et quanto numero modoque syllabarum unum quodque sit uerbum, plurimum refert. Ab ALTITVDINE (ALTITVDINEM K.) *discernit accentus cum pars uerbi aut in graue deprimitur aut sublimatur in acutum.* Crassitudo autem in spiritu est, unde etiam Graeci adspirationem appellant [ἄσπῆξις et ψιλῆξις]; nam omnes uoces aut aspirando facimus pinguiores aut sine aspiratu pronuntiando tenuiores. »

§ 20. — Sans doute, on trouverait quelques parties peu claires dans les deux citations précédentes; et en particulier on ne voit pas très bien à quoi correspond exactement ce que Varron appelle *crassitudo*¹. Mais les phrases soulignées attestent d'une façon péremptoire le caractère musical de l'accent latin, et il n'y a rien dans les autres qui parle en faveur d'une intensité. Il en est de même du fameux passage, si souvent cité, où Sergius parle d'après Varron de la *prosodia media* (*de accent.*, IV, p. 529 K.). On n'essaiera pas ici d'éclaircir cette question obscure, sur laquelle les esprits les plus sagaces se sont en vain exercés; il semble que les grammairiens latins eux-mêmes n'aient pas très bien saisi la pensée de Varron, qui d'ailleurs avait emprunté

1. M. V. Henry me suggère l'idée que la *crassitudo* serait peut-être l'emphase expiratoire initiale (en voie de disparition), que Varron confondait avec l'expiration, si mal dénommée en français « aspiration ».

sa théorie aux Grecs. En tout cas, ce qui paraît sûr, c'est que la *prosodia media* se rapportait à un accent musical et non à un accent d'intensité : *prosodia media*, dit Sergius, *quae inter duas quasi limes est, quod GRAVIORIS quam ACUTIORIS similior est in INFERIORIS potius quam SUPERIORIS numerum relegatur* » ; et ailleurs : « *sic inter IMAM SYMMAMQUE uocem esse mediam ibique quam quaerimus prosodiam* ».

§ 21. — C'est encore d'un accent musical qu'il est question dans le curieux passage suivant (ap. Sergium; *de accent.*, IV, p. 531, 23 K.), où Varron explique pourquoi la partie aiguë d'un mot est plus courte que la partie grave, en d'autres termes pourquoi il n'y a qu'une syllabe accentuée (parfois même moins d'une syllabe), tandis qu'il peut y avoir un grand nombre de syllabes non accentuées ; les raisons qu'il donne sont puériles, mais les métaphores qu'il tire de la musique et les comparaisons avec les instruments prouvent surabondamment qu'à son époque l'accent latin était musical :

« *Acuta exilior et breuior et omni modo minor est quam grauis, ut est facile ex musica cognoscere, cuius imago prosodia*¹; *nam et cithara omnique psalterio quo quaeque chorda acutior, eo exilior, et tibia tanto est uoce acutiore, quanto cauo angustiore, adeo ut corniculo aut βομβυξίῳ (bomborio K.) addito grauior reddatur, quod crassior exit in aera. Breuitatem quoque acutae uocis in isdem organis animaduertere licebit, siquidem pulsus chordarum citius acuta transuolat, grauis autem diutius auribus immoratur. Etiam ipsae chordae quae crassius sonant, longiores uidentur,*

1. M. Schoell, *op. cit.*, p. 18, prétend qu'on ne saurait raisonnablement attribuer le mot *prosodia* à l'accent musical, sous prétexte que ce même mot signifie parfois tout autre chose, comme l'esprit doux et rude des Grecs (cf. en effet Nigidius, ap. Gell., X, 4, 4) ; cela tient à ce qu'en grec *προσῳδία* désigne l'ensemble des variations possibles des voyelles, aussi bien les esprits que le ton. Mais chez Varron le sens de *prosodia* est très clair ; cf. encore ap. Serg., IV, p. 531, 10 K. : *Prosodiam ibi esse dicimus ubi aut sursum est aut deorsum*. En effet, la question des esprits écartée, il ne reste que la hauteur et la quantité.

quia laxius tenduntur ; item in fistula duo calami breuissimi, qui acutissimae uocis ; tibiae quoque acutiores quae breuiores et his foramina quam sunt ori proxima et breuioris aeris motum persentiscunt, tam uocem reddunt acutam. Sic in loquentium legentiumque uoce, ubi sunt prosodiae uelut quaedam stamina, acuta tenuior est quam grauis et breuis adeo, ut non longius quam per unam syllabam, quin immo per unum tempus protrahatur¹ ; cum grauis, quo uberior et tardior est, diutius in uerbo moretur et iunctim quamuis in multis syllabis residat. Quocirca graues sunt numero plures, pauciores acutae, flexae rarissimae². »

§ 22. — Le témoignage de Varron est corroboré par celui de son contemporain Nigidius Figulus (656?-709 de Rome), dont Gellius dans un passage célèbre (*Noct. att.*, XIII, 25) rapporte l'opinion au sujet de l'accentuation des vocatifs comme *Valeri* : « Voculatio qui poterit seruari, si non sciemus in nominibus ut Valeri, utrum interrogandi an uocandi sint ? Nam interrogandi secunda syllaba *superiore tono* est quam prima, deinde nouissima deicitur, at in casu uocandi *summo tono* est prima, deinde gradatim descendunt. Sic quidem P. Nigidius dici praecipit ; sed si quis nunc Valerium appellans in casu uocandi secundum id praeceptum Nigidii acuerit primam, non aberit quin rideatur. » Ce passage est doublement intéressant ; il prouve d'abord qu'à l'époque de Nigidius l'accent latin était musical ; il prouve ensuite qu'à l'époque de Gellius (2^e moitié du 1^{er} siècle), l'accentuation enseignée par Nigidius s'était modifiée : malheureusement Gellius ne dit pas s'il s'agit d'un déplacement ou d'un changement de nature ; plutôt d'un déplacement tou-

1. Cette allusion au circonflexe est fort intéressante ; on en reparlera plus loin.

2. Ce même enseignement se retrouve chez Cicéron (*Orat.*, XVIII, 58 ; cf. plus loin) ; chez Martianus Capella (III, p. 65, 22 Eyss.) : « Duos autem acutos aut inflexos habere nunquam potest [uox], grauis uero saepe », et chez Pompeius (V, p. 126, 24 K.) suivant lequel l'accent grave « non sibi specialem uindicat partem, non habet propriam ».

tefois, car Priscien (II, p. 302 K.) et Servius (*ad Verg. Aen.*, I, 451) enseignent qu'il faut accentuer *Mercūri, Domīti, Ouidi, Vergili* malgré la quantité brève de la pénultième parce que la finale est issue d'une contraction. Mais s'ajoutait-il à ce déplacement un changement de nature, c'est ce que l'on ne peut savoir. En tout cas, à l'époque de Nigidius qui est en même temps celle de Varron, l'accent était nettement musical¹.

§ 23. — Cicéron est contemporain de Nigidius et de Varron; dans ses traités de rhétorique, il revient souvent sur la question du rythme oratoire, et son enseignement, comme on essaiera de le montrer plus loin, exclut la possibilité d'un accent d'intensité. En revanche, il affirme très nettement l'existence d'un accent musical. Ainsi, dans l'*Orator*, XVIII, 56 et s., avant de définir les trois sortes d'accents, il fait une comparaison avec le chant qui ne peut laisser aucun doute sur la nature musicale de ces accents. « Volet igitur ille qui eloquentiae principatum petet et contenta uoce atrociter dicere; et summissa leniter, et inclinata uideri grauis, et inflexa miserabilis. » Puis pour expliquer ce qu'il entend par *inflexa uoce* il ajoute: « Mira est enim quaedam natura uocis; cuius quidem, e tribus omnino sonis, inflexo, acuto, graui, tanta sit, et tam suauis uarietas perfecta in cantibus. Est autem in dicendo etiam quidam cantus obscurior, non hic e Phrygia et Caria rhetorum epilogus, pene canticum; sed ille quem significat Demosthenes et Aeschines, cum alter alteri obicit uocis flexiones... In quo illud etiam notandum mihi uideatur ad studium persequendae suauitatis in uocibus; ipsa enim natura, quasi modularetur hominum orationem, in omni uerbo posuit acutam uocem, nec una plus, nec a postrema syllaba cūtra tertiam; quo magis naturam ducem ad aurium uoluptatem sequatur industria. » Il était utile de citer le passage tout entier pour montrer la suite des

1. Le témoignage de Nigidius est si bien d'accord avec celui de Varron qu'il est impossible d'écarter à priori ce dernier, comme le fait M. Seelmann (*op. cit.*, p. 29 et s.).

idées. On ne peut nier qu'il atteste l'existence d'un *ton* en latin¹.

§ 24. — Assurément chez Cicéron, comme chez Varron et chez Nigidius, les termes employés sont empruntés aux Grecs ; c'est sans doute qu'il n'y avait aucune différence de nature entre l'accent latin et l'accent grec, lequel était musical (cf. § 34) ; concevrait-on qu'un maître de la parole aussi minutieux que Cicéron fût l'esclave des théories grecques au point d'enseigner en vue du discours public des règles en contradiction absolue avec la nature de son langage ? On reviendra d'ailleurs plus loin sur l'enseignement donné par Cicéron, à propos des rapports de la prose et des vers. Qu'il soit permis de citer encore un dernier passage, intéressant à plus d'un point de vue. On lit dans l'*Orator*, LI, 173 : « In iversu quidem theatra tota exclamant, si fuit una syllaba breuior aut longior. Nec uero multitudo pedes nouit, nec ullos numeros tenet ; nec illud quod offendit, aut cur, aut in quo offendat, intellegit ; et tamen omnium longitudinum et breuitatum in sonis, sicut *acutarum grauiumque uocum*, iudicium ipsa natura in auribus nostris collocauit. »

§ 25. — A peu près à la même époque que Cicéron, l'architecte Vitruve fournit sur la nature de l'accent latin un témoignage d'autant plus précieux qu'il n'est suspect d'aucune partialité (*De arch.*, V, 4, 1). M. Lindsay (chap. III, § 2, 2) a tort d'y voir un simple emprunt à Aristoxène. Ainsi que l'a montré M. L. Havet (*Rev. de Phil.*, I, 276), Vitruve, après avoir résumé une théorie du métricien grec, ajoute une remarque de phonétique tirée d'une observation personnelle sur la prononciation de son temps. Ce qu'il dit du circonflexe, dont il donne une théorie très intéressante, suppose que l'accent latin était essentiellement musical².

1. Cela est si vrai que la traduction Nisard (1840), naturellement tout à fait étrangère aux controverses sur l'accent latin, l'entend catégoriquement en ce sens (Communication de M. V. Henry).

2. On a jugé inutile de reproduire le passage ici à cause des difficultés de texte qu'il soulève ; on le trouvera discuté et corrigé dans l'article précité de M. L. Havet.

§ 26. — Le témoignage de Quintilien a moins de valeur a priori que celui de Cicéron ou de Vitruve. Quintilien vivait en effet à une époque où l'éloquence était plus fermée et plus artificielle, il est en outre disciple étroit de Cicéron, il déplore la décadence de l'art oratoire et pour lui rendre sa splendeur passée il veut remettre en honneur les règles de son maître. Toutefois, rien chez Quintilien n'autorise à penser qu'à son époque l'accent fût devenu intensif. Le fameux passage dont Langen se sert (*Fleck. Jahrb.*, LXXIX, p. 46) pour combattre Weil et Benlœw n'est rien moins que probant; Quintilien examine la question de l'*action oratoire*, et il considère avec raison la *voix* comme le principal instrument de cette action : il l'étudie au point de vue du volume, du timbre et entre même dans des détails physiologiques, puis il ajoute (*Inst. orat.*, XI, 3, 17) : « Vtendi uoce multiplex ratio. Nam praeter illam differentiam quae est tripartita, acutae, grauis, flexae, tum intentis tum remissis, tum elatis tum inferioribus modis opus est, spatiis quoque lentioribus aut citatoribus. Sed his ipsis media interiacent multa. » Le mot *intentis* a paru convaincant à Langen; mais c'est bien à tort; il se rapporte uniquement à un *accent rhétorique*. Quintilien indique les différentes ressources que possède la voix (cf. Cicéron, *De orat.*, III, 216); « il y a d'abord, dit-il, cette différence bien connue (illa) de hauteur », et il n'insiste pas, la considérant comme fondamentale; puis, il y a « la voix forte, la voix douce, la voix haute, la voix basse, la voix lente, la voix rapide, avec beaucoup d'intermédiaires ». Où est-il question d'un accent d'intensité dans tout cela? Cicéron parle aussi des *contentiones uocis et remissiones* (*De orat.*, I, 61, 261), mais pour désigner ce qu'on appelle des effets de voix¹; ainsi que le prouve entre autres ce passage du Brutus, XCI, 314, où il raconte qu'engagé jadis par ses amis et ses médecins à

1. Les mots *uocis flexiones* (*Orat.*, 56) se rapportent également à la rhétorique, ainsi que le prouve le passage du *De orat.*, II, 193: « idem inflexa ad miserabilem sonum uoce. »

renoncer à sa carrière à cause de la faiblesse de sa constitution, il crut pouvoir éviter tout danger en parlant avec moins d'ardeur, *remissione et moderatione uocis*. Les mots *intenta, remissa uox* chez Quintilien ne désignent donc pas une qualité essentielle de la langue; ils se rapportent uniquement au débit.

§ 27. — De même, dans le passage XI, 3, 41, où Langen (*Philol.*, XXXI, 102) voit une preuve que pour Quintilien la hauteur se confondait avec l'intensité, il s'agit uniquement, toujours au point de vue de l'action oratoire, des différents registres dans lesquels la voix peut se mouvoir. Quintilien engage sagement l'orateur à se maintenir dans des notes moyennes : « neque grauissimus autem in musica sonus, neque acutissimus orationibus conuenit; nam et hic parum clarus, nimiumque plenus, nullum afferre animis motum potest; et ille praetenuis, et immodicae claritatis, cum est ultra uerum, tum neque pronuntiatione flecti, neque diutius ferre intentionem potest. Nam uox, ut nerui, quo remissior, hoc grauior et plenior; quo tensor, hoc tenuis et acuta magis est; sic ima uim non habet, summa rumpi periclitatur; mediis ergo utendum sonis, hique cum augendi intentione excitandi, cum summittenda sunt temperandi. »

§ 28. — Chez la plupart des grammairiens de basse époque, c'est l'enseignement de Varron et de Nigidius qu'on retrouve¹; c'est-à-dire qu'ils affirment en latin l'existence d'un accent musical²; ainsi Martianus Capella (cap. III, 65, 19 Eyss.) : « Et est accentus ut quidam putauerunt anima uocis et seminarium musices, quod omnis modulatio ex *fastigiis uocum grauitateque* componitur ideoque accentus

1. Cf. un intéressant article de M. P. Lejay (*Rev. crit.*, tome XLIII, p. 291 et ss., 1897), où la plupart des idées développées dans les paragraphes 18-35 se trouvent déjà indiquées.

2. Quand ils affirment quelque chose, car certains grammairiens donnent de l'accent les définitions les plus vagues : Dositheus par ex. (VII, 377, 6 K.) l'appelle *uniuscuiusque syllabae proprius sonus*; Max. Victorinus (VI, 188, 15 K.) et Audax lui-même (VII, 322, 12 K.) *uniuscuiusque syllabae in sono pronuntiandi qualitas*.

quasi *adcantus* dictus est. » Audax (VII, 357, 14 K.) : « *Accentus* quid est? certa lex et regula ad *leuandam* syllabam uel *premendam*...; *accentus* humilitatem uel altitudinem syllabarum ostendunt...; dum ascendit et descendit, circumflexus efficitur. » De même Priscien (III, 519, 25 K.) : « *Accentus* namque est certa lex et regula ad *eleuandam* et *deprimendam* syllabam uniuscuiusque particulae orationis, qui fit ad similitudinem elementorum, litterarum syllabarumque, qui etiam tripertito diuiditur, acuto, graui, circumflexo. » Ces citations suffisent; elles prouvent tout au moins que Martianus et Priscien (tous les deux du VI^e siècle) suivaient fidèlement l'enseignement traditionnel.

Toutefois, certains grammairiens de la même époque donnent des indications qui ne s'appliquent pas à un accent purement musical. Ainsi Diomède (VI^e siècle) définit l'accent (I, 430, 29 K.) de la manière suivante : « *Accentus* est *acutus* uel *grauis* uel *inflexa elatio* orationis *uocisue intentio uel inclinatio* acuto aut inflexo sono regens uerba. » Sans doute, il est encore question ici de l'accent aigu, grave ou circonflexe, mais à cette vieille terminologie s'ajoute l'expression *uocis intentio uel inclinatio* qui semble désigner un accent d'intensité. C'est en effet une définition grammaticale de l'accent que donne ici Diomède et non pas comme Quintilien plus haut des conseils sur l'action oratoire.

§ 29. — Un peu avant Diomède, à la fin du V^e siècle, le grammairien Pompeius s'exprimait ainsi (V, 126, 31 K.) : « *Illa syllaba plus sonat in toto uerbo, quae accentum habet* », et plus loin (p. 127, 1) : « *Quomodo inuenimus ipsum accentum? Et hoc traditum est. Sunt plerique qui naturaliter non habent acutas aures ad capiendos hos accentus et inducitur hac arte. Finge tibi quasi uocem clamantis ad longe aliquem positum. Vt puta finge tibi aliquem illo loco contra stare et clama ad ipsum. Cum coeperis clamare, naturalis ratio exigit, ut unam syllabam plus dicas a reliquis illius uerbi; et quam uideris plus sonare a ceteris, ipsa habet accentum. Ut puta, si dicas *orator*, quae plus sonat? *ra*; ipsa*

habet accentum; *optimus*, quae plus sonat¹ illa quae prior est. Numquid sic sonat *ti* et *mus* quemadmodum *op*? Ergo necesse est ut illa syllaba habeat accentum, quae plus sonat a reliquis, quando clamorem fingimus. » Ce texte a été souvent cité pour établir la nature intensive de l'accent latin; l'enseignement qu'il contient est donné par Pompeius comme traditionnel et se retrouve effectivement presque dans les mêmes termes chez Servius (*Comment. in Donat.*, IV, 426, 16 K.)¹; mais Servius est également du v^e siècle, et cet enseignement pouvait avoir été transmis par deux ou trois générations de grammairiens sans être pour cela très ancien; on n'en trouve aucune trace à une époque antérieure². En tout cas, les mots « plus sonare » et la recette bizarre donnée par Servius et Pompeius pour découvrir la syllabe accentuée s'accordent mal avec un accent musical et impliquent un accent d'intensité.

§ 30. — Mais cela est loin d'être contredit par les faits. On a vu plus haut que l'accent roman était intensif; il n'y a rien d'extraordinaire à ce que des grammairiens du v^e et peut-être déjà du iv^e siècle aient senti ce caractère nouveau de l'accent, sans d'ailleurs s'en rendre un compte exact, et sans cesser d'employer la vieille terminologie issue du grec; mais sous les mêmes termes, ils commençaient à substituer la notion d'un accent d'intensité à celle d'un accent musical. On peut donc admettre le témoignage de Servius et de Pompeius sans révoquer en doute celui de Varron; les deux se concilient fort bien; ils supposent que l'accent latin a changé de nature, ce qui n'a rien d'in vraisemblable, à priori, dans une période de sept siècles.

§ 31. — Il reste à examiner deux questions intéressantes,

1. Il est également dans le Codex Bernensis (*K. Suppl.*, XLV): « accentus est anima uerborum siue uox syllabae quae in sermone plus sonat de ceteris syllabis. »

2. Cledonius qui est également du v^e siècle indique aussi un accent d'intensité quand il parle de « cursim profertur » et « excusso sono » (V, 31-32 K.); cf. Seelmann, p. 28.

relatives au circonflexe, et aux mots grecs en latin. La nature du circonflexe latin est obscure (cf. V. Henry, *Précis*, 5^e éd., p. 102). Les grammairiens de basse époque donnent pour la plupart un enseignement tellement conforme à l'usage grec qu'il est suspect d'avoir été emprunté. Selon eux, on aurait le circonflexe sur une longue pénultième lorsque la syllabe finale est brève, mais l'aigu lorsque la syllabe finale est longue : *Rômā*, mais *Rômae*. Des philologues, comme Langen (*Philol.*, XXXI, 115), ont depuis longtemps fait remarquer que ce serait le seul cas où la quantité de la syllabe finale jouerait un rôle dans l'accentuation latine; a priori, cette règle serait donc en contradiction avec le principe qui régit les lois de l'accent. Mais cet enseignement des grammairiens de basse époque est suspect pour une autre raison; il ne se trouve ni chez Varron, dont on a vu plus haut une allusion intéressante au circonflexe, ni chez Cicéron, ni chez Quintilien; ces auteurs parlent bien de la nature du circonflexe, mais ils ne mentionnent pas de particularité relative à sa place; Quintilien toutefois dit (I, 5, 30) qu'un trisyllabe à pénultième longue a l'accent aigu ou l'accent circonflexe; mais il s'agit de l'opposition de la longue de nature et de la longue de position (*Camillus* mais *Cethégus*). On aurait donc pour le latin cette règle générale que l'aigu est l'accent de la voyelle brève et le circonflexe de la voyelle longue, sans restriction (cf. Langen, *op. cit.*, p. 119). Les théories de Priscien (III, p. 520 K.) sur la distinction de l'aigu et du circonflexe ou de Martianus Capella (III, p. 65, 22 Eyss.) sur la différence de *Rôma* et de *Rômae*, de *Galénus* et de *Galéni* seraient un pur emprunt aux Grecs.

§ 32. — Mais il est curieux de constater qu'un certain nombre de grammairiens de basse époque, ceux précisément qui dans leurs définitions font intervenir la notion de l'intensité (cf. ci-dessus), ne donnent pas cette théorie grecque de l'accent circonflexe; selon leur enseignement, la différence de l'aigu et du circonflexe est exactement celle que l'on doit supposer chez Quintilien; Servius dit par exemple (IV, 426,

10 K.) : *Acutus dicitur accentus quotiens cursim syllabam proferimus, ut « arma » ; circumflexus uero quotiens tractim, ut « musa »*. Pompeius est aussi net (V, 126, 6 K.) : non possumus dicere « árma », non possumus dicere « Músa » ; cf. Cledonius (V, 31, 30 K.) qui donne le même enseignement. On se trouve donc en présence de deux écoles différentes, l'une qui copie servilement l'enseignement des grammairiens grecs, l'autre qui continue la tradition des grammairiens latins. Cette seconde est précisément celle qui plus haut s'écartait de l'enseignement traditionnel pour se rapprocher de la réalité des faits ; il semble qu'il y ait là contradiction. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Si les Cledonius et les Pompeius ajoutent à l'enseignement de leurs devanciers l'idée de l'intensité, c'est involontairement, et sans se rendre compte que leurs devanciers parlaient uniquement d'un accent musical ; la nature de l'accent était si bien intensive à leur époque qu'ils ne pouvaient s'empêcher de l'introduire dans leurs définitions. Dans le cas particulier du circonflexe, là où leurs devanciers parlaient d'un ton, ils pouvaient reprendre leur enseignement dans les mêmes termes en parlant d'un accent, car il est certain qu'au point de vue intensif aussi bien qu'au point de vue musical, il y avait une différence entre *árma* et *Músa*, *Camillus* et *Cethégus*.

§ 33. — Sur la question des mots grecs en latin, on trouve chez les grammairiens un enseignement traditionnel qui doit remonter au moins à l'époque de Virgile, puisque d'après leur témoignage Virgile déjà s'y soumettait. L'exposé le plus clair en est donné par Sergius, celui-là même à qui l'on doit les citations de Varron sur l'accent rapportées plus haut. Il enseigne (IV, p. 526 K.) que les mots grecs conservent leur accent en latin quand ils conservent leur flexion, mais prennent l'accent latin quand ils prennent les désinences latines ; il faut accentuer *Cisséa*, *aéra*, *Epytíden*, il faut même accentuer *Memmiádes*, *Scipiádes* parce que le suffixe est grec ; mais *áeris*, *aétheris*, *tyránnum* s'accroissent

à la latine. Sergius indique en terminant comment doivent se prononcer certains vers de Virgile remplis de mots grecs. Son témoignage est précisé par ce passage de l'Institution oratoire (XII, x, 33), où Quintilien compare les ressources de la langue latine à celles de la langue grecque : « Accentus quoque cum rigore quodam, tum similitudine ipsa minus suaves habemus, quia ultima syllaba nec acuta unquam excitatur nec flexa circumducitur, sed in grauem uel duas graues cadit semper. Itaque tanto est sermo graecus latine iucundior, ut nostri poetae, quotiens dulce carmen uoluerunt, illorum id nominibus exornent. » Il ressort de ce curieux passage que l'accent latin différait de l'accent grec seulement par sa place; il était moins souple et engendrait la monotonie; de là l'emploi de mots grecs par les poètes pour varier le contour mélodique de leurs vers. Mais s'il est une chose évidente, c'est que l'accent latin ne pouvait pas différer en *nature* de l'accent grec; autrement les vers de Virgile accentués à la grecque auraient détruit tout le rythme et l'harmonie de la poésie virgilienne; l'emploi de mots grecs aurait produit non pas la variété, mais la cacophonie.

§ 34. — Or, l'accent grec à l'époque de Virgile était un *ton* : le témoignage le plus précis que l'on ait sur la nature musicale de l'accent grec est celui de Denys d'Halicarnasse, qui vivait au commencement du II^e siècle ap. J.-C. Non seulement il définit l'accent grec comme un accent musical, mais il indique la différence de hauteur qui séparait la tonique de l'atone (*De compos. uerb.*, II) : Διαλέκτου μὲν οὖν μέλος ἐνὶ μετρεῖται διχοτήματι τῷ λεγομένῳ διὰ πέντε ὡς ἔγγιστα· καὶ οὔτε ἐπιτείνεται πέρα τῶν τριῶν τόνων καὶ ἡμιτονίου ἐπὶ τὸ ὄξύ, οὔτε ἀνίσταται τοῦ χαυρίου τούτου πλεῖον ἐπὶ τὸ βχύ (cf. pour les témoignages d'autres grammairiens grecs, Misteli, *Erläuterungen zur allgemeinen Theorie der griechischen Betonung*, p. 90 et ss.). Par conséquent, au II^e siècle de l'ère chrétienne, la langue grecque n'avait pas encore, au moins d'une façon complète, transformé son accent musical ancien en accent d'intensité. Sans doute, M. Kretschmer (*K. Z.*, XXX, p. 591

et ss.) a relevé dès le II^e siècle, et même dès le III^e siècle av. J.-C., quelques traces d'un changement dans la nature de l'accent grec. Si on laisse de côté le témoignage de l'auteur comique Amphis, qui dans sa comédie Πλάγος fait dire à un marchand de poisson τάρων βολῶν et κτώ βολῶν¹ pour τετάρων ὀβολῶν, ὀκτώ ὀβολῶν, toutes les preuves apportées par M. Kretschmer consistent en des confusions de ε, η et ω, ε, fréquentes sur les papyrus d'Égypte au II^e siècle et dont on trouve même quelques exemples, beaucoup plus rares il est vrai, sur les inscriptions du II^e et du I^{er} siècles. « Es ist klar, dit M. Kretschmer, dass dieser sprachliche Vorgang notwendig auch eine starke Veränderung der Accentverhältnisse voraussetzt », et il en donne comme preuve que τῶ, τῶ̄ et τῶ̄ ne devaient plus pouvoir se distinguer ; puis il ajoute : « Die oben zusammengestellten Belege aus Papyri und Inschriften zeigen noch kein durchgehendes Abhängigkeitsverhältniss zwischen Vocalquantität und Betonung... Aber in der Mehrzahl der Fälle sind betonte Kürzen als lang oder unbetonte Längen als kurz bezeichnet ». Ce dernier fait est particulièrement intéressant ; toutefois, on pourrait l'expliquer par une altération du timbre des voyelles aussi bien que par une altération de la quantité. En outre, de ce que les rapports de l'aigu et du circonflexe commençaient à se brouiller, il ne suit pas que l'accent cessât d'être musical ; il pouvait simplement devenir moins souple et moins nuancé. Enfin, dans les faits rapportés par M. Kretschmer, il peut s'agir de particularités dialectales et non de la prononciation générale et correcte de la langue. Le grec d'Égypte est du grec parlé par des étrangers et très altéré au point de vue grammatical. Les grammairiens grecs, venus de bonne heure en Italie, ont dû enseigner un accent musical et c'est cet accent que les grammairiens latins ont ensuite comparé au leur dans les passages cités plus haut.

1. Ces formes ne prouvent vraiment rien (cf. J. Schmidt, *K. Z.*, XXXII, p. 323 et s.).

§ 35. — Ainsi, pour résumer cette longue étude, l'enseignement des grammairiens latins témoigne des deux faits suivants :

1° Au 1^{er} siècle av. J.-C. et jusqu'à une époque qu'il est pour le moment impossible de préciser, l'accent latin était essentiellement musical¹.

2° Au 5^e siècle, bien que la plupart des grammairiens enseignent encore à accentuer musicalement, suivant en cela la tradition de leurs devanciers, on rencontre chez deux ou trois d'entre eux des indications qui se rapportent à un accent d'intensité.

On essaiera plus loin de montrer comment le témoignage des Varron, des Nigidius, des Cicéron peut se concilier avec la phonétique de la langue de leur temps ; quant au témoignage des Servius, des Pompeius, des Diomède, il est à peine besoin de faire remarquer combien il est d'accord avec ce que nous apprend la phonétique romane. On peut donc accepter sans contradiction le témoignage des uns et des autres. Il n'y a à récuser que celui des nombreux grammairiens qui continuent aux 4^e, 5^e et 6^e siècles à parler d'*altitudo toni*, d'*accentus grauis*, *acutus*, *circumflexus*, etc., et poursuivent la tradition de Varron et de Nigidius, alors que le temps de ces deux ancêtres était depuis longtemps passé.

§ 36. *Témoignages fournis par la phonétique latine.* — Enfin il y a sur l'accent latin une troisième source de renseignements, et non la moindre. Elle est fournie par la phonétique latine elle-même, dont l'évolution est connue depuis une époque assez reculée. Évidemment, une grande partie des modifications subies au cours des siècles par les sons du latin sont indépendantes de toute espèce d'accent. Mais

1. On pourrait encore supposer que l'accent latin était à la fois *musical* et plus ou moins *intensif*, mais que les grammairiens, élevés à l'école des Grecs, n'en ont observé et signalé que la hauteur. Cette hypothèse est contredite par d'autres faits, mais en parlant du témoignage des grammairiens, on ne pouvait l'écartier absolument.

certains changements phonétiques du latin, si on en juge par la comparaison d'autres langues, ont dû être déterminés par l'accent; or, il importe de retenir que tous ceux qui sont probants attestent un accent d'intensité et jamais un accent musical.

§ 37. — Sur l'*accent musical* ou *ton* du latin, on sait fort peu de chose en dehors de ce qu'apprennent les grammairiens. Aussi bien, d'une façon générale, le ton agit-il beaucoup moins sur un système phonétique que l'accent d'intensité; les phénomènes expliqués par la loi dite de Verner sont les seuls qu'on puisse attribuer à son influence et on sait combien ils sont menus et rares dans l'ensemble des langues indo-européennes (cf. Gauthiot, *M. S. L.*, XI, 196). On verra plus loin quels sont les témoignages qui subsistent des rapports du ton et de l'intensité en latin; il suffit de montrer ici que le ton n'a exercé aucune influence sur la phonétique¹.

§ 38. — Wharton est le premier qui ait tenté d'expliquer par l'influence du ton toute une série de phénomènes phonétiques (*Quelques A latins*, *M. S. L.*, VII, 451); il a supposé que le ton avait en latin pour effet de modifier en *a* un *e* ou un *o* précédent. Il donnait de cette loi un grand nombre d'exemples dont plusieurs, à la vérité, étaient susceptibles d'une autre explication. La première objection qu'on pourrait adresser à cette théorie spécieuse, c'est qu'il est malaisé de concevoir la raison d'être phonétique du phénomène: En principe, une loi phonétique établie historiquement n'a de

1. On invoque parfois l'influence du ton pour expliquer tel ou tel phénomène phonétique; il serait oiseux de réfuter ici toutes les hypothèses proposées. Les auteurs de la plupart d'entre elles négligent d'ailleurs de préciser s'ils veulent parler d'un ton ou d'un accent. C'est le cas, par exemple, de M. O. Hoffmann qui a récemment supposé un double traitement du *gh* indo-européen intervocalique suivant que l'« accent » précédait ou non (*B. B.*, XXVI, 134); *gh* deviendrait *g* devant l'« accent ». Mais les exemples fournis sont assez peu probants: *figūra* et *ligūrio* peuvent être dus à *finġo* et *linġo*; *neg-* dans *negotium* est ambigu et peut représenter **nege* aussi bien que **neġhe*. Les autres mots sont d'étymologie incertaine, ou même inconnue. — On se bornera ici à discuter les théories les plus importantes.

valeur que si l'expérience peut en rendre compte ; ici l'expérience refuse toute légitimation.

Mais la théorie de Wharton avait un défaut plus grave : comme la loi qu'il prétendait établir se heurtait à un grand nombre d'exceptions, il était amené à supposer que le latin ancien comprenait deux dialectes étroitement apparentés, possédant l'un un accent musical (*pitch dialect*), l'autre un accent d'intensité (*stress dialect*). Le latin classique aurait hérité, sans distinction, de formes appartenant à chacun des deux dialectes. Cette hypothèse est absolument désespérée et Wharton n'y était conduit que par une hypothèse, elle-même peu vraisemblable.

§ 39. — M. Collitz a pourtant essayé de la reprendre pour son compte (*Traces of Indo-European Accentuation in Latin*, dans les *Transactions and Proceedings of the Amer. Philol. Association*, XXVIII, p. 92 ; 1897) ; son argumentation, plus précise que celle de Wharton et fondée sur une connaissance plus exacte de l'indo-européen, n'est cependant pas convaincante. S'il arrive à constituer une liste assez longue d'exemples (après avoir rejeté tous ceux que Wharton donnait sans garanties suffisantes), c'est parce qu'il refuse d'accepter la théorie, pourtant si vraisemblable, du « schwa indogermanicum¹ » : selon lui les formes grecques *σπατός*, *θετός*, *δοτός* conserveraient le vocalisme ancien, et le latin *dātus* serait dû à la « loi de Wharton » ; l'alternance *ē* : *ə* serait de même une chimère, et l'*ā* de *fācio*, *iācio*, aurait la même origine que celui de *dātus*. En dehors de ces exemples et de plusieurs autres que l'hypothèse du « schwa » explique si aisément, la « loi de Wharton » serait encore attestée dans des mots comme *magnus*, *aper*, *nactus*, *pario* ; mais *par-* de *pario* remonte à *p^{er}r-* (cf. Meillet, *M. S. L.*, VIII, 280 et Osthoff, *Dunkles und helles I*, p. 52). Quant à l'*a* de *magnus*, *aper*, etc., on y a reconnu le représentant d'une

1. On sait que l'on a longtemps désigné de ce nom impropre le phonème que M. Brugmann note par *ə* et qui est défini par la correspondance : indo-iranien *i* = européen *a*.

voyelle réduite (cf. Kretschmer, *K. Z.*, XXXI, 375; Fortunatov, *ib.*, XXXVI, 34; Hirt, *Ablaut*, 14 et ss.).

§ 40. — Dix ans avant M. Collitz, M. S. Conway avait prétendu retrouver en latin l'analogie de la loi de Verner (*Verner's Law in Italy*, London, 1887); à vrai dire, le ton n'aurait exercé d'influence que sur le rhotacisme. Mais malgré toute l'ingéniosité qu'il déploie pour expliquer les exceptions au rhotacisme, l'auteur n'a convaincu personne; son raisonnement encourt même quelques graves reproches; tout d'abord il néglige de préciser la nature de l'accent latin; en outre, quand il s'agit de déterminer la date du déplacement de l'accent (p. 64 et ss.), il s'appuie sur le rhotacisme, après avoir établi le rhotacisme au moyen de la place de l'accent; c'est ce qu'on appelle un cercle vicieux. Mais il y a plus; la théorie de M. Conway est loin de résoudre toutes les difficultés; avant son hypothèse, on avait à expliquer les exceptions à la loi du rhotacisme; maintenant, il faudrait expliquer les exceptions à la loi de M. Conway. La question est devenue plus compliquée et moins facile à résoudre. Assurément la simplification à l'excès offre des dangers, et les faits sont souvent plus complexes que les documents ne les présentent. Encore ne faut-il pas embrouiller les questions par des complications inutiles que les faits ne comportent pas.

§ 41. — En somme, les exceptions à la loi du rhotacisme, pour embarrassantes qu'elles soient, n'offrent pas de difficultés insurmontables. Certaines sont fournies par des mots manifestement récents et d'origine étrangère¹, et si l'on écarte les cas où *s* est issu de *ss*, il ne reste guère qu'une demi-douzaine d'exemples, parmi lesquels deux au moins peuvent être dus à la dissimilation (*miser* et *caesaries*; cf. la loi XVII de M. Grammont, suivant laquelle de deux phonèmes intervocaliques c'est le premier qui est dissimilé); *positus* est dû aux formes syncopées **posti*, **posto*, etc. (voir

1. Tel *asinus*, cf. *I. F.*, I, 319.

plus loin, § 224) et c'est en outre un mot composé où pouvait s'exercer l'influence du simple; *cāsa*, si on le compare à *cassis*, pourrait être issu analogiquement de *cāsālis* pour **cassālis*, comme *pūsillus* de **put-tillus* (Stolz, *H. G.*, 279). Il ne reste alors plus guère que *nāsus* et *uāsus*; l'explication des deux mots est la même. Le substantif *uāsus* (ou *uāsus*) a été formé sur *uās* dont l'*s* ne devait pas changer. Quant à *nāsus* (ou *nāsus* également attesté), il peut sortir de même du substantif **nās*, dont le pluriel *nārēs* a seul survécu (cf. *aurēs* de **aus-* dans *ausculto* et le skr. *nās-*; Havet, *ad Amphitr.*, 444). Si l'on tenait absolument à conserver le rapprochement avec skr. *nāsā*, vsl. *nosū*, il faudrait seulement supposer que *nāsus* a conservé son *s* d'après **nās*; mais on a *nassum* chez Plaute, *Merc.*, 310 A. Enfin *quaesō* peut n'être qu'un archaïsme, comme le latin classique en fournit quelques autres (V. Henry, *Précis*, § 69 et cf. *foedus*, *poena*, etc., Wackernagel, *K. Z.*, XXXIII, 55); toutefois, il a été expliqué non sans vraisemblance comme un ancien présent en -*s*, soit **quais-sō* (Brugmann, *Grdr.*, II, 1025) et mieux encore comme un subjonctif aoriste, **quais-s-ō* (*I. F.*, V, 328).

§ 42. — Ainsi les efforts pour découvrir dans la phonétique latine des traces de l'influence du ton peuvent être considérés comme vains; le ton en latin ne se dénonce que dans de rares exemples et ses actions sur le vocalisme se réduisent à zéro¹. A cette absence complète d'effets du ton s'oppose la masse des exemples dans lesquels le vocalisme intérieur a été modifié par l'intensité initiale; ces modifications dont les doublets *calidus*, *caldus* et *facio*, *efficio* peuvent donner le type seront étudiées en détail dans la deuxième partie. Avant de chercher à concilier ce nouvel ordre de témoignages avec les deux précédents, il y a lieu d'examiner en quoi consistait l'intensité initiale, d'où elle venait et à quelle époque elle a cessé d'agir.

1. Sur l'explication de *pullus* par le ton indo-européen qu'a donnée M. Duvau (*M. S. L.*, VIII, 259) voir la deuxième partie.

CHAPITRE III

L'INTENSITÉ INITIALE. SON ORIGINE

Questions préliminaires, nature intensive de l'accent initial, §§ 43-46 ; origine de l'intensité initiale, hypothèse de M. Havet, § 48 ; hypothèse de M. Thurneysen et objections de M. Zimmer, §§ 49-52 ; question des parentés dialectales, §§ 53-55 ; l'accentuation osco-ombrienne, §§ 56-62 ; conclusions, §§ 63-64.

§ 43. — Les faits de syncope et de mutation vocalique à l'intérieur des mots latins ont attiré de bonne heure l'attention des linguistes. Dietrich est le premier qui ait essayé de les faire rentrer dans un système en les attribuant à l'intensité initiale. Son article (*K. Z.*, I, 543 et ss.) qui présente un véritable résumé de l'histoire de l'accent latin reste, malgré les erreurs qu'il contient, des plus utiles à consulter aujourd'hui encore. Il a été peu de temps après repris par Lottner qui en a précisé certains détails et relevé quelques erreurs dans un remarquable article (*K. Z.*, IX, 77 et ss.) où se trouve cette phrase : « Wir haben alle Ursache zu vermuthen, dass das lateinische Accentgesetz, wie wir es kennen, ausserordentlich jung ist. » Lottner soutient que les affaiblissements de diverses sortes constatés par Dietrich à l'intérieur des mots latins résultent d'une intensité particulière de l'initiale et que cette intensité est spéciale au latin.

§ 44. — Cette théorie si vraisemblable a d'ailleurs trouvé une certaine faveur même auprès des philologues le plus fortement convaincus que la loi des trois syllabes a de tout temps réglé l'intensité du latin. Langen par exemple reconnaît lui-même (*Philologus*, XXXI, 101) que l'existence d'une intensité initiale n'est pas niable : « Die Kraft des

Accentus ist die Triebfeder dieser zahlreichen und weitgreifenden Aenderungen gewesen; darüber herrscht Einstimmigkeit. Aber es ist von vornherein unwahrscheinlich dass die Kraft des wesentlich musikalischen Accents dazu hingereicht habe. » C'est tout à fait évident, et M. Havet ne dira pas autre chose.

§ 45. — Il est en effet curieux que MM. Weil et Benloew et M. L. Havet, défenseurs convaincus de la théorie suivant laquelle le latin n'aurait jamais connu jusqu'à l'époque romane qu'un accent musical, reconnaissent néanmoins que l'initiale a possédé une intensité. Après avoir soutenu longuement que le latin n'a jamais eu d'accent d'intensité, MM. Weil et Benloew écrivent, p. 121 : « C'est à la fois le poids de la préposition et l'énergie de l'accent qui changèrent *deiuero* et *periuro* en *deüro* et *peüro* » ; ils parlent, p. 177, de l'énergie de l'accent latin, et, pour les autres exemples d'affaiblissements intérieurs apportés par Dietrich et Corssen, ils sont forcés de faire intervenir cette même énergie de l'accent, à moins d'invoquer de vagues raisons tirées du génie de la langue latine (p. 132 et ss.). M. L. Havet a admis les conclusions de Weil et Benloew sur l'accent musical des Latins dans son important article (*M. S. L.*, VI, 11 et ss.), qui contient en germe tant d'idées fécondes sur la phonétique latine. Il commence par déclarer que « la loi d'accentuation initiale est chimérique », que « l'accent latin, tant qu'il a consisté dans une acuité du ton, a été sous l'influence absolue de la quantité et n'a eu lui-même aucune influence », qu'il est devenu plus tard seulement « affaire d'intensité ». Tout ceci est parfaitement exact, mais c'est parce que M. Havet emploie le mot *accent* dans le sens auquel a été réservé plus haut le mot *ton*, c'est-à-dire pour désigner l'accent musical ; car il ajoute lui-même un peu plus loin : « Mais les syllabes initiales étaient prononcées d'une façon qui les distinguait des autres », les syllabes initiales étaient « intenses ». De même, dans son livre sur le saturnien, M. Havet écrit, p. 27 : « .. non potes quin suspiceris eam (primam) sylla-

bam *validius* proferri esse solitam quam illas (medias) », et, p. 28 : « Vis orationis maior in prima syllaba erat. » C'est donc simplement une différence de terminologie qui distingue la théorie de M. Havet de celle qui est exposée ici ; sur la cause des « affaiblissements intérieurs » elles sont toutes les deux d'accord.

§ 46. — Il n'y a guère que Curtius qui ait nié d'une façon formelle l'existence d'une intensité spéciale à l'initiale (*K. Z.*, VI, 24 et IX, 321 ; et *Studien*, IV, 223) ; il regarde l'hypothèse d'une intensité initiale comme inutile, puisque, selon lui, les faits d'affaiblissement à l'intérieur peuvent s'expliquer autrement. Il cherche en effet à les expliquer, mais son interprétation est absolument dénuée de valeur parce qu'elle repose sur une conception surannée de la linguistique indo-européenne. Il est inutile d'insister davantage ici sur les idées erronées du grand savant, bien qu'elles aient été reprises depuis par M. Erdenberger dans une dissertation inaugurale de Leipzig (*De uocalibus in altera compositarum uocum latinarum parte attenuatis*, 1883) ; ce travail est en effet beaucoup plus arriéré que ne le ferait supposer sa date et réédite les vieux arguments de Curtius contre Corssen ; il a surtout le tort de critiquer à faux les idées justes de ce dernier pour lui emprunter des idées inacceptables¹. En somme, la grande majorité des linguistes sont d'accord pour attribuer à une intensité particulière de l'initiale les affaiblissements de natures diverses constatés à l'intérieur. C'était déjà la théorie de Corssen (*Aussprache*, II, p. 892), qui y a mêlé, il est vrai, de graves erreurs : elle a passé depuis avec les retouches nécessaires dans la plupart des manuels (voir Stolz, *H. G.*, p. 96 et s. ; Lindsay-Nohl, p. 181 et s., chap. III, § 5).

§ 47. — Si l'on est à peu près d'accord sur la nature intensive de cet accent initial, on l'est moins sur son origine. Les hypothèses qu'on a faites à ce sujet se ramènent aux deux

1. Il croit par exemple que les faits d'affaiblissement du latin se retrouvent en grec et cite *μεσδομη* = * *μεσδομη*, *οἴσπη* = * *οἴσπη*, *πέφνης* = * *πέφνης* (pp. 23-24) !

catégories suivantes : ou bien on a supposé que le latin avait reçu l'intensité initiale en héritage de l'indo-européen, ou bien qu'il avait subi sur ce point l'influence d'une langue voisine non indo-européenne. Il y a une troisième hypothèse possible, c'est que le latin ait développé spontanément l'intensité initiale. Il ne semble pas qu'elle ait jamais été proposée, bien qu'a priori elle soit aussi vraisemblable que les autres. Ce qui la rend peu solide en ce qui concerne le latin, c'est que l'intensité initiale y apparaît comme un accident, peu conforme au génie d'une langue où la quantité était strictement respectée.

§ 48. — Dans la première catégorie rentre-tout d'abord l'hypothèse présentée par M. L. Havet dans l'article auquel il a déjà été fait allusion plus haut. « Il se peut bien, dit M. Havet, que l'intensité plus grande des initiales soit antérieure à l'existence distincte du latin et du germanique ; le sanscrit en porte la trace dans le renforcement vocalique appelé *vr̥ddhi*. Bien mieux, on a le droit de lui attribuer des effets fort antérieurs à la première rupture de l'unité ario-européenne. Non seulement elle doit être pour quelque chose dans les phénomènes du redoublement, mais la structure générale des mots ario-européens qui ont constamment le radical en tête permet de la supposer contemporaine du système de dérivation et de flexion. » Ainsi l'intensité des initiales serait un fait indo-européen, bien plus ce serait une des lois primordiales et constitutives de l'indo-européen. Cette théorie ingénieuse se heurte à un certain nombre de difficultés. Tout d'abord, les langues indo-européennes les plus archaïques n'en portent pas la trace ; le grec d'abord, où selon une remarque de M. Havet lui-même « rien ne nous indique que les initiales aient eu un son particulier », les langues letto-slaves ensuite, et enfin l'indo-iranien lui-même. Car la *vr̥ddhi* doit être mise hors de cause ; ce phénomène n'est peut-être pas indo-européen (cf. F. de Saussure, *Mémoire*, p. 125 et s.) ; c'est un procédé morphologique de dérivation que l'indo-iranien a développé isolément. Le cas du grec *ἡνεμέεις* (de *ἄνεμος*)

qu'on a voulu comparer est sensiblement différent ; il s'agit d'une loi rythmique spéciale à la langue grecque, suivant laquelle on évite la succession de trois brèves dans le même mot ; et cette loi n'est pas limitée à l'initiale, comme le prouvent *ποδήνεμος, ὑπέρετης, ὑπόροφος*, etc. (cf. F. de Saussure, *Mélanges Graux*, p. 737 ; Schulze, *Quaest. epicae*, p. 140 ; Wackernagel, *Das Dehnungsgesetz* ; et Danielsson, *Zur metrischen Dehnung im älteren griechischen Epos*, Upsal). Quant à attribuer à l'intensité initiale une influence quelconque sur la structure des mots indo-européens, cela paraît inutile. Si l'indo-européen place en tête la partie la plus importante, la racine, pour ne mettre les suffixes et les déterminants qu'en second lieu, s'il redouble même la racine dans certains cas, c'est bien plus par une raison sémantique facile à concevoir que sous l'influence de l'accentuation. Enfin si l'indo-européen avait connu une intensité de l'initiale, il serait curieux que les trois dialectes occidentaux, l'italique, le celtique et le germanique, fussent précisément les seuls à en conserver la trace.

§ 49. — C'est cette considération qui a conduit M. Thurneysen à supposer que les trois dialectes occidentaux auraient à un certain moment, parmi les langues indo-européennes, formé une unité à part ; l'intensité initiale serait une innovation du groupe occidental (*Rev. Celt.*, VI, 312, et *R. M.*, XLIII, 349 ; cf. *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, 1901, n° 5). Cette ingénieuse théorie a été très vivement combattue par M. Zimmer et, avant de la discuter elle-même, il y a lieu d'examiner les critiques dont elle a été l'objet.

§ 50. — Les objections de M. Zimmer (*Gurupājakaumudi*, p. 79) sont de deux ordres : l'une repose sur le fait que les dialectes brittoniques ont l'accent sur la pénultième, mais elle n'a qu'une valeur relative, puisque, comme on l'a vu plus haut, l'accent pénultième du brittonique pourrait sortir d'un accent initial. L'autre est tirée des différences que le système de l'accentuation initiale comporte à l'intérieur des

dialectes où il est attesté : si l'irlandais accentue le substantif et le verbe simple comme le latin et le germanique, en revanche il se sépare de chacun d'eux dans l'accentuation du verbe composé. En latin, le verbe composé porte l'accent sur le préverbe (*cóllidit, incidit*) ; en germanique, sur le radical verbal (*gatéihīþ, franimiþ*) ; l'irlandais a un système mixte, puisqu'on a tantôt *asbéir, asbéram, asbérat*, tantôt *-épir, -épreim, -épret*. Cet argument n'est pas péremptoire assurément ; car chaque langue aurait pu, postérieurement à la séparation, créer un système spécial d'accentuation pour les verbes composés. Mais on doit toujours en tenir compte dans l'examen définitif de la question.

§ 51. — Malheureusement M. Zimmer ne s'est pas borné à montrer les points faibles de la théorie de M. Thurneysen ; il a essayé, en outre, de la remplacer par une autre, qui est franchement insoutenable. Selon lui, l'accent initial des trois dialectes en question viendrait de l'indo-européen. En indo-européen, la première syllabe est celle qui reçoit le plus souvent l'accent ; les catégories morphologiques qui portent l'accent sur l'initiale sont les plus nombreuses (skr. *jánaḥ, sádaḥ, mánaḥ, śrávaḥ, nábhaḥ, návaḥ, áhiḥ, mádhyaḥ*, etc., gr. γένος, ἔδος, μένος, κλέος, νέφος, νέος, ἔχισ, μέσσοσ, etc.) ; les trois dialectes en question n'auraient donc fait que généraliser une accentuation indo-européenne. Le cas des verbes composés, d'autre part, s'expliquerait aisément ; enclitique, le verbe indo-européen était accentué sur le préverbe (skr. *sám bharati*) ; orthotonique, sur le verbe (skr. *sam bháratī*) ; le latin aurait généralisé l'enclise et le germanique, l'orthotonie ; l'irlandais, plus archaïque que chacun des deux, conserverait la trace du dualisme primitif. Le vice radical de cette théorie saute aux yeux ; elle repose sur une confusion absolue de l'accent et du ton ; l'accent initial des dialectes germano-italo-celtiques était intensif, une masse de faits est là pour le prouver ; l'accent indo-européen était musical, c'était un ton. Et, chose curieuse, le germanique est précisément une des rares langues qui conservent une trace du ton

indo-européen ; d'après la loi de Verner, il faut admettre que le germanique avait encore le ton mobile de l'indo-européen postérieurement à l'époque de la première mutation consonantique (*Lautverschiebung*). Comment concilier ce fait avec l'hypothèse d'une généralisation de l'accent sur l'initiale ? Il faut alors admettre que cette généralisation est postérieure à la première mutation consonantique.

§ 52. — D'ailleurs, quand bien même la théorie de M. Zimmer ne s'achopperait pas à la difficulté signalée plus haut, elle aboutirait au fond à la même conclusion que celle de M. Thurneysen ; il resterait, en effet, à expliquer pourquoi entre tous les dialectes indo-européens, le celtique, l'italique et le germanique ont seuls généralisé l'accent initial. La question serait légèrement déplacée, mais non résolue ¹.

§ 53. — En réalité, elle est peut-être impossible à résoudre. On touche ici à une difficulté générale de la grammaire comparée des langues indo-européennes, difficulté inhérente à sa méthode même. Il y a une quarantaine d'années, on aimait à mettre en lumière les rapports linguistiques de tel dialecte avec tel autre, et M. Lottner a consacré de brillants articles à ces questions dans les premiers volumes des *Beiträge* de Kuhn et Schleicher (cf. depuis Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2^e éd., p. 180). Ces rapports sont particulièrement nets entre le germanique, l'italique et le celtique et ils touchent à tous les points de la linguistique : rapports phonétiques (évolution analogue des occlusives intervocaliques, etc.), morphologiques (génitif en *-i* des thèmes en *o* et passif en *-r* en italique et en celtique ; traitement identique du vocalisme radical des verbes en *-io* en germanique et en latin ; cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 322, etc.) ; rapports de vocabulaire (assimilation dans *quinque*, gall. *pimp*, got. *fimf*, et dans

1. Cf. Kretschmer (*Berl. phil. Woch.*, 1897, col. 918) : « Ein Zusammenhang zwischen germanischer, altirischer, und lateinischer Betonung bleibt auch bei Zimmers gegen Thurneysen gerichteter Darstellung des Thatbestandes durchaus denkbar. »

coquo, gall. *pobi*; même mot pour « eau » : got. *ahva*, lat. *aqua*, gaul. *apa*, — pour « poisson » : got. *fisks*, lat. *piscis*, irl. *iasc*, — pour « citoyen » : got. *heiva-*, lat. *civis*, irl. *cia*, — pour « peuple » : got. *þiuda*, ombr. *toto*, irl. *tuath*, — pour « habitation » : got. *þairp*, lat. *tribus*, ombr. *tremnu*, osq. *tribom*, v. gall. *treb* —, etc.). Mais a-t-on le droit pour cela de croire qu'une unité italo-germano-celtique ait jamais existé ? Les divers rapports que ces dialectes ont entre eux supposent-ils qu'ils aient formé jadis un seul et même dialecte ? Il est très hasardé de trancher la question par l'affirmative. En somme, on constate simplement qu'au point de vue phonétique par exemple ces dialectes ont subi une évolution sensiblement analogue, qu'au point de vue morphologique ils ont développé telle catégorie de préférence à telle autre, qu'au point de vue du vocabulaire ils possèdent des termes communs. Mais l'évolution phonétique et le développement morphologique peuvent s'effectuer indépendamment dans chaque dialecte et à des dates différentes.

§ 54. — On trouverait des exemples du même fait dans l'étude de tous les dialectes. Qu'il suffise ici de rappeler un fait italique : le changement de *eu* en *ou* est panitalique, comme le prouvent l'osque *sivad* (abl.) = *sua*, *Núvellum* = *Nouellum*, le pélignien *Louciés*, osq. *Lúvkis*, etc. Mais en latin *ou* issu de *eu* subsiste tandis que *ou* ancien est représenté par *au* (au moins dans un grand nombre de cas) ; on peut donc conclure que le changement de *ou* ancien en *au* est antérieur à celui de *eu* en *ou* ; or le changement de *ou* en *au* n'existe pas dans les dialectes italiques. Ainsi, à prendre les faits au pied de la lettre, on aboutit à établir une chronologie inexacte. En réalité le changement de *eu* en *ou* et celui de *ou* en *au* ont dû se produire indépendamment et à des dates différentes sur les divers points du domaine italique ; ce que fournissent les documents, c'est une moyenne, nécessairement approximative et qui suppose des écarts très variables de temps et de lieu.

§ 55. — Mais il y a plus ; si les rapports de deux ou plusieurs dialectes peuvent s'expliquer par un développement identique, parallèle mais indépendant, ils s'expliquent plus aisément encore par l'hypothèse que ces divers dialectes auraient subi isolément des influences semblables. Or une pareille hypothèse ne peut jamais être écartée ; elle subsiste alors même qu'on n'aurait aucun témoignage historique pour la justifier. Elle explique mieux que toute autre les innovations du vocabulaire et peut expliquer même les similitudes du système phonétique ou morphologique. Les ancêtres des Germains, des Latins et des Celtes ont dû rencontrer une foule de populations diverses avant de parvenir dans les régions où l'on trouve leurs descendants établis à date historique. On conçoit donc qu'ils aient subi des influences semblables, sans avoir jamais formé une unité dialectale¹.

§ 56. — Ainsi l'hypothèse d'une unité germano-italo-celtique, si elle ne rencontre pas d'objections de fait, se heurte cependant à une objection de principe qui est grave. La même objection pourrait être adressée à l'hypothèse d'une unité italique au point de vue de l'accent. Mais la question demande à être examinée d'un peu plus près. Il ne suffit pas de renvoyer à l'ouvrage de M. von Planta (I, 589), dont la théorie sur l'accentuation osco-ombrienne mérite d'être accueillie avec une certaine réserve : nulle part le savant auteur n'a fait preuve, sans le vouloir peut-être, d'un pareil scepticisme.

§ 57. — Partant d'une certaine conception a priori de l'accentuation latine, suivant laquelle l'accent initial et l'accent pénultième seraient tous deux antérieurs à l'époque historique, il montre que l'on peut trouver dans les dialectes osco-

1. Des idées semblables ont été développées par M. Hirt (*A. F.*, IX, 290), qui, suppose, un peu arbitrairement, p. 291, que le celtique, l'italique et le germanique seraient de l'indo-européen parlé par des peuplades non indo-européennes : « Kelten, Italiker und Germanen hätten sich Völker unterworfen, die Betonung der ersten Silbe kannten, und deren Betonungscharakter expiratorisch war. Die unterworfenen Bevölkerung lernte indogermanisch, behielt aber ihre Betonung bei. »

ombriens des traces des deux sortes d'accents. Mais ces dialectes ont cela de précieux qu'on y peut toujours trouver ce qu'on y cherche; le système vocalique y est peu fixe; les lois de syncope s'appliquent ou ne s'appliquent pas sans qu'on saisisse la raison de ces bizarreries; à l'intérieur des mots, il y a des épenthèses singulières et des modifications dans le timbre des voyelles qu'il est impossible de justifier. M. von Planta a donc beau jeu pour soutenir que les deux sortes d'accents ont exercé leur action dans les dialectes italiques; mais il lui faut alors admettre que ces deux accents ont coexisté, et qu'ils ont produit à la même époque des effets, non seulement différents, mais contradictoires; car il emprunte ses exemples à tous les textes indistinctement. C'est une façon trop simple de donner raison à la fois aux partisans d'un accent initial en osco-ombrien comme MM. Brugmann et Conway et aux partisans d'un accent pénultième, comme Corssen.

§ 58. — Il est toujours périlleux de reprendre l'examen d'une question aussi embrouillée, quand un maître comme M. von Planta est arrivé à un résultat purement négatif. Toutefois, s'il y a en osco-ombrien des preuves assez solides de l'existence d'un accent initial, celles que M. von Planta invoque en faveur d'un accent pénultième ne résistent pas à un examen attentif. Il y a d'abord le redoublement des consonnes: on trouve en osque *úpsannam* = *operandam*, *sakrannas* = **sakrand-*, mais *aamanaffed* = **-mand-* (latin *mandare*); *meddiss* mais *medicatud*. Ceci serait probant si l'osque ne redoublait pas un grand nombre de consonnes intérieures sans raison apparente; un mot comme *dekkviarim* avait-il donc aussi un accent sur l'initiale? M. von Planta lui accorde à cette place un contre-accent, suivant en cela une indication de M. Thurneysen (ap. Brugmann, I, 551); mais pourquoi n'a-t-on pas alors **meddicatud*? Il est dangereux d'expliquer chaque mot isolé par une loi phonétique différente.

§ 59. — Le mot *Puemune*, *Puemunes* du v. ombrien,

que M. von Planta explique par *Pouemôn-* a reçu depuis une explication différente de M. Thurneysen (*K. Z.*, XXXII, 560), et M. Solmsen (*Studien*, p. 154 et ss.) a montré également à combien de difficultés se heurtait l'explication de M. von Planta. Les mots osq. *zicolom* = **diêkelo-*; ombr. *ahesnes*, ombr. *stahitu*, pour lesquels on attendrait suivant M. von Planta **esnes*, **stetu*, sont trop isolés et appartiennent à des dialectes trop différents pour qu'on puisse leur attribuer une valeur quelconque; le mot *stahitu* a-t-il l'*i* long? cela expliquerait la non-contraction; a-t-il l'*i* bref? il est alors en contradiction avec les formes syncopées ombr. *ninctu*, *sistu*, et on tombe d'une difficulté dans une autre. Les mots osques *púmperiais*, *famelo*, *teremenniú* que M. von Planta signale ensuite à l'appui de sa théorie parce qu'ils conservent l'*e* intact malgré les lois d'assimilation vocalique entre liquides sont sans valeur, puisque de toute façon l'accent d'après la loi des trois syllabes devait frapper l'*a* de *famelo*; il faudrait donc commencer par expliquer ce dernier mot.

§ 60. — M. von Planta trouve une autre preuve de l'existence d'un accent pénultième en osco-ombrien dans l'explication qu'a donnée M. Osthoff (*M. U.*, I, 222) de osq. *Pakim* = **Pakiom*, à côté de *Kluvatium* = **Kluvatiom*; mais la différence de quantité suffit à expliquer la différence des traitements, et si l'on allègue que **Kluvatiom* avait peut-être l'*i* bref, pourquoi l'accent se serait-il porté sur la pénultième de ce mot alors qu'il remontait sur l'antépénultième de **Pakiom*; on tourne dans un cercle vicieux.

§ 61. — Plus sérieux en apparence serait l'argument tiré des graphies pélagiennes *Ptruna*, *pperi*, si l'on ne trouvait également en prénestin et en pompéien *Dcumius*, *Ptronius*, etc. (cf. Jordan, *Krit. Beitr.*, p. 12). On a sans doute là des traces de graphie abrégée, comme dans les formes *krus* pour *karus* et *cra* pour *cera* citées par Terentius Scaurus, p. 15 K. On peut laisser de côté quelques autres preuves apportées avec beaucoup de réserves par M. von Planta lui-même et qui reposent sur des étymologies trop

contestables. En somme, sa théorie d'un accent pénultième en osco-ombrien est appuyée sur des faits bien peu sûrs ; elle a en outre le grave défaut de supposer qu'à la même époque le même texte présente des traces de deux systèmes différents d'accentuation.

§ 62. — En revanche, tout porte à croire que l'osco-ombrien a connu un accent initial : si les mutations vocaliques sont à peu près inconnues dans les deux dialectes¹ (von Planta, I, 235 et ss.) les syncopes s'y présentent en nombre imposant ; en osque : Pupdiis et Púpidiis, *minstreis* et *mistreis* de **ministreis* ; en ombrien : Pupříke de **Pupe-říko-*, *mersto* de **meřesto* (lat. *modestus*), etc.

§ 63. — L'accent initial paraît donc mieux attesté que l'accent pénultième dans les dialectes osco-ombriens. Conclusion de là à l'existence d'un accent initial en prélatique serait sans doute méconnaître la valeur des arguments développés plus haut contre l'existence d'un accent germano-italo-celtique. En tout cas, quelle que soit la date où le phénomène s'est produit dans chacun des dialectes considérés, il reste que les divers dialectes germaniques, italiques et celtiques ont possédé sur l'initiale un accent qui n'était pas indo-européen. Le développement de cet accent a dû s'effectuer indépendamment dans chaque dialecte, dans les conditions exposées plus haut, et en effet, un des dialectes celtiques, le brittonique, possède un accent d'intensité, également nouveau, ailleurs que sur l'initiale.

§ 64. — Si les divers dialectes occidentaux ont une telle ressemblance au point de vue de l'accent, c'est qu'ils ont subi des influences semblables ; on est ainsi conduit à la seconde des hypothèses signalées comme possibles au début de ce

1. Le seul exemple sûr pour l'osque est *praefucus* (à côté de *facus*), qui se trouve sur la table de Bantia ; mais on sait combien cette table, suspecte à d'autres points de vue (cf. Bréal, *M. S. L.*, XI, 1 et s.), contient de formes embarrassantes. Pour l'ombrien, on a *prehubia* V a 12 à côté de *prehabia* V a 5 « *praehibeat* » : laquelle des deux formes est correcte ?

chapitre sur l'origine de l'accent, celle d'une influence étrangère. C'était déjà celle qu'émettait Dietrich : « Dass nun im Latein nie der erste Bestandtheil der Zusammensetzung, sondern nur der zweite die Abschwächung erleidet, also der erste, wie es scheint, immer den Hochtou ge habt hat, wird uns vielleicht auch um so weniger wunderbar erscheinen, als ja auch die Etrusker wie es heisst, « das Bestre-
« ben hatten den Ton immer so viel wie möglich auf die « ersten Silben zu bringen ». Mais Dietrich allait trop loin en dénonçant spécialement l'influence étrusque¹ ; car on pourrait aussi bien admettre une influence ligure. Il convient aujourd'hui d'être moins hardi que lui. A supposer que les Etrusques aient connu réellement l'intensité initiale, cela prouve tout simplement que les langues indo-européennes de l'occident n'étaient pas seules dans ce cas. Il serait téméraire de vouloir préciser la préhistoire de ces langues.

1. C'est aussi à l'influence étrusque que pensait M. Hirt dans l'article signalé ci-dessus.

CHAPITRE IV

L'INTENSITÉ INITIALE. LIMITES DE SON ACTION NAISSANCE DE L'ACCENT ROMAN

Témoignages linguistiques sur la disparition de l'intensité initiale.
§§ 65-77 : réfections analogiques, § 67, recombinaison des composés, §§ 68-69, témoignage des noms propres, § 71, cas de *mamilla*, §§ 72-73, cas de *ow-*, *aw-*, §§ 74-75, cas de *puellus*, § 76, cas de l'assimilation régressive, § 77. *Nature de la versification latine*, §§ 78-84 : diverses sortes de versifications, §§ 78-79, l'ictus antique, théorie de M. Kaucinsky, § 80, théorie de M. Bennett, § 81, théorie de M. Meillet, § 82, conclusions, §§ 83-84. *Rapports de la prose et des vers*, §§ 85-90 : enseignement théorique de Cicéron, §§ 86-87, pratique de sa prose métrique, § 88, enseignement de Quintilien, § 89. *La vieille versification latine*, §§ 91-106 : théorie de Bentley, Ritschl, Langen, Klotz et objections de M. W. Meyer, §§ 92-93, coïncidence de l'ictus et de l'accent chez Plaute, §§ 94-95, observance de la césure, § 96, distinction des pieds purs et impurs, § 97, structure des demi-pieds ~, § 98, note de M. Meillet sur l'indétermination des finales, § 99, traitement des brèves finales, § 100, allongement par la césure, § 101, supériorité technique des successeurs de Plaute, § 102, l'allitération latine, §§ 103-106. *La versification de Virgile*, §§ 107-109 : théories de Crain, de Langen, de M. W. Meyer, § 107, le lon chez Virgile, § 108, structure de la fin de vers, § 109. *Origines de la versification romane*, §§ 110-112 : théorie de M. Thurneysen, § 110, le vers de Commozien, § 111, la versification populaire, théorie de M. Henry, § 112.

§ 65. — S'il est malaisé de découvrir l'origine de l'accent initial, il l'est plus encore de fixer la date de sa disparition ; et les théories les plus contradictoires ont été émises à ce sujet. Selon les uns il aurait cessé d'agir avant le commencement de la période historique du latin ; selon les autres il aurait continué son action par delà la rupture de l'unité romane. Sur ce problème, par lui-même fort ardu, vient s'en greffer un nouveau : à quelle époque l'accent roman réglé

par la loi des trois syllabes a-t-il commencé à agir? Selon les uns il jouait déjà un rôle dans la versification d'Ennius et de Plaute ; selon les autres on n'aurait aucune trace de son existence avant la séparation des dialectes romans. Ce sont ces deux problèmes connexes qu'il s'agit maintenant de résoudre.

§ 66. — Il serait évidemment fort tentant de faire sortir l'accent roman pénultième de l'accent initial ancien, comme le font Dietrich (K. Z., I, 554), Corssen (*Aussprache*, II, p. 906) et depuis, M. Lindsay (*Amer. Journal of Philology*, XIV, p. 162) ; en effet, à l'accent initial pouvait s'adjoindre un contre-accent pénultième dans les mots de plus de trois syllabes ; ainsi *témpestas* aurait été accentué au datif pluriel *témpestátibus*. Ce serait le phénomène inverse de celui qui a été constaté plus haut en polonais, en arménien et en brittonique ; il n'a rien que de très naturel. Puis *témpestátibus* serait devenu *tèmpestátibus* et l'accent initial se serait porté sur la pénultième, d'après la loi des trois syllabes¹. Le saturnien offrirait même des exemples de cette accentuation, selon M. Lindsay. On peut laisser de côté pour le moment la question épineuse du saturnien, qui sera traitée à part ; en tout cas l'évolution d'accent supposée par M. Lindsay, bien que légitime à priori, manque absolument de preuves en ce qui concerne le latin ; sans doute l'accent initial peut s'adjoindre un accent pénultième lequel peut à son tour surpasser le premier en intensité et bientôt l'annihiler ; mais encore faut-il que les conditions mêmes du langage se prêtent à cette usurpation ; or en latin rien n'explique que l'accent ait subi un sort pareil. Enfin il y a toute une série de faits, à la fois linguistiques et philologiques, qui excluent pendant une période assez longue la possibilité d'un accent initial aussi bien que d'un accent pénultième.

1. M. Kretschmer qui admet cette hypothèse croit que cette révolution d'accent s'est opérée sous l'influence des Grecs (*Einl.*, p. 157). M. Brugmann (*Gr. gr.*, 3^e éd., p. 152 n.) se borne à enregistrer cette explication qui paraît franchement insoutenable.

§ 67. — Les faits linguistiques sont les moins nombreux, on les examinera d'abord. Dans la deuxième partie de ce travail, où sont étudiés les effets de l'accent initial sur le vocalisme des syllabes intérieures, on devra souvent faire intervenir l'analogie pour expliquer que l'accent initial n'ait pas exercé son action avec la régularité qu'on attendrait. C'est que les textes latins que nous possédons sont postérieurs à l'époque où agissait l'accent initial et qu'entre les deux époques le latin a subi ce travail de réfection analogique dont il a été parlé dans l'avant-propos. Il convient de retenir ici quelques exemples du fait : des voyelles brèves intérieures qui avaient dû tomber selon les lois exposées dans la seconde partie ont été rétablies dès le commencement de la période historique : *aetas* issu de **aiwo-tas* est écrit *aeuitas* dans la loi des Douze Tables ; bien plus, on a parfois introduit indûment une voyelle brève dans certains mots : *optimus* se rencontre sous la forme *opitimus* (§ 273) et *nauta* emprunté du gr. ναύτης est devenu *nāuita* (Plaute et Virgile).

§ 68. — L'exemple des verbes composés est particulièrement instructif : l'intensité initiale frappant le préverbe, il s'ensuivait que le radical du verbe subissait anciennement des affaiblissements de natures diverses ; mais la langue classique est bien loin d'avoir conservé l'état qui résultait de cette loi ; c'est à peine si l'on en peut trouver quelques rares exemples : *surgo* et *surpio* (de **sus-rego*, **sus-rapio*) sont isolés, et si Plaute dit encore *surpuît* (*Capt.*, 8, 760, 1011, etc.), il emploie généralement *surrupere* avec une mutation vocalique analogique ; après lui on a dit *subripere*, et il est possible que la latinité de l'époque impériale ait connu un **subrapere* avec le vocalisme du simple rétabli dans le composé ; ce verbe aurait donc subi trois recompositions successives. Presque tous les composés du latin en sont là¹ ; il n'y

1. M. Mohl (*Chronolog. du lat. vulg.*, p. 319) soutient, sans d'ailleurs apporter de preuves, que les formes dites « recomposées » sont en réalité « un héritage direct du vieux latin d'Italie ».

a guère que les composés de *regere* qui aient passé sous leur forme syncopée dans les langues romanes (cf. Gröber, *A. L. L.*, V, 234). Mais on trouve dès les plus anciens textes *pergo* (*per-rego*) et *perimo* (*per-emo*); *subrôgo* est dans la *Lex Julia municipalis* (*C. I. L.*, I, 206, l. 99); Plaute emploie *requiro* et *requaero*, *exquaero* (cf. Priscien, IX, 38); Salluste dit *occano* pour *occino*; Cicéron oppose *insipiens*, *iniquus*, *concisus*, etc. à *insapiens*, *inaequus*, *concaesus*, etc. (*Orat.*, XLVIII, 159) et le latin classique hésite entre *dispartio* et *dispertio*. Les langues romanes attestent qu'on disait *commando* (cf. Velius Longus, VII, 73, 10 K.), *consacro*, *imparo*, *reteneo*, *tradedi*, etc. (cf. W. Meyer-Lübke, *Gröber's Grdr.*, I, 360 et ss.). Si le latin vulgaire conservait **seperare*, attesté par le fr. *sevrer*, c'est que la composition n'était plus sentie.

§ 69. — Le radical verbal s'isolant ainsi du composé, on conçoit que le préverbe tendit à reprendre sa forme normale. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail de la question, qui est une des plus obscures de la philologie latine (cf. Ritschl, *Proleg. ad Trin.*, p. cxiv : locus, « quem omnium constat et impeditissimum esse et infructuosissimum, qui quidem assimilatione praepositionum cum uerbis compositarum continetur »); il est permis toutefois de rappeler que déjà Lucilius se moque de ses contemporains qui hésitaient entre *accurrere* ou *adcurrere* (Velius Longus, VII, 62, 16 K.); Quintilien atteste qu'on disait de son temps *contre* pour *coire* (I, VI, 17). Le cas du préverbe *pro* est intéressant; l'*o*, originellement bref, ne s'est conservé tel que dans les mots où le sens propre du préfixe s'était affaibli (*prôficisci*, *prôfanum*, *prôfestum*); par ailleurs on a *prôferre*, *prôficere*, *prôfligare*. Dans quelques mots la quantité hésite; ainsi on a *prôpago*, *prôteruos* (Plaute, *Amp.*, 837), *prôpinare* de *προπίνειν*, etc.

1. Sur le cas des préverbes en général, consulter J. Dorsch, *Prager Philologische Studien*, I, 1887, et surtout Buck, *Class. Rev.*, XIII, pp. 116 et 156.

§ 70. — La conclusion à tirer de ces faits s'impose. Pour que tous les mots précités aient pu ainsi être refaits ou modifiés, il faut que l'intensité initiale ait sinon totalement disparu, du moins perdu dans une très large mesure la force qu'elle possédait précédemment, et comme on en rencontre de semblables dès les premiers monuments de la langue latine, on doit croire que cette intensité avait cessé d'agir avant la période historique du latin.

§ 71. — On pourrait essayer de préciser la date de son action en examinant les mots empruntés; certains d'entre eux, en particulier les noms propres, ont en effet une date fixe. Mais ce procédé est plus décevant qu'il ne le paraît d'abord; d'une part il est impossible de savoir quand, où et par qui les Romains ont entendu parler pour la première fois des villes de Τάρυς, Ἀγρίγεντις, Κατάνη, Μασσαλία dont ils ont fait *Tarentum*, *Agrigentum*, *Catina*, *Massilia*; et d'autre part, en ce qui concerne les noms d'hommes, qui peut affirmer que les Romains n'ont pas modifié l'*ā* intérieur de **Masanissa* ou de **Hiempsal* (gr. Μασσανίσσης, Ἰάμψας), dont ils ont fait *Masinissa*, *Hiempsal*, non pas par une action phonétique, mais bien plutôt en vertu de leur sentiment d'une alternance: *ā* initial, *ē* ou *ī* intérieur? D'ailleurs, les Romains ont pu connaître d'autres *Hiempsal* avant le frère de Jugurtha, et enfin il est possible que l'intensité initiale se soit conservée plus longtemps dans des provinces éloignées qu'à Rome même. On ne saurait donc en aucune façon se fier à la forme des noms propres pour établir la date de l'action phonétique de l'accent initial.

§ 72. — La linguistique fournit trois faits qui permettent de fixer d'une façon plus précise la date à laquelle l'intensité initiale a disparu.

On connaît les cas souvent signalés (cf. Lindsay-Nohl, II, § 130, p. 129; Stolz, *H. G.*, p. 225) de simplification d'une consonne double après la première syllabe lorsque la seconde syllabe est longue. La dérivation en fournit de

nombreux exemples : *mamma, mamilla* ; *offa, ofella* ; *far(r), farina* ; *canna, canālis* ; *polluo, polūbrum* ; *pollen, polenta* (cf. toutefois Lidén, *Stud. z. altind. u. vergleich. Sprachgesch.*, p. 87) ; **suppellex, supellex* ; *ballista et balistarius* (Fröhde, *B. B.*, III, 286).

Parmi les verbes composés on a :

disertus de **dis-sertus*.

omitto de *om-mitto* de *ob-mitto*.

amitto de *am-mitto* de *ab-mitto*.

(cf. Læwe, *Prodr.*, p. 369, pour les diverses graphies de ces deux verbes).

omentat : *expectat* (Placidus, p. 73, 19), en face de *ommentans* (Fest., p. 218).

L'usage classique n'a conservé la voyelle simple que dans ces verbes composés ; mais il est probable qu'à l'époque ancienne la simplification s'étendait beaucoup plus loin et s'appliquait régulièrement. Chez Lucilius en tout cas on a la fin de vers *ore corrupto* (IX, 1 M.), attestée par Consentius (V, 400, 8 K.) ; et chez Lucrèce (VI, 1135). le vers

An coelum nobis ultro natura corruptum.

De même on trouve sur les inscriptions : *comitto* (VI, 10229, 30, mais *committo, ib.*, 55) ; *comūni* (V, 1710) ; *acceptor* (VI, 9212), etc.

Quelques exemples sont douteux : *pūsillus* est peut-être pour **pussillus* ; *pūsus* alors serait issu de **pussus, *puttos* (?). *Cāsālis* sort peut-être de *cassālis* et *cāsa* en serait issu par analogie. *Polire* est peut-être sorti de **pōliui* pour *polliui* parfait de **pollino* (Bréal, *M. S. L.*, VI, 132 ; mais cf. Thurneysen, *Verba auf-io*, p. 27).

§ 73. — La loi de *mamilla* ne peut évidemment se concilier avec l'existence d'une intensité initiale ; on ne concevrait pas en effet que la syllabe intense du mot dût subir un affaiblissement quantitatif de ce genre ; aussi, la plupart des philologues qui se sont occupés de ce phénomène y voient-ils l'influence de l'accent d'intensité pénultième. On aurait un

affaiblissement en syllabe préaccentuée. Mais cette interprétation n'est pas nécessaire, et comme elle est d'ailleurs contredite par d'autres faits, on peut dès à présent l'écarter. Le cas est en somme très particulier : il s'agit de mots commençant par deux syllabes, dont la seconde est longue (de nature ou de position) et dont la première est formée d'une voyelle brève suivie d'une consonne redoublée. La simplification peut tenir uniquement à l'influence du rythme quantitatif : le latin évite deux syllabes longues de suite quand la première n'est longue que par le redoublement d'une même consonne. C'est une loi rythmique de la langue latine, aussi indépendante de toute intensité que la loi grecque d'après laquelle on a $\sigma\sigma\phi\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\rho\varsigma$ en regard de $\acute{\omega}\mu\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\rho\varsigma$. Mais si le cas de *mamilla* ne prouve rien pour l'intensité pénultième, il est probant en ce qui concerne la disparition de l'intensité initiale. La date du changement de **mammilla* en *mamilla* n'est pas très ancienne ; Plaute dit encore *pollentarius* et *lasserpicium* (*Pseud.*, 816 A. et *Rud.*, 630) et Lucrèce hésite entre *uacillare* et *uaccillare* (Havet, *Rev. de Phil.*, XX, 75).

§ 74. — Un second fait permet de préciser davantage. La loi que M. Havet (*M. S. L.*, VI, 19 et ss.) et M. Thurneysen (*K. Z.*, XXVIII, 154) ont découverte presque en même temps relativement au passage de *ōw* à *āw* en latin a fait l'objet depuis d'un long travail de M. Horton Smith (*Amer. Journ. of Phil.*, 1896) et d'un article de M. Solmsen (*K. Z.*, XXXVII, p. 1 et ss.). Ce dernier est particulièrement intéressant ; il montre que la loi en question s'applique seulement dans une condition spéciale qui est très importante¹. On a d'un côté *bouis*, *ouis*, *pouer*², *cous* (attesté par plusieurs

1. Le fait avait déjà été signalé par M. Kretschmer (*Wochenschr. f. klass. Phil.*, 1895, col. 923).

2. L'histoire de ce mot est curieuse : la forme *pouer* qui a un *o* ancien suivant M. Solmsen (*op. cit.*, p. 14) est encore attestée *C. I. L.*, III, p. 962, n. 2 ; postérieurement au changement de *ow-* en *aw-*, on a créé *pouellus* qui est devenu *puellus* ; c'est sur *puellus* que *puer* a ensuite été refait.

langues romanes à côté de *cauis*, A. L. L., I, 555), et les trois verbes *foueo*, *moueo*, *uoueo* en face de *auillus* (Paul. Fest., 10), *cauilla*, *fauilla*, *fauissa* (Paul. Fest., 62, 30), *Fauōnius*, *auēna* (cf. vsl. *ovisū*, lit. *avizà*), *cauerna*, *Lauerna*, *lauernio*, et les verbes *caueo*, *cauo*, *lauo*, *faueo*, *paueo*. En mettant à part *foueo*, *moueo* et *uoueo* qui seraient dus, selon l'explication de M. Solmsen, à leurs dérivés *fōmentum*, *mōmentum*, *mōtus*, *uōtum* (cf. ce qui est dit sur ce cas § 252), on voit quel est le principe de l'alternance. Le groupe *-ow-* se conserve dans les dissyllabes et passe à *-aw-* dans les polysyllabes.

§ 75. — M. Solmsen et, avant lui, M. Kretschmer concluèrent de là que le changement de *ow* en *aw* dépendait de l'accent pénultième ; mais pas plus que pour le cas précédent cette supposition n'est nécessaire. En fait, le cas de *fauilla* prouve seulement en faveur de la disparition à date ancienne de l'intensité initiale. Ici il ne s'agit plus d'une loi rythmique et la quantité n'est plus en jeu. Il s'agit d'une loi phonétique (en l'espèce changement de *ow* en *aw* par différenciation) qui s'applique seulement dans les mots d'un certain type et qui est entravée dans d'autres. La raison de l'entrave est aisée à concevoir : c'est l'intensité initiale. Le cas de *ouis*, *auilla* permet non seulement de fixer approximativement la date à laquelle l'intensité initiale a disparu, mais encore de préciser de quelle façon cette disparition s'est faite ; l'intensité initiale a subsisté plus longtemps dans les dissyllabes du type *ouis* que dans les mots comme *auilla* où elle était suivie d'une longue, étant donné qu'elle était encore assez forte dans un mot comme *ouis* pour empêcher l'action de la différenciation, tandis que cette différenciation s'est effectuée malgré elle dans *auilla*. Il faut remarquer que dans *cauilla*, *fauilla*, aussi bien que dans *auilla*, la seconde syllabe avait primitivement un *i* long (cf. Solmsen, *Stud.*, p. 102). Dans *ouillus*, *bouillus*, qui remontent également à des formes en *i* long (**ouino-lo-*, **bouino-lo-*), l'*ō* est postérieur et analogique.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage ici sur l'influence de la syllabe longue qui se dénonce d'une façon si claire dans le cas actuel ; on la retrouvera dans la seconde partie.

§ 76. — On peut ajouter aux deux cas qui viennent d'être signalés celui de certains mots où le groupe *ou* devant voyelle longue a passé à *u*. M. Solmsen, dans l'étude si complète qu'il a consacrée à l'*u* latin, a montré que si *ou* devient *u* en toutes conditions à l'intérieur, il le devient aussi dans quelques cas à l'initiale devant syllabe longue (*Stud.*, p. 141 et ss.) : *clouāca* (*C. I. L.*, I, 1178 ; X, 5055) est devenu *clūāca*, *clōāca* ; **crouōs*, **crouōris* est devenu *cruor*, *cruōris* ; **pouellus* est devenu *puellus*, d'où *puer* (on trouve encore *pouero*, *C. I. L.*, III, p. 962, n. 2) ; mais M. Solmsen reconnaît lui-même que ce changement de *ou* en *u* à l'initiale est postérieur au même changement en syllabe intérieure. On a donc ici la persistance d'une loi phonétique qui, entravée en syllabe initiale par l'intensité, a survécu à la disparition de cette dernière et a pu dès lors s'exercer. Mais il est préférable de ne pas insister sur ce dernier cas, qui soulève d'ailleurs des questions fort complexes et fort obscures. En tout cas, il importait de montrer que le cas de *puellus* n'est pas en contradiction avec les autres témoignages relatifs à l'intensité initiale.

§ 77. — Il reste à examiner un dernier cas qui ne l'est pas davantage. On rencontre fréquemment à l'époque impériale des formes où le vocalisme de la syllabe initiale a été modifié sous l'influence de la voyelle suivante. Comme exemples de cette assimilation régressive, on peut citer *uixillum*¹, *butāmen*, *rumulcus*², *rutundus*, *susurna* (= σούρα, cf. Ammien Marcellin, XIV, v, 5), *lacio* (= *locatio*, *C.*

1. Où il pourrait toutefois s'agir du changement de *z* en *r* fréquent à toutes les places du mot (cf. Seelmann, p. 189).

2. A moins que *rumulcus* ne soit la forme ancienne (cf. gr. ῥυμουλίω) ; *remulcus* serait dû alors à l'étymologie populaire, et *promulcus* aurait été fait sur *remulcus*. C'est ainsi qu'à la basse époque on trouve *retundus* (Schuchardt, *Vok.*, II, 213 ; III, 232).

G. L., II, 585, 4), *taratrum* (quasi *teratrum*, Schuchardt, I, 207), *toloneum* (au lieu de *telonium*, blâmé dans l'*Append. Probi*, IV, 197, 19 K.), où toutefois il pourrait s'agir d'une influence de *l* vélaire, *fedelis* (*C. I. L.*, XI, 7171), *Serena* (au lieu de *Sirena*, blâmé dans l'*Append. Probi*, IV, 199, 10 K.), etc. Dans tous ces mots, on peut voir l'influence de l'accent d'intensité pénultième, qui aurait affaibli la syllabe initiale. Ces assimilations n'ont en fait rien de plus étonnant que les mutations vocaliques suivantes, attestées également à la basse époque : *sinatus*, au lieu de *senatus*, blâmé dans l'*Append. Probi* (IV, 198, 5 K.), *emago*¹, au lieu de *imago*, blâmé par le même (IV, 199, 2 K.). Toutefois l'assimilation se présente dans un petit nombre de mots qui paraissent plus anciens. Il faut mettre à part les parfaits redoublés, où, suivant une fine remarque de M. Sommer (*I. F.*, XI, 341 n.), l'assimilation est déterminée par le vocalisme du présent : *tutūdi*, *pupugi*, *totondi*, *spopondi*, *momordi* de *tundo*, *pungo*, *tondeo*, *spondeo*, *mordeo*, mais *cecini*, *pepuli* de *cano*, *pello* (cf. Brugmann, *Grdr.*, II, 1237). Les formes non assimilées étaient d'ailleurs employées encore au temps de César et de Cicéron. Suivant Læwe (*Prodr.*, 135) les manuscrits de Lucrèce et de Virgile auraient parfois *lucuna* au lieu de *lacuna* (en particulier *Georg.*, III, 365 ; cf. Lachmann, *ad Lucr.*, III, v. 1031). Cette assimilation est peut-être due aux copistes. Mais la forme *tugurium* (de **tegurium* ?) est attestée chez Varron et chez Virgile ; il est inadmissible qu'à l'époque de ces auteurs la seconde syllabe ait été capable de modifier ainsi le timbre de la précédente. Il n'y a donc qu'à mentionner ici cette forme, trop isolée pour qu'on en puisse rien conclure. Peut-être pourrait-on supposer qu'elle est venue d'un dialecte d'Italie, où l'accent pénultième aurait été intense plus tôt qu'en latin. C'est par une hypothèse de ce genre que M. Sommer a récemment expliqué (*I. F.*, XI, 340) *socors* et *iocur* attestés dès l'époque impériale à côté de

1. Les formes brittoniques remontent à **amaginem* (gall. *avain*).

secors et *iecur* ; *ricinus* = **recinus* (lit. *erkè*) et *licinus* = *lecinus* (gr. λίκινος). On pourrait encore ajouter à cette liste le nom propre *Menerua* (*C. I. L.*, I, 191, 1462 ; VII, 313), si cette forme n'est pas la forme primitive (cf. Quintilien, I, 4, 17). L'hypothèse proposée ici est évidemment plausible, mais indémontrable ; il suffit de signaler la petite difficulté présentée par les mots en question, qui ne pourraient en tout cas causer un grand embarras.

§ 78. — Ainsi l'étude linguistique permet de conclure que l'intensité initiale avait cessé d'agir avant le commencement de la période historique du latin. L'étude philologique sera plus malaisée, mais non moins concluante. La langue latine possédait la distinction des brèves et des longues ; c'était une langue quantitative, comme le sanskrit et le grec ancien. Mais la quantité s'accorde mal avec une intensité indépendante d'elle, c'est-à-dire avec une intensité à place fixe¹ ; en effet, dans les langues qui possèdent une intensité, la brève intense tend à devenir longue et la longue non intense à s'abrèger ; c'est-à-dire qu'à l'opposition *longue* : *brève* tend à se substituer l'opposition *intense* : *non intense*. C'est ce qui s'est produit à différentes dates dans la plupart des langues indo-européennes, en roman, en grec moderne, en celtique, en germanique, etc. Quelles ont été en latin les conséquences de cette lutte entre l'intensité initiale et la quantité, c'est ce qu'on examinera dans la deuxième partie de cet ouvrage. Dans cette première partie, qui est historique, il

1. Dans son remarquable article sur l'accent latin, déjà souvent cité (*K. Z.*, I, 543), Dietrich s'est très bien rendu compte de cette opposition entre l'intensité initiale et la quantité ; mais il croit que pendant une certaine période le sentiment de la quantité s'était perdu (ou au moins très affaibli) chez les Romains, qui ne l'auraient retrouvé ensuite que sous l'influence des Grecs. Il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à combattre cette théorie qui repose sur une appréciation inexacte des faits (traitement des syllabes finales, nécessairement étranger à la question, étymologies fausses, etc.). Du reste, ce qu'il y a de juste dans l'argumentation de Dietrich sera examiné à son heure dans la seconde partie.

s'agit uniquement de rechercher, s'il est vrai que l'intensité ait été vaincue par la quantité, quand cet événement a eu lieu. Or, le latin apparaît comme une langue quantitative dès le début de son histoire; ce caractère quantitatif est attesté par la versification, qui, dès Livius Andronicus (le saturnien mis à part provisoirement), repose sur la distinction des brèves et des longues. Y a-t-il place dans un pareil système pour un accent d'intensité initial? Telle est la question dont il va falloir maintenant définir et discuter les termes; on devra apporter dans cette étude d'autant plus de précision que nos habitudes modernes risquent sans cesse d'égarer le raisonnement.

§ 79. — Un vers est une succession périodique de syllabes, c'est-à-dire une succession de syllabes groupées de manière à former un rythme. Mais il peut y avoir deux sortes de versifications: dans les langues européennes modernes¹, l'intensité est fournie par la langue elle-même et l'art du poète consiste à grouper les accents que possèdent les mots de telle sorte qu'il en résulte un rythme défini; en indo-européen, au contraire, à en juger par le grec et le sanskrit², comme aussi en latin, le vers consistait en une succession de syllabes longues et brèves disposées de telle sorte qu'une syllabe longue se trouvât toujours à certaines places;

1. Dans ces vers de Longfellow et de Gœthe, c'est l'accent de mot qui détermine le rythme:

This is the forest primeval, the murmuring
pines and the hemlocks.

Hab', ich den Markt und die Strassen doch nie
so einsam gesehen.

aussi bien que dans ce vers de Vigny:

Les grands bois et les champs sont de vastes asiles.

Si les métriciens allemands parlent de trochées ou de dactyles dans leurs vers, c'est qu'à la notion de quantité ils substituent celle d'accentuation.

2. Cf. V. Henry, *Contribution à l'étude de l'origine du décasyllabe roman*, p. 13 et s.

c'est cette syllabe longue qui recevait ce que les Latins appelaient l'*ictus*.

§ 80. — Ce mot a besoin d'être défini avec exactitude. La plupart des philologues allemands, influencés sans doute par les habitudes de leur versification nationale, considèrent l'*ictus* des anciens comme un accent d'intensité, et l'un des plus éminents d'entre eux, M. W. Schulze, écrit par exemple (*Quaest. epic.*, p. 484) : « Versus ictus nihil aliud est quam uocis intentio et res ab « intentione » quam dicimus natura non diuersa. » Dans son remarquable *Essai comparatif sur l'origine et l'histoire des rythmes* (Paris, 1889), M. Kauczinsky a au contraire essayé de soutenir que l'*ictus* du vers antique ne comportait aucune part d'intensité. Cette théorie se rattache à une hypothèse générale, que l'auteur développe longuement, sur la formation des rythmes. Appliquée à la versification gréco-latine, elle n'a rien *a priori* que de très vraisemblable.

§ 81. — Plus récemment, dans l'*Americ. Journ. of Philology* (XIX, 361)¹, M. Bennett, voulant réagir contre l'habitude défectueuse de prononcer les vers latins à la façon anglaise ou allemande, enseigne que l'*ictus* du latin ne pouvait être une intensité, puisque l'accent ne joue aucun rôle dans la versification, mais que c'était tout simplement dans l'alternance des brèves et des longues la « quantitative préminence » qui appartient à la longue en tant que longue.

Il ressort surtout de l'argumentation de M. Bennett que l'on n'a pas le *droit* d'attribuer à l'*ictus* une valeur quelconque d'intensité, et dans cette mesure, ses conclusions sont fort acceptables. Les Latins en effet définissent le rythme

1. La théorie exposée dans cet article a été reprise depuis par son auteur dans le même périodique, XX, 412. M. Bennett a le grand mérite d'avoir vu nettement l'incompatibilité de l'accent d'intensité et de l'*ictus* ; il dit, p. 413 : « Is Latin verse metrical or accentual ? It can not be both » et p. 417 : « If the stresses are apprehended in consciousness as the basis of the rhythm, we then get an accentual poetry, and why such a poetry should have been constructed on the severe quantitative principles of classical verse would be an inexplicable mystery. »

de leur vers uniquement par l'opposition des brèves et des longues et n'emploient jamais le mot *ictus* que pour désigner le battage de la mesure ; cf. Horace, *Carm.*, IV. 6, 36 ; *ad Pison.* 253 ; Quintilien, IX, 4, 51 ; Pline, *Hist. Nat.*, II, 95, 96, 209, etc. C'est Martianus Capella qui le premier définit l'*ictus elevatio uocis*, mais au v^e siècle.

Toutefois, dans une question aussi délicate, il importe d'éviter les affirmations absolues. Il se pourrait donc qu'avec le temps la « quantitative prominence » de la longue ait abouti à une espèce d'intensité ; intensité toute *relative* d'ailleurs : la longue aurait été intense par rapport à la brève, et entre les deux longues d'un même pied l'*ictus* aurait établi une différence relative d'intensité. Au contraire, l'intensité qui appartient au mot est *absolue*, à l'intérieure d'une même langue.

Ce n'est là qu'une simple hypothèse, mais qui ne gêne en rien, comme on le verra plus loin, la théorie qui est proposée ici.

§ 82. — Le caractère intensif de l'*ictus* indo-européen a été signalé par M. Meillet dans les lignes suivantes (*Recherches*, p. 185) : « Le rythme du vers indo-européen était donc un rythme de quantité, non un rythme d'intensité ; ou du moins l'intensité y était secondaire et résultait d'une succession plus ou moins réglée de syllabes dont la durée était différente... Mais comme... ceux des sons du groupe rythmique qui durent plus longtemps semblent aussi plus intenses, il y a lieu de supposer que l'accent d'intensité indo-européen tombait sur les syllabes longues et que l'alternance des longues et des brèves entraînait avec elle *par suite de la prononciation naturelle des mots* une alternance de syllabes d'intensité inégale »¹ (cf. Dottin, *Ann. de Bretagne*, XII, 671). C'est ainsi que sont constitués le vers sanskrit et le vers grec.

1. M. Meillet enseigne d'ailleurs actuellement que le rythme de l'indo-européen était essentiellement quantitatif et n'exprime plus d'opinion sur l'existence d'une intensité en indo-européen non plus qu'en védique ou en grec ancien.

Le discours se composant d'une succession de syllabes longues et brèves, le retour périodique et régulier d'une longue à place fixe fournissait un rythme défini, c'est-à-dire les éléments d'un vers¹. Le vers admet d'ailleurs des formes diverses; en grec à la longue frappée de l'ictus peuvent se substituer deux brèves formant couple et représentant la monnaie d'une longue, ou même une seule brève dans des cas déterminés. En latin, on retrouve également le vers quantitatif avec des règles tout à fait comparables, sinon identiques, à celles qui gouvernent le vers grec; le vers y est une série de syllabes longues et brèves, frappées d'ictus à place fixe.

§ 83. — Mais un pareil système de versification exclut dans la langue qui l'emploie l'existence d'un accent d'intensité frappant chaque mot à une place spéciale. Soit le mot *urbāni*; si on le place au commencement d'un vers épique, l'ictus frappe la première et la troisième syllabes. Cela exclut la possibilité que dans le langage ordinaire on prononçât *úrbanī* en donnant à la première syllabe une intensité supérieure aux deux autres, et surtout *urbāni* en frappant de l'accent précisément la syllabe qui dans le rythme quantitatif se trouve entre deux ictus. Pour que le mot *urbāni* puisse entrer dans un vers quelconque, il faut évidemment que la langue ordinaire ne donne à aucune de ses syllabes une valeur d'intensité supérieure à celle des autres; pour que ses trois syllabes soient susceptibles indifféremment de porter l'ictus, il faut qu'aucune d'entre elles ne porte d'accent (la possibilité d'un *ton* restant d'ailleurs absolument entière). Une langue possédant une intensité à place fixe ne pourrait s'accommoder d'une versification fondée sur l'ictus que si l'ictus coïncidait *toujours* avec l'intensité.

§ 84. — Cette conséquence si simple et si naturelle des

1. C'est ainsi que Quintilien déjà se représentait la naissance de la poésie : « Sicut poema nemo dubitauerit imperito quodam initio fusum, et aurium mensura et similiter decurrentium spatiorum obseruatione esse generatum; mox in eo repertos pedes » (IX, 4, 114).

principes posés plus haut a pourtant échappé à la plupart des philologues qui se sont occupés des rapports de la prose et des vers en latin ; ils ont voulu voir dans la composition du vers quantitatif latin l'influence de l'accent de mot. Cette grave question a donné lieu à de nombreuses discussions qu'il s'agit maintenant de résumer. On examinera successivement la versification archaïque, la versification classique et les débuts de la versification romane. Mais auparavant il n'est pas inutile de consulter les rhéteurs et les grammairiens sur ce qu'ils pensaient du rythme de la langue latine.

§ 85. — On pourrait objecter en effet que les lois de la versification latine étaient purement artificielles, empruntées maladroitement du grec, sans rapport avec la nature même du latin ¹. Il y aurait eu dans la langue latine un accent d'intensité, dont les poètes n'auraient pas tenu compte, ou du moins qu'ils auraient violé à l'occasion. Le vers de Virgile aurait été alors quelque chose comme le vers quantitatif de Baif ou le *rhythmus artificialis* des Irlandais (cf. Thurneysen, *R. C.*, VI, 337 et n. 2) une invention inepte de savantasse, une adaptation incohérente des procédés grecs à la langue latine. Cette objection n'est pas sérieuse : s'il y avait un pareil abîme entre la langue des vers et celle de la prose, les Latins eux-mêmes l'auraient aperçu et nous en aurions parlé ². Or, tous les témoignages sont d'accord pour affirmer qu'il n'y a aucune différence de nature entre la prose et les vers. Même littérairement parlant, on ne concevrait pas une différence pareille. Le vers de Plaute était fait pour le peuple

1. Langen soutient par exemple (*Philol.*, XLVI, p. 408 et s.) que la prose et les vers sont choses différentes.

2. Cet argument est déjà chez M. Schoell (*op. cit.*, p. 25) qui l'emploie d'ailleurs pour prouver exactement le contraire de la thèse soutenue ici : « Si hac ratione poetica pronuntiatio, dit-il, a communis linguae tenore abhorreret, summopore mirandum esset quod nullum apud ueteres de tali dissensione testimonium inuenitur ; attamen nonnullae apud eos disceptantur quaestiones, in quibus talem siquidem reuera existeret discordiam prorsus non poterant omittere. »

et dans la langue du peuple ; Cicéron rapporte qu'au théâtre c'est un tolle général, quand un acteur par mégarde se trompe sur la quantité d'une syllabe (*Orator*, 51). Le vers de Virgile est tellement un vers national qu'on récitait son poème sur le théâtre aux applaudissements de la foule.

§ 86. — De nombreux textes de grammairiens roulent d'ailleurs sur la différence de la prose et des vers, du rythme et du mètre. Depuis Cicéron jusqu'aux grammairiens du v^e siècle l'enseignement est exactement le même ; aucun d'eux, en traitant de l'accentuation dans la phrase et dans le discours, ne s'inquiète de l'accent de mot, et bien qu'il soit question de prose, tous ne tiennent compte que de la quantité. C'est la quantité qui est la base du discours comme du vers. Seulement, tandis que le vers a des lois fixes auxquelles le poète doit nécessairement se soumettre, le discours est libre et la disposition des pieds y est laissée à l'arbitraire de l'orateur. L'orateur ne s'astreint pas à un rythme uniforme ; autrement, il ferait des vers. C'est pour cela qu'il est plus difficile de faire un discours rythmé que des vers. Le vers a des temps frappés qui donnent à la mesure toute sa précision ; le discours n'est soumis qu'à des règles générales qui laissent l'orateur sans guide pour le détail.

Cic., *orat.*, 58, 198 : nec uero nimius is cursus est numerorum, orationis dico (nam est longe aliter in uersibus), nihil ut fiat extra modum ; nam id quidem esset poema ; sed omnis nec claudicans, nec quasi fluctuans, et aequaliter constanterque ingrediens numerosa habetur oratio. Atqui in dicendo numerosum putatur, non quod totum constat e numeris, sed quod ad numeros proxime accedit ; quo etiam difficile est oratione uti quam uersibus ; quod in illis certa quaedam et definita lex est, quam sequi sit necesse ; in dicendo autem nihil est propositum, nisi aut ne immoderata, aut angusta, aut dissoluta, aut fluens sit oratio. Itaque non sunt in ea tanquam tibicini percussionum modi, sed uniuersa comprehensio et species orationis clausa et terminata est ; quod uoluptate aurium iudicatur.

Id., *De Orat.*, III, 45, 177 : Nihil est enim tam tenerum neque tam flexibile neque quod tam facile sequatur quocumque ducas quam oratio. Ex hac uersus, ex eadem dispaes numeri conficiuntur ; ex hac haec etiam soluta uariis modis multorumque generum oratio. Non enim sunt alia sermonis, alia contentionis uerba ; neque ex alio genere ad usum quotidianum, alio ad scenam pompamque sumuntur ; sed ea nos cum iacencia sustulimus e medio, sicut mollissimam ceram ad nostrum arbitrium formamus et fingimus.

§ 87. — Le discours rythmé que doit employer l'orateur diffère des vers en ce qu'il est plus libre et forme une sorte d'intermédiaire entre la poésie et la langue de la conversation. Il s'est développé progressivement, depuis Isocrate, chez les Grecs, puis a passé en Italie, où les rhéteurs l'ont enseigné.

Cic., *De orat.*, III, 44, 173 : Versus enim ueteres illi in hac soluta oratione propemodum, hoc est numeros quosdam, nobis esse adhibendos putauerunt... 175 : in quo illud est uel maximum quod uersus in oratione si efficitur coniunctione uerborum, uitium est ; et tamen eam coniunctionem sicuti uersum numerose cadere et quadrare et perfici uolumus ; neque est ex multis res una quae magis oratorem ab imperito dicendi ignaroque distinguat quam quod ille rudis incondite fundit quantum potest, et id quod dicit spiritu non arte determinat ; orator autem sic illigat sententiam uerbis, ut eam numero quodam complectatur, et adstricto, et soluto. Nam cum uinxit modis et forma, relaxat et liberat immutatione ordinis, ut uerba neque alligata sint quasi certa aliqua lege uersus, neque ita soluta, ut uagentur.

Id., *Orat.*, 183 : Esse ergo in oratione numerum quemdam, non est difficile cognoscere ; iudicat enim sensus ; in quo iniquum est, quod accidit non cognoscere, si cur id accidat reperire nequeamus. Neque enim ipse uersus ratione est cognitus, sed natura atque sensu, quem dimensa ratio docuit quid acciderit ; ita notatio naturae et animaduersio peperit artem. Sed in uersibus res est apertior ; quamquam etiam a modis quibusdam, cantu remoto, soluta esse uideatur

oratio, maximeque id in optimo quoque eorum poetarum, qui λυρτζαί a Graecis nominantur; quos cum cantu spoliaueris, nuda pene remanet oratio.

Id., *Orat.*, 66 : Ab his (historiarum scriptoribus) non multo secus quam a poetis hæc eloquentia quam quaerimus seuocanda est ; nam etiam poetae quaestionem attulerunt, quidnam esset illud quo ipsi differrent ab oratoribus ; numero maxime uidebantur antea et uersu ; nunc apud oratores iam ipse numerus increbuit.

§ 88. — Toutes ces observations de principe faites par Cicéron dans ses ouvrages de rhétorique sont confirmées par l'examen de sa prose métrique¹. Son unique préoccupation, ainsi que M. Bornecque l'a mis en lumière, c'est d'éviter la fin de vers ; toutes les combinaisons sont licites, à condition qu'elles ne puissent amener une confusion entre la prose et les vers. Ce fait achève de prouver qu'il n'y a pas de différence de nature entre les deux.

Or, l'accent de mot n'a rien à faire dans les combinaisons rythmiques auxquelles s'astreint Cicéron. Certains philologues ont jadis soutenu le contraire, comme Hermann (*Opusc.*, I, 121) qui voyait dans la prose métrique de Cicéron l'ancêtre de la versification de Commodien, et en dernier lieu M. G. Wuest. On retrouvera leurs arguments quand il s'agira plus loin de la versification elle-même. Toutefois, il y a lieu de retenir dès maintenant un fait signalé par M. Wuest et dont M. Bornecque ne donne pas une explication satisfaisante. D'après les statistiques, Cicéron emploierait volontiers à la fin de ses phrases un mot trisyllabique à pénultième longue. Le fait n'est évidemment pas accidentel. M. Bornecque prétend qu'il ne prouve rien parce que la prose métrique ne consiste pas dans la forme du dernier mot, mais

1. Sur la prose métrique de Cicéron, voir G. Wuest, *De clausula rhetorica quae praecepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit*, Dissert. Argentor., V, 227-328 ; Havel, *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, Paris, 1892 ; et surtout H. Bornecque, *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, Paris, 1898.

uniquement, un dernier mot étant donné, dans la forme métrique des mots qui précèdent ; il faudrait donc d'abord expliquer pourquoi l'on trouve devant un trisyllabe à pénultième longue tel groupe et non tel autre. L'explication que donne M. Bornecque de ce dernier fait est parfaitement plausible : il s'agit pour Cicéron d'éviter une fin de vers. Mais la question posée par M. Wuest n'en reste pas moins entière. A vrai dire, M. Wuest en exagérât sans doute la portée, en prétendant d'après Corssen (II, 975) qu'il n'y a en latin qu'un tiers environ de trisyllabes à pénultième longue ; cette statistique paraît *a priori* inexacte ; il y aurait lieu tout au moins de la refaire, et en tenant compte de la fréquence de certaines formes verbales et nominales (*amābam, amābo, amārem, etc. ; equōrum, terrārum, sorōrum, etc.*). C'est alors seulement qu'on pourrait répondre à la question de M. Wuest. Alléguer comme il le fait l'influence de l'accent semble bien arbitraire ; l'accent ne joue aucun rôle dans le choix du mot qui précède (auquel choix consiste précisément la prose métrique¹) ; or, pour que la prose métrique fût fondée sur l'accent, il faudrait que l'accent déterminât la forme de toute la partie métrique et non pas du dernier mot : car du moment que l'on attribue à la langue de Cicéron l'existence d'un accent, le dernier mot devait fatalement être accentué. D'ailleurs c'est seulement dans les trois quarts des exemples tout au plus que la forme en question est attestée ; l'autre quart violerait donc la loi de l'accent. Il y a là tout un problème que ni M. Wuest ni M. Bornecque n'ont résolu d'une façon satisfaisante et qui reste ouvert après eux.

§ 89. — Quintilien est tout aussi clair et net que Cicéron quand il parle du nombre oratoire ; tout le chapitre iv de son neuvième livre serait à citer pour montrer qu'à ses yeux il n'y a aucune différence de principe entre le rythme poétique

1. Cicéron dit lui-même (*Orat.*, LXIV, 216) : « Sed hos cum in clausulis pedes nomino, non loquor de uno pede extremo ; adiungo, quod minimum sit, proximum superiorem, saepe etiam tertium. »

et le rythme oratoire : « Ratio uero pedum in oratione est multo quam in uersu difficilior ; primum quod uersus paucis continetur : oratio longiores habet saepe circuitus ; deinde quod uersus semper similis sibi est, et una ratione decurrit ; orationis compositio nisi uaria est et offendit similitudine et affectatione deprehenditur ; et in omni quidem corpore, totoque, ut ita dixerim, tractu, numerus insertus est ; neque enim loqui possumus nisi e syllabis breuibus ac longis e quibus pedes fiunt » (IX, 4, 60). Ce passage résume tout le chapitre de Quintilien sur la question.

§ 90. — Ainsi, les rhéteurs latins, et les plus grands d'entre eux, ceux même comme Cicéron qui étaient en même temps des orateurs de premier ordre et joignaient la pratique à la théorie, affirment que la prose et la poésie n'ont entre elles qu'une différence de degré ; la matière qui les constitue est la même, c'est l'assemblage de syllabes brèves et de syllabes longues, mais dans la poésie cet assemblage est soumis à des lois fixées une fois pour toutes et qui régissent toute la phrase du commencement à la fin ; dans la prose, l'orateur doit suivre seulement son oreille comme guide et se crée à lui-même son rythme sans autre règle que le souci de plaire. A part cela, il n'y a aucune différence entre la prose et les vers ; et, détail à retenir, ni Cicéron, ni Quintilien ne font ici intervenir l'accent.

Cet enseignement des rhéteurs latins est d'accord avec la nature même de la poésie latine, qui est quantitative, et d'accord également avec les témoignages des grammairiens qui ne parlent jamais que d'un *ton* et ne connaissent pas d'*accent*¹.

§ 91. — Les témoignages examinés jusqu'à présent se concilient donc fort bien et permettent de donner une théorie cohérente de l'histoire de l'accent latin. Toutefois, un grand

1. Dans les pages qui précèdent, comme dans celles qui suivent, le mot *accent*, ainsi qu'on l'a défini au début, désigne toujours l'intensité.

nombre de savants ont soutenu que les poètes latins tenaient compte de l'accent de mot dans leurs vers¹; mais chose bizarre, ce n'est pas de l'accent initial qu'ils prétendent retrouver l'influence dans le vers de Plaute, c'est de l'accent pénultième, attesté seulement, ainsi qu'on l'a vu plus haut, au IV^e siècle après J.-C. Si paradoxale que cette théorie puisse paraître au premier abord, il est nécessaire de l'examiner d'un peu près; elle remonte en effet aux plus grands philologues et subsiste aujourd'hui, très vivante, dans l'enseignement de la plupart des modernes. Elle est déjà exprimée par Bentley (*Schediasma de metris Terentianis*, Cantabr., 1726), puis se retrouve chez Hermann (*Elementa doctrinae metricae*, 1816), et chez Ritschl (*Prolegomena ad Trinumnum*, chap. xv, p. 206-250, 1849; et *Kleine Schriften*, II, p. XII, 1868); elle a été depuis soutenue à nouveau par Fleckeisen, par MM. Langen, R. Klotz, Skutsch, Lindsay, etc. Suivant cette théorie, les vieux poètes latins, en particulier Plaute et Térence, dans les vers iambiques et trochaïques, éviteraient l'opposition de l'accent et de l'ictus. Mais cette prétendue règle souffre tellement d'exceptions que G.-F.-W. Müller a pu soutenir au contraire que cette opposition était recherchée par les poètes (*De re metrica*, 2^e édit., p. 233). D'autre part, W. Corssen (II, p. 948 et ss.) et avant lui Weil et Benlœw (*op. cit.*) ont essayé de prouver qu'à aucune époque les poètes latins ne s'étaient inquiétés de l'accent dans la composition de leurs vers. Enfin, MM. L. Havet et V. Henry se sont toujours refusé à attribuer dans la versification gréco-latine un rôle quelconque à l'accent.

1. On trouvera tous les éléments de la question réunis et discutés minutieusement dans le remarquable article de M. W. Meyer (de Spire), *Ueber die Beobachtung des Wortaccents in der altlateinischen Poesie* (*Abhandl. der kün. bay. Akad. der Wiss.*, XVII, p. 1 et ss.). On se serait borné ici à renvoyer aux conclusions de ce travail, si elles avaient été accueillies comme elles le méritent et tenues pour définitives. Mais elles ont été combattues par plusieurs philologues, entre autres par M. Langen (*Philol.*, 46, p. 401 et ss.) et par M. R. Klotz (*Jahresbericht d'l. Müller*, t. 48).

On examinera ici successivement ce qui se rapporte à la versification archaïque de Plaute et de Térence et à la versification classique¹.

§ 92. — Il suffit de jeter les yeux sur quelques sénaires de Plaute pour s'apercevoir que si à certains pieds l'ictus et l'accent coïncident, à beaucoup d'autres ils sont en complet désaccord. A priori, une coïncidence partielle n'a rien d'extraordinaire et prouve seulement que le poète ne se préoccupait nullement de l'accent; s'il n'y avait jamais coïncidence, on pourrait croire au contraire à un dessein arrêté de l'auteur. Mais il se trouve qu'à certaines places du vers il y a généralement coïncidence et à d'autres généralement désaccord. D'où les philologues cités plus haut concluent que les vieux poètes latins recherchaient l'accord de l'ictus et de l'accent, mais qu'ils ont dû parfois se résigner à le violer, parce qu'autrement ils n'auraient pu faire leurs vers. On tourne dans un cercle vicieux.

Ritschl écrit par exemple, suivant en cela une idée de Bentley : « *Tanquam acu res ita demum tangitur, ut etiam veteris comoediae tragoediaeque arti metricae pro fundamento fuisse quantitatis observationem intelligatur, ... cum quantitatis autem severitate summa accentus observationem, quoad eius fieri posset, conciliatam esse. Prorsus enim utramque rationem exaequare omnino non potuerunt poetae, simodo fieri uersus uellent* » (*Prolegom. ad Trin.*, p. 207). Et Langen, en fidèle disciple, développe la pensée du maître; l'accent latin, commence-t-il par déclarer, était expiratoire; « *daher geriethen im Lateinischen Iktus und Accent im Conflict; ... Wollte man Verse recitieren, so musste man auf die richtige Betonung verzichten; so ist das Bestreben ganz natürlich und unausbleiblich, eine gewisse Vermittlung herbeizuführen, und ebenso natürlich ist, dass dieselbe dort gesucht wurde, wo sie gemäss den Betonungsgesetzen der lateinischen*

1. C'est le *Cours de métrique* de MM. Havet et Duvau (3^e éd., Paris, 1893) qui servira de base à toutes les discussions suivantes.

Sprache am leichtesten zu erreichen war, also bei dem Hexameter am Schlusse, beim Senar und trochaischen Septenar vor und nach der trochaischen Caesur. So fehlt also für die Hypothese von der Berücksichtigung des Wortaccentes in der lateinischen Poesie nicht an einer positiven Begründung » (*Philolog.*, XLVI, p. 408) ¹.

§ 93. — Ainsi la méthode est très simple : on commence par déclarer que l'ictus et l'accent doivent coïncider ; là où la coïncidence existe, on triomphe ; là où elle n'existe pas, on invoque des nécessités prosodiques. M. Klotz a trouvé mieux : les cas où l'ictus et l'accent sont en désaccord, aux places où on les trouve d'accord en général, sont dus à la recherche d'effets poétiques ; « ja in nicht wenigen von ihnen ist eine beabsichtigte Dissonanz, ein besonderer Effekt von Tonmalerei kaum zu verkennen ! » (*Jahresber. d'I. Müller*, 48, p. 135). Avec des raisons de ce genre, il n'est rien qu'on ne puisse expliquer. Le dogme du rôle de l'accent dans la versification paraît tellement inébranlable à M. Klotz que plutôt que d'y toucher il préfère recourir à de pareils subterfuges ; mais s'il avait examiné d'un peu près ce fameux dogme, il aurait apparemment reconnu qu'il ne repose sur rien de réel.

§ 94. — Voici quelle est l'argumentation. Le vers de Plaute et de Térence est une importation du grec ² ; mais les Latins ont cru devoir modifier certaines règles du vers grec ; à certains points de vue, par exemple au point de vue de la

1. M. Langen (*l. c.*) fait valoir aussi cette considération que si on n'explique pas par l'accent toutes les règles métriques spéciales aux Latins, on est forcé de recourir pour chacune d'elles à une explication particulière ; comme si l'accent expliquait les règles en question ! Il convient d'ailleurs lui-même, p. 420, qu'il y a des règles où l'accent ne joue aucun rôle : « Wenn die allateinischen Dichter aus Rücksicht auf den Widerstreit zwischen Iktus und Wortaccent sich gewisse Beschränkungen auflegten, so folgt doch daraus nicht im mindesten dass sie sich nicht auch aus anderen Rücksichten andere Beschränkungen auflegten, welche mit dem Wortaccent nichts zu thun haben. »

2. Sur ce point, il ne saurait y avoir de doute (cf. W. Meyer, *op. cit.*, p. 105 et n.).

césure, ils sont plus stricts que les Grecs. Quelle est l'origine de ces modifications, la cause de cet excès de rigueur (étant donné surtout que les Latins sont en général plus grossiers que les Grecs¹), sinon la nécessité de concilier l'ictus et l'accent? Il suffit, disait M. Langen, de comparer une série de vers latins à une série de vers grecs pour s'apercevoir que l'ictus coïncide bien plus souvent avec l'accent en latin qu'en grec.

M. W. Meyer n'a pas eu de peine à répondre à cet argument : « In den griechischen Wörtern fällt der Accent willkürlich bald auf lange bald auf kurze Silben; in den griechischen Versen fällt der Accent auf lange Silben, folglich fallen in den griechischen Versen Wort-und Vers-accent oft zusammen, oft nicht, wie es der Zufall fügt. In einer Menge lateinischer Wörter fällt des Accent ebenfalls willkürlich bald auf lange bald auf kurze Silben, in der andern ebenfalls sehr grossen Zahl von lateinischen Wörtern wird der Accent von den langen Silben angezogen, von den kurzen abgestossen; in den lateinischen Versen fällt der Accent auf lange Silben; folglich muss wegen der besonderen Betonungsgesetze der lateinischen Wörter in den lateinischen Versen der Wort-accent mit dem Versaccent viel häufiger zusammenfallen als in den griechischen » (*op. cit.*, p. 8) et plus loin (p. 101 et s.) : « Warum die Wortaccente mit den Versaccenten überhaupt oder an bestimmten Stellen der Zeilen ziemlich oft zusammenfallen?... Ein allgemeiner wichtiger Grund ist der dass im Lateinischen der Versaccent stets, der Wort-accent oft an die lange Silbe gebunden ist, so dass beide oft zusammenfallen müssen. » Cet argument se trouve déjà chez Corssen (II, p. 972-988) et M. V. Henry le présente également dans son étude sur le décasyllabe roman (*Rev. de Linguist.*, XVIII, p. 310) : « L'accent latin dépend bien plus que le grec de la quantité prosodique ». Il est donc

1. M. Langen insiste beaucoup sur cette considération (*Fleckeisen's Jahrbüch.*, 1859, p. 53 et *Philologus*, 46, p. 406).

naturel que l'ictus coïncide moins avec l'accent en grec qu'en latin.

§ 95. — M. Langen a trouvé l'argument péremptoire et il a tenté une nouvelle expérience selon lui décisive. En accentuant à la façon latine des trimètres d'Aristophane, il a trouvé que la coïncidence entre l'ictus et l'accent était encore beaucoup moins fréquente que chez Plaute et Térence : « Wenn wir auf die Trimeter des Aristophanes die lateinischen Betonungsgesetze anwenden, so zeigt sich die Uebereinstimmung zwischen Iktus und der angenommenen lateinischen Wortbetonung, aber bei weitem noch nicht so häufig als in dem Senar des Plautus und Terenz. Bei diesen muss also noch ein andrer Einfluss thätig gewesen sein. » (*Philol.*, 46, 403). A un travail de statistique, on ne peut sans doute opposer victorieusement qu'un autre travail de statistique. Toutefois il est aisé de découvrir la raison pour laquelle les trimètres d'Aristophane accentués à la latine présentent moins souvent la coïncidence en question que les sénaires de Plaute. C'est que la langue grecque ne ressemble pas à la langue latine : elle possède beaucoup plus de syllabes brèves. En latin, en effet, les voyelles brèves, particulièrement en position pénultième, sont tombées souvent par suite des lois de syncope. En outre, le latin pratique la dérivation, tandis que le grec, suivant la tradition indo-européenne, préfère la composition ; or un grand nombre de suffixes latins commencent par une syllabe longue. Dans la flexion verbale, par exemple, le latin a beaucoup plus de longues que le grec (cf. *ἔφερον*, *ferēbam* ; *διέζομεν*, *dicēmus* ; *ἐδέξατε*, *dixistis* ; etc.). Il suit de là qu'en latin les syllabes pénultièmes ou antépénultièmes sont beaucoup plus souvent longues qu'en grec ; or, ce sont précisément ces deux sortes de syllabes qui peuvent recevoir l'accent. Comme d'autre part l'ictus frappe généralement une voyelle longue, on comprend que l'accord de l'accent et de l'ictus soit plus fréquent dans les vers latins que dans les vers grecs, même accentués à la latine.

§ 96. — Ainsi cette première différence entre la versifi-

cation latine et la versification grecque peut s'expliquer aisément, sans qu'on ait recours à l'accent. Il en est de même des autres. En trois points surtout le vers de Plaute se distingue de celui d'Aristophane : 1° il respecte davantage la césure du sénaire ; 2° il observe une distinction spéciale de pieds purs et impurs lorsque ces pieds sont formés par un mot ou une fin de mot ; 3° il soumet à certaines règles la structure d'un demi-pied décomposé. Selon les philologues cités plus haut, ces trois observances sont dues à l'accent. Il convient de rechercher s'il n'y a pas d'autres raisons possibles. On n'aura ici la plupart du temps qu'à résumer les idées de M. W. Meyer, dont le travail doit servir de base à toute discussion de ce genre.

Pour ce qui est de la césure, il n'y a pas de doute que Plaute et Tércence l'observent beaucoup plus scrupuleusement qu'Aristophane. Non seulement ils tiennent à une séparation de mots au milieu du troisième pied du sénaire, mais ils évitent de placer un monosyllabe devant cette séparation de mots : ainsi un vers comme

Solet sequi laus cum uiam fecit labor

est rare chez eux. Sur l'explication de ce dernier fait, M. Langen (p. 418) est d'accord avec M. W. Meyer (p. 64)¹. Une considération très importante dans l'étude de la métrique des anciens dramatiques latins, c'est la préoccupation constante qu'ils avaient de ne pas embrouiller l'acteur ; ils évitaient ce qui pouvait l'empêcher de prononcer correctement². On com-

1. La même règle vaut pour la fin du vers et s'étend au cas d'un disyllabe élidé ; M. W. Meyer l'explique justement par les deux raisons suivantes : « 1° Betonte einsilbige Wörter im Zeilenschluss fallen zu schwer in das Ohr ; 2° in dem Falle, den wir gewöhnlich Elision nennen, scheinen die Lateiner dennoch beide Vokale gesprochen zu haben ; durch Elision im letzten Fusse entstand also ein Klang als ob dieser Fuss der absolut rein sollte aus drei Silben bestünde. »

2. Cf. L. Havet (*Rev. de Phil.*, XXV, p. 100, n. 1) : Tout ce qu'on a expliqué par l'accent dans la versification de Plaute et de Tércence repose en réalité sur un tout autre principe, la nécessité de guider la voix de l'acteur par la disposition même des mots.

prend donc pourquoi un monosyllabe se trouve si rarement devant la césure du sénaire. Quant à l'observance de la césure elle-même, M. W. Meyer est assez embarrassé d'en donner la raison, et M. Langen ne manque pas de l'expliquer par l'influence de l'accent : on n'aimait pas que, au troisième pied du sénaire, il y eût désaccord entre l'ictus et l'accent (p. 416 et s.). Il est possible de fournir une explication plus plausible. En adoptant la versification grecque, les Latins ont supprimé un certain nombre de règles ; ils ne connaissent pas par exemple la loi de Porson, ils n'admettent la distinction des pieds purs et impurs que dans une mesure très restreinte ; bref, leur versification dégagée de plusieurs lois essentielles se rapprochait beaucoup du langage de la conversation, au point de se confondre parfois avec elle ; cf. ce que dit Cicéron, *Orat.*, LX, 184 : « Comitorum senarii propter similitudinem sermonis sic saepe sunt abiecti ut nonnunquam uix in his numerus et uersus intelligi possit ; quo est ad inueniendum difficilior in oratione numerus quam in uersibus », et 189 : « senarios ... effugere uix possumus ; magnam enim partem ex iambis nostra constat oratio » ; et Quintilien, IX, 4,76 : « illi (trimetri) minus sunt notabiles (in oratione), quia hoc genus sermoni proximum est ». Il est donc tout naturel que, perdant un certain nombre de règles, Plaute et Térence aient maintenu les autres avec plus d'exactitude. Si le respect de la césure est une caractéristique de la versification archaïque des Latins, cela ne prouve nullement que l'accent y ait joué un rôle.

§ 97. — La distinction des pieds purs et impurs qui est fondamentale en grec n'existe plus en latin ; un vers trochaïque admet des pieds condensés même aux places impaires, un iambique même aux places paires ; seul, le septième pied est obligatoirement pur dans le septénaire trochaïque, le sixième dans le sénaire iambique, et le huitième dans l'octonaire iambique ; enfin dans le septénaire trochaïque et dans l'octonaire iambique le quatrième pied est obligatoirement pur quand il termine le premier membre.

Mais les Latins appliquent en outre une règle que les Grecs ne connaissaient pas : un pied trochaïque, s'il se termine avec une pénultième (la finale n'étant pas élidée), est le plus souvent pur s'il est impair ; un pied iambique qui se termine avec une finale est le plus souvent pur s'il est pair. Inversement, dans les mêmes conditions un pied trochaïque est le plus souvent impur s'il est pair, et un pied iambique le plus souvent impur s'il est impair. Ce n'est pas une règle inviolable et fondamentale ; c'est plutôt une habitude, à laquelle Plaute et Térence manquent rarement. On ne voit pas trop comment elle aurait son origine dans l'accent. Soit un sénaire comme :

Equidem tibi me dixeram praesto fore
(*Rad.*, 864).

L'accent de mot est violé aussi bien au cinquième qu'au sixième pied, puisque dans les deux l'ictus frappe la dernière syllabe. M. W. Meyer a fait remarquer en outre que si un mot du type \sim est évité au cinquième pied du sénaire, en revanche un mot du type $\sim\sim$ y est recherché ; l'accent de mot n'est évidemment pas moins violé dans le premier cas que dans le second. On ne peut se tirer d'affaire qu'en faisant valoir de nouveau la raison qui a déjà été invoquée à propos de la césure. Par suite de la constitution même du vers latin (formé de *pièds* et non plus de *mesures*), il y avait tout intérêt à ce que le vers ne parût pas finir deux fois ; il était même bon qu'au milieu du vers l'oreille trouvât des points de repère : l'emploi du spondée ou de l'iambe à certaines places dans des cas déterminés lui en fournissait. M. W. Meyer ajoute à cette raison, déjà suffisante, des raisons de style : « Zwei völlig gleiche iambische Wörter hinter einander klingen in Versschluss klappernd und eintönig. »

§ 98. — Enfin, il y a un troisième point sur lequel les Latins ont innové ; c'est dans la structure des demi-pieds $\sim\sim$ (sauf dans la versification anapestique). Lorsque deux brèves forment un demi-pied (fort ou faible), ces deux brèves ne

sont pas quelconques ; elles ne peuvent pas appartenir à deux mots différents et ne peuvent pas non plus terminer un mot de plus de deux syllabes¹. Ainsi, dans la versification dramatique un anapeste ne peut être formé par *mag]nūs āmī[cus* ni un dactyle par *medi]tārīs ā[uena*. D'autre part un groupement comme *turpia nunc* ^{1 1 1} ou *genera multos* ^{1 1 1} est interdit. Le premier cas n'est guère favorable à la théorie de Bentley ; mais dans le second, on peut invoquer l'influence de l'accent, et M. Langen ne manque pas de le faire (p. 414) : « Einen sehr gewichtigen Beweis, dit-il, für die Rücksichtnahme auf den Accent bildet die auffallende Abneigung der altlateinischen Dichter gegen die Betonung der kurzen Pänultima in Wörtern, welche einen Tribrachys oder Dactylus bilden oder damit schliessen : *genēris, turpīa, retinēat, intellēgit*... hier trat die Verletzung des Wortaccentes am grellsten hervor. » Cet argument serait admissible s'il pouvait expliquer également toute la versification de Plaute, mais il ne s'applique qu'à un cas tout particulier et ne convient même pas au cas des deux brèves à cheval sur deux mots. En réalité l'explication des deux cas est exactement la même ; elle résulte de la nature particulière des syllabes finales en latin archaïque.

§ 99. — C'est un fait qui semble avoir échappé à M. W. Meyer que la syllabe finale en latin archaïque est en principe de quantité indéterminée. Cette question a fait l'objet, à la Société de Linguistique, d'une communication de M. Meillet, qui a bien voulu en fournir le résumé suivant :

Note de M. Meillet.

« La partie vocalique d'une syllabe finale de mot tend
« dans beaucoup de langues à être plus brève, toutes choses

1. Sur le cas des mots comme *facilius* qui commencent par trois brèves, voir la 2^e partie.

« égales d'ailleurs, que la partie vocalique d'une autre syl-
 « labe quelconque du mot. Le lituanien donne de cette
 « tendance l'exemple le plus lumineux ; M. Baranowski a
 « reconnu depuis longtemps et les expériences de M. Gau-
 « thiot (v. la *Parole*, II, p. 143 et suiv.) ont établi avec
 « précision que, en lituanien, toute longue de syllabe finale
 « est moins longue qu'une longue de syllabe intérieure et
 « que toute brève de syllabe finale est une ultra-brève ; les
 « longues de syllabes finales ont même pris le timbre de
 « brèves, quand elles étaient intonées rudes, en lituanien
 « commun, et dans tous les cas, dans certains dialectes ;
 « quant aux brèves de syllabe finale, elles tendent purement
 « et simplement vers zéro. Ces abrègements sont indépen-
 « dants de l'accent : en grec moderne, toute voyelle accen-
 « tuée est longue sauf dans la syllabe finale du mot où elle
 « demeure brève.

« Cette tendance fort générale et dont il serait aisé de mul-
 « tiplier les exemples se fait aussi jour en latin et se manifeste
 « par une série d'altérations bien connues de la quantité
 « qui, toutes, reconnaissent cette même cause première :

« 1° En syllabe finale toute longue suivie de consonne
 « s'abrège : *cantāt* devient *cantāt*, *cantābām* devient *cantā-*
 « *bām*, *animāl* devient *animāl*, *exemplār* devient *exemplār* ;
 « la longue subsiste devant *d*, ainsi dans *meritōd*, et devant
 « *s*, ainsi dans *cantās*, parce que les consonnes *s* et *d* étaient
 « réduites à un minimum d'articulation à la fin des mots et
 « tendaient à ne plus se prononcer¹. — La tendance géné-
 « rale à l'abrègement des finales a fourni dans ce cas une
 « vraie brève d'une manière constante à la faveur d'une
 « circonstance accessoire : une voyelle longue en syllabe
 « fermée tend souvent à perdre une partie de sa durée, ce
 « qui ramène la durée totale de la syllabe à la durée normale
 « d'une longue ; on sait en effet que, en métrique, une

1. L'explication proposée par M. Gröber (*Comment. Wölfflin*, p. 173)
 pour la chute du *d* final en latin est tout à fait inadmissible. (J. V.)

« syllabe constituée par longue plus consonne ne tient jamais
 « plus de place qu'une syllabe constituée par une simple
 « longue ou par brève plus consonne : *āc* de *āctus* ne vaut
 « pas plus au regard de la métrique que *āc* de *fāctus* ou *ā*
 « de *amātus*.

« 2° Dans les dissyllabes à première syllabe brève, une
 « syllabe longue finale peut compter chez les anciens poètes
 « latins soit pour une longue soit pour une brève. Toutefois
 « la quantité brève n'a pas été complètement atteinte, si bien
 « que, dans l'usage postérieur, la longue a prévalu dans la
 « plupart des mots ; c'est seulement dans les mots accessoires
 « de la phrase, prononcés d'une manière moins complète
 « que les mots essentiels, que la quantité brève s'est réalisée,
 « et on a les adverbes *bēnē*, *mōdō*, le pronom *ēgō*, le nom de
 « nombre *dūō*, le verbe *sciō* dans *nesciō*.

« 3° Les voyelles brèves en finale absolue tendent vers
 « zéro ; cf. *neque* et *nec* ; gr. *ἐτι* et lat. *et* ; skr. *makṣū* et lat.
 « *mox* ; *ita*, (*ali*)-*uta* (et *uti* de *utei*, ancien **utai*) et *ut*, etc.

« 4° Une voyelle brève placée après syllabe longue et
 « devant *s* final tombe dans certaines conditions : *mentis*,
 « *mortis*, etc. donnent *mens*, *mors*, etc.

« La diminution générale de la quantité des voyelles en
 « syllabe finale n'amène les longues latines à devenir de
 « vraies brèves et les brèves anciennes à tomber que dans
 « les circonstances spéciales qui viennent d'être indiquées.
 « Mais une certaine diminution de la quantité était sans
 « doute générale et on s'explique peut-être ainsi la facilité
 « avec laquelle des brèves finales ont été par l'action de l'ana-
 « logie substituées à d'anciennes longues :

« 1° Dans les nominatifs féminins de thèmes en *-ā*, ainsi
 « *lānā* de **lānā*, sans doute sous l'influence des mots en *-iā*
 « comme *auia*, où l'a peut être une ancienne brève, cf. gr.
 « *-iā*, *-(y)ā* ; il faut tenir compte aussi de l'influence de l'ac-
 « cusatif *lānām* et du fait que, dans les mots iambiques,
 « comme **togā*, **nouā*, l'ancienne longue finale avait perdu
 « une très notable partie de sa durée.

« 2° Les nominatifs pluriels neutres tels que **templā* ont pris la finale *ā* du type *temporā*; ici aussi on doit tenir compte du cas particulier de **iūgā* qui tendait naturellement vers *iugā*.

« 3° Sous l'influence des thèmes en *-ī-* et en *-ū-* les anciens nominatifs **neptis* et **socrūs* ont été remplacés par *neptis* et *socrūs*.

« La facilité avec laquelle des brèves ont été substituées à des longues dans ces trois cas est très caractéristique. On n'y peut guère opposer qu'un seul cas d'allongement, celui des nominatifs pluriels athématiques tels que *hominēs*¹. »

§ 100. — La tendance des voyelles finales vers zéro signalée dans la note précédente s'affaiblit d'ailleurs avec le temps, et à l'époque historique on constate une tendance exactement contraire. Si une longue finale durait moins qu'une autre longue, il semble en effet qu'une brève en finale absolue ait été plus qu'une autre brève. En d'autres termes, si une longue finale pouvait s'abrèger, une brève finale conservée pouvait compter pour longue. Les poètes latins dès l'époque ancienne ont dû réagir contre la tendance qui donnait aux syllabes finales une quantité indéterminée; le principe quantitatif l'a emporté peu à peu et chez Virgile par exemple la quantité de la finale est rigoureusement fixe. Mais à l'époque de Plaute on avait encore scrupule à employer une finale brève dans un cas où la loi métrique prescrivait une brève à l'exclusion d'une longue. En revanche on employait très bien une syllabe finale brève sous l'ictus devant un mot commençant par deux brèves lorsque cette brève finale pouvait sans inconvénient être remplacée par une longue; dans ce cas en effet la loi elle-même permettait l'indétermination, et d'autre part l'existence de deux brèves à l'initiale du mot sui-

1. Le fait qu'une syllabe longue finale est moins qu'une syllabe longue intérieure explique peut-être que le *ton* ne se place jamais sur la finale en latin et que la quantité de la finale ne joue aucun rôle dans l'établissement du *ton*. (J. V.)

vant empêchait toute confusion et toute erreur de scansion¹.
Ainsi on trouve chez Térence un sénaire comme :

Andr. 77. *Vnus et item alter, ita ut ingenium est omnium.*

— 2, 1 0 0 — 1 0 0 0 — 0 0 1 — — 1 0 0 —

où *vnus* vaut — —,
ou un octonaire comme :

Adelp. 346. *Periit; pro uirgine dari nuptum non potest; hoc relicuom'st.*

0 0 0 1 — — 1 0 0 0 — 1 — — 1 0 0 1 0 0 1 0 0 —

où *-gine* vaut un iambe.

Cf. *nullā* valant — — *Heautont.* 679, et *nu]berē* valant —] — —
Andrienne 535.

La voix s'arrêtait devant un groupe — — à l'initiale, parce qu'à cette place les deux brèves formaient couple; il ne pouvait donc y avoir d'hésitation sur la scansion du vers.

De même, un mot pyrrhique est parfois rythmé iambiquement; mais ce rythme ne se rencontre que là où il s'impose pour ainsi dire de lui-même, par exemple après un autre mot pyrrhique. (Cf. L. Havet, *Rev. de Philol.*, XXV, p. 100 et s.).

§ 101. — Ces phénomènes très curieux sont exactement comparables à celui qu'on a dénommé assez improprement allongement par la césure. On sait combien il est fréquent dans les vers hexamètres d'Ennius :

Et densis aquilā pinnis obnixa uolabat. (*Ann.*, 148 V.)

Sensit uoce sua nictit ululatque ibi acute. (*Ib.*, 346 V.)

Sic exspectabat populū atque ora tenebat. (*Ib.*, 90 V.)

Virgile, profitant des « licences » de son devancier, dira de même :

1. Il faut ajouter que deux brèves finales d'un mot de plus de deux syllabes ne pouvaient pas régulièrement former un même demi-pied (cf. § 98).

Pingue sup̄er oleum infundens ardentibus extis. (*Aen.*, VI, 254.)
 Terga fatigamūs hasta nec tarda senectus. (*Ib.*, IX, 610.)
 Dona dehinc auro grauiā sectoque elephanto. (*Ib.*, III, 464.)

(ap. Havet, *de Saturn.*, p. 51).

On a voulu expliquer cette particularité métrique de Plaute et d'Ennius par une prosodie ancienne; dans certains mots en effet où l'*ā* final indo-européen a été abrégé en latin, on trouve encore chez Plaute la scansion longue¹. Mais cette prosodie spéciale n'explique qu'un petit nombre des cas en question. Tous ces faits proviennent de l'indétermination ancienne des syllabes finales. On comprend dès lors que Plaute ait évité d'employer une syllabe finale brève comme demi-monnaie d'une longue. Il n'y a pas là à chercher l'influence de l'accent.

Ainsi les principales différences de la versification dramatique latine et de la versification grecque peuvent toutes s'expliquer par des raisons spéciales à la constitution phonétique du latin, l'accent étant mis hors de cause. Cela ne peut que confirmer tout ce que l'on sait par ailleurs de l'histoire de l'accent latin et de la versification latine.

§ 102. — Avant d'examiner la poésie de Virgile et de ses imitateurs, il convient de réfuter brièvement une objection formulée par M. Langen (p. 411). Les lois métriques de Plaute et de Térence sont appliquées avec plus de sévérité encore par Phèdre et par Publilius Syrus; Langen y voyait la preuve que l'accent y jouait un rôle; en effet, la force de l'intensité ayant dû aller en augmentant à travers les âges, il était naturel que Phèdre et Syrus appliquassent plus strictement les lois déterminées par l'accent. L'argument est plus spécieux que probant. Ce n'est pas seulement dans la constitution métrique de leurs vers que Phèdre et Syrus sont plus scrupuleux que Plaute, et ils ne sont pas les seuls à donner plus de soin à la forme que leurs devanciers. Dans

1. Voir Klotz (*Grundz. d. altröm. Metrik*, p. 44) et pour Ennius, Reichardt (*Fleck. Jahrb.*, 1889, p. 780).

tous les genres littéraires et à tous les points de vue, on constate le souci de la forme, la recherche de la difficulté vaincue, l'application de règles toujours plus minutieuses. Les poètes de l'âge postérieur s'interdisent ce que se permettraient leurs devanciers ; Virgile est plus soigné que Lucrèce, et Lucrèce lui-même allait moins loin dans ses licences que ses prédécesseurs immédiats, mais Claudien sera plus scrupuleux que Virgile. De même les règles de la prose métrique ont été de plus en plus rigoureuses ; Salluste se borne à éviter les fins de vers ; Cicéron s'impose un certain nombre de lois strictes ; Pline n'admet déjà plus qu'une ou deux formes là où Cicéron en tolérait cinq ou six ; enfin dans Symmaque et plusieurs siècles après dans le cursus pontifical, on trouve le procédé développé jusqu'à l'abus (cf. Bornecque, *op. cit.*, p. 201). La raison de ce fait est plutôt psychologique, l'exagération des procédés antérieurs et l'excès des minuties se retrouvent dans tous les arts, à toutes les époques et chez tous les peuples. La supériorité technique du vers de Phèdre sur celui de Plaute tient donc à une cause générale qui dépasse de beaucoup l'influence de l'accent.

§ 103. — Ainsi, c'est tout à fait arbitrairement que l'on a voulu voir dans le vers de Plaute l'influence de l'accent pénultième ; il va sans dire que l'accent initial n'y joue pas davantage un rôle ; supposer que l'accord de l'intensité initiale et l'ictus était recherché ou évité par le poète serait tomber dans l'erreur qu'on vient précisément de relever ; du moment que l'intensité initiale ne peut pas expliquer à elle seule la rythmique de Plaute, du moment d'autre part que le vers de Plaute est rigoureusement quantitatif, il est à priori invraisemblable que l'intensité initiale y ait joué un rôle. Toutefois, la constitution du vers de Plaute est de peu postérieure à la disparition de l'intensité initiale, car la versification du poète présente dans le groupement des syllabes certaines particularités qui ne peuvent s'expliquer que par l'intensité initiale. L'étude de ces particularités rentre dans

la partie suivante ; ici on insistera seulement sur un fait, plus général, celui de l'allitération.

§ 104. — Dans toutes les langues qui ont un fort accent d'intensité, l'allitération est employée dans la versification. Elle fait le fond de la poésie irlandaise, de la poésie galloise, et de la poésie scandinave¹. Après avoir été abandonnée en Allemagne, sans doute sous l'influence de la poésie ancienne classique, elle fut reprise au début du XIX^e siècle par les poètes de l'époque romantique, et on sait quel parti Wagner en a tiré dans ses drames lyriques ; les vers suivants, qu'il met dans la bouche de Brünnhilde sont aussi savamment allitérés qu'une strophe galloise de Dafydd ab Gwilym :

Rathet nun Rache
wie nie sie gerast ;
Zündet mir Zorn
wie nie er gezähmt !
Heisset Brünnhild'
ihr Herz zu zerbrechen,
den zu zertrümmern
der sie betrog !

(Cité par A. Ernst, *L'art de Richard Wagner*, p. 79.)

Dans de pareils cas, l'allitération est imposée par le désir de produire un effet, de même que dans la poésie celtique elle constitue un élément fondamental de la versification. Il est permis de croire qu'à une certaine époque de l'histoire du latin l'allitération formait une partie essentielle du vers. Le saturnien en présente de très nombreux exemples ; chez

1. Pour la poésie irlandaise, cf. Thurneysen, *Mittelirische Verslehren*, dans les *Irische Texte* de MM. Windisch et Stokes, t. III, pp. 1-182 ; pour la poésie galloise, Loth, *Métrique galloise*, dans le *Cours de Littérature celtique* de M. d'Arbois de Jubainville, t. IX et suiv. ; pour la poésie germanique, Sievers, *Altgermanische Metrik*. M. Thurneysen a comparé l'allitération italique et l'allitération irlandaise dans un discours prononcé au Congrès des Philologues de Cologne (1895).

Ennius, chez Pacuvius, on la rencontre encore fréquemment. Certains vers comme le suivant, de Névius

Libera lingua loquemur ludis liberalibus (v. 64, Baehrens.)

en contiennent autant que de mots; et des accumulations comme la suivante, d'Afranius

sollers sicca sana sobria (*Com.*, 61)

sont fréquentes. Le goût de l'allitération chez les anciens Latins se reconnaît encore dans l'onomastique (cf. des juxtapositions comme *Titus Tatius*, *Publius Popillius*, *Pompus Pompilius*, *Aulus Agerius*, *Numerius Nigidius*, etc., *A. L. L.*, IX, 568).

§ 105. — L'allitération latine a fait l'objet d'un long travail de M. Buchhold (*De paromoeseos [adlitterationis] apud ueteres Romanorum poetas usu*, dissert. de Leipzig, 1883) où l'on trouvera une bibliographie très complète de la question, mais où l'auteur confond des phénomènes de nature et d'origine assez différentes. On pourra consulter aussi les *Grammatische Aufsätze* de M. O. Keller (Leipzig, 1895, p. 1-72), où malheureusement l'auteur, suivant un usage dont il est coutumier, a beaucoup exagéré la valeur et la portée du phénomène qu'il étudiait. En somme, on n'est jamais arrivé à aucune conclusion relativement à l'allitération latine; chez Plaute elle n'obéit à aucune loi; c'est un ornement que le poète ajoute à son vers, indépendamment de l'idée à exprimer ou du sentiment à décrire. Certaines des allitérations de Plaute peuvent être empruntées à la langue de la conversation: des cas comme *dicta dicere*, *multis modis*, *miris modis*, *floci facere* reviennent fréquemment dans son dialogue. Il dira de même *pūgnis pēctitur* (*Rud.*, 661), *pōenas pēnderes*, *pūlsat prōpudium* (*Bacch.*, 427, 579), *sāne sāpio et sēntio* (*Amp.*, 448), *clāuidus caēcus mūtus māncus*, *uārum uētricōsum* (*Merc.*, 630, 639). Dans tous ces exemples, les syllabes qui allitèrent sont en même temps frappées de l'ictus, et il semble que ce soit le cas le

plus fréquent ; mais il arrive très souvent aussi que l'allitération porte sur deux syllabes non frappées de l'ictus, ou même sur une syllabe frappée de l'ictus et sur une autre qui ne l'est pas. Le difficile est de fixer une limite à l'allitération chez Plaute ; il y a des cas par exemple où deux voyelles initiales semblent allitérer, mais doit-on compter comme allitérations tous les cas où deux mots voisins commencent par une voyelle ?

§ 106. — Très fréquente chez Ennius¹, Plaute et leurs contemporains, l'allitération est déjà plus rare chez Térence et chez Lucilius, plus encore chez Lucrèce, et elle disparaît entièrement chez Catulle et Virgile, au moins en tant que procédé ; les exemples qu'on trouverait chez ce dernier comme *multa uiri uirtus* (*Aen.*, IV, 3), sont involontaires sans doute, et M. Buchhold (*op. cit.*) leur accorde beaucoup trop d'importance. Chez Plaute même, l'allitération n'est pas indispensable, elle apparaît comme une survivance. Rossbach-Westphal disent fort justement (*Griech. Metr.*, II, 2^e éd., p. 38) : « Man kann sich nun des Gedankens nicht entschlagen, dass in einer früheren, der plautinischen Zeit vorausgehenden Periode die Alliteration noch wirksamer gewesen sein muss ; sehen wir sie doch in weiterem Fortschritt der Jahrhunderte, je mehr die Form der Poesie eine völlig griechische wird, immer mehr und mehr entsterben. » Seulement, il est inutile de faire intervenir ici l'influence grecque ; la disparition de l'allitération s'explique suffisamment par l'affaiblissement de l'intensité initiale.

§ 107². — On n'a pas seulement supposé que l'accent pénultième jouait un rôle dans la constitution du vers de

1. Pour Ennius, v. Reichardt (*Fleck. Jahrbüch.*, 1889, p. 777) ; pour Lucrèce, v. Schneider, *De alliterationis apud T. Lucretium usu atque ui* (Progr. de Bamberg, 1897).

2. Pour toute la fin de ce chapitre, cf. Havet-Duvau, *Métrique*, 3^e édit., p. 226 et ss., où les idées développées ci-dessous sont déjà très nettement exprimées.

Plaute; selon certains philologues, son influence se ferait sentir aussi dans la structure des deux derniers pieds du vers de Virgile. M. Grain est le premier qui ait remarqué que dans l'hexamètre de Virgile il y a très rarement désaccord de l'ictus et de l'accent aux deux derniers pieds (*Philologus*, X, p. 251); d'après ses statistiques, sur les 756 vers du premier livre de l'Énéide, il n'y aurait que 15 fois désaccord. Ovide est encore plus strict que Virgile sur ce point, et chez Claudien la règle ne souffre qu'une ou deux exceptions motivées par l'emploi de mots grecs; mais Lucrèce et surtout Ennius sont beaucoup moins scrupuleux que Virgile. On retrouve donc encore ici l'exagération du procédé des devanciers. Usant d'un argument qui lui avait déjà servi à propos de la versification plautinienne, M. Langen (*Philologus*, XXXI, p. 105) a fait valoir cette considération que dans toute l'œuvre de Virgile il n'y a que 57 fois désaccord entre l'ictus et l'accent aux deux derniers pieds, tandis que les 444 vers du 1^{er} chant de l'Odyssée, accentués à la latine, présentent 63 fois ce désaccord. La réponse qui a été faite plus haut à M. Langen est encore valable ici : la constitution de la langue latine n'étant pas celle de la langue grecque, un pareil travail de statistique est à peu près dénué de valeur. Cette grave question du vers de Virgile a été étudiée par M. W. Meyer dans deux importants articles¹, où il montre comment les règles de l'hexamètre virgilien, sorties de la versification d'Ennius, se sont progressivement développées, et où il soutient en outre qu'on n'a nullement le droit de faire remonter au vers de Virgile l'origine de la versification rythmique développée en roman. En fait, il n'est pas niable que le vers de Virgile présente un accord frappant entre l'ictus et l'accent, ou plus exactement entre l'ictus et ce qui

1. *Zur Geschichte des griechischen und lateinischen Hexameters*, Sitz.ber. d. phil.-hist. Kl. d. kön. bayer. Akad. d. Wissensch. z. München, Heft 6, p. 979-1089, 1884; et *Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rhythmischen Dichtung*, Abhand. d. kön. bayer. Akad. d. Wissensch. z. München, XVII, p. 265, 1885.

sera l'accent roman. Mais le tout est de savoir si cet accord est l'effet d'une recherche voulue ou d'une coïncidence fortuite.

Avant tout, il convient de rappeler l'objection fondamentale formulée plus haut que l'ictus et l'accent sont contradictoires. Comment admettre que l'accent déterminât le rythme du vers de Virgile aux deux derniers pieds seuls, alors que, dans le reste du vers et en particulier à la césure, il y avait désaccord formel entre l'accent et l'ictus ?

§ 108. — Serait-ce donc le *ton* dont Virgile tenait compte et qu'il s'efforçait d'accorder avec l'ictus aux deux derniers pieds ? Ce serait plus vraisemblable en principe. Mais le ton ne joue pas plus de rôle dans une versification quantitative que la hauteur d'une note dans le rythme d'une phrase musicale. Les Grecs ne semblent pas s'en être jamais inquiétés. En outre on possède des renseignements particuliers sur le *ton* dans le vers de Virgile. Le grammairien Sergius (IV, p. 526, 4 K.) dans le passage cité plus haut où il traite de l'accentuation des mots grecs en latin indique comment il faut prononcer certains vers de Virgile remplis de mots grecs ; ces derniers conservent leur *ton*. Or, Quintilien dit clairement que les poètes mettaient des mots grecs dans leurs vers pour les rendre plus harmonieux et leur donner de la variété (XII, x, 33). En fait, dans les fins de vers comme *Amaryllida silvas* ou *suaue rubens hyacinthus*, si l'on conserve leur ton grec aux mots Ἀμαρυλλίδα et ὑάκινθος, il y a désaccord entre l'ictus et le ton. Virgile, préoccupé de varier ses effets et d'éviter la monotonie, aurait eu plus aisé de varier la structure métrique de ses deux derniers pieds que de recourir à l'emploi de mots grecs.

A ce fait, il est peut-être permis de joindre le suivant. On connaît le cas ambigu des mots du type *colubra* dans lesquels une voyelle brève est suivie du groupe *occlusive + liquide* ; en pareil cas, la quantité hésite. Plaute prononçait la syllabe brève¹ ; Virgile au contraire prononce souvent

1. La scansion *sacrificare* chez Ennius (*Ann.*, 233) est due à

la syllabe longue ; mais les grammairiens considèrent cela comme une irrégularité ; Quintilien dit par exemple (I, V, 28) : « Euenit ut metri quoque condicio mutet accentum, *pecudes pictaeque uolucres* ; nam *uolucres* media acuta legam, quia etsi natura breuis, tamen positione longa est, ne faciat iambum quem non recipit uersus herous ». Et Sergius (IV, p. 483, 35 K.) : « Accentuum saepe dissipat legem... pronuntiatio, ut cum dicere debeamus *latebras* legendo uersum, quis dicat *impulerat ferro Argolicas foedare latebras* acute producens ». Enfin, Servius (*ad Aen.*, I, 384) : « *peragro* ; *per* habet accentum ; nam *a* longa quidem est, sed non solida positione ; muta enim et liquida quotiens ponuntur, metrum iuuant, non accentum », et (*ad Aen.*, XI, 463) : « *maniplis* ; ars quidem exigebat ut *ma* haberet accentum, *ni* [enim] longa quidem est, sed ex muta et liquida ; quod quotiens fit tertia [syllaba] a fine sortitur accentum, ut *latebrae, tenebrae*. Tamen in hoc sermone ut secunda a fine habeat accentum, usus obtinuit ». Ainsi, encore à l'époque de Quintilien (car pour Servius et Sergius il est hasardé de rien conclure), on prononçait *colubra* avec le ton sur la première syllabe et on regardait comme une irrégularité la scansion virgilienne, qui devait entraîner un déplacement du ton¹. Peut-être Virgile employait-il un mot comme *uolucris* à la finale pour se soustraire à la loi qui lui imposait l'accord

l'influence grecque. M. Lindsay a supposé chez Névius la scansion *integram* ---, mais dans un saturnien ! (*Amer. Journ. of Philol.*, XIV, 319).

1. Il est curieux que les langues romanes connaissent presque uniquement la prononciation *colúbra, tenébrae, palpétra*, etc. (Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, p. 523 et ss. de la trad. fr. ; Hocketier, *Zur Betonung des Lateinischen*, Progr. de Küstrin, 1892). M. Neumann (*Grüber's Zeitschrift*, XX, 519) explique le fait en supposant une épenthèse : **teneb^orae*, **colub^ora* : l'hypothèse est fort ingénieuse, mais ne pourrait-on pas aussi supposer l'influence analogique des nombreux dérivés en *-terum, -bulum, -culum*, etc., devenus *-trum, -blum, -clum*, tels que *presbyterum* vfr. *preveire*, *fundibulum* vfr. *fondiste*, *auricula* fr. *oreille* ? Dans les mots du type *colubra*, le ton aurait toujours été sur l'initiale, et il s'agirait simplement d'un déplacement récent et analogique de l'accent d'intensité.

du ton et de l'ictus aux deux derniers pieds et apporter un peu de variété à son vers.

§ 109. Mais la raison d'être de cette loi resterait toujours à découvrir.

Il est possible de l'entrevoir en raisonnant comme il suit. En somme, l'usage de Virgile est d'employer comme fin de vers *litora circum* ou *templa serena*, c'est-à-dire deux mots coupés $\sim\sim \mid \sim\sim$ ou $\sim\sim \mid \sim\sim$; il n'admet volontiers ni *restituuntur* ni *di genuerunt* ni *perueniet mox*, c'est-à-dire ni un seul mot sans coupe ni deux mots coupés $\sim \mid \sim\sim\sim$ ou $\sim\sim\sim \mid \sim$. Mais s'il évite un seul mot sans coupe, c'est pour une raison de style que Quintilien invoquait déjà dans les fins de phrase de Cicéron¹; qu'il évite de finir par un monosyllabe se comprend par une raison analogue, sans qu'on ait besoin de faire intervenir l'accent. Reste la prohibition d'une fin de vers *di genuerunt*; Virgile évite purement et simplement l'ennéhémimère; ici l'accent n'explique rien, car, dans ce type, il y a justement coïncidence complète de l'ictus et de l'accent. On voit tout de suite combien le problème se restreint: en réalité, tout revient à se demander si Virgile évite l'ennéhémimère parce qu'il recherche l'accord de l'ictus et de l'accent, presque toujours impossible avec l'ennéhémimère, ou bien s'il a l'air de rechercher l'accord de l'ictus et de l'accent parce qu'il évite l'ennéhémimère? On pourrait ne trouver aucune raison ni à l'une ni à l'autre des hypothèses: les deux possibilités n'en subsistent pas moins. En fait, il est permis de faire valoir un argument en faveur de la seconde.

1. L'exposé de Quintilien (IX, 4, 63) est malheureusement peu clair. Il se demande pourquoi on a reproché à Cicéron des fins de phrase comme *balneatōri* ou *archiprātae*, alors que Démosthène emploie très bien $\pi\acute{\alpha}\sigma\iota \kappa\alpha\iota \pi\acute{\alpha}\sigma\iota\varsigma$ ou $\mu\eta\delta\grave{\iota} \tau\omicron\upsilon\sigma\acute{\iota}\varsigma$, qui sont leur équivalent prosodique; entre autres raisons, il dit: « Est in eo quoque nonnihil, quod hic singulis uerbis bini pedes continentur, quod etiam in carminibus est permolle, nec solum ubi quinse syllabae nectuntur, ut in his *Fortissima Tyndaridarum*, sed etiam ubi quaternae, cum uersus cluditur *Apennino*, et *armamentis* et *Orione*. Quare hoc quoque uitandum est, ne plurium syllabarum his uerbis utamur in fine. » En tout cas, Quintilien ne fait pas allusion à l'accent et invoque une raison de style: *permolle*.

La coupe est en latin chose beaucoup plus importante et significative qu'en grec (cf. ce qui a été dit plus haut du vers de Plaute) ; on l'observe avec beaucoup plus de rigueur. Et s'il importe d'observer la coupe là où il s'agit de marquer une coupure, il importe également de l'éviter là où il s'agit de marquer une liaison. Le commencement du sixième pied est un de ces endroits où une liaison est recherchée. Les coupes régulières du vers sont après le temps fort du second, du troisième et du quatrième pied ; dans les deux derniers pieds on n'admet pas de coupe après le temps fort, afin de les unir plus étroitement. Ainsi on aboutirait à encore invoquer une raison de rythmique, et l'accent pourrait être définitivement écarté.

§ 110. — On pourrait arrêter ici la discussion, si cet accord de l'ictus et de l'accent aux deux derniers pieds du vers de Virgile n'avait servi de base à une théorie ingénieuse dont le champion est M. Thurneysen (*Der Weg vom dactylischen Hexameter zum epischen Zehnsilber der Franzosen*, dans la *Gröber's Zeitschrift*, XI, 305 et ss.). Suivant cette théorie le vers de Virgile contiendrait en germe la versification de Commodien et toute la rythmique du moyen âge. M. Thurneysen, frappé du fait que l'accord de l'ictus et de l'accent est général aux deux derniers pieds dans le vers de Virgile, s'aperçut que dans certains vers rythmiques de la basse époque, les deux derniers pieds seuls sont nettement rythmiques, c'est-à-dire définis par les accents abstraction faite de la quantité, tandis que dans le reste du vers il y a souvent balancement. Il conclut de là que depuis le vers de Virgile jusqu'au décasyllabe roman on avait une évolution continue dont la versification de Commodien représentait un des stades ; et ainsi fut échafaudée cette théorie d'une influence de l'accent, naissante dans le vers de Virgile, puis grandissant peu à peu et s'étendant à tout le vers en commençant par la fin, pour aboutir à créer le vers purement rythmique. Il est impossible ici de suivre M. Thurneysen dans l'étude

minutieuse qu'il fait de Commodien, et des poètes de la même époque. Aussi bien, la question est-elle controversée de savoir si Commodien est le dernier des poètes métriques ou le premier des poètes rythmiques (cf. W. Meyer, *l. c.*, et récemment Charlton Lewis, *The foreign sources of modern english versification*, p. 13 et ss., Halle, 1898). Mais cela n'a pas d'importance dans la discussion présente. On peut même adopter l'hypothèse de M. Thurneysen à condition de s'entendre sur les différentes valeurs du mot *accent* : la question est surtout chronologique.

§ III. — On a essayé de montrer plus haut que la langue de Virgile ne pouvait pas posséder un *accent d'intensité* ; qu'elle ne connaissait qu'un *ton*, dont l'influence était nulle sur le rythme ; que la versification du poète reposait uniquement sur la quantité, et enfin que l'accord de l'*ictus* et de l'« *accent* » ou, plus exactement, du *ton* était une coïncidence fortuite due à l'application de certaines règles indépendantes du rythme. Mais à l'époque de Commodien, le *ton* était devenu *accent d'intensité* ; dès lors, un vers de Virgile lu par Commodien consistait essentiellement en une succession de syllabes, dont les premières étaient accentuées arbitrairement, mais dont les dernières présentaient toujours (ou presque toujours) le rythme *xxx* ; pour Commodien, c'étaient les deux derniers pieds seuls qui déterminaient le rythme. Par conséquent, il importe peu ici que le vers de Commodien ait été volontairement rythmique, auquel cas il devait avoir la forme qu'il présente, puisqu'il imitait le vers de Virgile ; ou qu'il ait été un dernier essai, malheureux d'ailleurs, de vers quantitatif, auquel cas la forme qu'il présente serait encore bien mieux justifiée.

Il est donc peut-être inutile de faire intervenir, avec M. W. Meyer (p. 369), l'influence de la versification sémitique pour expliquer la versification romane. Celle-ci pourrait sortir de la versification classique de la façon qu'on vient d'indiquer : le rythme, sensible d'abord seulement aux deux derniers pieds par suite de la transformation qu'avait subie l'accent latin, a été peu à peu étendu au vers tout entier ; et au vers

de Virgile, dépourvu de tout rythme dans ses deux premiers tiers quand on le lisait en frappant chaque mot d'un accent pénultième, on a substitué peu à peu un vers nouveau, où l'intensité des mots déterminait seule le rythme. Les vers de Commodien formeraient ainsi un compromis, ou mieux une transition entre les deux systèmes,

§ 112. — En tout cas, il faut définitivement écarter l'idée proposée jadis par M. G. Paris (*Lettre à M. Léon Gautier sur la versification rythmique*, 1866, p. 23), suivant laquelle la versification rythmique, « d'origine toute populaire, aurait existé de tout temps chez les Romains et serait avec la versification métrique exactement dans le même rapport que la langue populaire, *sermo plebeius*, avec la langue littéraire de Rome ». C'est seulement en 393 dans le poème de saint Augustin *contra partem Donati* qu'on trouve un vers proprement rythmique (cf. W. Meyer, *op. cit.*). Tous les vers populaires de l'époque impériale sont métriques, ou prétendent l'être (cf. V. Henry, *Contribution à l'étude des origines du décasyllabe roman*, Paris, 1886, p. 10 et ss.). Ceux que chantaient les soldats de César sont des tétramètres trochaïques catalectiques très purs ; il serait impossible de les rythmer par l'accent de mot :

Gallias Caesar subegit, Nicomedes Caesarem.
 Urbani, seruate uxores, moechum caluum adduximus.
 Brutus quia reges eiecit, consul primus factus est ;
 Hic quia consules eiecit, rex postremo factus est.

Les vers des soldats d'Aurélien (ap. Vopisc., *Aurel.*, VI) sont encore des trochaïques, mais où il y a des fautes de prosodie, la quantité commençant à n'être plus sentie (cf. V. Henry, *op. cit.*, p. 12).

L'origine de la versification romane constitue un problème des plus ardu ; il ne s'agissait pas ici d'essayer de le résoudre, mais seulement de montrer que les solutions les plus vraisemblables qu'on en ait données jusqu'à présent sont d'accord avec la théorie générale proposée ci-dessus.

CHAPITRE V

HISTOIRE RÉSUMÉE DE L'ACCENT LATIN

Période préhistorique, §§ 114-115; période classique, §§ 116-120, traces du ton en latin, §§ 117-119; période romane, § 121.

§ 113. — Il est possible maintenant de donner une conclusion à la discussion qui précède et en même temps une réponse à la question posée au début de cette partie : comment se concilient les trois ordres de témoignages fournis sur l'accent latin par les langues romanes, par les grammairiens latins et par la constitution phonétique du latin? en d'autres termes quelle a été l'évolution de l'accent latin?

Trois périodes sont à distinguer :

§ 114. — 1° *Période préhistorique.* — Sans vouloir déterminer exactement quand cette période commence, on peut la faire partir du moment où le latin s'est séparé des autres dialectes italiques. A ce moment, le latin devait posséder encore le *ton* que le préitalique avait hérité de l'indo-européen, puisqu'on le retrouve à la période suivante attesté par les grammairiens. Mais ce ton n'a eu aucune influence sur la constitution et le développement de la phonétique latine. Les thèses de MM. Conway, Wharton et Collitz ne s'appuient, on l'a vu plus haut, sur aucun argument péremptoire. Dans cette première période de l'histoire du latin, s'il est vraisemblable que le ton indo-européen était conservé, on n'a du moins aucune trace tangible de son existence. On ne peut par conséquent savoir quelle en était la place; était-il déjà restreint à la pénultième et à l'antépénultième ou jouissait-il

de la liberté qu'il a en sanskrit védique? Ces questions doivent demeurer sans réponse.

§ 115. — A ce ton se joignait un accent d'intensité qui frappait l'initiale; cet accent est une innovation du latin. Les tentatives faites pour le rattacher à l'accent germanique et à l'accent celtique paraissent vaines; il est plus vraisemblable qu'il est dû comme eux à l'influence d'une autre langue non indo-européenne. Cet accent s'est exercé d'abord avec une certaine force; il a déterminé dans le vocalisme des syllabes intérieures un certain nombre d'affaiblissements qui, dans des cas particuliers, ont été jusqu'à la chute; d'autre part il a produit sur l'initiale certains effets qui seront étudiés dans la partie suivante. Mais il a dû entrer en lutte de bonne heure avec le principe quantitatif que le latin tenait de l'indo-européen; intensité et quantité se sont opposées pendant un certain temps, et il reste encore en latin de nombreuses traces de cette concurrence; c'est l'intensité qui a été vaincue et au début de la période suivante, qui commence avec les premières œuvres littéraires, il semble que l'initiale n'ait plus conservé qu'un souvenir de la prépondérance dont elle jouissait depuis plusieurs siècles.

§ 116. — 2^e Période classique. — Elle commence au II^e siècle av. J.-C. environ et se poursuit jusqu'au IV^e de l'ère chrétienne, c'est-à-dire qu'elle embrasse toute la production littéraire de Rome. Pendant six siècles, la langue latine apparaît comme une langue essentiellement quantitative, à laquelle le témoignage des grammairiens les plus autorisés attribue en outre un *ton* réglé par la quantité. Il n'y a pas trace d'un accent d'intensité; bien plus, un pareil accent serait contradictoire avec l'existence d'une versification où le rythme était déterminé par la quantité. La langue latine à cette époque était donc absolument comparable à la langue grecque, telle que nous la connaissons depuis l'époque homérique; elle possédait la distinction des brèves et des longues, et de plus un *ton*. Si l'intensité initiale n'était venue troubler accidentellement le vocalisme latin à une époque antérieure,

il est probable que le latin de Virgile aurait avec le grec d'Homère plus de rapports que nous n'en constatons. En tout cas, à partir de cette seconde période, le développement du latin est sensiblement parallèle à celui du grec. La versification est quantitative et le ton n'y joue aucun rôle ; les grammairiens rapportent seulement qu'il donnait beaucoup de monotonie à la versification ; ce qui est très vraisemblable *a priori* étant donnée l'étroitesse des lois qui en réglaient le mouvement.

§ 117. — Ce ton a-t-il laissé quelques traces dans la langue ? Dans trois cas seulement, mais fort intéressants. Tout d'abord dans le traitement de certains mots empruntés du grec. La place du ton dans les deux langues n'étant pas déterminée par les mêmes lois, le latin a dû parfois faire violence à la quantité de certains mots pour leur conserver le ton à la place où il se trouvait en grec (cf. Havet, *M. S. L.*, VI, 11 n. 1). C'est ainsi qu'on a *Apollinīs* en regard de Ἀπόλλωνος, *ancōra* en regard de ἄγκυρα, etc. On reviendra sur ce fait dans la seconde partie, § 193. Dans le mot *tyrannus* (emprunté du grec τύραννος), malgré la quantité longue de la pénultième, on conservait parfois le ton sur l'initiale, et cette prononciation est blâmée par le grammairien Sergius (IV, 528 K.)¹.

§ 118. — Parmi les mots proprement latins, quelques-uns présentent une anomalie dans la place du ton. Ce sont généralement des noms propres. Quintilien (I, V, 23) blâme la prononciation *Cāmillus*, *Céthēgus* ; Audax (VII, 362, 17 K.) blâme *Mētellus* et Sergius (IV, 528, 3 K.) blâme *Éuandri*². Enfin M. Schuchardt (*Vok.*, I, 172) signale à

1. M. V. Henry me signale le cas du grec ἔγκυρα devenu en français *enque* (d'où *encre*) ; les maîtres d'école ont su faire prévaloir en Gaule l'accentuation grecque pour ce mot ; le sicilien *inga* repose aussi sur *incausta* ; au contraire l'italien *inchiostro* suppose l'accentuation latine *incaustum*.

2. A l'époque de ces grammairiens, le ton était peut-être déjà devenu accent d'intensité ; mais les prononciations qu'ils blâment viennent d'une tradition antérieure.

la basse époque la forme *Filpus* qui suppose que l'accent était sur la première syllabe : *Philippus* ; c'est la place qu'occupait le ton en grec : Φιλίππος. Dans tous ces mots le ton échappait à la loi qui lui était imposée partout ailleurs et suivant laquelle il ne devait pas remonter au delà de la pénultième longue. La raison du fait est aisée à concevoir : il s'agit de noms propres, de mots par conséquent employés très souvent au vocatif et dans lesquels le ton tendait à remonter le plus haut possible ¹.

§ 119. — On a un exemple comparable dans le cas des noms de nombre *uiginti* et *triginta* qui à l'époque romane ont l'accent sur l'initiale (cf. *Consentius*, V, 392, 4 K.) ; on dit en italien *venti*, *trenta*, en espagnol *veinte*, *treinta*, en français *vingt* et *trente*. La forme *uinti* se lit *C. I. L.*, VIII, 8573 et la forme *trienta*, *ib.*, XII, 5399 (cf. *Ihm*, *A. L. L.*, VII, 65). Il est peu vraisemblable que le déplacement se soit produit à l'époque romane, quand le ton était devenu accent ; il est plus naturel de croire que l'on a affaire à une conservation anormale du ton à une place ancienne ; cf. le grec εἴκασι (béot. *Ἐίκασι*), τριάκοντα (pour *τρίκοντα, *Brugmann*, *Grdr.*, II, 497).

§ 120. — Sauf dans ces quelques exemples, on ne retrouve aucune trace du ton que le latin possédait à l'époque classique. Jusqu'à quel moment cet état de la langue a-t-il duré ? C'est ce qu'il est malheureusement impossible de déterminer avec certitude. Les grammairiens de l'époque impériale continuent servilement l'enseignement de leurs devanciers et n'indiquent pas qu'une évolution se soit produite ; d'autre part, les Latins continuent à versifier d'après les procédés quantitatifs de Virgile et les vers que les historiens signalent comme populaires sont bâtis exactement sur le patron savant des vers de Plaute ou de Térence. C'est brusquement que la débâcle du latin se produit ; elle fait supposer qu'un long

1. Cf. ce qui se passe en sanskrit védique (*Bergaigne et Henry*, *Manuel védique*, p. 18).

travail minait sourdement tout l'édifice depuis longtemps ; mais ce travail est resté caché. Il est vraisemblable que le sentiment de la quantité s'est effacé peu à peu, que progressivement le ton est devenu accent d'intensité¹, que les syllabes accentuées sont toutes devenues longues, tandis que les inaccentuées s'abrégeaient. Mais les poètes latins nous ont dissimulé les ravages que subissait leur langue, et Commodien fait encore sans doute des vers quantitatifs, bien qu'il ait perdu tout sentiment de la quantité. C'est en 393 qu'apparaît le premier poème où le rythme est déterminé par l'accent (W. Meyer, *op. cit.*, p. 4) : on peut faire commencer à cette date la troisième période.

§ 121. — 3° *Période romane*. — Elle dure encore aujourd'hui. Le ton s'est définitivement transformé en accent d'intensité. Cet accent a agi avec plus ou moins d'énergie dans les diverses parties du domaine roman ; mais il a été partout l'agent le plus actif de la transformation du latin. C'est par lui qu'il faut expliquer la versification romane, qui n'a plus rien de métrique. En tout cas, l'histoire de ses effets ne rentre pas dans le cadre d'une histoire du latin ni par conséquent dans le programme de cette étude.

1. On sait depuis M. Roudet comment peut s'accomplir un pareil phénomène (*La Parole*, II, p. 201).



DEUXIÈME PARTIE

EFFETS DE L'INTENSITÉ INITIALE



CHAPITRE PREMIER

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES. LE REDOUBLEMENT CONSONANTIQUE

Questions préliminaires, §§ 122-125 : mots n'ayant pas d'intensité initiale, §§ 123-124. cas des syllabes finales, § 125. *Le redoublement consonantique*, §§ 126-146 : extension du phénomène, §§ 127-128, cas spécial de la liquide *l*, §§ 129-131, cas des suffixes en *l*, § 132, cas des noms propres, § 133 ; redoublement dans les mots empruntés du grec, § 134 ; redoublement de la consonne *c*, § 135, de la consonne *p*, § 136, de la consonne *t*, § 137, de la consonne *l*, § 138, d'autres consonnes, § 139 ; explication du phénomène, théorie de MM. Brugmann et Sommer, § 140 ; conditions du redoublement, §§ 141-144, influence de l'intensité initiale, §§ 145-146.

§ 122. — L'étude précédente a permis de reconnaître en latin deux types d'accentuation : une *intensité* initiale, qui a agi en général antérieurement aux documents littéraires, et un *ton* qui s'observe à l'époque historique et s'est progressivement transformé en accent d'intensité.

L'objet de l'étude qui va suivre est uniquement de décrire les effets de l'intensité initiale. Comme cette intensité est venue s'adapter à un système où le rythme quantitatif était en vigueur, c'est dans le conflit de l'intensité initiale et de la quantité que l'on devra chercher la cause des principaux phénomènes étudiés désormais.

§ 123. — Quelques questions préliminaires restent à régler.

Il y a lieu d'abord de se demander si chaque mot possédait l'intensité initiale. On ne peut guère répondre à cette question que par des hypothèses ; il semble toutefois que certains mots ne la possédaient pas.

On a vu plus haut que dans la composition verbale c'est toujours le préverbe qui portait l'accent ; de même les groupes *préposition + substantif* (ou *pronom*) n'avaient qu'un seul accent, sur le premier élément. Ainsi, la langue classique a conservé *dēnuo* de *dē nouo* ; *īlico* de *in sloco*, Havet, *M. S. L.*, V, 229 ; *sēdulo* de *sē dolo* ; *profecto* de *pro facto*. L'affaiblissement de la seconde syllabe indique que l'accent frappait la première, c'est-à-dire la préposition (cf. Bücheler, *R. M.*, XXXV, 629).

Cela tient à ce qu'en réalité il n'y avait qu'un seul mot. L'union de la préposition et du substantif, dénoncée par l'enclise et la proclise, est un fait indo-européen¹ (cf. Hirt, *Akzent*, p. 43) ; si donc le latin a hérité d'une forme *dēnouo*², *pro-facto*, *in-loco*, l'intensité initiale en se portant sur la préposition n'a fait que s'adapter à un système déjà existant.

§ 124. — Gellius dit (VI, 7) que, dans *affatim*, *admodum*, les anciens accentuaient la première syllabe mais que de son temps on accentuait la seconde ; il s'agit sans nul doute ici du *ton* et non de l'*accent*. A l'époque de Gellius on conservait donc le souvenir d'une prononciation *áffatim* avec le ton sur la première syllabe. A l'époque de Quintilien, un groupe *préposition + substantif* ne formait qu'un seul mot. On lit en effet dans l'*Institution oratoire*, I, v, 27 : « Nam cum dico *circum litora* tanquam unum enuntio, dissimulata distinctione ; itaque tanquam in una uoce una est acuta ». Le témoignage de Quintilien et celui même, plus tardif, de Gellius sont donc d'accord avec les données de la linguistique indo-européenne. Il est vraisemblable que pendant la période de l'histoire du latin où les initiales étaient intenses, c'était la préposition qui portait l'accent dans des groupes de ce genre ; de là *denuo*, *īlico*, *profecto*. Les formes *admodum*, *affatim*

1. L'usage de l'enclise en indo-européen n'est pas en contradiction avec l'usage de la proclise ; la préposition et le substantif, comme le préverbe et le verbe, forment un groupe dans lequel le ton se place tantôt sur le premier, tantôt sur le second élément, d'après des lois que le sanskrit fait pressentir, sans permettre de les préciser.

2. Pour rendre les choses plus claires, on a donné à ces mots une forme *latine*, en réalité bien postérieure à l'époque dont il s'agit.

au lieu de **admidum*, **affitim* (cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 125) ont été créées ou recrées postérieurement à l'action de la loi d'affaiblissement.

Les composés syntactiques tels que *magnopere*, *paterfamilias*, *iurisperitus*, *iurisdiction*, *hactenus*, *satisfacere*, où le sujet parlant ne voyait plus qu'un seul mot, n'avaient peut-être aussi qu'un seul accent d'intensité ; du moins *Iuppiter*, *igitur* (de **agitur* dans *quid agitur*, etc. ; cf. F. Hartmann, *K. Z.*, XXVII, 549) fournissent une preuve à l'appui de cette hypothèse.

Dans tous ces cas c'est l'unité du mot qui a déterminé d'une part l'unité de *ton* et d'autre part l'unité d'*accent* (*initial*).

§ 125. — Quoi qu'il en soit de ces faits, naturellement sporadiques, on considérera tout mot latin indépendant, et capable d'être isolé dans la phrase, comme frappé de l'intensité initiale.

Dans cette étude, on ne se préoccupera pas du sort des syllabes finales. Cette décision n'est pas arbitraire et se trouve pleinement justifiée par les faits. On a beau dire que le mot isolé n'existe pas, qu'il n'y a de mots qu'à l'intérieur de la phrase. Les mots existent isolément au moins dans la pensée et sont préparés ainsi dans les organes ; si puissants que soient les effets de la position syntactique, ils sont forcément éphémères, puisque la syllabe finale, dégagée du contexte, est susceptible de prendre une autre forme. En fait, dans toutes les langues, la syllabe finale du mot, en tant que finale, subit un traitement spécial. En sanskrit, *ṣ* et *r* alternent en principe à la finale, jamais à l'intérieur ; en latin l'*s* intervocalique devient *r* à l'intérieur, mais non à la finale devant voyelle¹ ; le groupe *-ūsm-* à l'intérieur devient *-ūm-* (*dūmus* de *dūsmos*, Paul. Fest., 47, 20) mais la finale *-ūs* suivie de *m* peut conserver sa quantité brève et perdre son *-s* (*optimus multo*, *maximus multo* à la fin d'hexamètres

1. Cf. toutefois V. Henry, *M. S. L.*, VI, 50, si l'explication donnée pour *quirquir* est exacte.

de Lucilius, ap. Non., pp. 19 et 257 M.); **suāuī* devient *suāuē* et **māri*, *mārē*, mais *tēneo* fait *detīneo*, etc. Ainsi les syllabes finales, dont le traitement est réglé par des lois spéciales, resteront en dehors de la discussion.

§ 126. — Un des effets les plus clairs de l'intensité initiale semble être le redoublement consonantique qui s'observe entre la première et la seconde syllabe d'un grand nombre de mots. Ce cas, qu'on appellera *cas de Iuppiter* du nom de son principal exemple, a été examiné déjà par bien des linguistes depuis que M. Pauli s'en est occupé pour la première fois (*K. Z.*, XVIII, 1). En réalité, il n'a jamais été tiré au clair. Selon la méthode déjà appliquée plus haut, on s'efforcera ici de réunir tous les exemples, quand bien même ils ne devraient, dans leur incohérence, fournir qu'un élément d'appréciation insuffisant, et on aura soin de mettre à part tous ceux qui sont dus à une cause spéciale, indépendante de l'intensité du latin archaïque.

§ 127. — Un premier point à noter, c'est que le redoublement consonantique est attesté sporadiquement à la basse époque et dans toutes les régions de l'empire (cf. Seelmann, *op. cit.*, p. 121 et ss.). On lit *anima*, *C. I. L.*, II, 1155; *exempli*, *ib.*, X, 5902; *nuptum*, *ib.*, X, 2496; *habbebis*, *ib.*, X, 8067, 5; *feccerunt*, *ib.*, IX, 1866; *sociorum*, *ib.*, VI, 6874, V, 4410; *frattre*, *ib.*, VIII, 111; *latrones*, *ib.*, VIII, 2728, 12; *matrona*, *ib.*, VIII, 7251; *suprema*, *ib.*, XII, 1939; *aggro*, *ib.*, III, 2448; *assellus*, *ib.*, IV, 1555; *uttique*, *ib.*, III, p. 805, 11; etc. L'auteur de l'Appendix Probi blâme *acqua*. Tous ces exemples sont évidemment postérieurs à l'époque de l'intensité initiale. Quelques-uns sont peut-être dus à de simples fautes d'orthographe; d'autres tiennent sans doute à des prononciations dialectales.

§ 128. — Parmi les langues romanes, on a vu plus haut (§ 10) que l'italien connaît un phénomène du même genre dans des mots comme *febbre*, *rettorica*, *seppelire*, etc.

Il est vraisemblable que parmi les exemples épigraphiques du redoublement consonantique, il s'en trouve un grand nombre qui appartiennent déjà à la phonétique romane et relèvent de la même cause que les phénomènes italiens. Or, le redoublement dans les mots italiens tient d'une part à l'intensité propre à cette langue, laquelle n'a rien de commun avec l'intensité initiale du latin archaïque, et d'autre part à la prononciation en staccato qui est particulière à l'italien (cf. Gröber, *Commentationes Wölfflinianae*, p. 171). Que la prononciation en staccato ait pu se développer sporadiquement avant l'époque romane dans diverses régions de l'empire romain, c'est ce que personne ne songera à contester. Si l'on pouvait même ici insister sur le phénomène, on devrait faire observer que, d'après les témoignages épigraphiques, il semble se produire de préférence devant certaines consonnes telles que les sonantes *l* et *r*. Il pourrait donc s'agir d'une prononciation spéciale des occlusives devant liquide, qui aurait été tant bien que mal notée par le redoublement de la consonne.

Il n'en est pas moins vrai que le latin a connu à l'époque ancienne un redoublement consonantique, qui n'est pas nécessairement de même nature que le précédent. C'est à l'examen de celui-là seul que sont consacrées les pages qui suivent.

On éliminera auparavant quelques cas spéciaux.

§ 129. — Le redoublement de *l* est particulièrement fréquent (cf. Fröhde, *B. B.*, III, 286 et ss., qui a réuni de longues listes d'exemples). Mais dans un grand nombre d'exemples il s'agit d'un procédé purement graphique, que M. Havet a signalé récemment (*A. L. L.*, IX, 135). La liquide *l* en latin avait deux valeurs très différentes, l'une de *l* vélaire devant voyelles *a*, *e*, *o*, *u* et devant consonne, l'autre de *l* palatale devant voyelle *i* et dans le groupe *ll* (pour plus de détails, v. § 184). Par suite, dans toute une série de mots, on a écrit *ll* pour exprimer la liquide palatale devant voyelle autre que *i*. Ce qui atteste le procédé, c'est qu'inversement le groupe

ll se simplifie devant *i* après voyelle longue ; en pareil cas en effet la présence de l'*i* suffit à dénoncer la couleur palatale de la consonne. De là les graphies *milia*, *utlicus*, *stēlio*, *stīlicidium*, en face de *mille*, *uilla*, *stella*, *stilla* ; mais ce qui caractérise ce cas particulier, c'est que la quantité longue de la voyelle se maintient devant *ll* : *mille* est attesté par les langues romanes (*A. L. L.*, III, 531), *uilla* également (*ib.*, VI, 143), et si la plupart de ces langues ont conservé *stēla* (*ib.*, V, 479), l'italien et l'espagnol au moins remontent à *stēlla* (*ib.*, VI, 397). La règle posée par M. Havet est peut-être contenue implicitement déjà dans cette remarque de Pline, conservée par Pompeius (V, 185, 18 K.) : « *Mille* non debemus aliter dicere nisi per geminum *l* ; in numero plurali unum *l* ponere debemus et dicere *milia*. » C'est à elle encore qu'il faut attribuer les graphies *Messālina*, *Iūlius*. Quelques mots empruntés du grec en présentent également l'application : *corcodillus* = *κροκόδειλος* ; *argilla* = *ἀργίλος* ; *pilleus* = *πίλος* ; *malleus* pour **malius* de *μαλίη* « maladie du cheval » (Havet, *l. cit.*) ; de même on a *culleus* avec *ll* pour *λ* après voyelle longue (Havet, *A. L. L.*, IX, 308 ; cf. toutefois W. Meyer, *K. Z.*, XXVIII, 163). Il est douteux s'il faut joindre à ces exemples *camellus* qui existe à côté de *camelus*, gr. *κάμηλος* (cf. Lindsay, *A. L. L.*, VIII, 442). La double forme pourrait s'expliquer par la confusion de deux suffixes dont il sera question au § 132.

§ 130. — Il faut joindre à ces exemples très nets certains faits de simplification de *l* moins aisément explicables.

ālō, *ālāre*, « souffler » est sorti de **allare* = **ān(ā)lāre*, cf. le skr. *ānilah* « souffle ». Après la chute de la voyelle et l'assimilation de *n* à *l*, il y a eu simplification de la consonne double. Le composé *anēlāre* serait sorti par analogie de **an-ellāre* (voir § 194). On a peut-être une trace du *ll* dans le nom de l'« ail », *allium*. Cette forme se trouve chez Plaute (*Most.*, 39, dans tous les mss., sauf B¹ et *Pseud.*, 814, dans qq. mss.). D'autre part, Probus (IV, 260, 10 K.) remarque que la première syllabe du mot *alium*, « ail » est longue,

tandis que celle de l'adjectif *alius* est brève. Dès lors, ou bien la forme *ālium* de Probus est à considérer comme les formes *uīlicus*, *mīlia* dont il vient d'être question et remonte à *allium*; ou bien la forme *ālium* est la plus ancienne et *allium* en serait sorti d'après le procédé qui va être étudié ci-dessous; dans ce dernier cas, on devrait séparer *allium* de la racine **anā-* et le rapprocher du skr. *ālú*, *ālukam* « sorte de racine » (Fröhde, *B. B.*, III, 289).

À côté du substantif *grallae* « échasses », de **grad-lā-*, on a chez Plaute le substantif *grālātor* (*Poen.*, 530), attesté par une citation de Nonius (I, 162 M.). — Les mots *paulus*, *paulum*, *paulatim* et *paullus*, *paullum*, *paullatim* (chez Plaute, ms. A, et chez Virgile) formeront un problème insoluble tant que leur formation restera obscure. — Le verbe *sallō*, de **saldo* (cf. got. *salta*, arm. *atī*) existe aussi sous la forme *sālō*; de même le substantif *pellex* sous la forme *pēlex*.

L'adjectif *sollus* a le plus souvent la forme *sōlus*; quelle que soit l'origine du mot (**sol-uo-* ou **sol-no-*), il y a eu dans *sōlus* simplification de *ll*. Le *ll* s'est conservé dans *sollistimus*, *sollīcuria*, *solliferreum* et généralement dans *sollers*, *sollemnis*; là où l'on trouve une seule *l* dans ce dernier, c'est par suite d'une théorie étymologique: « *solemne eo quod solet in anno per unum l scribendum est* » (Albin, VII, 310, 32 K.). M. Thurneysen, supposant que *sollus* (ou *sōlus*; cf. *cuppa*, *cūpa*) et *saluus* ne faisaient qu'un seul et même mot, voulait partir d'un paradigme ancien: nom. *sollus*, gén. *saluī*, fém. *salua*. Le *u* serait tombé devant *ō* au nominatif et à l'accusatif singuliers masculin et neutre, et la voyelle précédente aurait été allongée compensativement (*K. Z.*, XXVIII, 160). Aucun de ces deux phénomènes n'a de garanties suffisantes. Le cas de *abūcio* scandé - - - est sensiblement différent; il s'agit en réalité de *abūcio* (voir § 308). Il n'est pas sûr en outre que l'on ait un même mot dans *saluus* et *sōlus* assez éloignés quant au sens (cf. Mohl, *Orig. Rom.*, I, p. 100).

Le mot *tōlēs*, « goitre, écrouelles » (cf. *Fest.*, p. 540 Th. : *tumor in faucibus*) qui existe aussi sous la forme *tolles* et qui

a un doublet *tollae* a été expliqué par **tven-lo-* (Fick, *Wtb.*, I, 4^e éd., p. 449). Il y aurait eu assimilation, puis réduction de *ll* à *l*.

§ 131. — Les exemples précédents permettent de croire à une loi de simplification entre voyelles de même ordre; les suivants échappent à toute loi. Ils sont dus ou bien à de pures fautes d'orthographe ou à l'observation de théories orthographiques divergentes: *ilico* (de **in sloco*) est écrit souvent *illico*, peut-être parce qu'on y sentait la préposition *in*; — *ilex* est écrit *illex* chez Virgile (*Aen.*, VI, 180); à cet exemple il faut joindre *mallim* (*Georg.*, III, 69, et *Aen.*, IV, 108), *quallus* (*Georg.*, II, 241), *collum*, « tamis » (*Georg.*, II, 242), *tellum* (*Aen.*, V, 497), *uellum* (*Aen.*, III, 9), *opilio* (*Ec.*, X, 19), *anhellus* (*Aen.*, V, 739) et *anhellitus* (*Aen.*, V, 199 et 432), toutes formes attestées dans un ou plusieurs mss; on a de même *uellint* (*C. I. L.*, V, 2090; VII, 80), *nollis* (*ib.*, VII, 140), *sepellita* (*ib.*, VIII, 4373) et l'Appendix Probi (IV, 201, 33 K.) fait une différence étymologique entre *uellit* et *uelit*.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage sur ces faits; ils étaient destinés à montrer que le problème du redoublement des consonnes comprend un certain nombre de questions différentes parmi lesquelles certaines sont insolubles.

§ 132. — Deux cas sont encore à écarter avant d'aborder le véritable objet de l'étude présente.

D'abord le cas des suffixes en *l* (cf. Stolz, *H. G.*, p. 509). Ce cas se rattache sans doute au précédent; il s'agit simplement de divergences graphiques, qui ont postérieurement influencé la prononciation. Les suffixes *-ilus*, *-ila*, *-elus*, *-ela*, *-ilius*, *-ilia*, *-ulus* apparaissent également sous la forme *-illus*, *-illa*, *-ellus*, *-ella*, *-illius*, *-illia*, *-ullus*. On a *loquela* et *loquella*, *querela* et *querella*, *anguila* et *anguilla* (Lindsay, *A. L. L.*, VIII, 442); cf. Lachmann, *ad Lucret.*, III, 1014; Rönsch, *Ital. und Vulg.*, p. 460 et G. Cohn, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein*, Halle, 1891, p. 212. Ces changements peuvent tenir à ce qu'originellement le latin avait deux suffixes, l'un

-*ela* = **-es-lā-* (Osthoff, *P. B. B.*, III, 346) ou *-ē-lā* (Brugmann, *Grdr.*, II, 192) et l'autre *-ella* ou *-illa* = **ɣ-lā*, **-l-lā* et **-r-lā*. Il s'est produit postérieurement des confusions analogiques. A la même origine doivent être rapportés *Aquilius* et *Aquillius*, *Petilius* et *Petillius*, *Lucilius* et *Lucillius*, *Popilius* et *Popillius*, etc.

§ 133. — Le second cas à écarter est celui des noms propres. La consonne qui suit la première syllabe des noms propres latins est sujette à se redoubler : on trouve *Acellius* et *Accellius*, *Apuleius* et *Appuleius*, *Aponius* et *Apponius*, *Atilius* et *Attius*, *Brutius* et *Bruttius*, *Calius* et *Callius*, *Catius* et *Cattius*, *Cota* et *Cotta*, *Cottius*, *Cuppius* et *Cuppelius*, *Cuppiena*, *Epidius* et *Eppilius*, *Epuleia* et *Eppuleia*, *Malius* et *Mallius*, *Mutius* et *Mutteia*, *Opius* et *Oppius*, *Pacius* et *Paccius*, *Pola* et *Polla*¹, *Vetius* et *Vettius*, etc. (tous ces noms dans les tomes I et V du Corpus), sans parler des noms propres pour lesquels la forme redoublée est seule attestée, de beaucoup les plus nombreux² : tels *Varro* (de *uārus* ?) ; *Gracchus* (pour **Graccus* de **grācus* « geai » ; cf. *grāculus* ; *A. L. L.*, XI, 60) ; *Sallustius*, dérivé de *salus* (cf. Zimmermann, *A. L. L.*, VII, 436). Dans tous ces mots le redoublement de la consonne tient à ce que ce sont des noms propres, et le latin lui-même ne peut pas fournir la raison du phénomène ; il s'agit en effet d'un fait général dont plusieurs autres langues indo-européennes portent la trace. A côté de leur forme pleine les noms propres ont souvent une forme hypocoristique, plus courte, caractérisée par la présence de consonnes doubles. Tels sont en grec Ἀχχῶ, Δεχχῶ, Ξεννῶ, en v. h. all. *Sicco*, *Itta*, en irl. *Finnian* (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 828 ; Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, Wien, 1868, p. 19 ; Zimmer, *K. Z.*, XXXII, 172 et ss.). La cause du fait est peut-être dans l'intensité vocative, peut-être dans l'influence

1. Écrit *Polla*, *C. I. L.*, XI, 4572.

2. Le doublet *Apenninus*, *Appenninus* mérite à peine une mention ; d'où vient le mot ?

du langage enfantin (cf. *atta, acca*, etc., pour désigner les parents, les vieillards). En tout cas, le fait n'intéresse pas la discussion présente, à laquelle il est temps de revenir.

§ 134. — Il convient d'examiner d'abord les mots empruntés du grec qui contiennent une aspirée. A l'époque ancienne l'aspirée des mots grecs était rendue par une occlusive sourde ordinaire ; de là des graphies comme *Pili-pus*, etc. Toutefois, après la syllabe initiale, cette sourde était redoublée, de sorte qu'à l'époque suivante, quand on prit l'habitude de transcrire les aspirées grecques par la sourde suivie de *h*, après syllabe initiale on eut *sourde redoublée + h*¹. Ceci explique la différence de *bracchium, Accheruns, Achilles, macchaera*, etc. (attestés chez Plaute par la graphie ou par le mètre ; cf. Lindsay, *Harvard Stud.*, IX, 126) et de *stomachus, Cleomachus, Mnesilochus*, etc.² *Bracchium* a laissé des traces dans les langues romanes où plusieurs formes remontent à **braccia* (Gröber, *A. L. L.*, I, 252). A ces exemples il faut ajouter *struppis* = *στρόφρος*, *supparum* = *σίφαρος* (Schuchardt, *Vok.*, II, 228), *tippula* = *τίφος* (*tippula* est chez Plaute, *Pers.*, 244, chez Paul. Fest., p. 558 Th. et dans le *Prodr.* de Læwe, p. 289, cf. *C. Gl. Lat.*, V, 624 ; Nonius, p. 180 M., donne *tippulla* ; *τίφος* et *τίφη* se trouvent chez Aristophane, *Acharn.*, 884, 889 ; cf. sur le mot une explication peu vraisemblable de M. Havet, *M. S. L.*, V, 46) ; mais on a d'autre part *colapus* = *κόλαφος*, d'où fr. *coup*, ital. *colpo*. Le redoublement est lié en outre à la position intervocalique, car on a *aplustre* = *ἄπλαστρον*, *ampora* = *ἀμφορεύς*, *rumpia* = *ῥυμπαία* sans trace de redoublement. Les mots *tricae* (gr. *τρίγεις*) et *apinae* (gr. *ἀπίναι*) pourraient faire difficulté s'ils étaient mieux attestés (cf. Lindsay-Nohl, ch. II, § 60, p. 67). Il est difficile d'admettre une simplification de

1. M. Meillet me rappelle la scansion homérique *δφρις* - - (cf. G. Meyer, *Gr. Gr.*³, p. 287, § 210) ; serait-ce le point de départ du phénomène en question ? Il ne prouverait alors rien en ce qui concerne l'initiale latine.

2. *Drachuma* ne saurait faire difficulté, car il s'agit d'un cas spécial et unique : *δραχμή* (v. § 260).

* *triccae* en *tricae*, qui serait unique en son genre. D'ailleurs, M. Lindsay suppose que ces mots sont venus par le sud de l'Italie; ils ont donc pu subir l'influence d'un dialecte quelconque avant de parvenir en latin.

§ 135. — Ces mots empruntés sont intéressants; ils fournissent un élément d'appréciation important en attestant que le redoublement se produit seulement après syllabe initiale. On examinera maintenant les mots proprement latins en les classant d'après la consonne redoublée.

CONSONNE C. — *accipiter* « épervier » est généralement mis sur la même ligne que le gr. ὠκυ-πέτης, skr. *āçu-pátvan* — (Benfey, *K. Z.*, IX, 78; Weise, *B. B.*, V, 78; J. Schmidt, *Pluralbild.*, 174); M. Meillet a récemment (*M. S. L.*, XI, 186) rapproché le mot du v.sl. *jastrǫbŭ* qui a le même sens.

accipenser « esturgeon ». Cette forme qui existe à côté de *ācipenser* (Brambach) et de *aquipenser* pourrait être due à l'étymologie populaire, à moins que la vraie forme ne soit *ācūpenser*, comme le suppose Georges sans autorité.

baccifer et *baccula* sont dérivés de *bāca*, forme attestée par les langues romanes (fr. *baie*) et à laquelle ne contredisent pas les langues brittoniques: le gall. *bagad* et le corn. *bagas* attestent un *ā* au lieu de *ā*, mais l'abrègement est dû à la position devant l'accent, la forme primitive des mots bretons étant trisyllabique.

baccinum est d'origine inconnue, peut-être celtique (Thurneysen, *Keltorum.*, 39); en tout cas, on ne peut pas le séparer des mots *bacar*, *bacarium* (*bacario*: urceoli genus; *bacarium*: uas aquarium, Løwe, *Prodrom.*, p. 55, 292).

bocca se trouve chez Isidore de Séville: « *boccas* dicunt etiam boues marinos quasi boacas ». Mais c'est sans doute par erreur, car la forme correcte est *bōca*, autre forme de *box* « poisson de mer » (gr. βῶξ, βωκός). Le provençal *buga* (d'où fr. *bogue*, *bouguère*) suppose un seul *c*, mais aussi un *ō* (*Romania*, VI, 269-270). De toute façon le mot n'a pas à figurer ici.

bracca est de même une fausse forme; la seule correcte est

brāca comme l'attestent l'armoricain *bragou* emprunté au latin (Thurneysen, *op. cit.* 47, et Loth, *Mots Latins*, p. 140), et surtout le français *braie*.

broccus « brèche-dent » à côté de *brōcus* (Fick, *Wtb.*, 4^e éd., I, 409).

bucca seule forme attestée par les langues romanes, de même que *buccella* et *buccinum* (Gröber, *A. L. L.*, I, 253). M. Stolz a donc tort d'indiquer *būca* comme la meilleure forme (*H. G.*, p. 223). C'est à tort également que M. Thurneysen (*op. cit.*, p. 40) croyait retrouver **buccella* en brittonique (cf. Loth, *Mots Latins*, p. 139).

buccina (*C. I. L.*, XI, 1, 3772 a) pour *būcina* semble dû à l'étymologie populaire (Stolz, *H. G.*, p. 270). Les formes romanes sont ambiguës et remontent à *būcina* ou *būcina* (Gröber, *A. L. L.*, I, 253); cf. sur les diverses formes du mot Bergk, *Phil.*, XXVIII, 451.

cūccus et *cūcus* « coucou », d'où *cūcullus* par suite de la loi de *mamilla* (§ 72); cf. Brix, *ad Trinum.*, 245, et surtout Grammont, *Rev. des lang. rom.*, XLIV (1901), p. 134.

flaccus, *floccus* (et leurs dérivés) ont toujours le double *cc*; en revanche on a *flōcēs* avec un *c* unique (cf. W. Meyer, *K. Z.*, XXVIII, 174), mais l'origine de ces mots est obscure.

gracculus existe à côté de *grāculus* et *graccito* à côté de *grācito*.

mūccus à côté de *mūcus*, *mūcor* (Stolz, *H. G.*, p. 223); on a de même l'adjectif *mūccidus* (Gröber, *A. L. L.*, IV, 122 et 123).

**micca* a donné le français *miche* et doit être considéré comme une forme jumelle de *mīca* (fr. *mīe*). Mais d'ailleurs l'*i* de **micca* devait être long.

**piccus* (et **picclus*) sont attestés en roman au lieu de *picus* (mais d'ailleurs on a *pīca*). Seulement l'*i* avait dû comme dans le mot précédent se conserver long (Gröber, *A. L. L.*, IV, 435).

sūcus est la seule forme attestée par le roman (Gröber,

A. L. L., V, 483) ainsi que *sūcidus* (et par métathèse *sūdicus*, Körtling), mais le latin classique présente parfois la forme *succidus*.

tricare est devenu en roman *triccare* et *tricare* (Körtling).

tūcētum « conserve de viande » est devenu en roman *tūccētum* (Gröber, A. L. L., VI, 135).

uacca a été souvent rapproché du skr. *vaçā* (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e éd., p. 316); mais ce rapprochement est très suspect (cf. Stolz, *H. G.*, p. 223).

§ 136. — CONSONNE P. — *cāpus* « chapon » a dû exister sous la forme *cappus* si on rattache à ce mot avec Körtling (*Wtb.*, 2^e éd., n° 1887) le français *chapolis*, *chapoliser* (cf. Gröber, A. L. L., I, 542).

cippus « colonne », attesté aussi bien par les langues romanes (Körtling, *ib.*, n° 2204) et brittoniques (Loth, *op. cit.*, p. 155) que par le latin classique, représente un primitif *cipus* (Fick, *op. cit.*).

cuppa à côté de *cūpa* est bien connu par les langues romanes qui ont conservé la trace des deux formes (fr. *coupe* et *cwe*); il faut noter qu'en breton l'emprunt *kibel* remonte à *cūpella* (V. Henry, *Lexique*, s. v.).

cuppes, *cuppēdo*, *cuppēdia* ne peuvent guère être séparés de *cūpio*, ainsi que l'a remarqué M. Stolz; le radical de ces mots serait donc en alternance vocalique (ablaut) avec *cupio* et la forme ancienne en serait *cūp-*.

**drappus* est le primitif de plusieurs mots romans, en particulier du français *drap*. Or, le sanskrit a un mot *drāpiḥ*. On peut donc supposer que le latin possédait un mot **drāpus* avec le même vocalisme que le sanskrit et dont l'*ā* serait en alternance (?) avec l'*ä* de lit. *drāpanos*, skr. *drapsāḥ* « bannière », zd *draḥṣā-*. Il est vrai que M. Gröber (A. L. L., II, 106) écarte, un peu arbitrairement, l'idée d'une parenté indo-européenne et suppose aux mots romans une origine étrangère. Mais le vocabulaire roman renferme bien des formes que les documents du latin littéraire ne fournissent pas (cf. Mohl, *les Origines Romanes*).

Juppiter de *Iū-pīter* = Ζεῦ πατήρ.

lippus « chassieux », de **lipus*, de la racine **leip-* **lip-* « oindre » (Stolz, *H. G.*, 223; cf. Mohl, *Bull. Soc. Ling.*, VII, p. cxviii).

oppido a été expliqué par *ō-pedōd* (Wackernagel) = skr. à *padād*; mais on peut partir de *ob-pedōd* comme pour *oppidum*.

sappinus est à supposer suivant Gröber (*A. L. L.*, V, 459) au lieu de *sapinus* pour expliquer les formes romanes. Mais d'après M. W. Meyer (*K. Z.*, XXVIII, 172), *sappinus* serait pour *sapi-pinus* (comme *mattinus* pour *matutinus*) et contiendrait un mot gaulois ou ligure *sap* + le latin *pinus*. Dans ce cas on aurait une haplogogie.

pūppa « fillette » à côté de *pūpa* est attesté par les langues romanes (Gröber, *A. L. L.*, IV, 453); on lit toutefois *pūpa*, *C. I. L.*, X, 4315 (PVPPE).

rupes existe à côté de *rūpes* dans des mss. de Virgile; mais cette forme est a priori suspecte, les mss. de Virgile présentant souvent un redoublement anormal de la consonne (cf. § 131).

stūppa est la vraie forme du mot *stūpa* selon M. Gröber, *A. L. L.*, V, 481.

Tapulla et *Tappula* sont deux graphies du nom d'une certaine loi; mais il se pourrait que *Tapulla* fût pour *Tappulla* d'après la loi de *mamilla* (cf. § 72).

§ 137. — CONSONNE T. — *battuo*, variante de *bātuō*.

bruttus au lieu de *brūtus* est attesté par les langues romanes (Gröber, *A. L. L.*, I, 253).

Du gr. βῶτις (et βῆτις) « sorte de vase » on a tiré **būtti* qui est à la base de l'italien *botte*, *botta*, *bottina*, etc. (Körting, *op. cit.*, n° 1671).

cattus pour *cātus* est attesté par les langues romanes et germaniques (all. *Katze*; toutefois *Kater* est embarrassant); cf. Gröber, *A. L. L.*, I, 543.

Le mot *cuturnium* « aiguière » donné par Paul. Fest., p. 35, revient p. 70 sous la forme *gutturium*. Ce change-

ment est sans doute dû à l'étymologie populaire; mais *cuturnium* peut être de l'époque où *c* représentait *g* et où on ne redoublait pas les consonnes.

glüttus « gosier », *glüttire* « avaler » (formes attestées par les langues romanes, cf. Gröber, *A. L. L.*, II, 439) avaient primitivement un *ü* (Brugmann, *I. F.*, XI, 109).

futtilis est attesté à côté de *fütilis* (cf. *effütire*). L'explication de ces deux formes est assez malaisée; le participe régulier de *fundo* devrait être *fütus* (gr. $\chiυτίζ$) et c'est peut-être lui que l'on a dans *exfuti* = *effusi* (Paul. Fest., 57); un participe **fütus* (d'où *fütilis*) est sans doute le résultat de la contamination de **fütus* et de *fusus*; cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 99, qui rapproche le skr. *dhütih*, gr. $\thetaύσ$; et v. § 190. Toutefois M. Ciardi-Dupré explique **fütus* (*fütilis*) par **gheu-to-* en comparant *fertilis* de *fero* (*B. B.*, XXVI, 212).

littera à côté de *litera* (de *leitera*). Dans le tome I du Corpus, on a: *leteras* 198, 34; *litteram*(?) 198, 52; *litteras* 203, 10; *literai* 207; *literae* 208 bis (cf. *A. L. L.*, III, 514).

littus à côté de *litus*.

mittere (Gröber, *A. L. L.*, IV, 118) de **mitere*, v. h. a. *midan*.

muttire de *mätire*. On pourrait croire que *muttire* vient de $\muττ$. Mais *mätum* rend cette hypothèse peu vraisemblable.

On a les deux formes *strito* et *stritto*, mais la quantité de l'*i* est inconnue.

**töttus* (Suchier, *Comment. Wöllfl.*, p. 73 n.) a dû exister à côté de *tötus*; et *töttus* en serait issu par contamination (*A. L. L.*, VI, 129). La forme à consonne double est signalée par Consentius (V, 392, 1 K.); cf. Mohl, *Orig. Rom.*, I, p. 98.

uitta serait issu de **uita* (cf. gr. $ιτίζ$ dont l'*i* est long), selon M. Solmsen, *K. Z.*, XXXV, 477.

§ 138. — CONSONNE L. — *allucinari* à côté de *alucinari*. Weise suppose une influence analogique de *alluceo*, *allusio*, *alluuium* (*B. B.*, V, 79); ce n'est pas nécessaire.

callidus « taché de blanc (en parlant des animaux) » se trouve chez Isidore et dans le glossaire de Philoxène (Büche-

ler, *A. L. L.*, I, 106); en ombrien on a *tref buf kaleruf* et comme les textes ombriens sont antérieurs à l'époque du redoublement des consonnes dans l'écriture, *kaleruf* peut représenter **callidos* aussi bien que **calidos*. Or en grec *κῆλα* est glosé par τὰ σιμεία (Etym. Mag., 510, 57), et Hesychius rapporte qu'on donnait le nom de *κῆλας* aux chèvres portant une tache sur la tête (cf. Niedermann, *B. B.*, XXV, 77). Le mot latin *callidus* sortirait donc de *cālidus*.

**dōllium* pour *dōlium* est peut-être attesté en roman (Gröber, *A. L. L.*, II, 103).

**füllignem* pour *fūlignem* de même (id., *ib.*, 429 et VI, 390).

pilleus « sorte de chapeau » est la seule forme correcte (W. Meyer-Lübke, *K. Z.*, XXXIII, 310) au lieu de *pīleus*.

pūlegium « pouliot » est attesté en roman sous la forme *pūlejum* (Gröber, *A. L. L.*, IV, 451); ce pourrait être par l'intermédiaire de **pūllegium*.

§ 139. — Pour les consonnes *r*, *n* et *m* quelques exemples seulement sont attestés :

annus a été expliqué par *ānus* (Bréal, *M. S. L.*, IV, 391); mais M. Thurneysen a fait observer (*K. Z.*, XXX, 486) qu'on pouvait partir de *atn-* ou de *asn-* (cf. got. *aþn* « année » ou bien *asans* « moisson »). En tout cas *annona* doit se rattacher au dernier et remonter à **ānōna* de **apsonna*, skr. *āpnaḥ*, gr. *ἄφνος*, irl. *ānai*, gall. *an*. (W. Meyer, *K. Z.*, XXVIII, 164); voir en dernier lieu le *Thesaurus*, sub uerbo.

On a pour le nom de l'anneau *ānus*, *ānulus* et *annulus* (cf. skr. *aknā-* de la rac. *añc-* ?; Fröhde, *B. B.*, XVI, 197).

cunnus, de **cūnus*, de **cusno-*; à moins qu'on ne parte de **cut-no*, comme Fröhde (*l. c.*); cf. *penna* de **pet-na*.

pannus serait pour **pānus*, si on compare le grec *πῆνος*; mais M. W. Meyer (*K. Z.*, XXVIII, 162) a fait remarquer qu'on avait en gotique un thème à nasale *fana* (soit nom. **pānō*, gén. **pānós*) et il a supposé en latin une contamination des deux thèmes; *pannus* est attesté en roman (*A. L. L.*, IV, 427).

garrío de **gārio*(?) ; cf. gr. γῆρῖος, dor. γᾱρῖω (Brugmann, *M. U.*, III, 115, n.).

A côté de *lāmīna* on a *lammina* (Martial, IX, 22, 6) ; cf. Stolz, *H. G.*, p. 206.

narrare de *gnārāre*. *Caper* (VII, 96, 6 K.) approuve *narrāre* à côté de *gnārus*, malgré l'enseignement de Varron (cf. Vel. Longus, VII, 80 K. et Papirien ap. Cassiod., VII, 159 K.) ; on trouve *nārrem* dans le discours de l'empereur Claude (Lindsay, II, § 132).

parra « orfraie » de **pāra* (Brugmann, *Bericht. sächs. Gesellsch.*, 1890, p. 210).

parricida de *pāri-cida* (v. d'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1901).

terra de **tērā* d'après les formes italiques (osque *teerúm*) et celtiques (irl. *tír*) ; cf. W. Foy, *I. F.*, VI, 333.

§ 140. — Tous les faits qui viennent d'être énumérés ont été signalés depuis longtemps déjà ; on n'a jamais pu les interpréter d'une façon satisfaisante. M. Brugmann (*Grdr.*, I, 2^e éd., p. 801) y voit l'influence d'un accent syllabique fortement tranché (« eines stark geschnittenen Silbenaccents ») ; cela revient à la théorie du staccato signalée plus haut pour l'italien, et en effet il est possible que la première syllabe ait été détachée par un staccato du reste du mot. Mais il reste à rechercher la cause du phénomène et à préciser certains détails.

M. Sommer qui reprend pour son compte l'explication de M. Brugmann (*I. F.*, XI, 209) donne pour origine à cet accent « tranché » l'intensité vocative ; cette explication peut s'appliquer aux noms propres et à *Iuppiter*, mais non aux autres mots contenus dans les listes précédentes.

§ 141. — Il faut donc chercher ailleurs l'origine du phénomène. En récapitulant les exemples cités on s'aperçoit d'abord qu'il n'est attesté que pour une certaine catégorie de consonnes : les occlusives sourdes et la liquide *l*. Les cas de *n* et de *r*, surtout celui de *m* sont suspects, parce qu'il n'y a pas d'exemple absolument probant. Les occlusives sonores ne

fournissent aucun exemple. On sait que les occlusives sonores ont une articulation plus faible que les sourdes; ce qui revient à dire qu'elles peuvent plus aisément et plus insensiblement que les sourdes modifier leur point d'articulation. D'autre part, la liquide *l* a en latin, on l'a vu plus haut (§ 129), au moins deux positions très différentes et assez éloignées l'une de l'autre.

§ 142. — Ces deux faits fournissent peut-être l'explication du phénomène si on les éclaire de la remarque très simple que voici: en examinant les exemples énumérés plus haut, on s'aperçoit qu'à part quelques-uns dont on reparlera ci-dessous, le redoublement de la consonne s'y produit entre deux voyelles de nature différente. D'après ces exemples, il y aurait en latin trois catégories de voyelles, *i* d'une part, *u* de l'autre et entre les deux un groupe comprenant *a*, *e* et *o*. Ainsi le redoublement se produit entre *u* et *i* dans *buccina*, *fullignem*, *gluttio*, *Juppiter*, *muccidus*, *muttio*, *succidus*; entre *u* et *a*, *e*, *o* dans *bucca*, *cuppa*, *cuppes*, etc., *puppa*, *stuppa*, *tucetum*; entre *i* et *a*, *e*, *o* dans *littera*, *micca*, *pilleus*, *tricare*, *uitta*, dans la flexion de *mitto* (*mittam*, *mittere*) et de *littus*; entre *a*, *o* et *i* dans *accipiter*, *accipenser*, *baccifer*, *baccinum*, *callidus*, *dolium*, *sappinus*; entre *a* et *u* dans *allucinari*, *baccula*. Enfin, dans les mots comme *broccus*, *cuccus*, *cappus*, *drappus*, *cattus*, *tottus*, et d'autre part dans *muccus*, *bruttus*, *gluttus*, on peut supposer une généralisation de la double consonne provenant des cas où, dans la flexion, la consonne simple se trouvait entre deux voyelles de nature différente.

Les exceptions à la règle précédente sont très peu nombreuses: à part *bracca* et *uacca*, tous deux suspects pour plusieurs raisons, on ne peut citer que les trois mots *narrare*, *parra*, *terra* où il s'agit de la liquide *r*. L'étymologie des deux derniers n'est pas sûre; le verbe *narrare* a de fait la forme *narare* chez Varron (*L. L.*, VI, 54) mais précisément, ce peut être chez le grammairien l'influence de l'étymologie: *nārare* de (*g*)*nārus*. La formation du mot n'est pas claire.

§ 143. — Phonétiquement, les choses s'expliquent aisément. On retrouve ici la distinction des couleurs vocaliques qui joue un si grand rôle dans les langues celtiques par exemple¹. A chaque couleur vocalique correspond une position différente dans l'articulation des consonnes. Dans beaucoup de langues ces différences sont à peine perceptibles à l'oreille, mais l'expérience les révèle à l'observateur. En latin, les faits qui viennent d'être énumérés semblent favorables à l'hypothèse d'une différence dans l'articulation des consonnes selon la nature de la voyelle suivante (cf. ce qui est dit des gutturales au chap. VI).

§ 144. — Il reste à expliquer plusieurs détails du phénomène; on doit en effet se demander quelle en est la date, et pourquoi il est limité à la première syllabe. Les deux questions sont d'ailleurs connexes. Sur la première règne une grande obscurité; on a donné dans les listes précédentes à peu près tous les mots qui présentent le redoublement consonantique, abstraction faite de leur date. Mais il est certain qu'un certain nombre d'entre eux sont entrés assez tard dans la langue latine. Il y aurait donc lieu de faire un départ entre les mots vraiment anciens et les mots récents; mais ce départ est très malaisé, et on a jugé inutile de l'entreprendre parce que le redoublement consonantique est en latin un fait absolument sporadique; on voit bien dans quelles circonstances il *peut* se produire, mais il est impossible de poser une loi générale suivant laquelle il *devrait* se produire: les exceptions seraient plus nombreuses que les exemples de la règle; même les mots pour lesquels la forme à consonne redoublée est attestée existent aussi le plus souvent sous la forme à consonne simple. Il faut donc croire, si l'orthographe hésite ainsi, qu'il n'y avait à proprement parler ni une consonne simple ni une consonne double à l'origine.

1. On remarquera seulement que *e* se distingue de *i* et se groupe avec *a* et *o*. Or, on a déjà vu (§ 129) que *l* pouvait être vélaire devant *e*, comme dans une partie du domaine lituanien.

Entre *litera* et *littera* tous les intermédiaires ont pu être prononcés : ce n'est pas du premier coup, ni pour toujours que l'un s'est substitué à l'autre ; et la prononciation intermédiaire a pu subsister longtemps après que la cause du phénomène avait disparu, sans que l'orthographe fût en mesure d'en rendre compte. Plus tard, quand la langue latine s'est étendue loin de son berceau primitif, quand elle a été parlée par des milliers de bouches étrangères, l'usage a fixé plus ou moins arbitrairement l'une ou l'autre prononciation. L'orthographe des bas temps présente même certaines hésitations qui ne peuvent être qu'analogiques. On trouve ainsi à l'époque impériale *Britones* et *Brittones* ; c'est que les Latins de cette époque ont accommodé le mot à leur usage phonétique. Les mss. attestent même une hésitation entre *blātero* et *blattero* (Havet, *M. S. L.*, VI, 233), *bātis* et *battis*, alors que l'*a* de la forme simple était bref ; il faut reporter ces doubles formes à l'époque où la quantité n'était plus sentie avec la rigueur ancienne et les attribuer à l'influence analogique des mots qui avaient une double orthographe (*litera*, *littera*, etc.).

§ 145. — Le fait que le redoublement ne se produit qu'à la fin de la syllabe initiale indique que l'intensité de cette syllabe y joue un rôle¹. On sait que l'intensité initiale disparaît, au moins en tant que principe essentiel de la langue, dès le commencement de la période historique. L'origine des formes redoublées serait donc préhistorique.

Le rôle de l'intensité initiale, possible historiquement, est confirmé par la phonétique. Étant donné que les consonnes sont susceptibles de modifier leur point d'articulation suivant la couleur de la voyelle suivante, à quelle place du mot cette modification peut-elle être plus sensible qu'à l'initiale ? L'accent d'intensité en effet n'est pas limité à la voyelle ;

1. Au contraire, dans quelques exemples épigraphiques de basse époque, le redoublement se produit après la seconde syllabe : *sepellire*, *exemplum*, etc. (cf. §§ 127 et 131).

il frappe aussi au moins la première partie de la consonne de façon que l'implosion et l'explosion soient très nettement séparées après l'accent. Or, si la partie implodée est d'une couleur différente de la partie explosée, qu'est-ce qu'il faudra pour qu'on entende deux consonnes? Simplement, que le sujet parlant soit un peu lent à déplacer le point d'articulation; mais alors, comme l'explosion est un moment fixe au delà duquel on ne peut aller, c'est sur la voyelle longue précédente que sera pris le temps du déplacement. On aura donc *voyelle brève + implosion + consonne longue + explosion* au lieu de *voyelle longue + implosion + explosion*. Le changement de voyelle longue en voyelle brève se passe sous l'accent, mais c'est l'accent qui en est la cause indirecte puisque c'est lui qui sépare si nettement l'implosion de l'explosion.

§ 146. — On aboutit donc ainsi, autant que les faits le permettent, à supposer pour l'époque ancienne du latin et sous l'influence de l'intensité initiale une prononciation en *staccato* analogue à celle qui s'observe en italien. Il serait téméraire de vouloir serrer les choses de plus près¹. On a étudié si longuement ce cas obscur moins pour illustrer de nouveaux exemples l'étude à laquelle est consacrée cette partie que pour montrer dès ce premier chapitre combien de problèmes compliqués, par suite de la constitution même de la langue, soulève la phonétique latine.

1. C'est à dessein que l'on a négligé dans la discussion précédente l'article déjà cité des *Commentationes Wölflinianae* (p. 171) où M. Gröber a prétendu établir en latin la distinction du *legato* et du *staccato* d'après le traitement spécial de *h* initial et de *m* final. Son argumentation, dénuée de toute preuve philologique (la citation de Quintilien, I, v, 27, doit évidemment s'interpréter autrement qu'il ne le fait, cf. § 124), repose sur un cercle vicieux : il explique en effet la disparition de *h* initial et de *m* final par la distinction du *staccato* et du *legato* et il établit cette distinction au moyen de la disparition de *h* et de *m*. D'ailleurs, *h* et *m* ne subissant pas un traitement parallèle, il était amené à répartir les cas de *legato* et de *staccato* dans une phrase latine d'une façon absolument arbitraire.

CHAPITRE II

RAPPORTS DE L'INTENSITÉ INITIALE ET DE LA QUANTITÉ

Position de la question, §§ 147-148; l'intensité et la quantité en germanique, §§ 149-152, en tchèque, § 153. Cas de *mārē, sltīs*, § 154. *L'intensité et la quantité dans la vieille versification*, §§ 155-182: loi des mots iambiques, §§ 156-157, cas de *senectūtem*, § 158, de *simillimus*, § 159, des trisyllabes, § 160, des mots à seconde syllabe longue, § 161, de *commodos*, § 162; explication de la loi des mots iambiques, §§ 164-168, du cas des trisyllabes, § 169, du cas de *senectūtem*, § 170, du cas de *simillimus*, § 171, du cas de *commodos*, §§ 172-173; cas de *facilius*, §§ 174-182: exposé des faits, §§ 174-177, interprétation du phénomène, §§ 178-181. *La prétendue métaphonie du latin*, §§ 183-187.

§ 147. — Dans la plupart des langues indo-européennes où l'intensité est entrée en lutte avec le principe quantitatif, c'est ce dernier qui a été vaincu. Au rapport de syllabe longue à syllabe brève s'est substitué le rapport de syllabe intense à syllabe non intense; la syllabe intense s'est allongée quand elle était brève et la syllabe non intense s'est abrégée quand elle était longue. Le grec moderne dit par exemple *ksénūs* pour ξένους, *yénitō* pour γένοιτο, *āthrōpōs* pour άνθρωπος et *āthrōpūs* pour ανθρώπους (Blass, *Ausspr. des Gr.*, 3^e éd., p. 128). Les verbes *gēben*, *nēhmen*, *hāben*, de l'allemand moderne remontent à des formes à voyelle brève ainsi que le prouve la comparaison du gotique *giban*, *niman*, *haban*. A l'époque romane, d'après le témoignage des grammairiens, on disait *Cērēs*, *picēs*, *dēs*, *pīper*, *ōrātor* pour *Cērēs*, *picēs*, *dēs*, *pīper*, *ōrātor* (cf. Seelmann, p. 106); il n'y avait pas de différence entre *legīs* et *legēs* (cf. Cledonius, V, 19, 14 K.), et des formes comme

l'ital. *buono* ou l'esp. *niebla* supposent une prononciation **bōno*, **nēb(u)la* avec *o* ouvert, *e* ouvert longs. En gallois, *māb* « fils », *tād* « père », *brān* « corbeau » sont issus de **mākwo-*, **tāto-*, **brānā* avec *ā* bref, car un *ā* long ancien serait aujourd'hui représenté par *aw* (Rhys, *Lectures of welsh Philol.*, p. 125). Ainsi, en grec, en germanique, en roman et en celtique, la quantité a cédé devant l'intensité.

§ 148. — En latin ancien au contraire, la quantité l'a emporté et durant toute la période classique il n'y a plus trace de l'intensité initiale. C'est même là une preuve, ainsi qu'on l'a dit plus haut, que cette intensité initiale n'était pas un produit naturel de l'évolution de la langue latine, mais une sorte d'accident d'origine étrangère. Il s'agit maintenant de rechercher comment l'intensité initiale du latin, pendant la période de son action, s'est comportée à l'égard de la quantité ; en d'autres termes il faut étudier la lutte des deux principes contradictoires de l'intensité et de la quantité.

§ 149. — Avant de s'adresser au latin lui-même, et afin de fixer les idées, il y a lieu d'examiner deux groupes de langues pour lesquelles l'histoire d'une lutte semblable est attestée : le germanique et le tchèque.

Pour le germanique, on trouvera tous les éléments de la question réunis par M. Axel Kock dans un remarquable article intitulé *Der I-Umlaut und der gemeinnordische Verlust der Endvocale*, *P. B. B.*, XIV, p. 53 (traduit de l'*Arkiv for nordisk Filologi*, IV, p. 141)¹. D'après les conclusions de ce travail, l'histoire du germanique septentrional présente les deux faits suivants qui sont de la première importance :

§ 150. — 1° En vieux suédois où l'accent frappait la syllabe initiale, les voyelles finales *a*, *i* et *u* dans les mots de deux syllabes se sont conservées intactes après syllabe

1. La théorie exposée par M. Kock a été admise par M. Noreen (*Paul's Grundriss*², § 51) ; M. Heinzel lui a adressé quelques critiques (*Anz. f. deutsch. Altert.*, XIV, 219) auxquelles M. A. Kock a répondu (*P. B. B.*, XV, 261).

brève, mais ont passé à *æ*, *e* et *o* après syllabe longue. C'est le phénomène du balancement vocalique (Vocalbalance) attesté par de nombreux exemples. Ainsi on a *liva*, *spini*, *sālu* mais *bite*, *tīne*, *gāvo* de **bita*, **tīmi*, **gāvu*. M. Axel Kock a prouvé en outre (*Arkiv f. n. Fil.*, IV, 87) que dans tout le germanique septentrional les mots de forme iambique ont conservé la quantité longue de leur finale bien après que toutes les finales longues s'étaient abrégées.

Ce double phénomène suppose que les mots à première syllabe brève portaient sur la seconde syllabe un contre-accent qui la préservait de tout changement (de timbre ou de quantité), mais que ce contre-accent n'existait pas dans les mots à première syllabe longue. C'est-à-dire qu'on avait ^{xx} mais ^{xx}. Cette conclusion est confirmée par le fait suivant qui s'étend sur un domaine beaucoup plus vaste.

§ 151. — 2° Quand on examine l'histoire de la métaphonie (umlaut) en norrois commun, on s'aperçoit que dans la première période¹ la métaphonie palatale (i-umlaut) s'est produite seulement quand la syllabe précédente était longue, mais non quand elle était brève. Ainsi **tālıdo* (prétérit), **kātıle* (dat. sg.), **DāniR* sont restés sans changement, tandis que **dōmıdo* (prétérit), **angıle* (dat. sg.), **gastıR* (nom. sg.) devenaient **dēm(i)do*, **eng(i)le*, **gest(i)R*; les formes attestées historiquement en v. norrois sont en effet *talda*, *katlı*, *DanR* en face de *dēmda*, *englı*, *gestR*. Ainsi, dans la période où la métaphonie palatale s'est exercée **dōmıdo* a passé à **dēm(i)do*, tandis que **tālıdo* restait intact; lorsque l'*i* de **tālıdo* est tombé, c'est dans une période suivante, où la métaphonie palatale ne se produisait plus; si bien que *talda* a conservé son *a*. M. Axel Kock a

1. Il convient en effet de distinguer trois périodes dans l'histoire de la métaphonie en norrois; la métaphonie n'a d'action que dans la première et dans la troisième (Kock, *op. cit.*, p. 66 et s.). On fera ici abstraction de cette dernière; on ne parlera pas non plus de la métaphonie vélaire qui ne semble pas contemporaine de la métaphonie palatale et a été soumise à des conditions spéciales.

dressé un tableau chronologique du phénomène pour le vieux suédois, où **kvāniR* est devenu *kvænR*, mais **stādir staþr*, de même que **dōmido* devenait *dōmda*, mais **tālido talþa* (*P. B. B.*, XV, 265). Il y avait donc un contre-accent dans la syllabe suivant celle qui portait l'accent principal quand cette dernière était brève, mais il importe de retenir que ce contre-accent était uniquement déterminé par la quantité brève de la syllabe portant l'accent principal, quelle que fût la quantité de celle qui portait le contre-accent. Ainsi le nominatif singulier **vīniR* « ami » portait un contre-accent sur sa finale brève, aussi bien que le nominatif pluriel **vinīR* sur sa finale longue ; mais le mot **tīdiR* « temps » n'avait de contre-accent ni au nominatif singulier **tīdiR*, ni au nominatif pluriel **tīdiR*¹.

§ 152. — Ces faits si intéressants du vieux-norrois se retrouvent sur d'autres points du domaine germanique et on doit supposer que l'existence d'un contre-accent après syllabe accentuée brève était un fait prégermanique (*A. Kock, op. cit.*, p. 75). En tout cas, pour l'anglo-saxon, la règle posée par M. Sievers est fort nette : les dissyllabes à syllabe initiale longue ont perdu leur voyelle finale tandis que des dissyllabes à syllabe initiale brève la conservaient ; parmi les thèmes en *-i-*, on a *wyrm*, *lyft*, *ǣyrs* dont la première syllabe est longue, *byre*, *hyge*, *mete*, *myne* dont la première syllabe est brève ; parmi les thèmes en *-u-*, on a *ār*, *deāǥ*, *feorh*, *flōd*, dont la première syllabe est longue, *magu*, *sidu*, *sceadu*, *sunu* dont la première syllabe est brève. Les trisyllabes présentent quelque chose d'exactly parallèle ; il y a syncope dans la seconde syllabe après une première syllabe longue mais maintien de la voyelle après syllabe brève ; par exemple, *adela*, *eafora*, *waduma* se sont conservés trisyllabiques, tandis que *(an)mēdla*, *lambru* (pl. n.), *wæsmā*

1. M. A. Kock (*op. cit.*, p. 78) suppose que le contre-accent du germanique est un reste du *ton* indo-européen ; cette hypothèse, toute gratuite, a de nombreux défauts dont le plus grave, qui est rédhibitoire, est la confusion déjà reprochée à M. Zimmer (v. § 51) du *ton* et de l'*accent*.

(v.h.a. *wahsamo*) ont perdu une voyelle intérieure. M. Sievers a conclu de là qu'en germanique occidental les mots dont la syllabe initiale était brève portaient sur la syllabe suivante un contre-accent, qui n'existait pas dans les mots dont la syllabe initiale était longue.

§ 153. — L'hypothèse que l'étude de la flexion avait conduit MM. Sievers et A. Kock à formuler pour le germanique, l'observation expérimentale a permis de la vérifier pour le tchèque (cf. Gauthiot et Vendryes, *Note sur l'accentuation du tchèque*, *M. S. L.*, XI, 331 et s.). Dans cette langue, où la quantité est observée avec une grande précision, s'est en outre développé un accent d'intensité sur l'initiale; mais quand la première syllabe est brève, la langue a établi une sorte de compromis entre le principe quantitatif et l'intensité: tantôt l'accent déborde sur la syllabe suivante, tantôt la brève se prolonge pour pouvoir supporter l'intensité. Ainsi dans les mots du type $\sim\sim$ les deux syllabes sont accentuées; dans les mots du type $\sim\sim\sim$ la première partie de la longue finale reçoit une part d'intensité; dans les mots du type $\sim\sim\sim$ les deux brèves initiales, toutes deux accentuées, forment couple en face de la longue non-intense; dans les mots du type $\sim\sim\sim$ (\times représentant la longue de position) la longue de position forme de même couple avec la brève initiale et reçoit sa part d'intensité. Mais dans les mots du type $\sim\sim\sim$ la longue est non-intense et la brève initiale étant seule à porter l'accent tend à s'allonger. Enfin dans les mots du type $\sim\sim\sim$, sans doute par suite d'un rythme propre à la langue tchèque, les trois syllabes sont indépendantes et l'intensité, très forte sur la première, devient faible sur la seconde pour disparaître sur la finale.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage sur le détail de ces faits tchèques. Il était particulièrement intéressant de les comparer aux faits germaniques. Tous deux peuvent se résumer de la façon suivante :

La place de l'intensité, c'est la syllabe longue; la longue appelle l'intensité et l'intensité crée la longue; lorsque par

suite de circonstances spéciales, l'intensité est appelée sur une syllabe brève, sans pouvoir l'allonger, elle cherche à reprendre ses droits en s'annexant tout ou partie de la syllabe suivante¹. Cette extension de l'intensité est soumise en germanique et en tchèque à des conditions spéciales, mais le principe est le même dans les deux langues.

§ 154. — L'étude qui vient d'être faite du germanique et du tchèque n'avait pas pour objet d'établir une comparaison directe avec le latin; mais, comme on l'a dit dans l'avant-propos, il est légitime de s'inspirer des conclusions relatives à une langue pour étudier dans une autre un phénomène de même nature. On ne devra d'ailleurs jamais perdre de vue qu'en germanique c'est l'intensité qui l'a emporté partout, qu'en tchèque il s'est produit un compromis favorable en somme à l'intensité, tandis qu'en latin c'est la quantité qui a triomphé. En tout cas, il s'agit maintenant de rechercher si le latin, qui a possédé pendant une période de son histoire la coexistence de l'intensité et de la quantité, n'a pas connu certains faits analogues à ceux qui viennent d'être exposés.

En fait, il présente un cas absolument comparable à celui du germanique (cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 217). Dans les dissyllabes à initiale brève, la finale s'est conservée, alors qu'elle disparaissait selon certaines lois dans les dissyllabes à initiale longue ou dans les polysyllabes (cf. Sommer, *I. F.*, XI, 47). Ce cas sera brièvement examiné plus loin (§§ 205-212) à un autre point de vue; il suffit de mentionner ici *māre*, en face de *farr(e)*: *sitis*, *cūtis* en face de *dōs*, *intercus*.

§ 155. — Le témoignage de ces faits linguistiques est

1. Ainsi se trouve contredit par l'expérience le principe théorique de M. H. Paul (*P. B. B.*, VI, 131): « Es können nicht zwei aufeinander folgende Silben ganz gleiche Tonhöhe oder gleiches Tongewicht haben ». Il est vrai que le tchèque accuse une légère différence d'intensité entre les deux brèves formant couple (voir les graphiques dans les *M. S. L.*), mais cette différence est inappréciable à l'oreille et on peut en faire abstraction.

pleinement confirmé par l'usage prosodique des vieux dramatiques latins.

On a vu plus haut que la versification archaïque ne présente aucune trace d'une influence quelconque de l'intensité pénultième; il va sans dire que l'intensité initiale n'y joue pas davantage de rôle. Mais certaines habitudes prosodiques observées par les vieux poètes proviennent en dernière analyse de l'influence de l'intensité initiale. Si cette intensité avait cessé d'agir à l'époque de Plaute, elle n'était pas du moins tellement anéantie que le poète pût se dégager complètement de son influence.

§ 156. — On connaît la loi dite des mots iambiques¹, dont l'application est si fréquente dans la vieille versification latine. Comme cette loi a reçu diverses extensions analogiques qu'il ne semble pas qu'elle ait possédées à l'origine, on exposera d'abord l'ensemble des faits avant d'en chercher l'explication. La formule essentielle est la suivante: dans la vieille versification latine un mot de forme iambique peut être traité de façon que l'ensemble de ses deux syllabes forme un même demi-pied, fort ou faible.

Cette loi, purement phonétique, est absolument indépendante de la valeur morphologique ou étymologique du mot. C.-F.-W. Müller a dressé une liste complète des mots iambiques comptant pour \sim chez Plaute (*Plautinische Prosodie*, Berlin, 1869, p. 86 et ss.); qu'il suffise de citer: *adest*, *Men.*, 16; *amā*, *Curc.*, 38; *amans*, *Asin.*, 141; *bi-bunt*, *Stich.*, 694; *bonas*, *Stich.*, 99; *cauē*, *Bacch.*, 147; *dari*, *Adelp.*, 311; *domi*, *Mil.*, 192; *domō*, *Adelp.*, 198; *eri*, *Mil.*, 362; *fidē*, *Pers.*, 243; *habē*, *Pseud.*, 866; *louē* (?), *Most.*, 241; *licet*, *Asin.*, 718; *loquar*, *Asin.*, 152; *iubē*, *Pseud.*, 1054; *lupō*, *Eun.*, 832; *leui*, *Hec.*, 312; *malō*, *Bacch.*, 546; *negas*, *Men.*, 1028; *pari*, *Bacch.*, 1108; *rogō*, *Andr.*, 358; *sēni*, *Heaut.*, 1002; *suō*, *Hec.*, 531; *tuae*, *Andr.*,

1. Pour l'historique de la question et pour le détail des faits, voir Klotz, *op. cit.*, p. 39 et ss.

286 ; *uîa*, *Heaut.*, 101 ; *uiri*, *Phorm.*, 787 ; *uolô*, *Amp.*, 980. Ainsi l'abrègement porte sur des finales vocaliques ou consonantiques, nominales ou verbales, sur des longues de nature ou de position¹ : on trouve même, comptant pour $\sim\sim$ *iocon* = *iocô-ne*, *Bacch.*, 75 et *iuben* = *iubês-ne*, *Amp.*, 929.

§ 157. — Tel est le fait essentiel de la loi. Par une première extension, on trouve un monosyllabe bref ou un dissyllabe iambique à finale élidée formant la monnaie d'une même longue avec un monosyllabe suivant ou un dissyllabe élidé. Ainsi *quid â* compte pour $\sim\sim$, *Capt.*, 206 ; de même *et â*, *As.*, 59, *quodâ*, *Trin.*, 969, *in hac* (?), *Amp.*, 773, *quis haec*, *Stich*, 237, *sed has*, *Pers.*, 195, *fer huc*, *Truc.*, 480, *ut haec*, *Amp.*, 195 ; de même *tibi aut*, *Bacch.*, 491, *quidem haud*, *Pers.*, 563, *pedem huc*, *Amp.*, 733 ; de même *abi atqu(e)*, *Ad.*, 351, *tace atqu(e)*, *Aul.*, 273, etc.

Que cette extension soit ancienne, ou développée postérieurement par analogie, c'est ce qu'il est impossible de préciser ; dans une partie des cas, le premier mot formait groupe avec le second et par suite il n'y avait qu'un seul mot au point de vue de l'accent (cf. § 123).

§ 158. — Au cas des mots iambiques se rattache directement celui des mots du type *senectûtem*, qui présentent une succession $\times\sim$ etc. (le signe \times représentant la longue de position) ; un mot de ce type peut chez Plaute compter pour $\sim\sim\sim$ etc. Ainsi on a *uoluptâtes* $\sim\sim\sim$, *Amp.*, 939 ; *magistrâtus* $\sim\sim\sim$, *Pers.*, 76 ; *uoluntâte* $\sim\sim\sim$, *Heaut.*, 1025 ; *iuuentûtis* $\sim\sim\sim$, *Amp.*, 154 ; *ministrâbit* $\sim\sim\sim$, *Curc.*, 369 ; *gubernâbant* $\sim\sim\sim$, *Mil.*, 1091 ; *ferentârium* $\sim\sim\sim\sim$, *Trin.*, 456 ; *suppellectili* $\sim\sim\sim\sim$, *Poen.*, 1145 ; *tabernâculo* $\sim\sim\sim\sim$, *Trin.*, 726 ; *sedentârius* $\sim\sim\sim\sim$, *Aul.*, 513 ; *senectûti* $\sim\sim\sim$, *Trin.*, 398 ; *Tarentinas* $\sim\sim$, *Truc.*, 649 ; etc. Naturellement, on retrouve ici la même extension que plus haut : *in exercitum* compte

1. Mais une syllabe formée d'une voyelle brève suivie d'un groupe explos. + liquide ne semble pas avoir la valeur de brève abrégée : on trouve *putô*, *patî* valant \sim , mais non *lucrô*, *patri* (cf. J.-A. Peters, *Harvard Studies*, IX, 115 et ss.).

pour $\sim\sim\sim$, *Amp.*, 102; de même *per oppressionem* vaut $\sim\sim\sim\sim$, *Adelph.*, 238; *tibi argentum* $\sim\sim\sim$, *Bacch.*, 95, etc. Sur tous ces points, il n'y a aucune difficulté; la règle est bien claire et l'accord parfait entre les philologues.

§ 159. — Les difficultés commencent avec les mots du type *simillimus* dans lesquels le groupe \sim^x est suivi d'une syllabe brève. On rencontre bien *simillumae* $\sim\sim\sim$, *As.*, 241; *satellites* $\sim\sim\sim$, *Trin.*, 833; *miserrimum* $\sim\sim\sim$, *Mil.*, 713; mais le plus souvent *simillumus* $\sim\sim\sim$ (par ex. *Asin.*, 215, *Bacch.*, 913, *Cist.*, 80). M. Lindsay qui a étudié ce cas spécialement (*Class. Rev.*, VI, 342), n'admet pas l'abrègement et opère dans les vers où il le rencontre des corrections plus ou moins vraisemblables. Comme l'abrègement dans les mots iambiques n'est en somme qu'une possibilité (cf. § 173), on peut jusqu'à plus ample informé l'admettre aussi dans les mots du type *simillimus*.

§ 160. — Le cas des trisyllabes du type *dedisti* dont la finale est élidée ne saurait faire difficulté; en réalité *dedisti* privé de sa finale est un mot iambique, et on trouve effectivement *dedis(ti)*, *Men.*, 689, *bibend(um)*, *Stich.*, 715, *scelest(ae)*, *Most.*, 504, *Philipp(um)*, *Bacch.*, 230, *Achil(em)*, *Merc.*, 488, comptant chacun pour un pyrrhique. Mais le cas des trisyllabes dont la finale n'est pas élidée reste embarrassant. Il n'y a relativement qu'un petit nombre d'exemples et quelques-uns sont peu sûrs. M. Klotz (*op. cit.*, p. 84 et ss.) les écarte tous au moyen de corrections diverses et ceux qu'il lui est impossible de supprimer, il les explique par des raisons spéciales; ainsi *talentum* $\sim\sim\sim$, *Mil.*, 1061, qui conserverait son accent grec! M. Lindsay (*Class. Rev.*, VI, 342) a supposé de même que la scansion *Philippi* $\sim\sim\sim$, *Pers.*, 339, était due à l'influence du grec Φίλιππος. Cette hypothèse n'a aucune vraisemblance; le *ton* grec n'a aucun rapport avec l'*accent* latin. Aussi bien trouve-t-on *Philippus* $\sim\sim\sim$, *Aul.*, 704. D'autre part, certains exemples paraissent absolument sûrs; par ex. *Stichus*, 723 :

Age tibicen, quando bibisti, réfer ad labeas tibias

le vers est très correct, à la condition que *bibisti* forme un anapeste; l'introduction de l'impératif *i* que suppose M. Klotz après *bibisti*, afin d'élider la finale de ce dernier mot, est tout à fait injustifiée. De même *magistro* compte pour un anapeste *Curc.*, 258; il est inutile de torturer le vers pour avoir un péon. On a *Philippo* ^{˘˘}, *Bacch.*, 220; *Philippum* ^{˘˘}, *ib.*, 272; on trouve *sagittā* et *sagittis* comptant pour ^{˘˘}, *Persa*, 25 et *Aulul.*, 395; c'est tout à fait arbitrairement que Fleckeisen corrige en *sagita*, *sagitis*. Toutefois, il faut remarquer que le plus souvent les trisyllabes du type ^{˘˘˘} ont la seconde syllabe comptée comme longue; peut-être y avait-il une différence de traitement, au moins à l'origine, suivant que la dernière syllabe était longue ou brève, et alors l'opposition de *Philippus* ^{˘˘˘} et *Philippi* ^{˘˘˘} serait rationnelle (v. § 169).

§ 161. — En revanche on doit repousser catégoriquement l'hypothèse de l'abrègement d'une longue de nature en seconde syllabe après syllabe initiale brève. M. Klotz l'admet, mais les exemples qu'il apporte sont si peu nombreux et si suspects qu'en général il n'a pas été suivi dans cette voie¹. M. Lindsay (*Journal of Phil.*, XXI, 205) n'admet pas l'abrègement en pareil cas, se conformant ainsi à la tradition de C.-F.-W. Müller (*Plaut. Pros.*, p. 266). A plus forte raison un mot comme *subornare* où l'o est long de nature (attesté par l'apex des inscriptions) ne peut-il compter pour ^{˘˘˘}; si l'on trouve *subornata* ^{˘˘˘˘} dans l'argument du *Persa*, v. 4, c'est par une imitation maladroite de la prosodie plautinienne.

§ 162. — Il reste un dernier cas très embarrassant, que l'on rattache d'ordinaire à celui des mots iambiques. Il comprend les mots du type *commodos* ^{˘˘˘} qui dans la versification anapestique et dactylique des anciens poètes comptent assez souvent pour un pied (cf. Audouin, *De plautinis anapestis*, p. 70 et ss.; Lindsay, *Journ. of Phil.*, XXI, 207);

1. Le cas du verbe *labefacio*, s'il est bien pour *labifacio*, doit être mis à part; il s'agit de deux mots différents (cf. *facit are* chez Lucrèce); voir § 250.

les exemples sont trop nombreux pour qu'on puisse les supprimer au moyen de corrections de textes. Mais il faut bien remarquer d'abord que le fait est particulier à l'époque archaïque.

On ne peut comparer, comme le fait M. Klotz, les scansion *mentio, dixero* ~~~ chez Horace, car il s'agit ici de l'*o* final, dont l'histoire prosodique est très spéciale. A l'époque ancienne, *-ō* final ne s'abrège que dans les mots iambiques (*citō modō uolō*) et cette prosodie subsiste dans la langue. A partir de l'époque impériale, par suite de la difficulté où ils étaient de loger certains mots dans le vers, les poètes ont pris l'habitude de considérer l'*o* final des premières personnes comme indifféremment bref ou long ; ils étaient d'ailleurs conduits à cette licence par l'analogie ; Plaute disait *āmō* et *āmō*, mais *narrō* ou *dixerō* ; il était naturel d'attribuer aussi à ces deux derniers mots une double quantité, quand la loi des mots iambiques eut cessé d'être comprise. Horace qui dans ses satires est un versificateur peu scrupuleux emploie donc *dixero* ~~~ ; Ovide, Lucain, Juvénal considèrent d'une façon générale l'*o* final comme commun ; mais Virgile, le poète savant, n'a pas accepté l'usage de cette licence, et chez lui les *ō* finals sont toujours longs¹. C'est donc méconnaître la chronologie exacte des phénomènes que d'attribuer la scansion *dixero* ~~~ à l'époque de Plaute ; elle est seulement de l'époque d'Horace et l'origine en est très claire.

§ 163. — La loi des mots iambiques est générale dans l'ancienne versification ; on la trouve appliquée chez Ennius et chez les tragiques (*Calypsonem* ~~~, Pacuvius, 403 R.) ; on la trouve dans la versification des inscriptions, et cela même en dehors de l'époque ancienne, ce qui prouve qu'elle avait laissé plus de traces dans le parler populaire que la versification classique ne le ferait croire. On trouve par exemple les hexamètres suivants :

C. I. L., I, 38: *Maiorem optenui laudem ut sibi me esse creatum.*

1. Il ne fait exception que pour la forme fixée *nescio*.

- ib.*, 542 : *Visum animo suo perfecit tua pace rogans te.
De decuma Victor tibi Lucius Mummius donum.*
- ib.*, 1297 : *Plouruma que fecit populo soueis gaudia nuges.
Protogenes Clouli suauei(s) heicei situst mimus.*
- ib.*, 1442 : *Est equos perpulcer sed tu uehi non potes istoc.*
- ib.*, 1453 : *Quod fugis quod iactas tibi quod datur spernere
nolei.*
- ib.*, 1454 : *Qur petis pos tempus consiljum quod rogas non est.*
- C. I. L.*, IV, 1824 : *Si potest illa mihi tenerum pertundere pectus.*

Enfin dans un sénaire, *C. I. L.*, IV, 2360 :

Vrsi me comedant et ego uerpa qui lego.

Dans tous ces exemples, il ne s'agit pas de licences à proprement parler, mais de survivances ; on rencontre de même sur une inscription ancienne le vers dactylique suivant :

C. I. L., I, 542 : *Cogendei dissoluendei tu ut facilia faxseis,*

où la longue au temps fort est remplacée par sa monnaie. Il s'agit ici encore de l'imitation maladroite des vieux procédés de versification.

La loi des mots iambiques a laissé dans la prosodie latine des traces, qui ont été souvent relevées ; c'est à elle qu'est due l'opposition de *benē*, *malē* et de *fermē*, *clarē*, de *cītō*, *mōdō* et de *certō*, *uulgō* :

§ 164. — En ce qui concerne l'explication du phénomène, plusieurs hypothèses ont été proposées. La plus commune est d'attribuer le fait à l'accent¹, mais comme la plupart des philologues entendent par là l'accent pénultième, qui n'était qu'un *ton* à l'époque où la loi s'est exercée, cette hypothèse doit être écartée. Elle est d'ailleurs contredite par les exemples où l'abrègement porte sur une syllabe tonique ; malgré les efforts qu'ont faits certains philologues pour écarter ces exemples, on a vu plus haut qu'un certain nombre au moins doivent être conservés. Ce qui complique la question,

1. Cf. la formule donnée par M. Skutsch (*Fschg.*, I, p. 6) : « Eine iambische Silbenfolge, die den Ton auf der Kürze trägt oder der die tontragende Silbe unmittelbar folgt, wird pyrrhichisch. »

c'est qu'à la préoccupation de l'accent s'ajoute chez les mêmes philologues la préoccupation de l'ictus; on retrouve ici la théorie suivant laquelle les poètes anciens auraient recherché à certaines places du vers l'accord de l'ictus et de l'accent. Mais cette théorie spécieuse dont il a déjà été longuement question (§§ 91 et ss.) ne se vérifie nullement ici. Il est impossible d'attribuer à l'influence de l'accent, même dans les cas où il s'accorde avec l'ictus, le double traitement des mots iambiques qui se produit d'une façon absolument arbitraire, selon les nécessités du vers. C'est à peine si la théorie de l'accent a une apparence de vraisemblance dans des cas isolés, comme celui de *Philippus* ^{˘˘˘} à cause du grec Φιλίππος (Lindsay, *Class. Rev.*, VI, 342), ou celui de *uoluptas mea*, *Mil.*, 1345, *molestae sunt*, *Mil.*, 69, ^{˘˘˘˘˘} et ^{˘˘˘˘˘} à cause d'un accent *uoluptas mea*, *molestae sunt* (cf. Lindsay, *Class. Rev.*, *ib.* et V, 373). Mais il est évident que si l'influence de l'accent explique quelque chose, elle doit tout expliquer; il est impossible d'être satisfait d'une hypothèse qui explique tout au plus quelques cas particuliers.

§ 165. — M. Klotz, après avoir étudié en détail toute la question, s'est bien aperçu que l'explication par l'accent n'est pas satisfaisante; mais celle qu'il propose (*op. cit.*, p. 65 et ss.) et à laquelle il ramène à la fois l'abrègement de *imperā* ^{˘˘˘} et celui de *uidē* ^{˘˘} ne l'est guère plus. Il constate d'abord que la longue abrégée forme toujours avec la brève précédente la monnaie d'une même longue et que par conséquent elle se trouve en état d'infériorité à l'égard de cette brève, qui, même dans le demi-pied faible, possède une distinction spéciale¹. Il fait entrer aussi en ligne de compte l'indétermination des finales, et la tendance qu'a le latin à les abrèger, laquelle est due, suivant lui, à l'influence de l'accent; enfin il rappelle la condition essentielle de l'abrègement qui est que les deux brèves forment la monnaie d'une même longue. La loi des

1. « Findet sie (die Verkürzung) in der Senkung statt, so wird man wohl der ersten Silbe auch in der Senkung eine gewisse durch den Vers gebotene Auszeichnung nicht absprechen wollen. » (*op. cit.*, p. 65).

mots iambiques serait donc surtout métrique et n'aurait dans la prononciation courante qu'une cause indirecte. Elle serait le produit de trois facteurs : faiblesse de la syllabe longue soumise à l'abrègement, indétermination des finales, groupement des deux syllabes dans le même demi-pied. Mais on sent combien ces raisons sont des raisons secondaires, et combien elles sont incohérentes ; elles font voir dans quelles conditions s'applique la loi des mots iambiques, quelles sont les circonstances qui la favorisent, mais la cause même de la loi échappe toujours. Il faut remarquer en outre que cette explication ne peut s'appliquer au cas de *senectūtem*.

§ 166. — C'est M. Havet qui a fourni la seule explication rationnelle de la loi des mots iambiques. La formule qui a été donnée de cette loi au § 156 est la formule fondamentale, dont les autres ne sont que des transpositions. Voici comment M. Havet l'explique (*De Saturnio Latin. uersu*, p. 28) : « *Primae uerborum syllabae cum ualidiores insequentibus essent, in efferendis uocibus aliqua difficultas erat, ubicunque breuem principialem, ideo ualidiorem, longa sequebatur non principialis, ideo debilior. Nam plerumque in sermone maior uis syllabarum cum longiore tempore coniungitur. Qua re factum est ut persaepe propter breuem priorem longa posterior corripereetur, si natura longa, ipsa correpta uocali, sin positione, ni consonantium neglecta.* » Ainsi c'est dans l'intensité de l'initiale qu'il faut reconnaître la cause première de la loi des mots iambiques ; mais ceci demande à être précisé et complété.

D'après l'explication précédente l'abrègement de la finale serait un phénomène de compensation ; l'initiale brève tendait à s'allonger en vertu de son intensité, et la finale longue se diminuait d'autant : il y aurait eu une sorte d'empiètement de l'intensité sur la quantité. Il est tout à fait légitime a priori de concevoir ainsi le phénomène. Mais si l'abrègement de la finale est un fait attesté historiquement, il n'y a aucune trace de l'allongement de l'initiale ; *bēnē* n'a jamais été **benē* et il est gratuit de supposer qu'il ait jamais tendu à

le devenir. En outre cette hypothèse n'explique pas pourquoi le phénomène ne se produit qu'à l'intérieur d'un même demi-pied : ce qui est la condition essentielle de l'abrègement.

§ 167. — Pour mieux comprendre le phénomène, il importe de considérer séparément chacun des cas. Soit un mot comme *bĕnĕ*. Si on le trouve employé avec la valeur de $\sim\sim$ à condition que les deux brèves forment la monnaie d'une même longue, c'est que dans la prononciation les deux syllabes qui composent le mot avaient entre elles un lien plus étroit que celles de *clārĕ* par exemple. Cette conséquence est exactement celle à laquelle on est conduit par l'examen des cas de *sītis* en face de *dōs*, et de *marē* en face de *farr(e)*; et la comparaison avec les faits relevés par MM. Sievers et et A. Kock dans les langues germaniques s'impose d'elle-même. Si les deux syllabes de *bĕnĕ* s'accouplent naturellement, tandis que celles de *clārĕ* sont naturellement dissociées, c'est que l'intensité initiale dans le premier cas tend à s'annexer la seconde syllabe. Évidemment on ne saurait dire avec exactitude de quelle nature était cette extension de l'intensité. En tchèque dans un mot comme *bude* $\sim\sim$ l'intensité est montante; on n'a aucune raison de croire qu'il en ait été de même en latin. En tout cas l'hypothèse d'une extension de l'intensité à la seconde syllabe est singulièrement séduisante. Il est possible de la préciser.

§ 168. — Il est remarquable en effet que si *abi* peut devenir $\sim\sim$, *abiūsem* n'a jamais sa seconde syllabe brève; la raison du fait est fort simple. On a parlé dans la première partie de la nature spéciale des finales latines (v. § 99); un mot comme *abi* n'est pas exactement $\sim\sim$, mais bien \sim^x ; le poète a donc le droit de donner à sa finale la valeur de \sim , mais ce droit lui est octroyé par l'intensité initiale qui tendait à grouper les deux syllabes. Le latin sur ce point diffère sensiblement du tchèque, et le point est à noter, car il serait fallacieux de vouloir rapprocher de trop près les deux langues; en tchèque, un mot comme *milá* ou *kabát* a sa pre-

mière syllabe intense et sa seconde syllabe coupée nettement en deux au point de vue de l'intensité, c'est-à-dire que le tchèque conserve plus rigoureusement que le latin la quantité des syllabes finales.

Ainsi le traitement des mots iambiques résulte à la fois de l'intensité de l'initiale et de l'indétermination de la finale. Le conflit de l'intensité et de la quantité dans un mot comme *abi* se présente dans des conditions tout à fait favorables à la première. Dans un mot comme *abiuissēm* il en est tout autrement : le second *i*, étant intérieur, a une quantité rigoureusement fixe et l'intensité n'a aucun pouvoir sur lui (cf. plus loin le chap. III).

§ 169. — Le cas de *Philippus*, *Philippi* est trop mal attesté pour qu'on prétende en donner une explication plausible ; si la différence de traitement qu'on a supposée § 160 suivant la quantité de la finale est exacte, on aurait dans ce cas un pendant très intéressant au cas de *ualidus*, *ualdē* dont on parlera plus loin, c'est-à-dire que la quantité longue de la finale exercerait son action sur le groupement des syllabes précédentes.

§ 170. — Cette influence de la longue, dont on donnera par la suite de nombreux exemples, se retrouve également dans le cas de *senectātem* ; les mots de ce type commencent par un groupe iambique dont la longue est longue de position. Leur traitement dénonce d'abord une différence absolue entre la longue de position et la longue de nature ; comme cette différence se retrouve exactement semblable en tchèque, elle ne doit pas étonner. Il serait tentant de supposer que dans *senectātem* l'intensité initiale s'étendait purement et simplement aux deux premières syllabes ; en fait, cette explication se heurterait à un certain nombre de difficultés : dans le cas de *abi* elle est liée à des conditions tout à fait spéciales. Il faut serrer les choses de plus près : la langue latine étant quantitative, l'opposition de la brève et de la longue y créait naturellement un rythme et ce rythme est celui de la poésie latine depuis Plaute jusqu'à Commodien. Dans ce rythme la longue est le

temps fort; par conséquent une séquence comme $\sim\sim$ etc., comprend au point de vue quantitatif un temps fort sur sa troisième syllabe, c'est-à-dire le point de départ d'une nouvelle tranche rythmique. Il y a ainsi une coupure très nette au point de vue du rythme quantitatif devant une syllabe longue (de nature) en tant que longue. Or, que constate-t-on dans l'usage prosodique de Plaute? Que le plus souvent, dans un groupe comme $\sim\sim$ etc., les deux premières syllabes font couple et s'opposent à la longue qui suit, laquelle forme le commencement d'une nouvelle période rythmique. Le rythme déterminé par la quantité et le rythme déterminé par l'intensité initiale peuvent en pareil cas coexister, mais à condition que les deux premières syllabes ne soient pas dissociées.

§ 171. — C'est aussi pour que les deux premières syllabes ne soient pas dissociées que dans les mots du type *simillimus* elles sont aussi parfois comptées pour deux brèves. Ce traitement suppose qu'au point de vue rythmique un mot de ce type était régulièrement coupé $\sim\sim$ | $\sim\sim$ toutes les fois qu'on ne donnait pas à la seconde syllabe la valeur d'une vraie longue. Or, on verra plus loin (§ 179) à propos du cas de *facilius* qu'un mot $\sim\sim\sim$ se coupe rythmiquement $\sim\sim$ | $\sim\sim$.

§ 172. — Seuls les mots du type *commodos* $\sim\sim$ font une réelle difficulté¹. On les range d'ordinaire dans la même catégorie que les précédents; leur cas ne serait qu'une extension de la loi des mots iambiques: puisque les Latins disaient *modos* $\sim\sim$ il n'y a pas de raison pour qu'ils n'aient pas dit *commodos* $\sim\sim$; c'est ainsi du moins que raisonne M. Klotz (*op. cit.*, p. 59), suivi par M. Skutsch (*Fschg.*, I, p. 7). Mais les conditions des deux phénomènes sont sensiblement différentes. Dans tous les cas précédents l'abrègement de

1. Quelques philologues ont supposé que dans les mots de ce type c'était la première longue qui s'abrègait (cf. Havet-Duvau, *Métriq.*³, p. 90). M. Audouin (*loc. cit.*) admet au contraire que c'est la brève intérieure qui disparaissait: si cette hypothèse rend compte de quelques exemples, elle ne saurait les expliquer tous.

la seconde syllabe est lié à la quantité brève de la première, c'est-à-dire que l'initiale y paraît jouer le rôle essentiel. De plus, l'abrègement des mots iambiques constitue un phénomène général qui trouve son application dans tous les genres de versification. Au contraire l'abrègement de la finale de *commodos* se présente uniquement dans la versification dactylo-anapestique¹, c'est-à-dire dans un rythme binaire à 4/8. Là est le fait essentiel qui permet d'entrevoir l'explication. Dire que dans la versification dactylo-anapestique *commodos* peut former un pied, cela revient à dire que dans un rythme à 4/8 une mesure peut être formée par un mot de 5 mores. Cette tolérance était rendue possible par ceci, qu'une syllabe finale n'était à proprement parler ni brève ni longue, qu'elle était de valeur indéterminée; (v. § 99). Ainsi, le cas de *commodos* n'aurait rien à faire avec la loi des mots iambiques, ni par suite avec l'intensité initiale.

§ 173. — Il reste d'ailleurs, comme ressource dernière, la possibilité de voir dans le traitement anormal de *commodos* une extension secondaire de la loi des mots iambiques. A l'époque de Plaute en effet l'intensité initiale n'existait plus, du moins avec la puissance qu'elle possédait à l'âge précédent; et d'autre part il n'est guère possible d'expliquer par elle tous les cas comme *quid ā* [˘], *quidem ā* [˘], etc. Une fois le procédé établi, il s'est perpétué sous forme de survivance et on l'a appliqué à des cas où il ne se justifiait pas phonétiquement. Plaute aurait donc pu créer *impero nunc* ^{˘˘˘˘} d'après *amo nunc* ^{˘˘˘˘}, comme il a créé *quid ā* [˘] d'après *fidē* ^{˘˘} et *ut exercitus* ^{˘˘˘˘} d'après *senectātem* ^{˘˘˘˘}.

On sait du reste que l'abrègement iambique n'est pour Plaute qu'une possibilité qu'il emploie arbitrairement afin de loger certains mots dans le vers. Un mot comme *habet* ou comme *meum* revient souvent dans la phrase; il est précieux de pouvoir en former tantôt un pied, tantôt un demi-

1. Et dans la versification iambo-trochaïque, suivant M. Klotz, là où le dactyle est admis.

pied; aussi trouve-t-on *amat* ~, *Mil.*, 998 et *Rud.*, 466 et ~, *Cas.*, 49; *habet* ~, *Mil.*, 215 et 1251 et ~, *Trin.*, 206; *placet* ~, *Mil.*, 255 et 983; *lubet* ~, *Rud.*, 1333; *meum* ~, *Pers.*, 25; *bonis* ~, *Trin.*, 214; *uolo* ~, *Pers.*, 523. Un mot comme *uoluptātem* est gênant à caser dans le vers à cause de sa masse; la loi des mots iambiques en fait un corps élastique qu'on peut resserrer en un seul pied (par élision de la finale) ou étendre sur la longueur de deux; en fait on lit *uoluptatem* ~~~, *Amp.*, 114, et à côté des exemples de *senectātem* ~~~~ signalés plus haut on trouve *per senectutem tuam* terminant un sénaire (*Asin.*, 18). Le caractère facultatif de l'abrègement confirme tout ce que l'on sait par ailleurs: si la disparition de l'intensité initiale n'était pas encore accomplie à l'époque de Plaute, du moins était-elle en voie d'achèvement.

§ 174. — Au cas si intéressant de la loi des mots iambiques et de ses diverses extensions il faut rattacher le suivant, qui n'est pas moins curieux. Tous les philologues qui se sont exercés sur la critique du texte des vieux dramatiques latins se sont aperçus que les mots commençant par trois brèves ne portaient presque jamais l'ictus sur la seconde syllabe, cf. Bentley (*ad Ter. Heaut.*, II, 3, 30, v. 271) et Ritschl (*Prol.*, p. ccxvii).¹

Langen le premier a fait une statistique des cas où l'on a *miseria* et *miséria* chez Plaute et chez Térence, et à cause de la grande fréquence du premier type, il concluait qu'au temps de Plaute les mots de forme ~~~ étaient accentués sur la troisième avant-dernière syllabe (*Philol.*, XXXI, p. 115). Phèdre au contraire place volontiers l'ictus sur la seconde syllabe de

1. Brix dit nettement (*ad Menæchm.*, 877): « *ualidus* ist ein in den dialogischen Versmassen des Plautus unerhörte Betonung. » Le cas des trisyllabes doit être toutefois mis à part, car il s'agit de deux brèves finales dont le traitement dans l'ancienne versification est soumis à des lois spéciales. Plaute évite *pectōra*, *consilia*, *ingentibus* aussi bien que *ualida* (cf. Havet-Duvau, *Métrique*², § 281; Lindsay, *Am. Journ. of Phil.*, XIV, p. 141).

ces mots, mais comme chez lui les mots de cette forme sont le plus souvent à la fin du vers, Langen en concluait que Phèdre évitait le désaccord de l'ictus et de l'accent seulement au commencement et au milieu du vers. En ce qui concerne Plaute, Langen a repris la question postérieurement (*Philol.*, XLVI, p. 412) et il conclut : « Für diese Wörter (les mots du type *facilius*) ist die Betonung auf der ersten Silbe bei Plautus namentlich und auch noch bei Terenz nicht nur gestattet, sondern bei weitem die gewöhnlichere. » Cela d'ailleurs a gêné fortement Langen dans sa théorie générale sur les rapports de l'accent et du mètre, et il est forcé de reconnaître que Plaute aurait aussi bien pu frapper de l'ictus la seconde syllabe de ces mots.

§ 175. — M. Lindsay a fait depuis une étude minutieuse de cette question obscure (*Ueber die Versbetonung von Wörtern wie facilius in der Dichtung der Republik. Philol.*, LI, p. 364). Il établit que les mots du type $\sim\sim\sim$ dans la versification ancienne ont le plus souvent l'ictus sur la première syllabe, et cela, sans que le fait soit lié à aucune condition métrique ou soumis à aucune nécessité. On trouve ces mots à différentes places du vers. Dans les cas où l'on est forcé d'admettre l'ictus sur la 2^e syllabe, le vers est presque toujours suspect pour d'autres raisons. Ainsi, dans les arguments (d'âge bien postérieur) on trouve *fidicinam*, *Epid.*, v. 1, *parietem*, *Mil.*, v. 6 (chose curieuse, l'argument non-acrostiche et plus ancien dit *parietem*), etc. Dans les prologues de même, la scansion $\sim\sim\sim$ est relativement fréquente (*facilius*, *Aulul.*, 33, *Rud.*, 26; *trimodio*, *Men.*, 15; *familiae*, *ib.*, 74, etc.); dans la scène 1 de l'acte IV du *Curculio* qui est d'authenticité douteuse on trouve *basilica*, v. 472, et *uetéribus*, v. 480; enfin, dans le *Stichus* les noms propres *Gelasimus*, *Sagarinus* et *Pinacium* ont parfois l'ictus sur la seconde syllabe, à cause sans doute de la difficulté qu'ils avaient à entrer dans le vers; on sait d'ailleurs combien cette pièce a été remaniée. En dehors de ces cas, où la scansion $\sim\sim\sim$ est a priori suspecte, on trouve chez Plaute en tout

62 exemples de cette scansion contre environ 700 de la scansion $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$; chez Térence 22 exemples contre 200 (M. Lindsay a exclu de ces totaux le nombre des cas, exactement 36, où l'on a chez les deux auteurs affaire aux préfixes *re-* et *pro-* dont la quantité est ambiguë). Les fragments des comiques et des tragiques offrent peu de chose, Lucilius également. Mais chose curieuse, à l'époque impériale, la proportion n'est plus du tout la même; chez Publilius Syrus on trouve autant de fois $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ que $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ et sur les 7700 vers de Sénèque il y a environ 25 cas de chacune des deux scansions.

§ 176. — Un cas particulier à considérer est celui des mots en *-iolus* et en *-ietis* (gén.) pour lesquels on sait que les langues romanes attestent une accentuation spéciale. Or, Plaute scande toujours *ariolus*, *arietem* comme *facilius*, tandis qu'il scande indifféremment *filiolus* ou *filiolus*, et qu'il dit *lusciniolae*. *Bacch.*, 38 (cet exemple que M. Lindsay considère comme une exception n'en est pas une, ainsi qu'on le verra § 179).

Enfin, dans les anapestes, Plaute met l'ictus indifféremment sur la première ou sur la troisième syllabe dans les mots du type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$, mais non sur la seconde (cf. *abiète* chez Ennius, *Andr.*, 80 R.).

§ 177. — La règle pour les vieux dramatiques latins est donnée par M. Lindsay (*Spuren vulgärlateinischer Betonung bei den alten Dramatikern*, A. L. L., VII, 596) dans les termes suivants: « 1° Viersilbige mit 3 kürzen beginnende Worte $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ haben im anapästischen Metrum den Accent entweder auf der vorletzten oder auf der ersten Silbe: *duplicibus*, *Bacch.*, 641; *sequimini*, *ibid.*, 1205. — 2° In andern Metren fällt der Accent fast ausnahmslos auf die erste Silbe. — 3° Viersilbige Worte mit langer Anfangsilbe und kurzen Mittelsilben $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ haben in allen Versmassen den Accent beliebig auf der ersten oder der zweiten Silbe, *imperium* oder *imperium*¹. » Ainsi la seconde syllabe d'un mot $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ n'est inca-

1. De même *mobilis*, *iudicium*, *consilium*, *officium* ou bien indiffé-

pable de porter l'ictus que parce que la première syllabe est brève ; c'est là le fait essentiel.

§ 178. — M. Lindsay n'a pas réussi à l'expliquer, bien qu'il ait entrevu la vérité. Tout d'abord, il est fort juste d'attribuer la cause du phénomène à l'usage ordinaire de la prononciation ; c'est l'accent du mot qui doit jouer un rôle. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que Phèdre, Syrus et Sénèque pratiquent un autre système que Plaute et surtout que les langues romanes ne présentent pas trace d'une accentuation $\overset{\sim}{\sim}$ (cf. Gröber, *A. L. L.*, VI, 133, sur le cas de *trifolium*) ; comme le dit M. Lindsay lui-même (*Philol.*, LI, p. 373) : « *Vulgärlatein und plautinisches Latein sind verschiedene Sachen.* » Ici encore le mot « accent » produit une fâcheuse ambiguïté : dans le phénomène en question, il ne s'agit pas du *ton*, dont parlent les grammairiens (cf. §§ 18-35) et qui ne remontait jamais au delà de l'antépénultième ; il s'agit de l'intensité initiale.

§ 179. — Si un mot comme *facilius* ne porte pas en général l'ictus sur sa seconde syllabe chez Plaute, c'est qu'à une époque antérieure où l'intensité frappait toutes les initiales, les mots du type $\overset{\sim}{\sim}$ étaient coupés au point de vue de l'intensité $\overset{\sim}{\sim}$ | $\overset{\sim}{\sim}$ (cf. § 171) : les deux brèves initiales formaient couple. À l'époque de Plaute, où l'intensité initiale en tant que principe constitutif de la langue avait cessé de s'exercer, mais laissait de nombreuses traces dans la prononciation ou tout au moins des survivances importantes dans l'usage des versificateurs, le poète avait encore le sentiment que les deux premières brèves d'un mot étaient naturellement accouplées et ne pouvaient par suite former que la monnaie d'une même longue¹. Plaute ne scande pas

ronnement *mōbīlius, iūdicium, consilium, officium* (cf. *Class. Rev.*, V, 407). M. Lindsay dit même (*Am. Journ. of Phil.*, XIV, p. 163) que *Mercūrius* est plus fréquent chez Plaute que *Mércūrius*.

1. Ceci explique en outre le fait observé plus haut (§ 98) qu'un demi-pied ne peut être formé de la finale d'un mot de plus d'une syllabe et de l'initiale du mot suivant : *māguās amīcus* est interdit chez Plaute.

ariolus parce que *ā-* et *rī-* appartiendraient à deux demi-pieds différents ; mais il dira très bien *lusciniolae* (Bacch., 38) en séparant *-cī-* de *-nī-*, parce qu'il ne s'agit plus d'une syllabe initiale, et *Mercurius, filiulus* parce que la première syllabe est longue. Enfin, dans la versification anapestique, si l'on rencontre des scansionnements comme beaucoup plus souvent que dans la versification iambique, cela tient à la nature différente des deux rythmes l'un binaire, l'autre ternaire ; mais aussi bien dans les anapestes que dans les iambes Plaute évite la scansion. L'intensité initiale suffit à tout expliquer.

§ 180. — On serait tenté d'exprimer le fait en disant : la seconde syllabe d'un mot ne peut porter l'ictus qu'à la condition que la première le porte aussi. Cette formule serait conforme non seulement aux conclusions auxquelles on est conduit par l'examen de l'accentuation du germanique ancien ou du tchèque moderne, mais encore aux hypothèses des métriciens, qui supposent que lorsque deux brèves forment la monnaie d'une longue, ces deux brèves portent toutes les deux l'ictus. M. Klotz (*Grundz. altröm. Metrik*, p. 348) en exposant cette théorie s'appuyait sur le passage suivant de Denys d'Halicarnasse (*De Comp. uerb.*, 11) où à propos de *τίθετε* il est dit : *βραυτέρη μὲν ἢ πρώτη γίνεται, αἱ δὲ οὐδὲ μετ' αὐτῆν ἐξέτονται τε καὶ ἐμέζωνται*. Malheureusement, ainsi que l'a montré M. Crusius (*Lit. Centralbl.*, XLI, 213), il s'agit dans le passage de Denys de la hauteur musicale et non de l'ictus. Mais l'hypothèse de M. Klotz n'en est pas moins parfaitement justifiée et M. Crusius a tort d'ajouter : « Wie soll man sich die dynamische Betonung von zwei benachbarten Silben innerhalb der Grenze eines Sprachtactes vorstellen?... Der Ictus eines Versfusses ist etwas Einheitliches; er kann ebenso wenig zwei Nachbarsilben treffen wie eine Senkrechte die andere auf zwei Punkten durchschneiden kann. » On a vu en effet (§ 153) que deux syllabes brèves de suite peuvent être intenses.

§ 181. — Seulement, dans le cas particulier des mots du

type *facilius*, comme dans le cas précédent de *senectutem*, il paraît difficile de croire à une extension pure et simple de l'intensité: comment s'expliquerait alors que la seconde syllabe de ces mots subisse les affaiblissements apophoniques dont il sera question au chap. VII? Sans doute, on pourrait toujours admettre que l'intensité initiale était décroissante, contrairement à ce qui se passe en tchèque et par conséquent s'affaiblissait sur la seconde syllabe au point de ne pas la préserver des mutations vocaliques. Mais, étant donné qu'en latin l'intensité était liée à un système quantitatif, il vaut mieux voir dans le traitement des mots du type *facilius* un cas particulier du conflit de l'intensité et de la quantité. Un mot de ce type au point de vue de la quantité peut sans doute se couper $\sim | \sim\sim | \sim$ ou $\sim\sim | \sim\sim$; mais au point de vue de l'intensité il ne peut se couper que $\sim | \sim\sim$, si l'on refuse d'admettre l'extension de l'intensité à la seconde syllabe, ou $\sim\sim | \sim\sim$ si l'on accepte cette extension; en tout cas la première syllabe porte nécessairement un temps fort. Dès lors, il s'est produit une combinaison des deux systèmes, et $\sim\sim\sim$ a été coupé $\sim\sim | \sim\sim$. Toutefois ici encore on ne rencontre dans l'usage de Plaute qu'un procédé dont l'emploi est arbitraire; le plus souvent *facilius* a l'ictus sur l'initiale, mais il y a des cas où l'ictus frappe la seconde syllabe. C'est que l'intensité initiale était déjà affaiblie à l'époque de Plaute; quand elle aura disparu tout à fait, on n'hésitera pas à scander $\sim\sim\sim$.

§ 182. — Les deux faits qui viennent d'être étudiés fournissent, malgré leur caractère fragmentaire et parfois incohérent, le témoignage le plus précieux sur l'état de la langue latine dans la période qui a immédiatement précédé Plaute. On rencontrera par la suite dans la constitution phonétique du latin un certain nombre de faits analogues. Mais il n'est pas inutile de consacrer quelques pages à l'examen d'un fait particulier, qui se rattache aux précédents.

§ 183. — On a reconnu plus haut (§ 77) dans un certain

nombre d'exemples l'influence du vocalisme de la seconde syllabe sur le vocalisme de la première ; mais ils s'agissait exclusivement de mots ou de formes entrés tardivement dans la langue qui n'intéressaient qu'indirectement cette étude. Un certain nombre d'exemples du même fait appartiennent à l'époque ancienne et rentrent naturellement dans une étude de l'intensité initiale. M. Sommer qui s'est récemment occupé de cette question (*J. F.*, XI, 325) et a réuni tous les exemples, a conclu à l'existence d'une métaphonie (umlaut) en latin.

On sait que le phénomène de ce nom, si développé dans les langues celtiques et germaniques, repose essentiellement sur la distinction des voyelles palatales, dont le point d'articulation est dans la partie antérieure de la bouche et des voyelles vélares, dont le point d'articulation est dans la partie postérieure. Chaque consonne est susceptible de prendre une position différente, selon le timbre de la voyelle suivante, et de modifier plus ou moins le timbre de la voyelle qui précède d'après le timbre de la voyelle qui la suit. En vieux-haut-allemand, un *a* change l'*i* précédent en *e*, un *i* change l'*a* précédent en *e* ; en vieil-irlandais devant une syllabe contenant un *o*, *i* devient *e* et *u* devient *o*. En latin, il y aurait, selon M. Sommer, sinon un système régulier d'influences de ce genre, au moins quelques survivances isolées de métaphonie. En fait, la plupart des exemples allégués sont peu probants, si l'on met à part ceux qui contiennent la liquide *l*.

§ 184. — M. Havet a jadis indiqué (*M. S. L.*, V, 46, n. 1) et M. Baudouin de Courtenay (*Lekcij po latinskoj fonetiki*, Voronège, 1893, p. 79 et suiv.) et M. Osthoff (*Transactions of the American Philological Association*, 1893, tome XXIV, p. 50) ont depuis exposé en détail que la liquide *l* avait en latin deux valeurs très différentes, l'une de *l vélaire* devant *e*, *a*, *o*, *u*, devant consonne autre que *l* et à la finale, l'autre de *l palatale* devant *i* et dans le groupe *ll*. C'est un fait bien connu que la voyelle qui précède *l* est modifiée selon le cas dans le sens vélaire ou dans le

sens palatal : **famelō-* devient *famulus* (osque *famel*), **porcelo-* (lit. *parszēlis*) devient *porculus*; mais **famelia* devient *familia*; **Sicelia* (gr. Σικελία) devient *Sicilia*; et de même à l'initiale: [*h*]olus correspond au pet. russe *zelo*; *molo* au vicil-irlandais *melim*; dans la flexion du verbe *uolo*, le radical *uel-* alterne avec le radical *uol-* suivant le phonème qui suit. Le fait est donc tout à fait indépendant de l'intensité initiale. Il y a cependant un cas où l'influence de cette dernière se fait sentir : ainsi que M. Havet (*l. c.* et *A. L. L.*, IV, 142) l'a reconnu, l'action de *l* vélaire est empêchée par un *e* précédé d'une gutturale palatale, mais en première syllabe seulement (Meillet, *Revue Bourguignonne*, 1895, p. 219, et *M. S. L.*, XI, 169); de là l'opposition de *gelu*, *sclus*, *celer*, *celox*, *celeber*, *celtis*, *celsus* et de *porculus*, *Siculus*, *perculusus*, etc.

§ 185. — Tous ces faits tiennent à la nature spéciale de *l*, et ne se reproduisent pas quand il s'agit des autres consonnes. M. Sommer cite toutefois :

Quirinus, *cinis*, *sinister*, *miniscor*, *similis*, *nimis*, *uigil*, *tibi*, *sibi*, *mihi*, *nihil*, *nisi*.

bonus (*bene*), *homo*, *uomo*, *glomus*, *onus*, *modus*.

Dans la première série, il faut d'abord mettre de côté *Quirinus*; le comparer au sabin *curis* en supposant une alternance **quer-*, **cur-* est tout à fait gratuit; on ne sait rien de l'origine de *Quirinus* et pour expliquer quelque chose par le mot sabin *curis*, il faudrait commencer par l'éclaircir lui-même.

Le mot *similis* a reçu de M. Meillet son explication (*M. S. L.*, VII, 167); il présente un fait d'harmonie vocalique facile à concevoir : °*m* est devenu *im* devant *i*. C'est également le cas de *cinis* (de **c°nis*), cf. le gr. ζίνις, et de *sine* (de **s°ni*), cf. l'irl. *sain* (Meillet, *De radice* « *men* », p. 7).

Sinister et *miniscor* peuvent recevoir la même explication; toutefois ils en admettent aussi une autre (v. ci-dessous).

Le changement de *e* en *i* est évident dans la première syllabe des mots *mihi*, *tibi*, *sibi*, *nihil*, *nimis* (d'où *nimius*),

nisi, mais la métaphonie n'y est pour rien; ces mots ont modifié leur vocalisme initial sous l'influence de la même cause qui a permis d'abrégger leur syllabe finale, à savoir la loi des mots iambiques. Les deux syllabes de ces mots faisaient couple sous l'accent; et à cause de la fréquence de leur emploi, il s'est produit une assimilation dont le sens a été déterminé par la quantité longue de la seconde syllabe; si écourtée en effet qu'ait pu être cette seconde syllabe, elle devait paraître plus longue et plus solide que la première.

§ 186. — Le cas de tous ces monosyllabes est donc exactement comparable à celui de *bene* (de **dwēnē*) où le changement régulier de **dwe-* en **dwo-*, d'où **bo-* (cf. Thurneysen, *K. Z.*, XXXV, 204) ne s'est pas produit sous l'influence de la loi des mots iambiques. Il n'y a pas plus de métaphonie dans *bene* que dans *bonus*. Le mot **dwenos* est devenu *bonus* aussi régulièrement que **swēkuros* est devenu *socer* ou **qwequwō*, *coquō*¹.

Le mot *uigil*, s'il est bien pour **uegil*, admet la même explication que les précédents. Et cette explication peut même s'étendre à *sinister*² et à *miniscor*, coupés rythmiquement **senis-teros* et **menis-cor* comme plus haut *simil-limus* et *Philip-pī*; et au mot *silicernium*, que M. Sommer ne cite pas, s'il sort de **senicernium* par l'intermédiaire de **sinicernium* (cf. Niedermann, *E und I im lateinischen*, p. 99).

Cette explication peut également rendre compte du vocalisme intérieur des mots *equester*, *pedester* (d'où par analogie *campester*, *silvester*, *terrester*), *fenestra*, *nemestrinus*,

1. On lit encore *duonoro* sur une épitaphe des Scipions (*C. I. L.*, I, 32) et *Duclonai* (*C. I. L.*, I, 196. 2). Le nom propre *Duenos* n'aurait rien à faire avec *bonus* selon M. Maurenbrecher (*Philol.*, LIV, p. 628) et aurait l'*e* long (cf. le nom propre *Bennus* = **Bēnus* ?).

2. L'étymologie du mot est obscure: M. Windisch le rattachait à *senex* (*K. Z.*, XXVII, 169), mais ce rapprochement, que repousse sagement M. Sommer, est peu vraisemblable. On peut admettre une parenté avec la rac. **sen-*, « atteindre un but », du gr. *ἀνώω* et du skr. *sānyas-* (Brugmann, *R. M.*, XLIII, 399); le mot v.h.a. pour « gauche », *winistar*, est tiré de la rac. **wen-* « obtenir, aimer » (skr. *vānati*, n. h. a. *gewinnen*); cf. Fick, I¹, p. 547.

sequester, *segestrum* (gr. στέγαστρον; cf. Brugmann, *I. F.*, XI, 107). Si la loi des trois consonnes, proposée par M. Niedermann (*op. c.*) est exacte, l'*ē* intérieur de tous ces mots aurait dû se changer en *i*. Mais il était garanti par l'*ē* précédent, les deux premières syllabes faisant couple sous l'accent d'intensité. Le mot *genista*, dont la forme *genesta* également attestée est la plus ancienne (Sommer, *l. c.*) doit son *i* à une analogie secondaire, mais la conservation de son *e* (dans *genesta*) à la même cause.

§ 187. — Restent les mots *uomō*, *onus*, *glomus*, *modus*, *homō*. Le premier a un *o* ancien (cf. Meillet, *Rev. Bourguign.*, 1895, p. 220). L'explication de *onus* par **enos* est hasardée, le skr. *ānah* ne prouvant rien quant à la voyelle initiale. *Modus* et *glomus* sont le produit de la contamination d'un thème en *-o-* à vocalisme radical *o* et d'un thème en *-es-* à vocalisme radical *e* : soit **medes-*, dont le vocalisme *e* se retrouve dans l'ombrien *mēs* « fas » et le suffixe dans lat. *modestus*, *moderare*, en face de *modo-*; **glemes-* dont le vocalisme *e* est attesté par certaines langues romanes et par l'albanais (Sommer, *l. c.*) et dont le suffixe apparaît dans *glomeris*, etc. et *glomerare*, en face de *glomō-* (gén. *glomī*); on observe une contamination analogue dans *pondus* issu de **pendes-* : *pondo-* (cf. l'ablatif *pondo*). Enfin le mot *homō*, dont la flexion est si compliquée (cf. von Planta, *Gramm.*, I, 242), peut s'expliquer par la loi des mots iambiques; l'*o* du nominatif aurait passé à la flexion en *-ēn-* (mais *nēmō* = *nē-hēmō*), puis à la flexion en *-ōn-* (on a encore *hemōnem* chez Ennius).

L'hypothèse d'une métaphonie en latin peut donc être considérée comme inexacte, ou tout au moins comme inutile. Les faits qu'on prétendait expliquer par là s'expliquent pour la plupart par la loi des mots iambiques dont ils fournissent ainsi une confirmation intéressante.

CHAPITRE III

TRAITEMENT DES VOWELLES LONGUES INTÉRIEURES

*Persistence des voyelles longues intérieures, 1^o sans changement de quantité, §§ 188-193 : cas de *agnitus, cognitus*, §§ 189-191, de *peierare, deierare*, § 192, des mots empruntés du grec, § 193 : 2^o sans changement de timbre, §§ 194-198 : cas de *anhélare*, § 194, de *praestilāri*, § 195, des alternances de *ē* et *ī*, §§ 196-198.*

§ 188. — L'intensité initiale n'exerce aucune action ni sur la quantité ni sur le timbre des voyelles longues intérieures.

Cette proposition, confirmée par un nombre illimité d'exemples, est contredite en apparence par quelques faits isolés qui doivent chacun recevoir une explication spéciale. Les progrès de la linguistique indo-européenne ont déjà permis de mettre hors de cause un certain nombre d'entre eux. Personne n'admet plus aujourd'hui avec Corssen (*Ausprache*, II, 578) que *fēci* vienne de **fēfāci* par l'intermédiaire de **fēfēci*, ou avec Fröhde (*B. B.*, VI, 189) que *ēgi* doive son *ē* au lieu de *ā* aux composés *coēgi, redēgi*, etc. A plus forte raison ne croit-on plus que *fructum carectum salictum*, etc., soient sortis de *fruticētum caricētum salicētum*, etc., par suite de la syncope d'une voyelle longue (Corssen, II, 540) : les deux séries de mots appartiennent à des formations différentes. Les voyelles longues en latin ne sont jamais syncopées.

Les seuls exemples discutables sont :

agnitus, cognitus en face de (*g*)*nōtus* ;
deicō, peicō — *iūro* ;

quelques mots empruntés du grec comme *ancōra*, *cunīla*, etc.

le composé *an(h)ēlare* de *(h)ālare*;

le doublet *praestūlari*, *praestōlari*;

enfin, les mots qui présentent le changement de *ē* en *ī*.

§ 189. — Il ne paraît pas possible de séparer originellement *nōtus* de *agnitus* (*cognitus*)¹, ainsi que M. Brugmann est tenté de le faire (*M. U.*, I, 47) en comparant le cas du mot *cognōmen* (de *nōmen*, skr. *nāma*), dans lequel l'analogie a confondu deux racines très différentes. Le parallélisme des deux flexions *nōscō*, *agnōscō* (*cognōscō*) est trop rigoureux et la parenté de sens trop proche pour qu'on ne rapporte pas les deux mots à la même racine, surtout quand cette racine admet en indo-européen les formes les plus variées. Comparant *ianitrices* en regard de skr. *yātār-*, M. Meillet a supposé que *-gnitus* représentait **-ganato-s* avec syncope de la première voyelle; le lituanien possède en effet un participe *-žintas* avec intonation rude, ce qui suppose la chute d'un élément *ə* après *n* (*Revue Bourguignonne*, 1895, p. 225). C'est-à-dire qu'on aurait dans les formes latine et lituanienne en face de lat. *nōtus*, gr. *γῶπις*, skr. *jñātāh* un pendant à l'alternance gr. *κῆματος* et *κῆματις*, skr. *pūrtāh* (lit. *pilnas*) et *prātāh* (lat. *-pletus*), etc. L'existence du mot *nōta* rend cette explication très hasardée. *Nōta* semble bien être pour **gnōta*, féminin du simple dont *agnitus* et *cognitus* sont les composés. On aurait donc ici une alternance *gnōtus* **gnōtus*, qui peut s'expliquer par l'analogie.

§ 190. — Il existe en effet en latin une série de participes passés dont l'élément radical présente les deux quantités. Ainsi on trouve *defrātus* (Plaute, *Pseudol.*, 741) et *defrātus* (Virg., *Géorg.* IV, 269; Mart., IV, 46, 9; Stace, *Silu.*, IV, 9, 39); *rātus* (Varron, *L. L.*, IX, 60, 105) et *-rātus* (dans *dirutus*, *ērutus*); *lātus*, *lātum* (*solātus*) et *lūtus*, *lūtum*. Ces doublets,

1. À l'époque chrétienne est attestée une forme *cognotus*, évidemment refaite sur *notus* (Rönsch, *Itala und Vulgata*, 295).

qui appartiennent à des racines en *-ew-* remontent à l'époque protoethnique : à *-frūtus* répond le gr. βρῦτος, à *-frūtus* le v. norr. *broḡ*; à *rūtus* le gr. ρῦτός « traîné »; à *lūtus* le gr. -λιτός (dans βουλιτός, βουλιτόνδε), à *lūtus* le gr. λῦτός et l'irl. *loth*. On a de même le skr. *bhūtāḥ* et le gr. εἰτέν; le skr. védique *dhūtāḥ* et le skr. class. *dhutāḥ*, v. norr. *dúdr*, gr. θυτός; le v. sl. *plytūkū* et le skr. *plūtāḥ*, gr. πλυτός; le zd *srūtō*, v. h. all. *hlūt* et le skr. *crūtāḥ*, gr. κλυτός lat. *-clūtus*, v. irl. *cloth* (cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 72 et ss.). Ces alternances si fréquentes dans les racines en *-ew-* se rencontrent également dans les racines en *-ey-* (gr. λιτός « uni », plus tard λιτός et lat. *litus*).

§ 191. — Ainsi, le latin avait hérité d'une alternance quantitative dans la syllabe radicale de quelques participes passés. Il semble l'avoir étendue à deux autres participes : *nōtus* dont il est question ici et *status*¹. Le supin de *stāre* est *stātum* dans la langue classique; mais on a de la même racine *stātio*, *stātiius* avec un *ā* bref; et l'adverbe *statim* a les deux quantités attestées. Priscien (II, 474 k.) rapporte en outre que chez les anciens on disait *astitum* et *praestitum* pour *astātum* et *praestātum*. Peu importe ici évidemment que la forme ancienne soit celle à voyelle brève (gr. στατός) et que la forme à voyelle longue soit analogique, le seul fait intéressant est celui de l'alternance : on a tiré **gnōtus* de *gnōtus*, comme *stātus* de **stātus*, d'après le modèle *rūtus*, *-rūtus*. On peut remarquer en terminant qu'il y a eu en v. latin une tendance à employer en composition la forme à voyelle brève : *rūtus*, *crūtus*; *stātum*, *astitum*; *nōtus*, *cognitus*.

§ 192. — *Peiërare* et *deiërare* en face de *iürare* forment une exception qui n'est qu'apparente. M. Osthoff proposait de séparer *peiërare* de *iürare* pour le rattacher au thème

1. On ne peut toutefois écarter absolument l'hypothèse que dans le thème *stat-* la double quantité soit indo-européenne; on aurait *stātum* = skr. *sthātum* et *stātus* = skr. *sthītāḥ* comme on a *genitum* = skr. *jānitum* et *nātus* = skr. *jātāḥ*; cf. skr. *gāntum*, *gātāḥ* et ainsi régulièrement (communication verbale de M. Meillet).

**pēies*- d'où est tiré *pēior* (*Zur Geschichte des Perfekts*, p. 115, n. 1); mais cette explication ne peut s'appliquer à *deiërare*. Il vaut mieux croire avec M. J. Schmidt (*Pluralbild.*, p. 148) que le thème verbal était anciennement **iūs-* et qu'il n'est devenu **iūs-* que sous l'influence de *iūs*, *iūris* (cf. Stolz, *II. G.*, 170); il faut noter d'ailleurs qu'on trouve *periūro* et *abiūro*; c'est-à-dire que la contamination du mot *iūs* s'est étendue postérieurement aux composés. De pareilles alternances se rencontrent dans toutes les langues (cf. en skr. *rocáyati* et *rucáyati*). On peut citer en latin comme exemple analogue, sinon directement comparable, *iübēre* à côté de **ioubēre* (*ioubeatis*, *C. I. L.*, I, 196, l. 27); le latin a dû posséder jadis outre le verbe *iübēre* (thème **yūdhē-*) soit un verbe **iübēre* (skr. *yódhati* « il lutte »¹), soit un verbe **iübēre* (skr. *yodháyati* « il fait lutter »²), d'où la confusion des deux vocalismes¹.

§ 193. — M. Lindsay (ch. II, § 3; cf. Seelmann, *op. cit.*, p. 54) a signalé toute une série de mots empruntés du grec, dans lesquels une voyelle longue intérieure aurait subi l'abrègement: *acnōra* (ἀγκύρα), *cunīla* (κυνίλη), *butīrum* (βούτιρον), *blasfēmus* (βλάσφημος), *idōlum* (εἰδωλον), *erēmus* (ἔρημος et ἔρημος), *selinum* (σέλινον)². Il faut d'abord écarter *blasfēmus*, *idōlum* et *erēmus*, entrés dans la langue à l'époque chrétienne qui n'ont aucun intérêt dans la discussion présente. Pour le second mot on trouve chez Lucilius (*Sat.*, XXVIII, 15 M.) la forme *eidōla*; c'est une simple transcription du grec. Quant au premier, la forme *blasfēmus* même n'est pas sûre; Körtling ne connaît que *blasfēm(us)*; de fait, un mot tel que le fr. *blâme* peut fort bien être un « postver-

1. M. Fröhde (*B. B.*, XVI, 220) regarde *ioubeatis* comme une faute du graveur et n'admet pas qu'au présent le verbe *iubere* ait jamais eu l'*ū* long. La chose est pourtant possible et on voit qu'elle s'explique aisément.

2. M. Schuchardt (*Vok.*, I, 172) signale une série de mots empruntés où la conservation de l'accent grec aurait amené une modification de la quantité: *plūāta* de πλούτη, *chārisma* de χάρισμα, *cyāneus* de κυανός, *pōēsis* de ποιησις, etc. Ces mots sont de date trop basse pour qu'on ait à en tenir compte ici.

bal » de *blâmer* (= *blasfemâre*) et ne prouve rien par conséquent pour l'existence de **blasfēmus* (cf. le *Dictionn. Général*, s. v.).

Ont seuls quelque valeur *ancōra*, *būtīrum* et *cunila*, auxquels il faut ajouter le mot *crēpida* (= acc. *κρηπίδα*) que M. Lindsay ne cite pas, bien qu'il se trouve chez Horace (*Sat.*, I, 3, 127) et chez Perse (I, 127), et, sous la forme du diminutif *crēpidula*, chez Plaute (*Persa*, 464); *crēpida* doit sans doute son *ē* au timbre ouvert de l'*ῆ* grec, qui a été conservé au détriment de la quantité (cf. *schēma* à la fin d'un sénaire chez Plaute, *Amp.*, Prol., 117, et *Persa*, 463) et son *i* à l'influence du suffixe latin *-idus*; ce qui rend cette explication vraisemblable, c'est que l'*i* a été conservé dans le mot *crepīdo* (Juv., V, 8, et Stace, *Théb.*, IX, 492). *Cunila* se trouve une seule fois chez Plaute (*Trin.*, 935); mais M. Lindsay déclare lui-même que la scansion n'en est pas très sûre (*Journ. of Philol.*, XXI, 205): il suffirait en effet de lire *ac cunila* au lieu de *atque cunila* pour avoir l'*i* long. *Ancōra* est au contraire un exemple très intéressant; on ne peut supposer une influence du timbre puisque l'*ō* latin était ouvert, ni faire intervenir l'analogie d'un suffixe latin, puisque le latin n'a pas de mot en *-ōra* et qu'il possède au contraire une série de mots en *-ūra*. L'explication de *ancōra* a déjà été donnée plus haut (§ 117), d'après M. Havet (*M. S. L.*, VI, 11, n. 1); les Latins ont abrégé l'*ū* du grec pour conserver au ton la place qu'il occupait dans cette langue. C'est de la même façon que *βουτύρον* est devenu **būtīrum*, forme qui est à la base des noms romans du « beurre » (cf. Körting, s. v.). Le latin littéraire ne fournit aucune indication sur la quantité de la seconde syllabe; c'est arbitrairement que Quicherat la suppose longue dans son *Thesaurus*; le mot n'est attesté en vers que chez Sidoine et Fortunat qui scandent *būtīrum* (!)¹.

¹ M. Mohl (*Origines Romanes, La 1^{re} pers. du plur.*, p. 53) suppose que *uertrāgus* est devenu *uertrāgus* chez Martial (*Ep.*, XIV, 200) sous l'influence de l'accent initial du celtique; c'est peu vraisemblable; il vaut mieux croire que le poète était mal fixé sur la quantité d'un mot étranger.

§ 194. — Ce n'est plus un changement de quantité, mais seulement un changement de timbre que présente *an(h)élare* composé de *(h)ālare*. M. Osthoff (*Zur Gesch. des Perf.*, p. 115, n.) a rapproché ces mots ainsi que leurs congénères *ālum* et *an(h)élus* du skr. *ānilah* « souffle ». Depuis, M. Brugmann (*Grdr.*, 2^e éd., I, p. 371) et M. Stolz (*I. F.*, IV, 237), ne s'expliquant pas la réduction du double *l* à *l* simple, ont admis qu'il fallait partir de **ānslare*, **an-ēnslare*¹, sans parvenir d'ailleurs à justifier cette formation bizarre. Mais l'intervention d'un suffixe *s* n'est peut-être pas nécessaire comme on l'a vu plus haut (§ 130).

§ 195. — M. Lindsay (ch. II, § 25) signale le doublet *praestōlor* et *praestūlor*; mais la quantité longue n'est nullement sûre. Les passages de Térence (*Eun.*, 975) et de Plaute (*Ep.*, 217 et *Truc.*, 336) laissent la quantité indécise. D'autre part, il n'est pas prouvé que le mot soit un dérivé de *praestō*, comme le supposent Corssen et depuis, M. Stolz (*H. G.*, 596), d'après quelques grammairiens de basse époque. M. Seelmann indique avec plus de raison un *ō* (*op. cit.*, p. 212). On peut donc ranger *praestōlari*, *praestūlari* parmi les nombreux verbes en *-ūlare* et attribuer la forme en *o* à une théorie étymologique des grammairiens.

§ 196. — Le seul cas qui fasse vraiment difficulté est celui du changement de *ē* en *i*. Ce changement qui est extrêmement fréquent au IV^e s. de l'ère chrétienne (Schuchardt, *Vok.*, I, p. 227) et dont on trouve déjà un exemple au II^e siècle dans la graphie Αὐριλιος du nom propre *Aurélius* (Lindsay-Nohl, ch. II, § 11, p. 24; cf. *Aurilius*, *C. I. L.*, XIV, 4268, an 200), semble attesté dans quelques cas isolés à une époque antérieure. Depuis Corssen (*Ausspr.*, II, 354), plusieurs linguistes se sont occupés du fait. M. Parodi (*Stud. Ital. di fil. class.*, I, 434 et ss.) a essayé de le limiter au cas où la syllabe suivante contenait un *i*, mais sans réussir à écarter toutes les exceptions. M. Solmsen a le premier soumis tous les exemples

1. L'hypothèse est de M. Fröhde, *B. B.*, XVIII, 186.

à une critique rigoureuse et fourni ainsi une base solide à la discussion (*K. Z.*, XXXIV, 1 et ss.). Selon lui, le changement de *ē* en *i* se produit quand la syllabe suivante contient un *i*, mais seulement à l'intérieur. Si le fait était vrai, il faudrait y voir un effet de l'intensité initiale. Mais des trois exemples que retient M. Solmsen, le premier semble inexact et le second peut recevoir une autre explication; ce qui ne laisse que peu de valeur au troisième.

Ces trois exemples sont *deliniō*, *suspiciō* et *conuicium*.

§ 197. — Pour *deliniō* la forme ancienne est sûrement *delēniō*¹; c'est celle qui est donnée par Brambach (*Hilfsbüchlein*, s. u.) d'après les meilleurs manuscrits; on la trouve attestée chez Plaute, *Cist.*, II, 1, 41, A. B. C. D.; *Mil.*, 194, A. B. C. D.; *Asin.*, 434, B. C. D. (A. mq.); *Stich.*, 457, le palimpseste laisse place au doute et B. C. D. ont *deliniam*; ils portent de même *delinitus* *Amp.*. 844, mais Nonius cite le vers p. 278 avec la forme *delenitus*. On pourrait croire que chez Plaute déjà *deleniō* était une forme refaite, mais on ne comprendrait guère alors que *deliniō* fût la forme courante à la basse époque. Il vaut mieux ajouter *deliniō* aux faits relevés par M. Schuchardt (cf. § 196).

Suspiciō « soupçon » appartient sans aucun doute à la racine **spēk-* bien connue. On peut y voir une forme à degré long **spēk-*, mais cette hypothèse toute gratuite n'est pas nécessaire. M. Darling Buck (*Amer. Journ. of Philol.*, XVII, 270 et n.) a supposé qu'on avait tiré le substantif *suspiciō* du verbe *suspiciō* (de **suspēcīō*) par un procédé analogique dont les alternances *collēgium*, *lēgō*; *contāgium*, *tangō*; *exāmen* (**exāgmen*), *āgō*, etc., ont fourni le modèle. De pareils faits d'analogie se produisent dans toutes les langues: aux faits lituaniens si clairs que rappelle M. Buck (*giriū gyriau*, *buriū būriau*, d'après *keliū kėliau*, *kariū kóriau*) on

1. M. Osthoff tire *deliniō* d'un verbe **-lainio* par un rapprochement hardi avec le gr. *λαϊνάς* et l'allemand *flehen* (*P. B. B.*, XIII, 401); cette étymologie est trop peu sûre pour être mise en ligne de compte ici.

peut ajouter le latin *lābi*, de la racine **slēb-*, **slab-*, qui doit sans doute son *ā* long en face de l'*ā* bref de *lābāre* à l'analogie de *dīcere -dīcāre*, *dūcere -dūcāre*, *līquī līquāre* (cf. toutefois Hirt, *Ablaut*, p. 91, n° 299) ; dans ces trois derniers cas l'opposition des vocalismes est régulière et remonte à une alternance indo-européenne (cf. encore *meiere* de **meigh-* et *māre* de **māgh-*).

Conuīcium n'a pas d'étymologie sûre. Même si l'on doit le rattacher à la racine du latin *uocāre*¹, il n'est pas nécessaire, comme le fait M. Solmsen, de supposer un changement régulier de *ē* en *ī* ; M. Buck explique le mot, comme *suspiciō*, par une influence analogique : *conuīcium* au lieu de **conuīcium* d'après le modèle indiqué plus haut. M. Brugmann a proposé de partir de **conuīuēcium* (*Grundr.*, I, 2° éd., p. 134 n.), ce qui est peu vraisemblable ; ou bien de considérer l'*ī* de *conuīcium* comme un héritage de l'indo-européen (*ib.*, p. 505 n.). Cette hypothèse, qui s'appliquerait aussi à *suspiciō*, aurait besoin d'être appuyée de quelques preuves. Ne peut-on pas remettre en honneur la vieille étymologie : *conuīcium* de *uicus*, soit « bruit de carrefour » ?

§ 198. — Aux trois exemples précédents, M. Meillet qui s'est occupé du fait en même temps que M. Solmsen ajoute *opinio* qui sortirait de **op-uēnio* (*M. S. L.*, IX, 55 et ss.). C'est là une pure hypothèse qui n'aurait de valeur que si la loi phonétique du changement de *ē* en *ī* était bien attestée, mais qui ne saurait d'ailleurs lui donner aucun poids. L'existence du verbe *opināri* la rend d'ailleurs fort suspecte.

Toutefois il est une dernière hypothèse qui peut rendre compte à la fois de *opinio*, de *suspicio*, de *conuīcium* et de nombreux mots, où dès l'époque ancienne le changement de *ē* en *ī* est attesté, sans que la syllabe suivante contienne de *i*. une influence analogique étant par ailleurs peu vraisemblable. On trouve les doublets *crumēna* et *crumīna*, *bucētum* et *buci-*

1. Ce que faisaient déjà les anciens (cf. Bréal-Bailly, *Dictionn. étymol. latin*, p. 449).

tum (cf. Niedermann, *I. F.*, X, 256), *grauōdo* et *grauīdo*, *sagēna* et *sagīna*, *torpēdo* et *torpīdo*, *ualētudo* (*Comment. lud. saec.*, 95) et *ualītudo* (Quadrigar. ap. Gell., I, 7, 9; Petron., 61, 88), *amēcus* (Paul. Fest., p. 11) et *amicus*, *delērus* et *delīrus*¹, etc. La forme *delērus* étant populaire et blâmée comme telle par l'auteur de l'Appendix Probi, il est hasardé d'y voir l'influence du grec ληρεῖν; *delīrus* paraissait meilleur à Varron, selon Velius Longus (VII, 73, 2 K.), mais par suite de considérations étymologiques. Ces alternances, dont on pourrait fournir bien d'autres exemples, s'expliquent très aisément si l'on suppose les formes en *i* issues d'un dialecte de l'Italie qui changeait en *i* tout *ē* ancien (cf. Mohl, *Chronol.*, p. 120). Précisément un pareil changement est attesté en osque, et l'adjectif *sibus* (pour la quantité de l'*i* cf. Bücheler, *R. M.*, XXXVII, 518) « sage, avisé » est considéré par M. Solmsen comme un emprunt à la langue osque : c'est proprement un participe parfait à vocalisme en *ē* long. Ainsi, le changement de *ē* en *i*, attesté sporadiquement à l'époque ancienne, généralisé ensuite à l'époque romane dans un grand nombre de mots pourrait être tout simplement un fait dialectal.

En tout cas, l'intensité initiale n'exerce aucune influence sur une voyelle longue intérieure; cette résistance de la longue intérieure qu'on a déjà observée plus haut (§§ 168 et ss.) se rencontrera encore dans la suite.

1. Sur *ueruīx* et *ueruīx*, cf. *M. S. L.*, XII, 40. Le rapprochement avec irl. *ferb* proposé à cet endroit se trouve déjà indiqué par M. Lidén. *Ein baltisch-slavisches anlautsgesetz*, Göteborg, 1899, p. 18.

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DES VOYELLES BRÈVES INTÉRIEURES

Apophonie, absorption et syncope, §§ 199-213 : diverses sortes de phonèmes, § 200, caractère spécial des sonantes dans la phonétique théorique, §§ 201-202, dans la linguistique indo-européenne, § 203, en latin, § 204 ; les sonantes en syllabe finale, §§ 205-212 : cas de *r* et de *l*, § 206, cas de *i*, § 207, cas de *u*, §§ 208-209, examen des exceptions, §§ 210-212 ; conclusions, § 213. *Discussion chronologique*, §§ 214-218 : rapports chronologiques de l'apophonie, de l'absorption et de la syncope, §§ 214-216 ; rapports chronologiques de ces divers phénomènes et du rhotacisme, §§ 217-218.

§ 199. — Les voyelles brèves intérieures, les seules dont il sera question désormais, ont suivant le cas deux traitements distincts : tantôt elles sont conservées avec ou sans différence de timbre, tantôt elles disparaissent.

On appellera *apophonie* la modification de timbre subie par les voyelles brèves intérieures ; ainsi *dātus* devient *-dītus* (dans *con-dītus*) par apophonie.

La chute des voyelles brèves intérieures se produit de deux façons, par *absorption* ou par *syncope*. Il importe avant tout de définir ces deux termes, dont le premier au moins est employé ici avec une valeur nouvelle. La distinction de la syncope et de l'absorption repose uniquement sur la différence qu'il y a entre les consonnes proprement dites et les sonantes.

§ 200. — Dans la plupart des langues modernes on distingue seulement deux séries de phonèmes, les voyelles qui ne sont que la vibration glottale modifiée dans son timbre par les résonnateurs, et les consonnes qui sont produites par le choc de l'air contre les obstacles que les organes buccaux

opposent à son passage ; ce choc de l'air produit tantôt un bruit de fermeture (consonne implodée), tantôt un bruit d'ouverture (consonne explosée), tantôt un bruit de frottement, l'occlusion étant incomplète (consonne spirante). Les voyelles sont *a, e, i, o, u*, etc., avec leurs diverses échelles de timbre ; les consonnes sont *p, k, g, d, s, š, ž, r, l, m*, etc. Mais il s'en faut de beaucoup qu'à l'intérieur de chacun de ces groupes la valeur de chacun des sons soit la même. Entre la voyelle par excellence, *a*, pour laquelle le résonateur est la cavité buccale à peu près à l'état de repos, et les consonnes par excellence, *p, t, k*, produites uniquement par l'arrêt brusque de l'air chassé des poumons, il y a toute une série intermédiaire. *B, d, g*, par exemple sont déjà plus près des voyelles que *p, t, k*, puisque ces trois « sonores » sont accompagnées d'une vibration glottale ; *š, v, z* se rapprochent encore davantage des voyelles, puisque l'expulsion de l'air n'est pas interrompue pendant leur production. Mais ces trois spirantes ont comme les consonnes un point d'articulation fixe dans la cavité buccale ; de plus, elles peuvent être prononcées sans vibration laryngienne (*š, f, s*) ; ce qui ne se produit jamais pour les voyelles, dont l'élément essentiel est la « voix ».

§ 201. — Enfin, il existe certaines consonnes qui n'ont plus qu'une partie seulement des caractères consonantiques et qui par certaines propriétés se rapprochent des voyelles *i* et *u*. Ce sont les liquides *l* et *r* et les nasales *n* et *m*. Ces quatre phonèmes étant spirants peuvent être prolongés, et comme ils sont accompagnés de vibrations vocaliques, ils peuvent former syllabe au même titre qu'une voyelle. Les phonèmes *i* et *u* d'autre part jouent en général le rôle de voyelles ; mais pour former le résonateur qui leur est propre, la langue doit se rapprocher du sommet de la cavité buccale plus que pour les autres voyelles ; il s'ensuit que l'émission d'un *i* ou d'un *u* est accompagnée d'un certain frottement (cela est particulièrement clair dans la prononciation chuchotée où *i* et *u* s'entendent bien plus nettement que *a*). Par là, les voyelles *i* et

u se rapprochent des consonnes en général, des consonnes liquides et nasales en particulier.

§ 202. — Pour se rendre un compte exact de la valeur complexe de *i* et de *u*, il suffit de mettre ces deux phonèmes en présence des autres voyelles. Un groupe *aoa* (ou *aea*) produit une impression cacophonique; il y a un double hiatus pour passer de *a* à *o* et de *o* à *a* pendant le temps que la langue se déplace pour former le résonnateur qui convient à chaque voyelle. Au contraire *aia* ne forme hiatus que si l'on énonce chaque voyelle séparément, en ayant soin de laisser deux intervalles dans l'émission du souffle; si on ne laisse aucun intervalle, grâce au frottement qui accompagne la production de l'*i*, il n'y aura aucun mouvement brusque dans le déplacement de la langue et partant aucun hiatus; le passage de *a* à *i* et de *i* à *a* s'effectuera par un glissement insensible, analogue au chuintement du groupe *aia*. *asi*. Ce qui vient d'être dit de *i* est également vrai de *u*. Quand *i* et *u* se trouvent dans le voisinage d'une voyelle, le passage de *i* et de *u* à cette voyelle est facilité par le frottement de l'air entre la cavité buccale et la langue: en d'autres termes, il se produit entre *i* (ou *u*) et la voyelle un phonème particulier, plus consonantique que vocalique et que l'on peut noter par γ , w : soit donc $i^{\gamma}a$, $u^w a$; ce phonème peut être prolongé à volonté et on a $i^{\gamma}a$, $u^w a$. Le rapport de γ à *i*, de w à *u* est pratiquement le même que celui de *l* à *l*, *r* à *r*, *n* à *n*, *m* à *m*. S'il suffit de prolonger le γ de $i^{\gamma}a$ pour avoir *aia*, de même il suffira de prolonger l'*m* de ama pour avoir une succession de trois voyelles séparées par un court élément consonantique, quelque chose qu'on pourrait représenter par $a^m m^m a$; de même pour *ana*, *ara*, *ala*. On voit combien en pareil cas les liquides et les nasales deviennent différentes des autres consonnes.

§ 203. — Mais ce n'est pas seulement en phonétique théorique qu'il y a lieu d'établir une distinction entre ces deux catégories de phonèmes. En fait, la distinction est attestée historiquement dans les langues indo-européennes. Le trai-

tement spécial des racines en *er*, *el*, *em*, *en* tout à fait comparable au traitement des racines en *ey* et en *ew* se distingue au contraire nettement de celui des racines en *es* ou en *et* (cf. F. de Saussure, *Mémoire*, passim). On doit donc reconnaître dans la langue indo-européenne trois catégories de phonèmes, les voyelles *a*, *e*, *o*, les sonantes *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n* et les consonnes¹. Cette distinction s'est assurément conservée plus ou moins longtemps et avec plus ou moins de rigueur dans les divers dialectes issus de l'indo-européen. Le lituanien, fidèle à ses habitudes conservatrices, présente encore à une date récente un état très voisin de l'état primitif; *el*, *er*, *em*, *en* y forment « diphtongue » comme *ei* ou comme *eu*. Le grec ancien a connu un état analogue, ainsi qu'on peut le conclure du fait très remarquable que les vieux grammairiens grecs enseignent l'accentuation ἔνθ' α̅τε (= ἐν' θ' α̅τε) comme τᾶς α̅τε (cf. Meillet, *M. S. L.*, VIII, 239; Wackernagel, *Beiträge z. griech. Accent*, p. 24 et ss.).

§ 204. — Le latin ou, d'une façon plus générale, l'italique est assurément fort loin de l'indo-européen, plus loin à ce point de vue que le lituanien ou que le grec. Toutefois un certain nombre de faits prouvent qu'il avait conservé à la sonante sa valeur ancienne. L'alternance indo-européenne

**swēp-* **sūp-* (v. isl. *swefn*, gr. ὑπνός).

**dhwēs-* **dhūs-* (lit. *dvesiù* et *-dūsti*).

a un pendant tout à fait régulier dans les chutes de voyelles proprement latines du type

iāciō ab-iciō

quātīō con-cūtiō;

de même que

**mātṛterā* issu de **mātro -terā*

1. C'est tout ce qu'il importe de retenir ici; il serait arbitraire de chercher à déterminer avec précision la nature *phonétique* de la sonante indo-européenne. Cette dernière se dénonce uniquement par sa valeur morphologique; M. de Saussure (*Indog. Anz.*, VII, 216) et M. V. Henry (*Rev. crit.*, XLI, 1896, p. 58) ont montré que les critiques adressés par J. Schmidt à la théorie des sonantes portaient bien plus sur les mots que sur le fond des choses.

ou **acrbos* issu de **acri-dho-s* (ou **acri-bo-s*)
rappellent exactement l'alternance

**trēp-* **trp-* (τρέπω, ἔτροπον)

ou **prēk-* **prk-* (got. *frathnan*, skr. *prcchāti*)

(pour le détail des faits latins, voir le chap. vi).

La comparaison ne pourrait se poursuivre longtemps; d'abord parce que les exemples clairs feraient défaut, les sonantes voyelles nouvellement formées ne s'étant pas conservées dans cet état; ensuite parce que des lois phonétiques particulières au latin ont altéré le principe général d'où les exemples ci-dessus découlent (ainsi *causa* donne *ac-cūsare*; cf. §§ 325-326). Il est bien certain d'autre part que les quatre phonèmes *r*, *l*, *m*, *n*, n'ont pas également part à la valeur sonantique. Les deux premiers se groupent en face des deux autres à certains points de vue; à tel autre au contraire le groupement serait différent. De même en sanskrit *r* a été conservé, tandis que *ṛ* et *ṝ* ont été éliminés.

§ 205. — Un autre fait, auquel on ne semble pas avoir accordé toute l'attention qu'il mérite et sur lequel on permettra d'insister un peu ici, confirme la thèse précédente qu'en italique les sons *i*, *u*, *r*, *l*, (*m*, *n*) formaient encore un ensemble. On connaît la loi suivant laquelle en syllabe finale un groupe *r* + voyelle + *s* aboutit à *r* + *s*; cette loi s'applique de même à *l* (cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 220). En ombrien et en osque, la chute des syllabes finales est beaucoup plus générale qu'en latin; et une voyelle brève suivie de *s* tombe, quelle que soit la consonne qui précède. Ainsi l'osque dit *hurz* « hortus » et *tiwtiks* « *touticus », l'ombrien dit *emps* « emptus » et *pihaz* « piātus » aussi bien que *pacer*, *famel*, etc. (von Planta, I, p. 233)¹. Le latin ne connaît pas la chute des voyelles finales suivies de *s* après occlusive ou après spirante, il ne la connaît pas

1. Des exemples comme *Ikuvins* = *Iguvinus*, *Bantins* = *Bantinus* n'ont par suite aucune valeur en ce qui concerne la nature sonantique de *n*.

davantage après *n* ou *m* (pour les exceptions apparentes à ces deux règles, voir § 210 et s.). Mais de même que *-r + voy. + s*, *-l + voy. + s* deviennent *-rs*, *-ls*, de même *-i + voy. + s*, *-u + voy. + s* sont devenus *-is* et *-us*.

§ 206. L'analogie a postérieurement rétabli la flexion primitive¹, mais il est resté dans la langue classique de nombreuses traces de l'état ancien.

C'est le cas de la sonante *r* qui est le plus net (cf. Henry, *M. S. L.*, VI, 373 et Osthoff, *P. B. B.*, XIII, 423). Les thèmes en *-ro-s* ont généralement conservé la forme sans voyelle : *puer*, *liber*, *faber*, etc. Par analogie le nominatif en *-er* s'est même étendu à des mots empruntés du grec : γέγγερος est devenu *conger* (Plaut., *Mil.*, 760 et *Pers.*, 110), χέλωδες est devenu *coluber* (Havet, *A. L. L.*, IV, 142). On a même chez Hygin *arater* pour *aratrum* (Neue, I, 2^e éd., 530). *Uterus* est isolé ; le nom. *uter* a été employé toutefois par Cécilius (ap. Non., 188). D'autre part, Plaute a employé *socerus* (*Men.*, 957 et peut-être *Casin.*, 797) pour *socer*. Dans les adjectifs, on a également *prosper*, *uber*, *niger*, etc. ; la forme *infer* est attestée à côté de *inferus* (cf. le *Wtb.* de Georges). Les adjectifs en *-ri-* ont eu aussi anciennement un nominatif en *-er* ; mais ils se sont refait ensuite un nominatif en *-ris* qui après avoir coexisté indistinctement avec le nominatif en *-er* a fini par être spécialisé dans l'emploi du féminin (Brugmann, *I. F.*, IV, 220) ; de là vient qu'on dit *acer* et *acris*, *celeber* et *celebris*, *illustrer* et *illustris* (pour ce dernier mot, cf. Georges). Par une extension analogique, à côté de *linter* on a eu un nominatif *lintris*, attesté chez Sidoine Apollinaire, et à côté de *imber* un nom.

1. Cf. Langen, *Philol.*, XXI, 101 : Es ist besonders zu beachten, dass im dritten und noch im zweiten Jahrhundert vor Christus, ehe der Einfluss griechischer Prosodie durch den Vorgang des Ennius allmählich Boden gewann, die Verstümmelung der Endsilben bekanntlich noch viel weiter ging, als es in den klassischen Formen der Sprache zu Tage tritt, eine Verstümmelung, welche mit dem fast vollständigen Ruin der organischen Flexion sehr bald geendet haben würde, wenn hier nicht griechische Bildung rettend dazwischen getreten wäre.

imbris contre lequel Charisius (I, 135, 3 K.) met en garde (cf. Neue, I, 2^e éd., 167 et 185).

Le cas de la sonante *l* est moins clair ; on a conservé les formes *famul*, *mugil* (*mugilis*, Juv., X, 317) et *uigil*, mais le nominatif *famulus* est le plus fréquemment employé, et tous les thèmes en *-lo-* présentent la voyelle : *figulus*, *tremulus*, *masculus*¹. L'analogie a été si forte qu'elle a créé *nihilum* avec *i* bref, d'après *nihil*, de **nihil* (cf. *hilum* et *perhilum*).

§ 207. — En ce qui concerne les thèmes en *-io-*, M. von Planta a montré que les dialectes italiques permettent d'en distinguer trois sortes : thèmes en *-yo-*, en *-iyo-* et en *-io-*. Les premiers ont le nominatif en *-is*, les deux autres en *-iis* ou *-ies*, avec affaiblissement de l'*o*, mais non pas syncope. Ainsi, on a *Pakis*, *Kluwatiis*², nom. sg. de **Pacius*, **Cluatius*. En latin, on rencontre sur des inscriptions archaïques les formes *Caecilis*, *Cornelis*, *Clodis*, etc., ou *Fabrici*, *Pomponi*, *Aeli*, *Aemili*, *Luci*, *Marci*, etc., avec chute de *s* final (cf. *Lorelano*, *C. I. L.*, I, 115, *longu*, *ib.*, I, 1143). De nombreuses inscriptions grecques portent pour les noms latins en *-ius* des formes en *-ις*, (Eckinger, *Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*, Zürcher Dissert., 1891 ; Corssen, II, 2^e éd., 718 ; Ritschl, *Quaestio epigraphica de declinatione quadam latina reconditore*, 1861, *Opuscula*, IV, 446 ; Neue, I, 2^e éd., 75 ; Lindsay-Nohl, p. 430, ch. vi, § 5 ; et cf. Streitberg, *P. B. B.*, XIV, 165). Postérieurement on trouve partout *-ius*, et chez Plaute même le suffixe *-ārius* empiète sur le suffixe *-āris* (*singulārius*, *uirginārius*). Toutefois, il est prudent de ne pas insister sur ces exemples, car le suffixe *-io-* pouvait dès l'époque indo-européenne prendre la forme *-is* au nominatif singulier ; cf. got.

1. On a *cael* pour *caelum* chez Ennius (Ann., 561 V.) ; est-ce une forme réellement existante ou une création fantaisiste du poète ? On trouve de même chez lui *gau* pour *gaudium* (Ann., 451).

2. C'est à tort que dans la finale *-is* de ces mots M. Lindsay (ch. vi, § 5) suppose l'*i* long ; la comparaison de *cevs* = *cluis* ne prouve rien ; il s'agit de *w + i*.

-jis, lit. -is et -ys. Le pronom *alius* a fait longtemps *alis* au nominatif (cf. Lindsay-Nohl, *l. c.*), mais la même chose existe en brittonique, où l'on a le gallois *eil*, le breton *aïl*, en face de l'irlandais *aile* = **alios*. Il aurait donc pu y avoir en latin confusion de deux types différents, puis empiètement de l'un sur l'autre.

§ 208. — En ce qui concerne la sonante *u*, on a un bel exemple dans le mot *deus*, dont la forme primitive est **deiwoš*; ce qui suppose une flexion

**deiwoš*, d'où **deius*, *deus*

**deiwei* d'où *dīui*.

De là est sortie ensuite une double flexion; sur le nominatif *deus* on a fait un génitif *dei*, etc., et sur le génitif *dīui* un nominatif *dīuos*.

On trouvera dans les *Studien* de M. Solmsen de nombreux exemples du changement de -*uos* en -*us*: *Gaius* = **Gaiuos*; *Gnaeus* = **Gnaiuos* (cf. l'ablatif *Gnaiuōd*, *C. I. L.*, I, 30); *cous* à côté de *cauus* venant d'une flexion primitive **couos*, **coui*, devenue *cous*, **coui* puis *caui*; -*dīus* dans *nudius* = skr. -*divaḥ* dans *sa-divaḥ*. Les pronoms **teuos*, **seuos* devenus **touos*, **souos* ont eu une flexion

**tous* d'où **tūs*, gén. *touei*.

**sous* d'où **sūs*, gén. *souei*¹.

Les formes **tūs*, **sūs* (cf. *pūs*, *rūs* de **pouos*, **rouos* et *iūs* de **iouos*, **icuos*²) ont subi ensuite l'influence analogique des cas obliques, **toui* et **soui* devenant *tui*, *sui* en position non intense (cf. V. Henry, *Précis*, 5^e éd., § 40 b.). Le nom du dieu *Iānus* doit être un ancien thème en -*uo-*; on a en effet *iānuā* et *Iānuārius* (le féminin *Iāna* est postérieur), et la flexion du mot hésite entre la deuxième et la quatrième déclinaison; on rencontre en effet le datif *Ianuī* et l'ablatif *Ianu* (Neue, I, 2^e éd., pp. 95 et 526). Par suite on pour-

1. On a *tou(am)*, *C. I. L.*, I, 1290; *souo*, *ib.*, 1007; *soueis*, *ib.*, 198, 50; 1258, 1297.

2. On lit *iouestod* (= class. *iustō*) sur l'inscription du forum (Thur-neysen, *K. Z.*, XXXVII, 426).

rait croire que *arcus* et *cibus* pour lesquels des formes des deux déclinaisons sont également attestées (Lindsay-Nohl, ch. v, § 49, p. 394) étaient anciennement des thèmes en *-uo-*¹. Le neutre *parum* (de *paruos*, *paruom* *Most.*, 1153) s'est spécialisé dans le sens adverbial; M. Fröhde, *B. B.*, XIV, 87, a tort de séparer *parum* de *paruus*. Enfin **bouom* est devenu *boum* (Solmsen, *Stud.*, p. 48). A tous ces mots ont peut joindre certaines formes conservées chez Plaute dans un ou plusieurs manuscrits et qui ont disparu de l'usage : tels sont *uius* « *uiuos* », *Pseud.*, 337 (cf. Koch, *Jahrb. f. Phil.*, CI., 284); *noum* « *nouom* », *Pseud.*, 434 (dans A); *salus* « *saluos* », *Trin.*, 618 et 1089; *subditium* « *subdituom* », *Pseud.*, 752; cf. *uiunt* « *uiuont* », *Trin.*, 1075 (dans A); etc.

§ 209. — Il ne faut évidemment pas confondre avec le changement de *-uos* en *-us* la simplification de *-uu-* en *-u-* qui s'est effectuée beaucoup plus tard (cf. *mortus*, *cardus*, Lindsay-Nohl, ch. II, § 54, p. 61) et que M. Solmsen a le mérite de séparer très nettement (*op. cit.*, p. 44.) Toutefois parmi les formes en *-us* pour *-uos* attestées sur les inscriptions depuis le commencement de l'époque impériale, il peut y avoir quelques survivances de l'état ancien; ainsi la forme *uius* se lit *C. I. L.*, II, 5780, XII, 789, 2356, etc., mais elle existe déjà au 1^{er} siècle av. J.-C. (*C. I. L.*, I, 1223), et on la retrouve dans le texte de Plaute (§ 208). Un cas particulier est fourni par les thèmes en **-kwo-*; on n'a pas de raison pour croire qu'ils fussent dès l'origine confondus avec les thèmes en **-k^oo-* (= **-k₂o-*); sur ce point, cf. § 310. **Ekwo-* devait donc donner en vieux latin **ekus*, écrit *ecus*: cette forme est effectivement attestée (par ex. chez Lucilius d'après Nonius, p. 17 M.); de même *delicus* et *relicus* sont d'anciens thèmes en *-uo* (*delicus* s'est conservé chez Varron au sens de « sevré »). Mais à l'époque classique, il n'est plus possible de distinguer un nominatif en **-kwo-* d'un

1. Inversement, certains thèmes en *-u-* ont passé à la flexion en *-o-*, par ex. *probus*, *superbus*, *densus*, etc. (Osthoff, *M. U.*, IV, 214).

autre en **-k^oos* ; après avoir été le premier **-kus*, le second **-kos*, ils ont ensuite abouti tous deux à *-cus* (écrit parfois *-quus* sous l'influence des autres cas, *equos equus* d'après *equi*). Ainsi *reciprocus* (cf. vsl. *prokü*, gr. *πρῶτος*, skr. *utkah* Thumb, *K. Z.*, XXXVI, 201) qui a un suffixe *-k^oo-* ne se distingue plus en latin classique de *ecus* = **ekwo-s*. Si l'on a *relicuus* quadrisyllabique chez Plaute, c'est par suite du même procédé qui fait scander *miluus. larua*, etc., trisyllabes (cf. Havet, *M. S. L.*, VI, 115 et *A. L. L.*, X, 176).

§ 210. — Ainsi les quatre phonèmes *r*, *l*, (*i* ?) et *u* ont eu en latin à une époque ancienne la faculté d'absorber la voyelle suivante brève, en syllabe finale devant *s* (*u* également devant *m*). Pour achever de déterminer le caractère spécial de ces quatre phonèmes, il s'agit de prouver que les autres ne jouissent pas de la même faculté. C'est un point sur lequel la phonétique latine diffère totalement de la phonétique osco-ombrienne. On cite parfois comme des exemples de syncope *mansues*, *inquier*, *damnas*, *Campans* (*Trin.*, 545), et tous les nominatifs de thèmes en *i* dont l'*i* a disparu. Ces exemples ne sont pas probants. Il faut les répartir en trois catégories :

1° Ceux d'abord qui présentent un phénomène indo-européen. Tel est sans doute le cas de *mansues* à côté de *mansuctus*, *inquier* à côté de *inquiētus*, *damnas* à côté de *damnātus*. M. Lindsay (ch. III, § 16, p. 209 de la trad. Nohl) rappelle avec raison ἀδμή; et ἄδμητος, ἀκμή; et ἄκμητος; en grec, mais il s'agit là d'un fait très général suivant lequel dès l'indo-européen les thèmes en *-o-* alternaient avec les thèmes consonantiques (cf. en lat. *uiuāx*, en lit. *gyvokas* ; en lat. *senex*, en skr. *sanakāh* ; en skr. *yuvān-*, en lit. *jáunas*, etc. ; Brugmann, *I. F.*, IX, 365 et s.) ;

2° Ceux qui sont dus à l'influence des dialectes italiques. C'est assurément le cas de *Campans* (*Trin.*, 545) ; Plaute en employant ce mot imite plaisamment la prononciation des gens du pays. *Arpinās*, *Samnis*, et tous les noms d'origine de ce genre pourraient également s'expliquer ainsi. Les formes pleines *Arpinātis*, *Samnītis*, etc., s'étant d'ailleurs

conservées longtemps, on comprend que dans ces nominatifs ainsi que dans *cuiās* et *nostrās*, l'accent d'après le témoignage des grammairiens, frappât toujours la même syllabe, qu'elle fût pénultième ou finale.

§ 211. — 3° Restent les très nombreux thèmes en *-i-* dont le nominatif est dépourvu de voyelle. La chute de la voyelle est en tout cas assez récente; on trouve la forme pleine encore fréquemment chez Ennius, Plaute et Térence (cf. Neue, I, 2^e éd., p. 134 et ss.), et les grammairiens de basse époque en signalent un grand nombre qu'ils attribuent aux anciens auteurs: *stirpis*, *frondis*, *glandis*, *lentis*, *mentis*, *sortis*, etc., ont été employés au nominatif. M. Sommer (*I. F.*, XI, 48) semble admettre que la syncope a déterminé la confusion de ces mots avec les thèmes consonantiques. Mais si la syncope faisait tomber une voyelle finale après explosive, la flexion latine tout entière devait disparaître; en particulier, tous les génitifs des thèmes consonantiques devaient perdre leur voyelle. C'est M. Henry qui a donné la véritable explication du phénomène (*Précis.*, 5^e éd., p. 222, n. 4). Il s'agit d'un fait d'analogie; on a fait passer les thèmes en *i* à la flexion imparisyllabique sous l'influence des thèmes à consonnes. *Artis* est devenu *ars* et *mentis*, *mens*, d'après *dens*, *uirtus*, afin que le nominatif eût une syllabe de moins que les autres cas. Mais ce phénomène d'analogie a été limité par l'action d'une loi phonétique: sont devenus imparisyllabiques seulement les substantifs dont la première syllabe était longue, ou dont la forme première était trisyllabique; on a donc *ars*, *cohors* (de *hortus*), *cōs*, *dōs*, *frons*, *glans*, *glūs*, *lens*, *lis*, *mens*, *mors*, *nūbs* (de *nūbis*), *pars*, *pons*, *puls* (? cf. Ciardi Dupré, *B. B.*, XXVI, 222), *sors*, *stirps*¹, mais *āuis*, *cūtis*, *ōuis*, *rātis*, *sītis*, *scōbis*,

1. On a chez Plaute *nāus* (pour *nāuis*), monosyllabe, *Bacch.*, 797, et *Men.*, 344; est-ce l'ancienne forme (gr. νῆυς, Skr. *nāuh*) conservée (mais alors d'où viendrait la forme classique *nāuis* ?); il vaut mieux croire que *nāus* est dû à la loi d'analogie en question ici; seulement la forme syncopée n'aurait pas prévalu.

scrōbis (ces deux dernières formes plus fréquentes que *scobs* et *scrobs*). L'interprétation du fait a été donnée au § 154.

Il y a quelques exceptions; ainsi, on dit *orbis*¹ (*orbs* est blâmé dans l'Appendix Probi, IV, 198, 8 K.), *rētis*, *uītis*, et d'autre part *daps*, *fax*, *ops*, *stips* et *trabs* sont attestés; mais *faces* a existé (cf. Paul. Fest., p. 62), ainsi que *opīs* (Paul. Fcst., p. 211) et *stipīs* (encore chez Symmaque); *daps* est peut-être seulement une création de grammairien, il n'y a pas d'exemple sûr de ce nominatif (cf. Neue, I, 2^e éd., p. 463); le génitif pluriel d'ailleurs est *dapum*, ce n'est donc pas un thème en *-i-*. Quant à *trabs*, il est douteux que ce soit la meilleure forme; on trouve *trābes* non seulement chez Ennius (ap. Priscien, VII, 40, II, 320 K.), mais encore chez Varron (*L. L.*, VII, 111, 33), chez Cicéron (*De inuent.*, I, 49, 91; *De nat. deor.*, III, 30, 75) et jusque chez Pline et Tertullien.

Peut-être y a-t-il eu quelque chose de semblable au neutre, on sait que **animāle*, **exemplāre* sont régulièrement devenus *animal*, *exemplar*; mais *mārē* a subsisté, et *sālē*² est chez Ennius (*Ann.*, 378 V.) et chez Varron, au témoignage de Nonius (p. 223 M.); d'autre part, on a *lac* (pour *lacte*, qui se lit chez Plaut., *Bacch.*, fgt. 8, ap. Prob., VII, 7, 5 K.) et *farr* (pour **farre*?)³.

§ 212. — Quoi qu'il en soit, on ne saurait attribuer à la syncope les modifications dont il vient d'être question dans les thèmes masculins en *-i-*; c'est l'analogie qui a tout fait. Et ainsi se trouve attestée une différence essentielle entre *r*,

1. Le mot **fūtis* n'est attesté qu'une fois et à l'accusatif *fūtim* chez Varron, *L. L.*, V, 25, 119 (cf. Giardi-Dupré, *l. c.*, p. 219).

2. *Sale* ne saurait être primitif, si le nominatif *sāl* remonte bien à **sāld* (J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 182), mais comme issu de l'analogie, il était intéressant à signaler.

3. Ainsi l'influence du groupement syllabique dans les dissyllabes a empêché tantôt l'action de l'analogie, tantôt l'action d'une loi phonétique; de même, en face de *niger*, *prosper*, etc., on a *ferus*, qui n'est jamais devenu **fer*; en face de *ager*, *liber*, etc., on a (*h*)*erus*. *Vir* peut s'expliquer par *triumuir*, *decemuir* et par *leur* (Giardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 220).

l, *i* et *u* et les autres consonnes ; comme, d'autre part, pour plusieurs raisons, *r* et *l* doivent être rattachés à *n* et à *m*, il suit qu'on peut en latin considérer à part sous le nom de sonantes les six phonèmes *i*, *u*, *r*, *l*, *m* et *n*.

§ 213. — Il est temps de revenir à la question de la syncope qui a occasionné cette longue digression. Étant donné que dans leur essence les sons *i*, *u*, *r*, *l*, *m* et *n* sont différents des autres consonnes, le traitement d'un groupe tel que *ala*, *ale* doit être différent théoriquement de celui d'un groupe *aka*, *ake*. On verra plus loin que pratiquement la différence est réelle. Il importe pour le moment de se rendre un compte exact du phénomène phonétique. Lorsqu'un groupe *akoka* devient *ak-ka*, il y a réellement chute d'une voyelle ; entre l'implosion du premier *k* et l'explosion du second, la bouche reste fermée et les cordes vocales ne vibrent pas ; au point de vue de la durée totale du groupe il pourra n'y avoir aucun changement, mais il y aura toujours une voyelle de moins. Au contraire, si un groupe *alola* aboutit à *alla*, étant donné qu'en latin un groupe *lo* tend à devenir *l* et le devient effectivement toutes les fois que les circonstances le permettent (quand le groupe est enfermé entre deux occlusives à l'intérieur du mot par exemple, ou à la finale devant *s*), il est naturel d'admettre que la seconde voyelle ne disparaît pas entièrement ; elle perd son articulation, mais non pas sa « voix », qui subsiste partiellement dans les vibrations vocales de *l* ; elle est, en d'autres termes, absorbée par la sonante. Ainsi on réservera le nom de *syncope* à la chute pure et simple des voyelles brèves entre occlusives, et on appellera *absorption* l'évanescence des voyelles brèves en présence des sonantes. Cette distinction encore une fois n'est pas seulement théorique ; elle est confirmée pleinement par les faits.

§ 214. — On commencera par étudier les cas où les voyelles disparaissent.

Il y a lieu de donner en quelques mots les raisons de cet

ordre et de réfuter en même temps quelques objections. Si l'apophonie est remise après la syncope et l'absorption, cet ordre est déterminé par la considération toute pratique que, postérieurement à la chute des voyelles intérieures, l'analogie les a souvent rétablies, non pas sous leur forme primitive, mais sous la forme affaiblie que les lois d'apophonie réclamaient. Ainsi *porgo* de **por-rego*, *surgo* de **sus-rego* (**subs-rego*) ont été refaits non pas en **porrego* **surrego* mais en *porrigo subrigo* avec affaiblissement de *e* en *i*. Un grand nombre de mots sont dans le même cas (§ 68). Il suit de là que l'apophonie peut être considérée pratiquement comme postérieure à la syncope ou à l'absorption, puisqu'elle a exercé ses effets plus longtemps.

§ 215. — Quant à la chronologie réelle de ces divers phénomènes, elle est bien difficile à établir même approximativement. M. Stolz (*I. F.*, IV, 235) a essayé de prouver que l'apophonie était antérieure à la chute des voyelles ; l'exemple qu'il cite de *cautionem* dans l'abrégé de Festus (p. 43) pour *cautionem* ne prouve rien. Il n'est pas sûr du tout que *cautionem* soit une forme ancienne, et quand bien même cela serait prouvé, on ne pourrait encore en tirer la conclusion que veut M. Stolz ; *cautionem* pourrait toujours avoir été refait d'après *cauitus* (voir au § 251). Du reste, l'exemple a dû devenir par la suite suspect à son auteur, qui lui substitue dans son *Histor. Gramm.*, p. 204, la forme *aeuitas* pour *aetas* dans la Loi des Douze Tables (I, 3). Cet exemple n'est pas meilleur que le précédent, parce qu'il s'agit d'un cas tout à fait spécial : **aeuo-tās* devait donner **aeu-tās* (§ 288), où l'influence du suffixe *-itās* pouvait introduire un *i* de liaison ; ainsi, quand bien même on ne pourrait considérer *aeuitas* comme une forme refaite sur *aeuom*, l'exemple n'aurait aucune valeur dans la discussion actuelle.

§ 216. — En fait, on n'a pas lieu de croire que la chute des voyelles soit antérieure ou postérieure à l'apophonie ; il n'est pas vraisemblable que les voyelles aient modifié leur timbre avant de disparaître, et la syncope n'est pas en

latin, comme en d'autres langues (cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 165 et ss.), un cas particulier de l'apophonie; elle résulte, comme on le verra plus loin, des conditions rythmiques de la langue; par suite, les lois de syncope, d'absorption et d'apophonie, s'exerçant dans des cas différents, mais étant issues d'une même cause, l'intensité initiale, peuvent fort bien avoir été simultanées.

§ 217. — Une autre théorie, plus grave, si elle était exacte, a été soutenue par M. Stolz: la chute des voyelles brèves serait postérieure au rhotacisme. Cette théorie repose malheureusement sur deux exemples très fragiles; si M. Stolz avait réuni un plus grand nombre de faits, et de faits probants, il aurait justifié difficilement son hypothèse. Les deux exemples qu'il cite sont *uerna* et *ornus* de **uesina* et **osinus*, deux mots d'origine obscure. *Verna* est en somme un mot sans étymologie, car c'est une pure hypothèse de le rattacher avec M. Brugmann à la racine **wēs-* « habiter » du skr. *vāsati*. Quant au mot *ornus*, comme la plupart des noms de plantes ou d'animaux, il est sujet à caution. Si l'on considère la confusion de formes que présentent les mots de cette nature, on doit être prudent quand il s'agit de fonder sur eux une théorie quelconque. D'ailleurs, même si le mot *ornus* doit être rapproché du slave *jaseni*¹, la chute de la voyelle antérieure peut être supposée antérieure au rhotacisme. M. Solmsen (*K. Z.*, XXXIV, p. 32. n) a fait observer en effet qu'une flexion **osinus* **osni* devenue **orinus* **osni* a pu aboutir par une double contamination à *ornus orni*². C'est de la même façon qu'il faut expliquer la coexistence

1. M. Stolz rapprochait le slave *jasikū* « Espe »; mais M. Solmsen a fait remarquer avec raison que le slave **jaseni* (russ. *jāsen*) « Esche » se prêtait mieux au rapprochement (*l. c.*).

2. M. Prellwitz a comparé le grec ἀξερῶς où -ωίς serait pour **ōsis*; mais cette étymologie est trop conjecturale pour être maintenue. Il faut mentionner aussi l'étymologie de M. Fick (*Wtb.*, 4^e éd., I, p. 10) qui rattache *ornus* au gr. ἔρως, skr. *arṇah* « nom d'arbre ». Les langues celtiques (cf. W. Stokes, *Urk.*, *Spr.*, p. 51) ne fournissent qu'un rapprochement très lointain.

du rhotacisme et de l'absorption dans *ardus* (**āsidos*) et *lārdus* (*lāsidos*); *iūrgo* (**iouſago*) a subi l'influence de *iūs*, *iūris* et celle de ses composés (cf. § 289).

§ 218. — Ce qui achève de ruiner la théorie de M. Stolz c'est que deux exemples absolument sûrs attestent l'antériorité de la chute des voyelles sur le rhotacisme. Ce sont les deux verbes composés *sūmō* de **sūs(ē)mō* et *pōnō* de **pōs(i)nō*.

La preuve que *sūmō* est bien issu de **sus(e)mo* c'est qu'on a la troisième personne *surēmīt* où la conservation de la voyelle est régulière. Ainsi la chute des voyelles intérieures est antérieure au rhotacisme¹. Comme ce dernier phénomène est fixé à peu près au dernier tiers du iv^e siècle av. J.-C. (330 environ selon M. Stolz, *H. G.*, p. 276), on doit admettre que les lois de syncope et d'absorption ont commencé à s'exercer au plus tard vers le milieu du iv^e siècle. C'est la seule conclusion chronologique qu'il y ait à retenir de la discussion qui précède.

1. M. F. Sommer (*J. F.*, XI, 231 et s.) a réfuté de même l'argumentation de M. Stolz; mais il ajoute une objection peu concluante, tirée du fait que la loi de syncope est panitalique. On a vu plus haut (§ 53 et ss.) ce qu'on peut tirer de faits de ce genre.

CHAPITRE V

SYNCOPE ET ABSORPTION

Théorie générale de la syncope et de l'absorption, §§ 219-229 : théorie de MM. Osthoff, Brugmann, Solmsen et Skutsch, §§ 219-223, théorie de MM. von Planta, Barbelenet, Meillet et Sommer, §§ 224-225, caractère spécial de la syncope archaïque, §§ 226-228, conclusion, § 229 ; la syncope est limitée à la seconde syllabe, § 230 ; exposé de la méthode à suivre, § 231. *Examen des faits de syncope et d'absorption*, §§ 232-294 : 1° mots des types $\overset{\sim}{\text{u}}\overset{\sim}{\text{u}}$ et $\overset{\sim}{\text{u}}\overset{\sim}{\text{u}}\overset{\sim}{\text{u}}$, §§ 232-271 : A. Syncope, §§ 232-244 : dans des mots isolés, §§ 232-233, dans les verbaux en *-to-*, §§ 234-238 (cas spécial de *mustus*, § 237), dans les adjectifs en *-do-*, § 239, dans les composés, § 240, dans la dérivation, §§ 241-243, développement de l'*i* de liaison, §§ 242-243 ; conclusion, § 244 ; B. Absorption, §§ 245-271 : a. mots du type *calidus*, §§ 246-253, sonante *m*, § 246, sonante *u*, § 247, sonante *r*, § 248, sonante *l*, §§ 249-250, sonante *u*, §§ 251-253 ; b. mots du type *figulus*, §§ 254-271, sonante *u*, § 254, sonante *m*, § 255, étude de la prétendue épenthèse vocalique, §§ 256-266, sonante *n*, § 267, sonante *l*, § 268, sonante *r*, §§ 269-270, conclusions, § 271 ; 2° Mots du type $\overset{\sim}{\text{u}}\overset{\sim}{\text{u}}\overset{\sim}{\text{u}}$, §§ 272-280 : cas de syncope, §§ 273-274, cas d'absorption, §§ 275-280, sonante *u*, § 275, sonante *n*, § 276, sonantes *l* et *r*, § 277, cas spéciaux, §§ 278-280 ; 3° Mots qui contiennent une longue de position, §§ 281-285 : faits de syncope, §§ 281-282, faits d'absorption, §§ 283-284 ; 4° Mots qui commencent par une syllabe longue, §§ 286-294 : faits de syncope, § 286, faits d'absorption, §§ 287-291, sonante *m*, § 287, sonante *u*, § 288, sonante *r*, § 289, sonante *l*, § 290, étude des catégories morphologiques, § 291, examen de cas spéciaux, §§ 292-294 ; *conclusion générale*, § 295.

§ 219. — Les faits de syncope et d'absorption présentent une difficulté générale, qui a fort embarrassé les linguistes. On était depuis longtemps d'accord pour attribuer à l'influence de l'accent la chute des voyelles brèves intérieures du latin, mais on ne s'expliquait pas la coexistence de doublets comme *calidus*, *caldus*, *positus*, *postus*. M. Osthoff crut sortir d'embarras au moyen d'une ingénieuse théorie

(*A. L. L.*, IV, 464). L'origine de ces doublets serait tout simplement dans la plus ou moins grande rapidité de la prononciation ; on disait *calidus* dans le langage oratoire, soutenu, quand on avait une raison spéciale d'insister sur le mot ; on disait *caldus* dans la conversation familière ou lorsqu'on était pressé. Suivant une métaphore empruntée à la musique, la première serait une « *lentoform* », la seconde une « *allegroform* ».

§ 220. — Cette théorie du *mouvement du langage* (*Sprechtempo*) est d'ailleurs assez ancienne ; M. V. Henry (*Revue critique*, tome XXI, 1886, p. 225 et tome XXIII, 1887, p. 9) s'en servait déjà pour expliquer certaines formes spéciales de la conversation courante, cas où l'emploi en est de fait entièrement justifié. Elle a été accueillie par M. Brugmann (*Grundriss*, I, 2^e éd., pp. 62 et 217) et par M. Solmsen (*K. Z.*, XXXIV, p. 33 n.). Même les linguistes qui professent une théorie contraire ne laissent pas d'avouer pour elle quelques préférences secrètes ; ainsi M. Stolz qui soutient p. 203 de son *Histor. Gramm.* (cf. *I. F.*, IV, 234) la théorie de M. von Planta exposée plus bas accorde néanmoins p. 206 une haute considération à la théorie de M. Osthoff ; ainsi M. Sommer qui essaie une nouvelle théorie de la syncope et ne craint pas toutefois d'enrichir la théorie de M. Osthoff d'un nouveau « tempo » en expliquant cette comme une « *molto-allegro-form* »¹ (*I. F.*, XI, 5).

§ 221. — La théorie de M. Osthoff, si séduisante qu'elle soit, est pourtant plus brillante que solide, et, à l'examiner de près, on ne comprend la faveur dont elle a joui longtemps qu'en songeant à l'impossibilité où l'on était de la remplacer par une meilleure. En somme, elle revient à dire que la coexistence de *calidus*, *caldus* ne peut pas s'expliquer scientifiquement ; elle introduit l'arbitraire dans la phonétique. Il est remarquable que ce soient précisément les plus ardents

1. Une pareille expression ne pouvait tomber dans l'oubli ; on la retrouve chez M. Giardi-Dupré (*B. B.*, XXVI, p. 203 n.), qui essaie d'ailleurs lui aussi une théorie personnelle de la syncope.

défenseurs du principe de la constance des lois phonétiques qui dans ce cas particulier soient le plus enclins à le violer. Dans tous les pays il s'est trouvé des gens pour parler plus ou moins vite, il s'est produit des circonstances dans lesquelles le même individu devait ralentir ou accélérer son débit ; mais en réalité le mot conserve toujours la même forme dans l'esprit du sujet parlant, quelle que soit la rapidité avec laquelle il le prononce. C'est un fait bien connu que dans la conversation familière on n'articule jamais complètement, mais le sujet parlant croit prononcer le mot entier comme l'interlocuteur croit l'entendre ; la rapidité de la prononciation est même une des causes de la transformation inconsciente du langage.

§ 222. — M. Osthoff citait à l'appui de sa théorie les doublets allemands *ew'ge* et *ewige* ; mais ces doublets n'existent dans la langue qu'à cause de l'écriture et sous l'influence du maître d'école. M. Skutsch (*Fschg.*, I, 49 n.), d'après une communication de son collègue M. Appell, compare aux voyelles syncopées du latin *l'e muet* du français. On ne peut mieux indiquer le caractère artificiel du phénomène latin. Le Français ne fait aucune différence entre *bal* et *balle*, *bol* et *molle*, *zut* et *flûte*, sauf quand il déclame des vers ou qu'il s'exerce à « bien parler » (cf. Meillet, *I. F. Anz.*, XI, 21). D'ailleurs, il est impossible de comparer les langues modernes où l'accent est tout et la quantité rien à une langue comme le latin où la distinction des brèves et des longues s'est conservée si longtemps avec une si rigoureuse exactitude.

§ 223. — Pour appuyer la théorie de M. Osthoff, M. Skutsch a fait valoir cet argument que la langue populaire est remplie de formes syncopées¹. Mais

1. Le fait qu'Auguste préférait *caldus* à *calidus* (Quintilien, I, 6, 19) sous prétexte que ce dernier mot était *odiosum* et « περιεργον » se concilie mal d'ailleurs avec la théorie de M. Skutsch. D'après la phrase de Quintilien, on dirait qu'Auguste trouvait *caldus* plus simple et moins pédant. Cela s'explique par le fait que *calid-* était dans la plus grande partie de la flexion une reconstruction savante.

en prenant ses exemples dans l'Appendix Probi et en interrogeant les langues romanes, il commettait une confusion fâcheuse, contre laquelle on devra souvent se mettre en garde au cours de ce travail¹ (cf. § 178) : il confondait le latin archaïque, qui seul est considéré ici, avec le latin vulgaire d'où sont sorties les langues romanes ; les synopes que ces dernières présentent sont dues, cela est bien connu, à l'accent d'intensité que le roman a développé sur la pénultième (ou l'antépénultième quand la pénultième était brève) ; les synopes que l'on constate chez Plautus sont dues au contraire à l'intensité initiale.

§ 224. — C'est à M. von Planta que revient le mérite d'avoir indiqué la seule voie rationnelle qui pût conduire à la vérité. Les dialectes italiques lui fournissaient d'ailleurs de précieuses lumières ; en ombrien, dans le participe en *-tō*, la voyelle qui précède le suffixe ne subit pas la syncope, mais dans l'impératif en *-tōd*, si fréquent sur les tables engubines, la syncope est ordinaire (von Planta, I, 214-215 et n. 2) ; ainsi on a *muietu* = **mugētōm* en face de *aitu* = **agētōd* ; *uaçetum* = **uakētōm* en face de *deitu* = **deikētōd*. Le même contraste se constate dans l'osque de Bantia : *actud* = **agētōd*, *factud* = **facētōd*, etc. M. von Planta concluait de là avec une grande vraisemblance que la syncope était déterminée par la quantité de la syllabe finale.

M. Barbelenet a prouvé que la même loi s'appliquait au latin ; sa théorie exposée brièvement dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* (n° 38, 27 avril 1893) a été reprise depuis par M. Meillet (*Revue Bourguignonne*, 1895, p. 224). Dernièrement, M. Sommer l'a soutenue à nouveau, mais sans citer ses devanciers.

§ 225. — La loi découverte par M. Barbelenet avait été ainsi formulée par son auteur : « Toute voyelle brève placée entre consonnes, en seconde syllabe, est syncopée à condi-

1. On doit reprocher la même confusion à M. Lindsay (trad. Nohl, pp. 197, 198, 210, etc.) et à M. Giardi-Dupré (*loc. cit.*, p. 200 et p. 210).

tion que la durée de la ou des syllabes suivantes soit égale au moins à deux temps de brève » ; ce qu'on pourrait exprimer encore en disant : Il n'y a chute de voyelle intérieure par absorption ou par syncope que si la ou les syllabes suivantes jusqu'à la fin du mot inclusivement forment au moins deux mores¹.

En réalité, cette formule générale demande à être précisée, et en étudiant séparément chaque catégorie phonétique, on se convaincra que, dans sa rigueur trop absolue, elle ne rend pas compte de tous les phénomènes. Mais telle qu'elle vient d'être donnée, elle a du moins le grand avantage de faire intervenir dans la discussion l'élément le plus important du problème, la quantité.

Ce n'est pas l'intensité seule qui détermine la syncope. On a vu plus haut que dans la période archaïque l'intensité initiale n'existait pas seule comme élément constitutif du rythme de la langue ; elle était en lutte avec la quantité, dont le rythme a fini par triompher. Or la syllabe longue en tant que longue possédant, selon l'expression de M. Bennett (cf. § 81), une « quantitative prominence » et formant par définition le temps fort du rythme quantitatif, il est bien évident a priori que la chute d'une voyelle brève non-intense se produira de préférence entre une initiale, frappée de l'accent d'intensité, et un temps fort du rythme quantitatif, c'est-à-dire devant une longue. Il suit de là que la loi des deux mores rend compte de la plupart des phénomènes étudiés ci-dessous. Mais il importait de spécifier qu'on ne saurait l'accepter aveuglément sous la formule impérative donnée ci-dessus. On se bornera à dire : *c'est dans le conflit de l'intensité initiale et de la quantité que réside la cause des phénomènes de syncope et d'absorption.*

§ 226. — La syncope du latin archaïque est par là tout à fait différente de celle qu'on observe en roman et dans la plupart des langues (cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 166). Mais

1. D'où le nom de *loi des deux mores*, sous lequel on la désignera.

cette différence, si évidente a priori, quand on réfléchit aux conditions très particulières du latin archaïque, est peu sensible quand on se borne à parcourir la masse des faits de syncope réunis par les philologues. M. Schuchardt, dans son bel ouvrage, a entassé une quantité d'exemples, mais si variés, si incohérents, si contradictoires, qu'il semble impossible d'établir une loi : aussi M. Schuchardt n'en donne-t-il aucune, et la conclusion toute sceptique qu'il propose implicitement à son lecteur est formulée très nettement par un autre romaniste : « La syncope vocalique est comme la réduction de l'hiatus un de ces phénomènes sans chronologie, constamment vivant et constamment actif qui traverse l'histoire entière de la langue depuis les origines primitives les plus reculées et qui aujourd'hui encore continue d'exercer ses effets et ses ravages dans les dialectes modernes du roman comme du germanique et du celtique » (Mohl, *Les Origines Romanes*, p. 63 n.).

§ 227. — Il est impossible d'admettre une synthèse aussi générale embrassant dans une unité factice la diversité infinie des dialectes italiques, germaniques et celtiques, et à l'intérieur même du latin, les raisons qu'on a données plus haut pour séparer la syncope romane de la syncope archaïque font un devoir de rechercher les conditions d'existence spéciales à cette dernière. La tâche sera assurément très ardue, car sur ce point plus que sur tout autre, la langue classique offre un état fort différent de l'état ancien ; les inscriptions dès l'époque archaïque présentent une confusion inextricable, qui tient aux différences dialectales aussi bien qu'aux variations fantaisistes de l'orthographe. Il est à peu près sûr qu'à la même époque la syncope ne s'est pas exercée avec la même régularité sur toute l'étendue du domaine latin, ce qui tient à ce que le conflit de l'intensité et de la quantité n'a pas été partout aussi aigu ou s'est terminé de façons différentes. En outre l'intensité initiale a pu subsister plus longtemps sur telle partie du domaine que sur telle autre ; il s'ensuit que la syncope a pu continuer ses effets plus ou

moins longtemps selon les lieux. Enfin, l'opposition des formes syncopées et non syncopées qui créait à l'intérieur d'un même paradigme des différences parfois considérables a disparu bientôt sous l'action de l'analogie. En réalité, il n'y a pas un paradigme qui ait conservé l'état ancien dans son intégrité; c'est par de rares témoignages, épars çà et là qu'on arrive à reconstituer ce dernier. Le génitif de *ualidus* est *ualidī* et rien ne reste de la flexion ancienne *ualidus*, **ualdī*, que l'adverbe *ualdē*, qui s'est conservé intact parce qu'il n'appartenait plus à la flexion. De nombreux doublets de ce genre subsistant dans la langue sans qu'on en saisisse la raison d'être, les écrivains de l'âge classique, surtout les poètes, ont considéré comme licite l'emploi arbitraire de formes syncopées ou non syncopées. Horace par exemple dira *puertia* et Virgile *repostum*; Stace emploiera *replīctus*. C'est ainsi que l'analogie, favorisée souvent par des théories orthographiques, a achevé de donner au latin classique cet aspect de langue factice, où la loi phonétique est sans cesse en défaut.

§ 228. — En outre, quand l'intensité pénultième s'est développée, elle a exercé à son tour une action destructive sur les voyelles des syllabes voisines; et pour cette nouvelle action de l'intensité il faut supposer toutes les différences de temps et de lieu que l'on doit admettre pour l'ancienne. On a vu dans la première partie (§ 121) qu'il était impossible de fixer une date à la transformation du ton pénultième en accent d'intensité; c'est qu'aussi bien cette transformation s'est effectuée lentement, progressivement, à travers l'étendue de l'empire romain, jusqu'au jour où brusquement le latin apparaît comme une langue morte, dissimulant l'évolution constante et naturelle des dialectes romans. Un bon nombre des faits de syncope attestés sur les inscriptions dès le n^o siècle après Jésus-Christ peuvent être attribués à l'accent d'intensité pénultième.

§ 229. — Les considérations qui précèdent n'avaient pas seulement pour but de faire ressortir les difficultés de la tâche qui reste à accomplir; elles devaient aussi préciser les

conditions de l'entreprise et justifier la méthode qui sera employée. Il y a en réalité peu d'exemples sûrs de la syncope ancienne ; on s'efforcera de tenir un compte aussi exact que possible des différences chronologiques, en écartant tout ce qui paraîtra récent et en sachant faire à l'analogie sa part. Enfin, on tâchera de ramener tous les faits à la lutte de l'intensité et de la quantité qui doit rester le principe essentiel de la discussion.

§ 230. — Un des premiers effets de ce principe, c'est qu'il n'y a pas de syncope ailleurs que dans la seconde syllabe du mot ; c'est la seconde syllabe qui est la syllabe critique, parce que, suivant immédiatement l'intensité, elle se trouve dans une dépression ; lorsque en outre la syllabe qui la suit est formée par une longue, cette seconde syllabe se trouve écrasée entre deux temps forts, celui de l'intensité qui précède et celui de la quantité qui suit ; on comprend donc aisément qu'elle perde sa voyelle. A aucune autre place du mot il ne saurait y avoir de dépression aussi forte qu'à la seconde ; aussi la syncope est-elle limitée à cette place. Les exceptions qu'on pourrait rencontrer sont sans valeur : *acceptor* qui est attesté par les langues romanes au lieu de *accipiter* (Gröber, *A. L. L.*, I, 234) est dû évidemment à l'étymologie populaire, favorisée peut-être par l'accent pénultième : *accipiter*. Le mot n'a en tout cas rien à faire ici. Il faut également mettre hors de cause les syncopes dues à l'accent roman, comme *flicter* pour *feliciter*, et dont on trouvera de nombreux exemples chez M. Schuchardt.

Au contraire, l'absorption se produit à différentes places ; ce qui tient à son caractère spécial ; elle ne dépend pas seulement, comme on l'a vu plus haut (§ 76) de l'intensité initiale, puisque dans la première syllabe même on voit *-ou-* se changer en *-u-* ; puisque d'autre part les syllabes finales, où la syncope ne se produit pas, fournissent de nombreux exemples d'absorption (§ 210). On retrouve ici la différence essentielle établie ci-dessus entre les deux phénomènes.

Toutefois, dans l'étude qui va suivre, on ne séparera pas les faits de syncope des faits d'absorption ; il y aurait danger à établir une cloison étanche entre les deux ; la différence des deux phénomènes apparaîtra d'ailleurs plus nettement si on les oppose l'un à l'autre dans chacun des cas examinés.

§ 231. — L'ordre à suivre est celui-ci ; on distinguera les mots selon leur structure rythmique en partant naturellement du commencement, le rythme se comptant d'après l'initiale par suite de l'intensité qui la frappait ; on étudiera successivement les mots qui commencent par une brève et ceux qui commencent par une longue ; à l'intérieur, il faudra distinguer les mots selon le nombre des syllabes brèves qui se trouvent devant la première longue à compter du commencement, la syllabe longue étant considérée a priori comme introduisant une nouvelle série rythmique. Par suite un mot du type $\sim\sim$ sera étudié en même temps que tous les mots qui commencent par $\sim\sim$ quel que soit le nombre de leurs syllabes ; un mot du type $\sim\sim\sim$ au contraire sera nettement séparé d'un mot du type $\sim\sim$. Enfin, on devra tenir compte de la nature de la longue ; la longue de nature est par définition différente de la longue de position ; la loi des mots iambiques dans son extension au cas de *senectutem* a montré combien cette différence était grande (§ 170). Mais on n'aura à distinguer les deux sortes de longues qu'en seconde syllabe, c'est en effet à cette place, par suite de la présence toute voisine de l'intensité que s'accuse la différence de la longue de nature et de la longue de position ; la prosodie de Plaute en fournit un exemple bien net. Partout ailleurs, les deux espèces de longues ont les mêmes propriétés. L'examen du vocabulaire confirme le témoignage de la prosodie plautinienne : la longue de position n'a un traitement spécial qu'à la place critique du mot, en seconde syllabe.

Dans l'étude qui va suivre, pour mieux mettre en lumière les effets de la loi des deux mores, il y a intérêt à réunir les traitements qui sont diamétralement opposés ; par exemple

les mots du type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ et ceux du type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{-}$ devront être étudiés ensemble. Il faut rappeler que le type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ suppose un mot trisyllabique, tandis que le type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{-}$ s'étend à tous les mots qui commencent par un anapeste, quel que soit le nombre de leurs syllabes.

§ 232. — 1^{er} GROUPE. Mots des types $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ et $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{-}$.

1^{er} cas. — Syncope.

La syncope est assez rare en pareil cas.

Quelques mots isolés semblent la présenter, mais leur témoignage est peu sûr.

Le substantif *digitus* « doigt » se trouve chez Varron à l'accusatif sous la forme *dictum* (d'après Nonius, p. 117 M.); *dictum* se rencontre chez Lucilius (17, 4), et on lit *dictis* dans le Vaticanus de Virgile (Aen., VI, 647¹); mais Lucilius emploie *digitos* (8, 16) et *digitis* (30, 58), de sorte que ces exemples seraient en contradiction avec la loi des deux mores et on devrait considérer *dictum* comme une licence poétique autorisée par l'usage ancien d'un thème *dict-* devant voyelle longue. D'autre part, l'appendix Probi (IV 198, 10 K.) contient la règle : *digitus non dicitus*; M. Schuchardt, ne comprenant pas l'orthographe *dicitus*, voulait corriger en *digitus non dictus* (II, 413) et M. Ullmann l'approuve (*Rom. Fschg.*, VII, 212); mais on lit *dicitos*, *C. I. L.*, X, 8249. La difficulté ne peut donc être résolue par une correction de texte. Malheureusement, la linguistique indo-européenne ne fournit que des données confuses sur le mot; selon M. Zupitza (*Germ. Guttur.*, 70) le premier *i* serait ancien et représenterait l'état réduit d'une racine **deik-* (ou **deig-*) qui a donné en allemand *zehe* (v. h. a. *z̄zha*); la nécessité de laisser le choix entre la sourde et la sonore est déjà embarrassante, et ainsi, le radical du mot est ambigu. Le suffixe d'autre part est parfaitement obscur; si l'on devait partir de **dig-to-* on comprendrait que le mot

1. *Dictis* se trouve peut-être aussi chez Catulle, LXVI, 73.

fût devenu **digito-* sous l'influence de *cubitus* ; les formes *dictum* et *dictis* seraient des restes de la flexion ancienne.

Côtidie qu'on trouve écrit aussi *quotidie* (voir § 315) et *cottidie*¹ pourrait sortir de **k^ootiteidiei*, juxtaposition de deux locatifs « à n'importe quel jour », à chaque jour » (cf. le skr. *katihāh* ; Brugmann, *Grdr.*, II, 228) : **cotitidie* serait devenu *côttidie* par syncope, puis *côtidie* d'après la loi de *mamilla*, § 672. Mais on peut encore expliquer le mot en partant de **quôtus* (**quôtidie* d'où *quôttidie* d'après la loi de *Iuppiter*, § 126), ou même de **quottus* formé sur *quot* d'après les noms de nombre *quar-tus*, *quin-tus*, *sex-tus* (Lindsay-Nohl, ch. IX, § 5, p. 644).

Cette (par ex. *Merc.*, 955) pour **ce-date* aurait dû conserver sa voyelle intérieure, puisque les conditions exigées par la loi des deux mores ne sont pas remplies. On peut se tirer d'affaire en voyant dans *cette* non pas précisément une *molto-allegro-form* selon la désignation assez inexacte de M. Sommer (*I. F.*, XI, p. 5), mais un de ces mots exceptionnels, chevilles de la conversation, qui échappent aux lois phonétiques². Toutefois on peut se demander si l'hypothèse d'une forme primitive **cedâte* est justifiée. En somme, les formes *cedo* et *cette* sont isolées ; on les trouve employées dans le dialogue avec le sens du français « allons », « voyons », etc. L'idée de « donner » n'est sans doute pas absolument inconciliable avec ce sens, mais l'étymologie ne s'impose pas. *Cette* peut en outre avoir été refait sur *cedo*, et *cedo* s'explique mal par la racine du verbe latin *dāre*. Enfin la formation *ce* + *dare* est bien bizarre ; la forme osque *cebnust* que l'on compare, si l'explication qu'on en donne (= *huc uenerit*) est exacte, s'explique plus aisément, car la particule *y* a tout son sens local. En latin, la particule *ce* ne joue qu'un rôle modeste d'enclitique, on ne comprend guère

1. On a *cottidie*, *C. I. L.*, I, 206, 16 ; IV, 1939 ; VI, 1783 ; cf. *Consentius*, V, 392, 1 K.

2. Comme le français *m'sieu* ou l'allemand *moen* (*guten Morgen*).

qu'elle puisse servir de préfixe verbal. En revanche, on comprendrait assez bien la juxtaposition de deux particules *ce* + *dō* pour exprimer une idée démonstrative (« *or ça* », « *ça donc* »). Or, s'il n'y a pas en latin de particule **dō*, on peut du moins en supposer une qui serait apparentée à la particule $\xi\acute{\epsilon}$, $\xi\eta$ du grec. Une forme *cedō* aurait amené par analogie la création d'un pluriel *cette*.

§ 233. — Les exemples suivants sont suspects, soit que leur étymologie soit fautive, ou simplement douteuse, soit qu'ils doivent recevoir une interprétation différente.

Il convient d'abord d'écartier *quotus* et *totus* que M. Fick (*Wtb.* I, p. 27 et 56) explique par **quotitus* (skr. *katiháh*) et *totitus* (skr. *tatiháh*). Il est impossible en effet de comprendre pourquoi les deux *tt* se seraient réduits à un seul; on devrait tout au moins avoir **quottus* **tottus*. Les adjectifs *totus* et *quotus* semblent bien plutôt avoir été formés directement sur les thèmes pronominaux *to-* et *quo-* par addition du suffixe *-to-* (cf. *quo-tumus* et le sanskrit *katamáh*, Brugmann, II, pp. 167 et 216). On pourrait encore supposer cependant que ces deux adjectifs se sont formés en latin même par l'addition de la voyelle thématique aux mots *tot* et *quot* = skr. *táti káti* (Lindsay-Nohl, ch. VII, § 29, p. 518): on ne trouve pas en effet leur équivalent dans les autres langues indo-européennes.

propteruos « impétueux » a été souvent rapproché du grec $\pi\rho\rho\pi\epsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$ (Fröhde, *B. B.*, XVII, 316); le latin présenterait seulement un suffixe de plus que le grec, et l'on devrait supposer une syncope: **pro-p(e)t-* devenant *propt-*. Mais le mot offre plusieurs difficultés; si *propteruos* se rencontre dans les manuscrits de Plaute, *Bacch.*, 612 et *Truc.*, 256 (A) et chez Horace, *Ad. Pis.*, 233, en revanche la forme ordinairement attestée est *prōteruos*, qui ne peut phonétiquement sortir de la première. M. Stolz (*H. G.*, p. 320) suppose non sans vraisemblance la confusion de deux mots d'origine différente: *propteruos* parent de $\pi\rho\rho\pi\epsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$ et *prōteruos* de **prōtoruos* (cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 211). Le premier

des deux aurait seul sa place ici, si l'on admet toutefois l'étymologie de M. Fröhde. M. Brugmann (*Grdr.*, I, 2^e éd., 515 et 596) rapproche *propterus* du zend *fra-ptərəjant-* « ailé » ; le mot serait donc proche parent du gr. πτέρυξ « aile » et remonterait à **ptergwos* ; dans cette hypothèse, il ne se serait produit aucune syncope.

M. Stolz avait d'abord expliqué *reddō* comme sortant de **redidō* (*Lat. Gr.*, 2^e éd., p. 321), mais dans son *Historische Grammatik*, p. 205, il est revenu lui-même sur cette explication pour la repousser ; *reddo* doit en effet se couper *red-do* (cf. *reddibo* pour *reddam*, de **red-dābo* ; Brugmann, *Grdr.*, II, 889)¹.

Le passage de **tru(c)cidare* à *trucidare* qu'on suppose d'ordinaire (p. ex. Brugmann, *Grdr.*, II, 58) n'a certainement rien à faire avec la loi de syncope. Il s'agit d'un phénomène de superposition syllabique connu aussi sous le nom d'haplologie (cf. Grammont, *Dissim.*, p. 152 et 157). Mais d'ailleurs l'étymologie même du mot est contestée. M. O. Keller veut partir de *trudi-cidare* (*R. M.*, XXXIV, 499) ; selon M. Thurneysen, la forme primitive serait **dru-cidare* (*K. Z.*, XXXII, 563 et ss.) ; ce qui est peu satisfaisant pour le sens comme pour la forme. Avec plus de vraisemblance M. Skutsch (*Forschg.*, I, 25) a proposé de voir dans le mot en question un dérivé de **trucire* issu de *trux* (comme *ferocire* de *ferox*) ; **trucire* aurait été renforcé d'un suffixe en *-d-*. On pourrait alors comparer plus directement avec M. Fick (*Wtb.*, I, 4^e édit., 443) le lituanien *trūkti* « déchirer, crever ». Enfin, M. V. Henry préfère l'ingénieuse étymologie **qtru-kaid-* « couper en quatre » donnée B. B.,

1. M. Ludwig supposant un *ī* long au futur *reddibo* le fait venir d'un verbe **reddio* qui serait à *reddo* comme *condio* à *condo* ; cf. *audio* (*Sitzber. d. kön. böhm. Gesellsch. d. Wiss.*, 23 nov. 1885) ; mais cette hypothèse est inexacte. *Reddibo* est employé trois fois par Plaute : l'exemple *Men.* 1038 est ambigu ; mais *Cas.*, 129 et *Vidularia.* 97 (sp. Non., p. 508 M. et Priscien, VI, 32, dans Keil, II, p. 224) ont *reddibo* à la fin du vers (sénaire et septénaire), ce qui ne laisse aucun doute sur la quantité brève de *i*.

XXV, 314 (cf. *Rev. Crit.*, t. LI, 1901, p. 205 n.). En tout cas, le mot n'intéresse pas la syncope.

§ 234. — Une des catégories les plus importantes de la dérivation latine est celle des adjectifs verbaux en *-to-*. Déjà en indo-européen, le suffixe *-to-* était très répandu et pouvait s'ajouter à des thèmes très variés ; mais le latin lui a donné une extension considérable. Il n'y a à examiner ici que le cas où l'adjectif verbal contient une voyelle présuffixale qui ne soit pas initiale. Ce cas est double ; ou bien en effet la voyelle en question appartient à la racine, ou bien elle appartient au suffixe.

La voyelle présuffixale appartient à la racine, quand cette dernière est dissyllabique ; il s'agit alors de la voyelle réduite *a*, qui devient en latin *ā*. C'est dans cette catégorie que rentrent les participes sanskrits du type *patitāḥ*. En latin, il y aura naturellement peu d'exemples de ce genre à considérer. Si la voyelle présuffixale n'appartient pas à la racine, elle peut être originellement *e*, *o* ou *i*, mais le plus souvent *i*. Cette catégorie est très nombreuse, mais elle comprend surtout des participes de verbes en *-yē-* (*monēō* de **mon-ey-ō*), dans lesquels le suffixe se présente sous la forme *i* (*mon-i-tus*).

Ceci posé, voici les exemples de syncope que fournissent les adjectifs verbaux en *-to-* :

A la première catégorie n'appartient qu'un seul exemple, et qui est peu probant. C'est *questus* qui répond peut-être au skr. *çvasi-taḥ* comme *queri-tur* « il se plaint » répond à *çvasi-ti* « il souffle ». S'il était mieux établi, cet exemple fournirait un témoignage de plus à l'antériorité de la syncope sur le rhotacisme ; mais d'une part au point de vue sémantique le rapprochement est douteux, et d'autre part le caractère dissyllabique de la racine n'est pas sûr ; il existe en sanskrit même une flexion *çvasati* dont le participe est *çvastāḥ* (cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 321 et n. 2).

§ 235. — La seconde catégorie comprend les exemples suivants, par ordre alphabétique :

doctus est généralement donné comme un exemple de syncope (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e édit., p. 215); il n'est guère probant. Le verbe *doceo* appartient à une catégorie morphologique où tous les supins sont en *-itum* et tous les participes en *-itus*, à part quelques rares formes. On a *licitum*¹, *libitum* (et *Libitina* « la capricieuse, la mort »; cf. Skutsch, *De nom. lat. suff. -no-ope formatis*, p. 21, anm. 3), *pigitum*, *placitum*, *plicitum*, *puditum*, *tacitum*, et les participes correspondants, quand ils existent, ont également la forme *-itus*. Sans doute on pourrait expliquer la conservation de l'*i* par l'influence des cas où la loi des deux mores n'était pas en jeu; mais alors pourquoi *doctus* échapperait-il seul à cette influence, ou du moins pourquoi *doctus* présenterait-il la trace de l'influence inverse? Peut-être y a-t-il eu ici quelque action particulière; M. Meillet pense à une contamination de **docitus* (participe de *doceo*) et de **dactus* (participe de *disco*; cf. *ἐδάξκω* pour le vocalisme; *a* représenterait la même voyelle réduite que dans *quatuor*, *patère*, etc.). Le mot ne prouverait donc rien pour la syncope.

frictus à côté du parfait *fricui* pourrait remonter à **fricitus*. Selon M. Osthoff en effet (*M. U.*, V, 109) *fricui* et *frictus* appartiendraient à un verbe dénominal **fricio*, **fricere* dérivé d'un adjectif **fricus* (rac. **fri-*) et auraient pénétré ensuite dans la flexion du verbe *fricare* (cf. *plicare*, *plicitum*). Le verbe *lacio* a dû posséder à côté du participe **lacitus* un participe **lactus*, si l'on en juge par les composés qui présentent à la fois *-licitus* et *-lectus*. Il est possible que ces doublets soient dus à une flexion ancienne **lacitus*, **lacti*.

mactus appartient peut-être à la racine **māk-*, **māk-* (Fick, *Wtb.*, 4^e éd., I, 508), d'où sont tirés les mots grecs *μακρός*, *μακτων*, *μακιστος*, les mots lituaniens *mokėti*, *mókti*, etc., plutôt qu'à la racine **māgh-*, **māgh-* (id., ib.).

1. Le supin *-lictum* (*relictum*, *delictum*) a l'*i* long (d'après *-liqui*), comme l'attestent les langues romanes ital. *relitto*, *delitto*, fr. *délict*, malgré le skr. *riktāb* et le lit. *priliktas*.

Dans ce cas *mactus* aurait un correspondant exact dans le zd *masita-* « grand, haut » et dans le gr. (μα)-μάκτος, Μάκτις, et remonterait à **maceto-*, **macito-* avec syncope.

nectus, de *necō*, à côté de *necātus*, pourrait s'expliquer comme *frictus*.

replctus est attesté chez Stace (*Silves*, IV., 9, 29) au lieu du participe régulier *replctus*. Il est probable que Stace a fabriqué *replctus* pour la commodité du vers par suite d'une licence poétique qu'autorisaient les nombreux doublets du type *ualidus*, *ualdus* (cf. § 227).

reptus de *rēpō* sort peut-être de **rēpīto-*; M. Fick en effet (*Wtb.*, 4^e éd., I, 530) explique le zend *rapta-* par **rapita-* « parti ».

sectus, de *secō*, est à rattacher à *frictus*, *nectus*.

§ 236. — Tous ces exemples sont peu sûrs, parce que leur formation n'a pas été jusqu'à présent suffisamment élucidée. Les suivants soulèvent des questions spéciales.

On trouve à peu près partout signalé le participe *mattus* qui sortirait de **maditus* du verbe *madere*; en réalité, ce participe existe à peine. On l'a supposé dans un passage de Pétrone (c. 41, p. 28, 1) où les mss. présentent *matus* et qui s'accommoderait en effet d'un mot signifiant « ivre »; mais d'autres traduisent par « troublé, abattu ». D'autre part l'ital. *matto* « fou » doit remonter à un participe **mattus* (Sittl, *A. L. L.*, II, 610 et Gröber, *A. L. L.*, III, 528).

De toute façon, il est hasardé de tirer quelque conclusion que ce soit d'un mot aussi mal attesté. M. Brugmann (*Grdr.*, I, 2^e éd., 667) s'en est servi toutefois pour expliquer une forme bizarre, dont l'existence paraît suspecte. C'est le participe *adgretus* que Festus signale comme un doublet ancien de *adgressus* (Paul. Fest., 55). La racine du verbe *grādior* se retrouve dans bien d'autres langues (v. sl. *grędq*, v. irl. *in-grennim*; got. *grīfs* « pas ») et il n'y a pas de doute qu'elle ne se terminât par une dentale. Dès lors, autant *ad-gressus* est régulier (de **ad-gred-to-*), autant *ad-gretus* est inexplicable. Suivant M. Brugmann, il s'agirait d'un fait

de syncope ; on aurait eu **greditus* et **greditus*, ces deux formes étant un héritage de l'indo-européen (?) (comme *altus* et *alitus*, *-lectus* et *-licitus*), d'où *gressus* et **grettus*, mais comme l'*ē* était long, le double *tt* se serait réduit à *t* simple. Il y a à cette explication plusieurs difficultés : d'abord *gressus* indique un *ē* bref, ensuite il n'est pas prouvé du tout que le groupe *tt* à l'intérieur se simplifie après voyelle longue, de sorte que M. Brugmann viole une loi phonétique sûrement établie au profit d'une autre loi qui resterait à établir¹. M. Lindsay (ch. iv, § 109) suppose ingénieusement que Festus a pris les formes *adgretus*, *egretus* dans un texte remontant à une époque où l'on ne redoublait pas encore les consonnes ; il faudrait donc lire *adgrettus*, *egrettus*. Cet expédient ne débarrasserait pas de toutes les difficultés, car on peut toujours se demander comment un participe *-grettus* est possible ; le tirer de *-greditus* est dangereux, comme on va le voir, mais de plus *-greditus* est inexplicable. Ne peut-on pas supposer simplement que la leçon *adgretus*, *egretus* est inexacte, soit que les copistes aient commis la faute, soit que celle-ci soit imputable à Festus. Il serait bien invraisemblable que dans cette vaste compilation, où d'ailleurs on trouve tant à prendre, il ne se soit glissé aucune erreur.

§ 237. — Pour ce qui est du passage supposé de **-greditus* à **-grettus*, il se trouve contredit par trois mots dans lesquels le groupe *dentale* + *t* résultant d'une syncope semble être devenu *st*. Ce serait un second stade dans l'évolution phonétique des groupes à dentale. A une époque fort ancienne, tous les groupes de dentales indo-européens ont abouti en latin à *double s* (sur toute cette question, voir un important article de Fröhde, *B. B.*, I, 177 et ss., où de nombreux matériaux sont réunis, mais qui contient plusieurs erreurs d'interprétation). A une époque plus rapprochée,

1. M. Brugmann compare *fertōte* de **fertōd-te*, mais cette explication est-elle exacte ?

mais également préhistorique, le groupe *dentale* + *t* issu d'une syncope serait devenu *st*. C'est-à-dire que pour les groupes d'origine secondaire, l'évolution aurait été moins loin que pour les groupes indo-européens ; mais elle serait restée au point où se sont arrêtées d'autres langues, notamment l'iranien, le letto-slave et le grec, pour ces derniers groupes (cf. ὕπτερος = skr. *ittarah*, πίτις de *πιθ-τις, etc., en regard de lat. *fassus* de **fat-to-s*, *sessus* de *sed-to-s*, skr. *sattāh*, lit. *sēstas* etc.). Les trois exemples en question sont : *mustus*, *fastus* et **mastus*.

Mustus (avec *ū* d'après l'italien *mosto*) a été rapproché depuis longtemps du skr. *muditaḥ* participe de *modate* « il se réjouit » ; **muditus* serait devenu en latin **mud-tus* d'où *mustus*, tandis que **mit-tus* **sed-tus* sont devenus à une époque antérieure *missus*, *sessus*. M. Osthoff (*M. U.*, IV, 114) qui admet le rapprochement *mustus*, *muditaḥ* explique la forme latine par l'existence du ton sur l'initiale, malgré le vocalisme, et compare les formes germaniques **gūlþom*. **brūþom*. L'hypothèse est bien hardie. M. Fick (*Wtb.*, I, 104) ne s'expliquant pas la conservation du *t* (**mud(i)tus* aurait dû donner **mussus*) sépare le mot latin du skr. *muditaḥ* et l'explique par **muvustus* pour **mugustus* de la même racine que le skr. *mīhuḥ*, « tout à coup », *mīhyati* « il est troublé », ce qui est peu satisfaisant. Enfin Fröhde (*B. B.*, I, 192) émet quelques doutes sur le rapprochement *mustus*, *muditaḥ* mais déclare qu'il n'a pas d'étymologie meilleure à proposer. L'hypothèse d'un groupe secondaire -*dt-*, issu de syncope, devenant -*st-* permet d'écarter la plupart des difficultés.

Cette hypothèse est sans doute confirmée par les mots *fastus*, *fastidium*, difficilement séparables du sanskrit *bādhate* « il tourmente ». On suppose **fats-tus* à la base du mot ; mais c'est inutile : **bhādhā-to-s* devait devenir **fada-to* puis **fad(a)to-* et **fasto-*. Le participe sanskrit a une voyelle longue *bādhitaḥ*, peut-être sous l'influence de *bādhate* ; le sanskrit a en effet dans la flexion généralisé la longue (cf.

Whitney-Zimmer, *Wurzeln*, p. 106). Mais on retrouve la longue en lituanien dans *bostas* « dégoûté », *bostis* « avoir du dégoût ». Il est donc vraisemblable que le latin d'une part, le sanskrit et le lituanien d'autre part, offrent une alternance vocalique.

Enfin un troisième exemple du même fait est peut-être fourni par le verbe *masticare* qui semble formé d'un participe **mastus* (de *mad(r)tus*) du verbe *mandere*. Mais la chose est moins claire, surtout si l'on tient compte des mots *massare* « mâcher » et *masucius* « gourmand, goinfre » attestés par Festus (Paul Fest., 113, 1).

En dehors de ces trois mots, dans tous les groupes *-st-* attestés en latin, la sifflante est indo-européenne (cf. Brugmann, *M. U.*, III, 134 et ss.); il n'y a d'exception apparente que pour les mots où la dentale a été rétablie par analogie (*comestus* à côté de *comesus*, *estis*, *este* sous l'influence de *amatis*, *amate*, etc.); *aestus* remonte à **aidhs-tu-* et *custos* a un *s* ancien attesté par le pélignien *coisatens* (Stolz, *Il. G.*, p. 316); de même *hasta*, malgré M. Stolz (*l. c.*); cf. sur ce dernier mot Meillet, *M. S. L.*, XII, 18. A la loi phonétique supposée ici pour expliquer *mustus*, *fastus* et **mastus*, il y aurait une exception si *grossus* correspondait lettre à lettre au skr. *grathitáh* « arrondi, pelotonné » (Fick, *Wtb.*, I, 385); mais *grathitáh* sort de **gr̥thita-* et M. Fick lui-même (p. 410) pose **grod-tus* comme forme ancienne de *grossus*. Il n'y aurait donc jamais eu syncope.

§ 238. — Reste le participe *positus*, qui existe aussi sous la forme *postus*, surtout en composition (*com- de- dis- ex-op- prae- re- sup-postus*, Neue, II, 556). La formation du mot est bien claire; il s'agit de *po-*, doublet de **apo* et de *ap-* (cf. Osthoff, *I. F.*, V, 320) suivi du participe *situs*. On aurait eu une flexion *positus*, **posti* d'où ensuite généralisation de chacun des thèmes et création de doublets¹. C'est

1. *positus* devait devenir **pozitus* et **poritus*, mais l'*s* a été conservée sous l'influence de *postus* et parce qu'on avait le sentiment de la composition.

exemple paraissant inattaquable donne une certaine valeur à ceux qui précèdent.

Dans la flexion verbale, la syncope ne semble pas s'être jamais produite ; on a *legitōd* aussi bien que *legitis* et *legite*. La première forme doit être analogique des autres ; si l'on trouve encore à l'époque ancienne la voyelle intérieure de cet impératif avec le timbre *e*, c'est que l'analogie s'est exercée de très bonne heure.

§ 239. — Au cas du verbal en *-to-*, il faut joindre celui de l'adjectif en *-do-* si répandu en latin. Les deux suffixes étaient étroitement apparentés en indo-européen (cf. *stultus*, *stolidus* ; gr. *ἄελλος*- et v. sl. *deseti*) ; en latin ils sont également très proches parents. On peut dire que l'adjectif en *-do-* tendait à faire partie du système verbal pour les verbes en *-ere*. Il suffit de rappeler la série suivante :

ārere aridus,
auēre avidus,
dolēre dolidus,
foetēre foetidus,
fracēre fracidus,
madēre madidus,
pauēre pauidus,
placēre placidus,
uirēre uiridus (à côté de *uiridis*), etc.

Plusieurs de ces adjectifs sortent sans doute du radical verbal correspondant. Quoiqu'il en soit, *fracidus*, *madidus* et *placidus*, les seuls qu'il y ait à retenir ici de la liste précédente, n'existent pas sous forme syncopée (pour *mattus* qu'on a expliqué parfois par *madidus*, voir § 236). C'est également sous la forme pleine que sont connus les trois adjectifs *cupidus*, *rapidus* et *sapidus*, auxquels ne correspond à la vérité aucun verbe en *-ere*, mais qui présentent le même suffixe que les précédents.

§ 240. — Parmi les composés il faut citer le mot *stīpendium* qui peut sortir de **stīpendium* ; la syncope aurait amené la production d'un groupe *pp* qui se serait ensuite

réduit à *p* simple d'après la loi de *mamilla* (§ 72). Toutefois, on pourrait considérer ce mot comme un exemple d'haplogogie; ce serait le cas de *arcubii* de **arci-cubii*, *equirria* de **equi-cirria*, *restitus* de *restitutus*, etc.

A *stipendium* on pourrait joindre *opimus*, s'il sort de **opi-pimus* formé du substantif *ops* et d'un adjectif apparenté au skr. *pivan*, gr. *πιμελή* (Uhlenbeck, *Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 168), mais cette étymologie n'est pas sûre, la racine du skr. *pivan* n'étant représentée en latin que d'une manière douteuse par le mot assez différent *pinguis* (cf. Brugmann, *I. F.*, IX, 346).

§ 241. — On a examiné ci-dessus le plus grand nombre des exemples qui peuvent être fournis de syncopes dans les mots du type $\overset{\sim}{\sim}$, $\overset{\sim}{\sim}$. Aux mots simples déjà signalés, où la loi des deux *mores* ne s'est pas appliquée, il faut ajouter *hebetis* (gén. de *hebes*), *uegetus* et *cubitus* « coude » (et *cubitum*); ce dernier mot est peut-être emprunté au gr. *κόβητον*.

Enfin, il y a des séries de composition ou de dérivation dans lesquelles la voyelle intérieure se présente intacte sous la forme *i*: les verbes en *-itāre*, comme *agitāre*, *dubitāre* (cf. *dubat*: *dubitat*, ap. Paul. Fest., 47), les substantifs en *-itōr-*, etc., les composés du type *lāpicida*, etc., les mots comme *capitālis*. Faire un relevé complet de ces formes ne servirait à rien; la plupart sont des créations récentes, et il serait dangereux de les faire intervenir dans la discussion.

§ 242. — La composition en latin est un fait curieux dont on peut suivre l'évolution. D'une façon générale, le latin a bien plus que toutes les autres langues indo-européennes abandonné dès l'origine le procédé de la composition; ses noms propres sont à ce point de vue bien caractéristiques: à part quelques exceptions comme *Publicola*, qui peuvent être dues à l'influence grecque, ils ont tous pris la forme hypocoristique, où la composition disparaît.

En somme le seul type de composés qui ait survécu en latin est le type *iūdex*, *auspex*, dans lequel un thème verbal fléchi d'après le modèle des thèmes consonantiques est pré-

cédé d'un substantif. Ce type a fourni un très grand nombre de mots, d'où l'on a tiré par dérivation un substantif abstrait en *-ium* et un verbe en *-āre*. Ce sont à peu près là les seuls composés propres au latin¹. L'incapacité de créer des composés se fait sentir à l'époque classique : Horace traduit *ἰππέβοτον* par *aptum equis* et *θηροφόνος* par *saevis inimica* ; avant lui, Lucrece se plaignait de la pauvreté de la langue latine (I, 139 ; cf. Sen., *ad. Lucil.*, lett. 58 et Plin., IV, 18). Toutefois il y a une période de l'histoire du latin où les composés abondent : c'est la période archaïque. Les anciens tragiques et comiques, ainsi que Lucilius, ont usé et abusé du procédé de la composition (cf. Stolz, *Die latein. Nominalcomp.*, 1877) ; en cela ils se montraient imitateurs serviles du grec. Il suffit de parcourir la liste des composés employés par Ennius, Pacuvius ou Plaute, pour s'apercevoir que les trois quarts sont des traductions du grec, parfois de simples transcriptions (*agoranomos*, *Mil.*, 727 ; *monotrophus*, *Stich.*, 689 ; *oenopolium*, *Asin.*, 200 ; *thermipolium*, *Trin.*, 1013 ; *calliblepharo*, Varr., *Men.*, 184, 4 ; *orthopsalticum*, *id.*, *ib.*, 180, 1 ; *pancarpineo*, *id.*, *ib.*, 236, 1, etc.). De pareils composés échappent à toute loi phonétique au point de vue du vocalisme intérieur ; dans certains même, la voyelle *o* du grec a été conservée (*albogalerus*, *albogilius*, *hamotrahones*, *sociofraudus*, *merobibus*, *sexcentoplagus*, *rumpotinus*, etc.). Mais de bonne heure s'est introduite l'habitude de réunir les deux termes au moyen d'un *i* de liaison ; on verra dans le chapitre de l'apophonie comment toutes les voyelles brèves intérieures en latin ont tendu de plus en plus vers le timbre *i*. Phonétiquement l'*i* était le représentant régulier de la voyelle ancienne dans un grand nombre de cas ; il s'est étendu analogiquement aux autres. L'*i* paraissait tellement le symbole de la composition qu'on l'a introduit dans des mots où il formait hiatus : le *multangulus* de

1. Le composé possessif *opiter* (de **auo-pater*·) étant isolé peut être laissé de côté, ainsi que le copulatif *suouetaurilia*.

Lucrèce est *multiangulus* chez Martianus Capella, le *quadrangulus* de Pline est *quadriangulus* chez Ausone, le *funambulus* de Térence est *funiambulus* chez Suétone, etc.

§ 243. — Dans la dérivation l'*i* de liaison n'a pas joué un moindre rôle. On expliquait jadis la formation des mots latins en les découpant par tranches syllabiques, dont l'une était la racine, l'autre le suffixe, la dernière la désinence et une intermédiaire (suivant le cas) la voyelle de liaison. Cette conception n'avait assurément rien de scientifique et les progrès de la linguistique l'ont fait abandonner ; mais elle venait des Latins et on peut la reprendre avec raison quand il s'agit d'expliquer comment les Latins considéraient leur propre langue. La voyelle de liaison a joué dans le développement historique du latin un rôle considérable ; on la retrouve à l'époque romane pénétrant dans un grand nombre de catégories dérivatives, prolongeant les radicaux, renforçant les suffixes ; elle se présente toujours avec le timbre *i*. Il suffit de rappeler deux ou trois exemples du fait empruntés à la catégorie du verbal en *-to-* : *uictus* est devenu *uincitus* (cf. *uinciturus*, Neue, II, 588), et *haustus*, *hauritus* ; *indūtus* est devenu *induitus*, comme *argūtus*, *arguitus* (cf. Rönisch, *Itala und Vulgata*, p. 296). Il est remarquable qu'un développement tout semblable est attesté historiquement en sanskrit et que la voyelle de liaison y est également *i* (ou *i* ; cf. Whitney, *Ind. Gr.*, § 254) ; mais il n'est pas possible d'établir un rapport quelconque entre les deux faits ; le développement de *i* en latin est récent et s'explique par des raisons particulières à cette langue.

§ 244. — Il résulte de ce qui précède qu'il faut être très prudent à l'égard des mots composés ou des formations dérivées qui contreviennent aux lois de syncope ; la même réserve s'impose évidemment dans tous les cas qu'on aura à examiner par la suite.

Ainsi, pour résumer ce qui précède, dans le cas des mots du type " " la syncope paraît sûre dans quelques exemples, malheureusement peu nombreux ; dans plusieurs autres, elle

n'est que possible, sans qu'il soit permis de rien affirmer. En tout cas, dans la mesure très restreinte où la syncope est attestée, elle paraît soumise aux conditions de la loi des deux mores en ce sens qu'elle a lieu seulement, abstraction faite des réfections analogiques, devant une syllabe longue.

§ 245. — 2° Cas. Absorption.

Dans le cas des mots du type $\sim\sim^*$, l'absorption est la règle pourvu que les conditions de la loi des deux mores soient réalisées; mais il convient d'établir une distinction, suivant que la sonante qui produit l'absorption précède ou suit la voyelle, c'est-à-dire suivant que l'on a un groupe *son. + voy. + cons.* (type *calidus*) ou un groupe *cons. + voy. + son.* (type *figulus*); le premier groupe est le plus net et le plus probant: en effet, l'occlusion du *d* de *calidus* limite très nettement le champ d'action de la sonante aux deux premières syllabes du mot. Au contraire dans le cas de *figulus* la première syllabe est isolée par l'occlusive et le groupe au milieu duquel évolue la sonante comprend la deuxième et la troisième syllabes. A priori donc les deux cas doivent être séparés.

§ 246. — A. Mots du type *calidus*.

On examinera successivement chacune des sonantes *m*, *n*, *r*, *l* et *u*; le cas de la sonante *i* ne se présente pas, le *y* ancien étant tombé entre voyelles et étant devenu *i* voyelle après consonne; d'autre part les *i* consonnes du latin, toujours secondaires à l'intérieur entre voyelles, étaient prononcés doubles.

La sonante *m* fournit peu d'exemples; on a expliqué *tinca* « tanche », qui apparaît pour la première fois chez Ausone, par **timicā* et rapproché le skr. *timih* « sorte de grand poisson » (Niedermann, *E und I im lat.*, 32). mais les sens ne concordent pas, et, au surplus, on n'ignore pas qu'aucun nom de poisson n'est indo-européen. Il n'y a pas eu absorption dans *domitus* ni dans *uomitus* qui ont tous deux un *i* issu de *a* représentant i.-e. *ə* (cf. skr. *damitār-*, *damitvā*,

gr. ἀ-δάμκτος, παν-δαμάτωρ, skr. *vamitvā*), ni dans le verbe *domitāre*; le participe *fremitus* a sans doute un *i* « de liaison » (sur l'étymologie du mot cf. Osthoff, *M. U.*, V, 93); *imitari*, sans doute parent de *aem-ulus* (cf. Uhlenbeck, *Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 236) en a certainement un; le suffixe *-itāre* de fréquentatif est sorti des participes en *-itus* et s'est introduit dans un très grand nombre de racines où il n'était pas régulier (on a *clāmitāre* de *clāmāre*, malgré *clāmātus*, *lautitāre* de *lauere* malgré *lautus*, etc.). M. Job explique *frendo* par **freme-dhō* (*Le Présent*, p. 227), mais on peut partir de **frem-dhō*. Il reste seulement à signaler l'exemple *Numtōriai*, *C. I. L.*, I, 122 (ann. 218-201 av. J.-C.), contredit d'ailleurs par les formes *Numitorius*, *Numetoria* (*op. cit.*, p. 587, col. 3); d'une façon générale les noms propres sont toujours suspects.

§ 247. — Après la sonante *n* il n'y a pas eu absorption dans *anītis* gén. de *anas* « canard » (cf. § 331); il faut partir de la nasale voyelle longue (cf. skr. *ātiḥ*, gr. *ἄτισσ*, dor. *ἄτισσ* et les formes germaniques, v. h. a. *anut* « *Ente* », etc., chez Kluge, *Etym. Wtb.*), c'est-à-dire de *ana-* en prélatin (cf. le lit. *antis* avec intonation rude, Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e éd., p. 178); en effet la seconde voyelle devait subsister devant une brève, d'après la loi des deux mores. En revanche le mot *ianitricēs* devait perdre sa seconde voyelle; le cas est le même que pour *anītis*, puisqu'il s'agit également d'une nasale voyelle longue (cf. skr. *yātār-*, gr. *ἐν-τέρης*, v. Solmsen, *Untersuchungen*, 4, lit. *jentē*), seulement la syllabe suivante est longue; mais la voyelle brève soumise à la chute est suivie d'un groupe de consonnes¹, on reviendra sur ce mot au § 283. Dans *genitus*, *genitābilis*, *genitātis*, *genitor*, il s'agit d'une influence du suffixe *-itus*; c'est le cas de *domitus*, *uomitus*, dont on a déjà

1. Bien que les groupes *occlus. + liqu.* ne fassent pas position dans la prosodie de Plaut, ils ne sont cependant pas absolument traités comme une consonne simple (cf. p. 135 n.); on voit ici qu'ils ne se distinguent pas des autres groupes au point de vue de la syncope ou de l'absorption.

plusieurs fois parlé et sur lequel on devra revenir encore; il a existé aussi un mot **genetā*, **genitā* (d'où le nom de *Genita Mana*, « dea quae menstruis praeerat » Pline, XXIX, 58; cf. le dat. sg. osque *Genetai*; Pokrovskij, *K. Z.*, XXXV, 251); il s'agit d'une racine dissyllabique (gr. γενέτωρ, γενετή, skr. *janitār-*), mais l'*i* du latin n'est pas nécessairement le représentant de la voyelle ancienne, il peut être d'origine secondaire.

On constate l'absorption après *n* dans *antae* « devants de porte », toujours employé au pluriel sauf dans des glossaires de basse époque et *C. I. L.*, II, 1066 (Neue, I, 2^e éd., p. 451), qui remonte à **anatā* (cf. skr. *ātāh*, arm. *dr-and*, Brugmann, *Grdr.*, II, 214); la loi des deux mores s'appliquait ici dans toute la flexion; ce qui explique l'opposition de *anitis* et de *antae*. Les mots *mantèle* (sur les formes diverses et les dérivés de ce mot, voir Neue, I, 2^e éd., p. 563; sur l'étymologie, cf. von Planta, *I. F. Anz.*, VI, 71) et *mansuēs* (*mansuētus*) qui sont composés du substantif *manus*, présentent également l'absorption de la voyelle; il faut peut-être joindre à ces mots *mintrire*, *mintrāre* de **minutrīre*, **minutrāre* (? cf. Fick, *Ety. Wtb.*, I, 4^e éd., pp. 102 et 509) et *gingiua* qui serait un composé de **genu-* « bouche » (cf. v. ir. *gin*) et de **giuā* (cf. **gīwā*, en germanique dans le v. h. a. *chiwa*, *chēwa*, m. h. a. *kēwe*; Osthoff, *M. U.*, IV, 319); l'*i* de *gingiua* s'expliquerait par l'influence de la nasale gutturale (cf. *tingo*, Fröhde, *B. B.*, XIV, 98; Havet, *M. S. L.*, VI, 34). Le verbe *mantāre* (« saepe manēre », Fest., 100, 15 Th.) sort peut-être de **manctāre* (cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 200); en revanche, il n'y a pas de raison pour admettre avec M. Job que *sendō* soit issu de *fene-dō* (*l. cit.*).

On a peut-être affaire à un préverbe *ana-* (= gr. ἀνά) dans les mots *anquīro* (soit **anaquaisō*, Lindsay, ch. IX, § 17), *antestāri* (*id.*, *ib.* et von Planta, *Gramm.*, I, 475) et *antenna*. Le même préverbe existe en effet dans les dialectes osco-ombriens, et le latin le présente dans le mot *an-elus* (cf. § 194). Toutefois *anquīro* peut sortir de **ambi-quaisō* (Stolz, *H. G.*,

390) et *antestaride* **anti-testari* (Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e éd., 861). La question est donc obscure (cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 201).

La forme *cante* rapportée par Varron (*L. L.*, VII, 27) comme figurant dans le chant des Saliens est embarrassante; si l'absorption y est réelle, la loi des deux mores est violée; mais *cante* peut passer pour une forme athématique (cf. *ferte*) et *canite* serait à considérer comme analogique de *legite* (cf. *feritis*, Probus, IV, 189 K; *proferite*, Schuchardt, II, 413); malheureusement, il est impossible de prouver que la racine **kān-* (de *cano*) se soit conjuguée jamais athématiquement; on ne la retrouve qu'en celtique (*Urk. Spr.*, p. 69) et dans le nom germanique du coq (sur la forme *cante*, cf. Herbig, *Jahresber. über d. Fortschr. d. cl. Alt.wiss.*, CVI, p. 52, 1900, et Ciardi-Dupré, *B. B.* XXVI, 201).

§ 248. — Dans le cas de la sonante *r*, il faut naturellement écarter *ferte*, *fertis* qui sont des formes athématiques (cf. skr. *bhārti* et gr. hom. *φέρτε*). Les formes citées ci-dessus *feritis*, *proferite* (ainsi que *inferetur praeferitis sufferitis*, Schuchardt, *l. c.*) sont dues à l'analogie des verbes thématiques ou présentent l'épenthèse si fréquente à la basse époque (on trouve dans les mêmes documents *liberitas*, *urebem*). *Carnis* est de même un mauvais exemple d'absorption; c'est tout à fait gratuitement que M. W. Meyer (*K. Z.*, XXVIII, 162) et M. Ciardi-Dupré (*B. B.*, XXVI, 195) posent **carinis* comme forme primitive. Quelle que soit l'origine du mot, s'il n'est pas indo-européen, il a toujours pu subir au moins dans ses cas obliques l'influence des noms de parties du corps si connus skr. *ūdhar ūdh-n-ah*, *yākṛt yaknāh*, *āsṛk asnāh*, etc. (cf. Brugmann, *Grdr.*, II, 559).

L'absorption n'a pas eu lieu dans quelques formes où l'analogie l'a empêchée: *paritūrus*, *oritūrus*, *moritūrus* ont gardé ou retrouvé leur voyelle sous l'influence générale du suffixe *-itus* (sur ces formes, M. Sommer a présenté une hypothèse très peu vraisemblable, *I. F.*, XI, 43). *Meritus*, *meritāre* sont dus à la même analogie; *meritod* se lit

C. I. L., I, 190, mais d'ailleurs la forme *merto* est attestée (Inscript. de Palestrina, *Phil. Woch.*, II, 91 ap. Stolz, *H. G.*, 206; cf. Corssen, II, p. 539). Il n'y a évidemment rien à conclure de *terelissāre* « crier (en parlant du canard) » transcrit du grec *τερετίζειν*, ni de *carināre* « invectiver », qui, s'il est bien parent du lit. *kāras*, lett. *karināt*, vsl. *korū* (Fick, *Etym. Wtb.*, I, 4^e éd., 377) a pu subir l'influence postérieure des verbes en *-ināre* (Stolz, *H. G.*, p. 595).

Mais dans la plupart des cas la sonante *r* a produit l'absorption. Sans parler de *quartus*, où *ar* sort de *ara*, si l'explication un peu hasardée de M. Brugmann, II, 473 (*quartus* **q^wtw̄-to-*) est exacte, on a les exemples suivants : *fordus* (de **foro-do-* suivant Skutsch, *Fschg.*, I, 46; on a toutefois le v. sl. *br̄žda* « même sens »; pour d'autres explications, cf. Bréal, *M. S. L.*, VII, 31 et Niedermann, *I. F.*, X, 227); **sordus* primitif de *sordēre sordidus*, de **soro-dho* (cf. *ardēre* de *ār(i)du*; Pokrovskij, *K. Z.*, XXXV, 232; toutefois, Niedermann, *I. F.*, X, 230); *morbus* de *moro-bho-* (Skutsch, *op. cit.*, 42; cf. Solmsen, *K. Z.*, XXXIV, 31); *fermē* de **fere-mē*, cf. *fere* (c'est à tort que M. Sommer, *I. F.*, XI, 210, rapproche *firmus*); *hortāri* de **horitāri* (cf. *horitur*, Ennius, *Ann.*, 409 et *horitatur*, Ennius, *ib.*, 350 ap. Diomède, I, 382, 23 K.); *hornus* de **horino-* (cf. *θερινός*, Bury, *B. B.*, VII, 79; cf. toutefois Brugmann, *Grdr.*, I, 279, qui explique le mot par **hoiōrinos*); *artaena* Lucil., I, 41 M. = *ἀρτύεινα* « aiguière »; *uirtus*, de **uiro-tūt-*; *portō* de **poritō* (Ciardi-Dupré, *l. c.*). On a vu plus haut (§ 217) ce qu'il fallait penser de *ornus* et de *uerna*. On peut joindre à la présente liste *cerritus* de **cereritus*¹ (cf. toutefois Strachan, *I. F.*, II, 369, qui pose **cers-itus*); on a de même le nom propre *Cerrinius* (Liv., XXIII, 46 et XXXIX, 13), mais *cererōsus* dans le *Corp. Gloss. Lat.*, II, 269, 31.

1. En effet, la voyelle absorbée se trouvant entre deux *r*, il est indifférent de ranger le mot dans la catégorie de *calidus* ou dans celle de *figulus* (§ 254).

§ 249. — Le cas de la sonante *l* fournit d'abord quelques exemples dans lesquels on a tantôt l'absorption et tantôt la non-absorption; ce sont les doublets bien connus *caldus*, *calidus* (cf. § 223 n.), *soldus* (*C. I. L.*, I, 206, 114-115; *Hor.*, *Sat.* I, 2, 113 et II, 5, 65), *solidus*, *ualdus*, *ualidus* (*ualdē* adverbe); c'est aussi le mot *fulica* « sorte d'oiseau » dont la forme *fulca* est attestée dans un vers de *Furius d'Antium* ap. *Gell.*, XVIII, 11, 4 (*Skutsch*, *Fschg.*, I, 113). Ces doublets peuvent s'expliquer par la loi des deux mores.

Le nom propre *Pollux* (de **Pol(u)deuces*. étrusq. *Pultuko*) présente également l'absorption; *M. Keller* (*Lat. Volksetym.*, p. 31) suppose sans aucune raison l'influence analogique de *polluceo*. Sur la même ligne doit être placé *hallux* « gros orteil » (*Læwe*, *Prodr.*, 273), de **halo-doiks* (*J. Schmidt*, *Pluralbild.*, 183); le premier membre est apparenté au v.sl. *golēmū* « grand », le second au v.norr. *tá*, v.h.a. *zha*. Les mots *Pollux* et *hallux* sont fort intéressants: l'assimilation de *d* à *l* s'y est produite parce que la loi des deux mores s'appliquait dans tout le paradigme et qu'aucun doublet ne pouvait favoriser la conservation analogique du *d*.

L'absorption est évidente a priori dans plusieurs mots qui contiennent *-al-* en première syllabe devant consonne; *al* est en effet le substitut de *l* devant voyelle. *Caluos*, *saluos* fournissent deux exemples du fait, mais ils appartiennent aussi à la catégorie étudiée ci-dessous (§ 254). Il faut ranger ici *alnus* (cf. v.h.a. *elira*, v.sl. *jelicha*; *J. Schmidt*, *Pluralbild.*, 379), qui a un suffixe *-no-* (différent par conséquent du suffixe germanique et du suffixe slave; le lituanien *etksnis*, jém. *alksnis*, réunit les deux); le mot *callus* fait difficulté, si l'on compare le skr. *kiṇaḥ*, de **kṛna-*; *balbus* est onomatopéti-que (cf. le skr. *balbalā*. etc., *Uhlenbeck*, *Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 188); *palpum*, *palpāre* et *palpebra* sont d'origine inconnue; *altus* participe de *alo* a un *a* ancien (cf. v. irl. *ro alt*), il faut le séparer du sanskrit de basse époque *aṭṭaḥ* « tour » que compare à tort *M. Uhlenbeck* (*op. cit.*, p. 5);

par suite *almus* n'a pas subi d'absorption ; les mots *alimentum*, *alica* (« quod alit corpus », Paul. Fest., p. 6 Th.), *alicia* (« meretrix », id., *ib.*), et la forme *alitus*, participe de *alo*, doivent leur *i* à la tendance déjà signalée à introduire un *i* de liaison dans les dérivés verbaux ; c'est ainsi que *cultor* a été refait postérieurement en *colitor* (Funck, *A. L. L.*, VII, 184).

§ 250. — C'est à une liquide sonante longue, c'est-à-dire à *-ala-*, que remontent les groupes *al* des mots *malta*, *malua* et *palma* ; *malta* se trouve chez Nonius : « maltas ueteres molles adpellari uoluerunt, a graeco quasi $\mu\lambda\theta\alpha\kappa\omicron\varsigma$ » (p. 37 M.) et Lucilius dit en effet (XXVII, 38 M.) : « Insanum uocant quem maltam ac feminam dici uident. » M. P. Persson (*B. B.*, XIX, 269) compare l'irl. *malcaim* « je me gâte » d'une racine **melə*-accompagnée d'un déterminant *k* (on trouve ailleurs un déterminant *d*). *Malua* remonte à **malag**ā = gr. $\mu\lambda\acute{\alpha}\gamma\eta$ selon Krestchmer, *Einkl.*, p. 164. *Palma* est issu de **palamā* (gr. $\pi\alpha\lambda\acute{\alpha}\mu\eta$, irl. *lām*).

Le mot *calamus* a un doublet *culmus* qui devrait être **calmus* d'après les exemples précédents ; mais *culmus* sort de **koləmo-*, avec absorption, cf. all. *Halm*, v.sl. *slama* (russe *solōma*, serbe *slāma*) ; *calamus* est emprunté au grec $\kappa\acute{\alpha}\lambda\alpha\mu\omicron\varsigma$ et *calamitas* est dû à *calamus* ; peut-être même ce dernier mot a-t-il été déformé par étymologie populaire ; il existe en effet un verbe *caluor* qui veut dire « j'attaque, je dépouille » ; le rapport de ce dernier verbe avec *caluos* est certain, mais peu clair ; quant à *calumnia*, suivant la très ingénieuse étymologie de M. Bréal (*Bull. Soc. Ling.*, X, cxlvij, 1898), ce serait un dérivé de $\kappa\alpha\lambda\omicron\upsilon\mu\epsilon\omicron\varsigma$, qui aurait pris un sens péjoratif sous l'influence de *caluor*.

M. Osthoff a expliqué *celtis* par **keletis* ; M. Skutsch (*B. B.*, XXII, 126) n'admet pas cette explication, sous prétexte que le mot n'apparaît que fort tard et peut être emprunté (au celtique ?) ; l'explication de M. Osthoff est très défectueuse, mais l'objection de M. Skutsch ne porte pas : *celtis* et *culter* remontent l'un à *kel-*, l'autre à *h₁l-* ; l'*e* a été conservé devant

l vélaire par le *c* précédent (cf. *celsus*; § 184). l'étymologie de *culter* par **keltro* **kerthro*- (gr. κέρτω) est tout à fait hasardée. Le mot *bubulcus* contiendrait un élément *-fulcus* à rapprocher du gr. φυλάκxζ, « gardien », selon M. Lagercrantz (*K. Z.*, XXXVII, 177 et ss.); cf. toutefois ci-dessous, § 306. Le mot *uulnus* a certainement subi une absorption; autrement le groupe *-ln-* n'aurait pas subsisté (cf. *uallus* « pieu » de **wal-no-*, skr. *vāṇāḥ* « roseau », Uhlenbeck, *op. cit.*, p. 281); M. Hoffmann (*B. B.*, XVIII, 291) l'explique par **uoleno-s* en comparant *facinus*, τέρμενζζ, βέλεμενον et le lit. *gelonis* « aiguillon »; M. H. Oertel (*B. B.*, XIX, 308) suppose sans raison qu'en partant de *l* on peut expliquer la non-assimilation.

L'*i* de *aliquis* (*ālicūius*, etc.) a subsisté. M. Sommer explique le mot comme un composé de **ali* adv. et de *quis*: ce n'est pas la seule difficulté que cause le thème pronominal **ali-*; on le retrouvera plus loin. Il n'y a ici qu'à mentionner les participes *gelefactus*, *gelifactus* à côté de *calfactus* (de *calfacio*), *olfactus* (de *olfacio*) (on a *olfeceris*, *Men.*, 163 et *olfactare*, *ib.*, 167); bien que ces mots puissent figurer aussi dans la catégorie du type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$, on peut s'en débarrasser dès maintenant. Ils sont sûrement de date récente; Lucrèce dit encore *facit āre*, par conséquent à son époque on sentait encore deux mots dans *cale-*, *ole-*, etc., *-facere*; le type est resté assez productif en latin (cf. *Job*, *Le Présent*, p. 605); il est probable que *calefacio* et *calfacio* sont des doublets analogiques, dus peut-être à ce que la voyelle *e* se trouvant en syllabe finale tendait à disparaître après *l*. Ce fait violerait la règle de *mārē* exposée au § 154, mais ici l'analogie de *ārfacio* (*Caton*, 69, 125, etc.) pour *ārefacio* pouvait entrer en ligne de compte¹.

§ 251. — Le cas de la sonante *u* est un des plus intéres-

1. On suppose d'ordinaire que l'*z* de ces formations était originairement long; cela est possible pour quelques-unes d'entre elles; mais dans quelques autres on pourrait avoir le neutre d'adjectifs en *-is* (cf. *aris* conjecturé par Ribbeck dans un passage de *Lucilius*, *A. L. L.*, II, 124); *labīfacio* aurait pu subir l'influence de *labēs*.

sants. Tout d'abord l'absorption est certaine dans *āuidus* *audus* (on lit le gén. *audi* chez Plaute, *Bacch.*, 276, où l'absorption est attestée par un jeu de mots avec l'impératif *audi*, cf. Skutsch, *Fschg*, I, 44; on a d'ailleurs les dérivés *audāx*, *audēre*); *rauidus*, *raudus*, *raucus* (l'*ā* est bref, cf. Havet, *A. L. L.*, IX, 526; ces mots dérivent de *rāuus* « enroué »); *nūdus*, sorti de **noudo-*, **nouedo-* (cf. got. *naqaþs*, irl. *nócht*, gall. *noeth*); *crūdus* de **creudo* **creuado-* (cf. le gr. *κρέειν*, Skutsch, *l. c.*). *Au* est sorti de *au* + voy. dans *cautus* et *fautus* (on a *cautum*, *Capt.*, 253, *cautio*, *Bacch.*, 597, *Poen.*, 445, *cautor*, *Capt.*, 256, mais *cautio*, Paul. Fest., 43, 1, *cautum*, *C. I. L.*, I, 200, 6-7; *fautiores*, *Amp.*, 67, 78, 79); *caulae* « a *cauo* dictae » Paul. Fest., 32, 10; et dans les composés de *auis* « oiseau », *auca* et *aucella* (pour les autres, voir plus loin). Les formes *cautum*, *pautum* (cf. *pautāre* de *pauere*) ne sauraient faire difficulté; si elles sont anciennes, il faut les attribuer à l'analogie des cas où la loi des deux mores ne s'appliquait pas; mais il est plus vraisemblable qu'elles sont récentes et analogiques.

§ 252. — Le cas du groupe *oue* est compliqué; on sait en effet qu'à une époque postérieure à l'application des lois de syncope, en pareille position le *u* disparaissait; M. Solmsen, qui a étudié très complètement le phénomène, suppose que *ue* devenait alors *o*; l'évolution phonétique est assez étrange; en tout cas, quel que soit le processus, le résultat final est l'hiatus de deux voyelles dont la contraction a donné *ō*; mais lorsque l'absorption a eu lieu à l'époque préhistorique *oue* est devenu *ou* d'où *ū*; de sorte que l'on a deux substituts différents du groupe *oue* primitif, à savoir *ū* et *ō*, suivant que l'absorption s'est ou non produite.

Ainsi on a *ū* dans *spūma*, **spoue-mā* (cf. v. irl. *úan*, **oweno*, **poweno*, gall. *ewyn*, v. br. *euonoc*, Henry, *Lex. Etym. bret.*, p. 115); aussi bien que dans *brūma*, **breuimā* (l'explication par *breuissima* est évidemment à repousser; mais celle de M. Osthoff par **brehu-mā*, *M. U.*, V, 91, est peu vraisemblable); *lūlus*, *louilus*. osq. *iouilas* (Bücheler, *R. M.*, XLIII, 135); *lūglans*

de **Ioui-glans*, plutôt que de **Ioues glans* (von Planta, *I. F. Anz.*, X, 58); *prūdēns*, de *prouidēns*.

On a *ō* dans *nōnus*, de **nōuēnōs* (mais *nounas* est attesté, *C. I. L.*, X, 2381); *ōlim*, de **ōuēlīm* (cf. Wackernagel, *K. Z.*, XXVIII, 139, mais *ūltrā*, *ūltrō*¹, **oueltrā*, **oueltrō*; dans *uls*, *ouls*, Varron, *L. L.*, V, 50, on a sans doute une forme analogique des précédentes); *pōmum*, *pōuēmōm*; *prōnus* de **prōuēnōs* (Solmsen, *Stud.*, p. 97)². Dans certains cas il s'est produit des confusions analogiques; à côté de *pūtus* (de **pōuētōs* d'après **pōuēlī*, *pūtī* et peut-être sous l'influence de *pūsus*) il a existé une forme *pōtus* (Virg., *Cat.*, IX, 2) qui explique *Pōlōni*, Varron, *L. L.*, VII, 28, et *pōlīcio*, Plaut., *Bacch.*, 123. On a conservé également quelques doublets: à côté de *mōtus*, *mōmentūm*, *uōtus*, *fōtus*, *fōmentum*, *fōtor*, *fōculum*, qui ont tous pris le timbre *ō*, sous l'influence peut-être de *mōuī*, *uōuī*, *fōuī* et ont eux-mêmes influencé les présents *moueo*, *uoueo*, *foueo* (cf. § 74), on a *mūtāre*, de **mōuētāre*, **moutāre*; *mōtus*, de **mo(u)etōs* et **mūtus*, de **mou(e)tos* d'après **mou(e)lī* sont des doublets dus à la loi des deux mores exactement comme *solidus*, *soldus*. On a sans doute un doublet du même genre dans *lautus* simple graphie pour *lōtus* de **lo(u)etos* et *lātus* de **lou(e)tos* d'après **lou(e)lī*. On a les composés *ēlōtus* et *dilātus*, etc. (Solmsen, *Stud.*, p. 92). Si l'on rencontre postérieurement un participe *lauitū* et un verbe *lauitāre*, c'est par analogie. Enfin, il y eut peut-être un doublet *tōtus* et **tātus* (malgré M. Solmsen, *Stud.*, p. 91) si l'on rapproche la forme romane **tāttus* (cf. Suchier, *Commentat. Wölfl.*, p. 73 et ss.).

§ 253. — L'explication qui vient d'être donnée simplifie beaucoup l'histoire des alternances *ō*, *ū* que M. Solmsen, dans son excellent ouvrage, n'est pas arrivé à débrouiller d'une

1. Toutefois, les langues romanes attestent **ūltrā* (cf. Körtling, s. v., et von Rozwadowski, *J. F.*, III, 270).

2. *Nōla* pour *Nōuēla* est embarrassant, car les formes à désinence longue sont de beaucoup les plus nombreuses; mais il s'agit d'un nom propre (osq. *Nāvlanūis*) et qui n'est pas romain.

façon satisfaisante; on la retrouvera d'ailleurs dans la suite.

Il en résulte que le verbe *plōrō* doit être pour **plōuorō* et non pour **plōuēsāio* qui aurait donné **plūrō*; M. Solmsen, p. 122, laissait le choix entre les deux explications.

Il suffit de mentionner en terminant *iūcundus* de **iūuocundus* (Stolz, *H. G.*, 98 et 153). Le mot *iūuēnis* a pour dérivés *iūnior* et *iūnix*; il serait également très probant, si le skr. n'avait pas un gén. sg. *yūnah*; on peut croire en effet que *iūnior* et *iūnix* ont été formés du thème **yūn-* (Brugmann, *M. U.*, II, 94); mais l'absorption est plus vraisemblable parce que le comparatif est toujours tiré de l'adjectif en latin; l'argument que fait valoir M. Brugmann contre elle, à savoir que *iūuēnior* apparaît seulement à l'époque impériale (Neue, II, 2^e éd., 128) ne prouve rien; *iūuēnior* est de toute façon une forme refaite sur *iūuēnis*.

Ainsi dans le cas des mots du type $\sim\sim$, on voit les trois syllabes se conserver intactes; dans le cas des mots du type $\sim-$ au contraire, l'absorption se produit, presque sans exception; les formes contradictoires, très nombreuses en apparence, se ramènent en réalité à un ou deux types de dérivation facilement explicables par l'analogie.

§ 254. — B. Mots du type *figulus*.

Ce cas est encore moins clair que le précédent, parce que la sonante se trouve le plus souvent dans un suffixe; on sait à combien d'analogies diverses sont exposés de pareils éléments morphologiques.

On examinera d'abord le cas de la sonante *u* qui fait le moins de difficultés; le groupe *voy. + u + voy.* aboutit à *u + voy.* On a donc *eruum* de **erouom* (gr. ἔροβος de *ἔροβος, Havet, *M. S. L.*, VI, 21; cf. J. Schmidt, *K. Z.*, XXXII, 325); *caluus, saluus* de **caleuo-s, *saleuo-s*; *heluus* de **heleuos*; *nocuus, uacuus* de **noceuo-s, *uaceuo-s*; *uiduā* de **uidouā* (Lidén, *B. B.*, XXI, 112), cf. skr. *vidhāvā*, v.sl. *vidova*; *tenuis* de **tenau-* ou peut-être **ten-u-i, *tḡ-u-i* (skr. *tanū-* de **tḡ-u-*), cf. gr. τανός, τανῆός, irl. *tana*

(de **tanauo-*), bret. *tanaw*; *domuī, genuī, monuī* de **domāu-ai, *genāu-ai, *monāu-ai* (cf. Osthoff, *Z. Geschichte d. Perf.*, 259); on peut ranger ici le verbe *minuo* (skr. *minoti* « il amoindrit ») et par suite le verbe *sternuo*, s'ils remontent à **mineuō, *sterneuō*, mais ils s'expliquent aussi autrement (cf. Stolz, *H. G.* 148). Ainsi dans tous les cas on a le même traitement : changement de *voy + u* en *u*. Le même fait, comme on l'a vu au § 76, s'est produit postérieurement à l'initiale dans certaines conditions.

§ 255. — Le cas de la sonante *m* se pose à peine; il n'y a qu'à signaler rapidement *nummus* de *νύμμος*; *decmus*, *C. I. L.*, I, 821, très peu probant (cf. Stolz, *H. G.*, p. 207 et Schuchardt, II, 408); *flamma*, si le mot sort de **flamima* m. h. a. *glimme* (Fröhde, *B. B.*, XVI, 191). Dans quelques mots, tel *dūmus* (*dusmo in loco*, Liv. Andron. ap. Paul. Fest., 47 Th., cf. Osthoff, *M. U.*, V, 74) on ne peut savoir s'il s'agit de *-mo-* ou de *-voy. + -mo-*; le même embarras se présente dans le cas de plusieurs adjectifs tirés de prépositions ou d'adverbes comme *summus, primus, imus* (cf. *dēmum* de *dē-mo-*, *prōmus* de *prō-mo-*); il est probable que le suffixe était proprement *-mo-*; le sens superlatif de certains de ces adjectifs tient à une confusion analogique avec le suffixe *-imo-, -mmo-* de *maximus, oximus*, etc. (sur toutes ces formations, voir Sommer, *I. F.*, XI, *loc. cit.*). En somme, de pareils mots ont subi trop d'actions diverses pour qu'on puisse les utiliser dans la discussion présente. On doit conclure de même au sujet de la désinence de première personne du pluriel, *-imus*, dont il sera encore question au sujet de l'apophonie.

§ 256. — Le cas des sonantes *n, l* et *r* est particulièrement embarrassant; il se complique en effet de la question de l'épenthèse vocalique. On sait en quoi consiste le phénomène qui porte ce nom; d'une façon générale l'épenthèse est le développement d'une voyelle au contact immédiat d'une sonante : soit un groupe *akla*, s'il devient *akala*, le second *a* est une voyelle épenthétique; soit un groupe *alka*, s'il se

transforme en *alaka*, le second *a* est de même dû à une épenthèse. La question de l'épenthèse ne se posait pas plus haut, parce qu'il n'y a aucune trace en latin ancien du développement d'une voyelle à l'intérieur d'un groupe *son*. + *cons.*; mais dans un groupe *cons.* + *son*. on peut fournir de nombreux exemples d'une insertion vocalique.

Le phénomène de l'épenthèse, tel qu'il vient d'être défini, est exactement l'inverse du phénomène de l'absorption; par suite, si une même langue pratique à la même époque l'épenthèse et l'absorption, il faut que ce soit suivant une loi identique. La force qui supprime la voyelle intérieure d'un groupe *akala* en certaine position doit s'opposer en position semblable à l'insertion d'une voyelle dans un groupe *akla*; réciproquement si un groupe *akla* devient régulièrement *akala* en une certaine position, un groupe *akala* devra dans la même position conserver sa voyelle intérieure. Il suffirait donc d'énumérer les cas où l'absorption est ou non empêchée, pour connaître les cas où l'épenthèse peut ou non se produire. A supposer même que l'épenthèse se produisit toujours dans les conditions où l'absorption n'a pas lieu et réciproquement, il n'y aurait pratiquement aucune différence entre les cas d'épenthèse et ceux de non-absorption, entre les cas d'absorption et ceux de non-épenthèse, si bien qu'un intérêt théorique s'attacherait seul à la détermination de la forme ancienne du groupe considéré.

§ 257. — M. Schuchardt enseigne déjà (*Vok.*, II, 397) que l'épenthèse et l'absorption (qu'il appelle syncope) sont deux phénomènes du même ordre, mais pratiquement il n'est pas arrivé à établir la loi de leur action; personne après lui n'a réussi à le faire; et en réalité il semble bien que cela soit impossible. L'authenticité du phénomène de l'épenthèse lui-même n'est pas suffisamment établie.

Les inscriptions latines dès l'époque impériale, mais de plus en plus à mesure qu'on approche des bas temps, fournissent de formes épenthétiques; cf. les copieuses listes de M. Schuchardt, *op. cit.*, II, 400 et ss., et de M. Seelmann,

op. cit., p. 251¹. Parfois la forme épenthétique l'a emporté définitivement sur la forme simple et les langues romanes sur ce point ne sont pas toujours d'accord avec le latin classique : l'italien dit *calabrone* pour le latin *crabro* et le roumain *dăfină* pour *daphne* (cf. *daphne*, *C. I. L.*, III, 1834). Il n'y a qu'un moyen d'expliquer l'extension arbitraire et déréglée de l'épenthèse dans la langue parlée de l'époque impériale ; c'est de recourir à l'influence dialectale.

Sur l'épenthèse dans les dialectes italiques on est précisément assez bien renseigné ; c'est un des points de la phonétique, en général si obscure, des dialectes osco-ombriens, sur lesquels on a le plus de lumière. Il suffit de renvoyer pour le détail au chapitre que M. von Planta consacre à cette question (I, p. 251). La règle est fort simple : l'ombrien ignore totalement le procédé de l'épenthèse ; l'osque au contraire pratique l'épenthèse, antérieure et postérieure, c'est-à-dire aussi bien dans le groupe *alka* que dans le groupe *akla*, mais dans ce dernier cas seulement après syllabe brève ; de là l'opposition si nette de *paterei*, lat. *pātri*, et de *maatreis*, lat. *mātrēs*.

§ 258. — L'explication du fait est alors aisée ; c'est une question de coupe syllabique. M. de Saussure dans le bel article qu'il a consacré aux groupes *-tr-* et *-ttr-* (*M. S. L.*, VI, 248) a montré qu'il y avait deux façons de prononcer un mot comme **metron*. Ou bien l'explosion suit immédiatement l'implosion, et le mot se coupe nettement **me-tron*. Ou bien l'implosion et l'explosion sont séparées par un espace de temps nettement appréciable, et au moment où l'explosion retombe sur l'*r* au commencement de la seconde syllabe, on a l'impression d'un second *t* ; le mot se coupe donc **met-ron*.

Il y a une troisième possibilité : c'est que l'espace intermédiaire à l'implosion et à l'explosion de l'occlusive reste très court, et que l'explosion éclate avant la production de

1. On a même des épenthèses en première syllabe : *peroriga* pour *proriga* (cf. Keil, *A. L. L.*, I, 290) *cribrum* pour *cribrum* (Placidus, *C. G. L.*, V, 10, 6). *calamida* pour *chlamyda* (*ib.*, II, 573, 20), etc.

l'*r*; la coupe syllabique sera alors nettement entre *t* et *r*. mais on entendra à cette place une courte voyelle; le mot fera l'impression de **met.^e-ron*.

Ainsi donc, dans le cas d'un groupe *atra* trois possibilités: 1° voyelle *a* — implosion suivie immédiatement d'explosion; résultat: *a-tra*; 2° voyelle *a* suivie de l'implosion du *t* — occlusion longue — explosion du *t* sur l'*r*; résultat: *at-tra*; 3° voyelle *a* suivie du *t*, occlusion courte et explosion du *t* avant la production de la liquide — voyelle épenthétique — consonne *r*; résultat *at.^era*. D'après ce qui a été dit plus haut, l'osque employait la prononciation 1 lorsque la voyelle précédente était longue et la prononciation 3 quand elle était brève; il coupait *mātreis*, mais *pat.^e rei*; dans les deux cas, c'était toujours une syllabe longue qui commençait le mot. On sait que, d'après le témoignage de la prosodie plautinienne, le latin coupait toujours *mā-tres* et *pā-trēs*; la quantité de la syllabe était toujours celle de la voyelle elle-même.

§ 259. — Il est tout naturel de penser qu'au moment où le latin est devenu la langue officielle de toute l'Italie, c'est-à-dire où les Osques ont parlé latin, ceux-ci ont conservé et transmis à leurs descendants des habitudes de prononciation spéciales à la langue osque; les habitants de Nola ou de Nuceria prononçaient **pateri* au II^e ou III^e siècle de l'ère chrétienne comme faisaient leurs ancêtres dans les siècles précédents¹. On comprend donc aisément que le latin épigraphique de l'époque impériale² soit rempli de formes comme *sacerum* (III, 2743) pour *sacrum* ou *alumino* (VIII, 410) pour *alumno*; bien plus, cette habitude de l'épenthèse a pu s'étendre à des individus qui, n'étant pas d'origine osque, la pratiquaient d'une façon absolue, sans tenir compte de l'importante réserve à laquelle elle était régulièrement soumise; de là des prononciations comme *māterōna* (VIII, 6260) pour

1. M. Schuchardt a relevé de nombreux exemples de *pateri*, *pateres*, *patiri* à la basse époque (*Vok.*, II, 407).

2. Des formes comme *Terebonio*, *C. I. L.*, I, 190, ne peuvent déjà s'expliquer que par une influence dialectale.

mātrōna. Il ne faut jamais oublier que le latin impérial est une langue composite, comme ce qu'on appelle aujourd'hui le « français » ou l' « allemand », une langue artificielle, dans laquelle sont venues se mêler des prononciations très diverses.

§ 260. — Il n'y a donc aucun compte à tenir du témoignage des inscriptions de l'époque impériale ou des manuscrits pour résoudre la question présente ; le latin classique ne fournit aucun renseignement sûr. Reste le latin archaïque, c'est-à-dire la langue de Plaute et les inscriptions contemporaines. On trouve à cette époque deux ordres de faits où l'épenthèse semble admissible.

D'abord des mots empruntés du grec ; *mina* par exemple, qui s'est conservé dans la langue, vient de $\mu\acute{\nu}\alpha$; on trouve de même *dracuma* pour $\delta\rho\alpha\chi\mu\acute{\alpha}$ (par ex. Ennius, *Trag.*, 275 R.), *lechina* pour $\lambda\acute{\epsilon}\chi\eta\eta$ (Plaute, *Poen.*, 817), *musimo* pour $\mu\acute{\omega}\sigma\mu\omega\eta$ (Lucilius, VI, 15 M.), etc. Cela est surtout fréquent dans des noms propres : *Cycinus* pour $K\acute{\upsilon}\kappa\upsilon\sigma\acute{\iota}$ (Plaute, *Men.*, 854) ; de même *Procina*, *Alcumena*. *Tecumessa*. *Alcumena* est la forme constante dans l'*Amphitryo* ; mais dans le premier argument de cette pièce, d'âge bien postérieur, il faut lire deux fois *Alcmena* ; pour *Tecumessa*, on sait que les acteurs latins conservèrent la tradition de la forme épenthétique jusqu'à ce que Julius Caesar Vopiscus auteur d'une tragédie qui portait ce titre leur imposât la forme simple du grec *Tecmessa* (Mar. Vict., VI, 8, 6 K.). Pour ces mots et beaucoup d'autres du même ordre, il suffit de renvoyer à Ritschl (*Opuscula*, II, pp. 469 et ss.). Comme il est bien évident qu'ils n'ont pas été transportés tels quels d'Athènes à Rome, mais qu'ils ont au contraire subi toutes les transformations que les populations intermédiaires leur imposaient, on n'a pas le droit d'attribuer au latin l'origine de l'épenthèse¹, sur-

1. Ce sont d'ailleurs des mots exceptionnels qu'on a plus ou moins adroitement adaptés aux conditions phonétiques du latin ; cf. le français *canif*. Il s'agissait d'éviter un groupe imprononçable.

tout si l'on songe qu'il y avait au sud de l'Italie une population qui connaissait ce phénomène¹ (cf. Bréal, *M. S. L.*, VI, 260 et Mohl, *Orig. Rom.*, *Lex. du lat. vulg.*, p. 5 et s.).

§ 261. — En latin même, l'épenthèse est admise dans deux cas déterminés, celui des suffixes *-bulo-* et *-culo-* et celui des suffixes à nasale. Le fait qu'il s'agit de suffixes rend déjà ces cas suspects; on a vu plus haut combien la dérivation latine avait subi de nivellements et d'analogies. Mais entre tous les suffixes, le suffixe *-culo-* est particulièrement suspect. En effet, au point de vue indo-européen, ce suffixe renferme des éléments très différents (cf. Lindsay-Nohl, ch. III, § 13, p. 200; Stolz, *H. G.*, p. 505). Le latin a hérité : premièrement d'un suffixe *-elo-* dissyllabique (*nebula* = νεφέλη); secondement d'un suffixe *-ulo-* également dissyllabique (cf. skr. *bahulāḥ* = πυχλός; peut-être dans *tremulus*); en troisième lieu d'un suffixe *-lo-* marquant l'instrument, lequel d'après la loi phonétique bien connue est devenu *-clo-* (*vehiculum*, *periculum*); en quatrième lieu d'un suffixe *-lo-* marquant également l'instrument (*sella* de **sedlā* = gr. ἑλάξ). Mais ce n'est pas tout; l'indo-européen ayant légué au latin un suffixe *-co-*, le latin, qui pratique volontiers l'accumulation des suffixes, a fabriqué historiquement un suffixe *-co-lo-* qui n'est que la juxtaposition de deux suffixes indo-européens, et il a employé ce suffixe *-colo-* devenu *-culo-* avec la valeur diminutive. A priori, il serait bien invraisemblable que d'une variété aussi considérable de formes ne fussent pas nées des confusions de tout genre; mais chose curieuse, chez Plaute, la confusion n'est pas encore absolue. M. Lindsay a montré (*Class. Rev.*, VI, 87) que le suffixe *-clo-* d'instrument et le suffixe de diminutif *-culo-* s'opposaient généralement dans la langue de Plaute; sans doute on rencontre un grand nombre d'exemples contradictoires, surtout dans l'édition Goetz-Schoell, où les leçons des mss. ont

1. L'italien *pitocco*, de πτωρός, montre que le phénomène se produisait encore à l'époque romane.

été le plus souvent méconnues à ce point de vue particulier, mais tel mot d'instrument, comme *uehiclum* est toujours trisyllabique, tel diminutif comme *auricula*, *puluisculus*, toujours tétrasyllabique ; toutefois, à la fin du vers Plaute emploie la forme en *-culo-* même dans les noms d'instruments (*uinculis*, *Capt.*, 204 ; *tabernaculo*, *Trin.*, 726 ; *periculum*, *Capt.*, 91 ; *periculo*, *Capt.*, 740, etc.). Cette règle qui n'est même pas absolue (on a *periculo* à l'intérieur, *Persa*, 524, par ex.) tient sans doute tout simplement à ce qu'un mot en *-culum* fournit aisément une fin de vers. Plaute considère le suffixe d'instrument comme monosyllabique en général, mais il ne craint pas de le faire dissyllabique, lorsqu'il y trouve de la commodité ; il en est des suffixes en *-clo-* comme des mots iambiques et des mots du type *senectilem*, dont l'emploi avec seconde syllabe brève n'est, on l'a vu plus haut (§ 173), qu'une possibilité.

§ 262. — L'analogie qui a fait confondre les deux suffixes avait un point de départ dans le phénomène de l'absorption ; comme on le verra § 290, *corcūlum* (suff. *-colo-* diminutif) devait faire au gén. *corcli* ; il était alors tout naturel de donner à *pōcli saecli* (suff. *-clo-* d'instrument) des nominatifs *pōculum*, *saeculum*. Plus tard quand le sentiment de l'absorption s'est perdu, on a dit *corculi*, mais aussi *poculi* et *saeculi*. Il s'agit d'une confusion analogique de deux suffixes, due en principe à l'application de l'absorption. Plaute dit déjà *passerclum* (*Asin.*, 666), *spēclae* (*Pers.*, 310), *sūclā* (*Rud.*, 1170 ; pour la quantité de l'*u* cf. Gröber, *A. L. L.*, V, 483), *uxorcla*? (*Cas.*, 917) ; inversement, il dit *cubiculum* (*Cas.*, 965) et *sacculum* (*Trin.*, 283) à l'intérieur du vers.

§ 263. — Au suffixe d'instrument en *-clo-* (i.-c. **-tlo-*) se rattache étroitement le suffixe *-blo-* (i.-e. **-dhlo-*). De bonne heure, ce suffixe est devenu *-bulo-* et chez Plaute par exemple c'est la scansion ordinaire. L'analogie de tous les suffixes en *-ulo-* pouvait ici s'exercer librement, parce qu'il n'y avait pas de suffixe *-bulo-* dont la différence avec le suffixe d'instrument *-blo-* fût sentie. De ce suffixe *-bulo-* on a tiré

des adjectifs en *-i-* ; c'est-à-dire que le suffixe est devenu *-bili-*. Il n'y a pas davantage à faire intervenir ici d'épenthèse. L'*i* du suffixe adjectif devait naturellement palataliser la liquide et par suite changer l'*u* précédent en *i*. Le latin possédait d'ailleurs un suffixe *-ili-* extrêmement répandu, issu en majorité des substantifs en *-elo-*, *-olo-*, ou d'adjectifs en *-alo-* (cf. *humilis* = gr. $\chi\theta\mu\alpha\lambda\acute{o}\varsigma$, *similis* = gr. $\delta\mu\alpha\lambda\acute{o}\varsigma$). M. Brugmann (*J. F.*, IV, 225 n.) suppose que *facilis*, *stabilis*, sont sortis de **faci-*, **stabli-*, malgré l'ombrien *fasefele* « facibilem », *purtifele* « porricibilem », parce que selon M. von Planta (*I*, 271) ces formes peuvent être dues à l'influence du nominatif **fasefel*, **purtifel* et remonter à **fasefle*, **purtifle*. C'est possible, mais si cette possibilité vaut pour l'ombrien, on peut l'admettre aussi pour le latin et croire, à supposer que **faci-* et **stabli-* soient les formes anciennes, à l'influence de *facul*, **stabul*, qui a fait naître **faculis*, **stabulis*, d'où *facilis*, *stabilis*. Il vaut mieux encore toutefois partir simplement de **facili-*, **stabili-*, d'après les suffixes *-ulo-*, *-bulo-* et sous l'influence du suffixe *-ili-*.

§ 264. — On voit donc que les meilleurs exemples d'épenthèse ne résistent pas à un examen sérieux. Restent les suffixes en *-n-* qui ne sont pas plus probants malgré les apparences. C'est M. Thurneysen (*K. Z.*, XXVI, 301) qui a expliqué par une épenthèse la formation des suffixes *-gō*, *-ginis*, *-dō* *-dinis* (*-ēdō*, *-īdō*, *-ūdō*, *-tūdō*, *-āgō*, *-īgō*, *-ūgō*) ; mais l'épenthèse ne serait pas seule en jeu. Il faut admettre que du suffixe *-āc-* on ait tiré *-āco*, *-ācnis* ; *cn* serait devenu *ng* comme dans *pango* (de **pac-nō*?) d'où **āco*, **āngis* ; de **āngis* on passe à *-āgnis*, d'où *-āginis*. Le processus est on le voit assez compliqué ; le même se reproduit dans le cas du suffixe *-tūdo* primitivement **-tūtō*, **-tūtnis* ; d'où **-tūdis*, **-tūdnis*, *-tūdinis* ; et dans les suffixes *-ūdo*, etc. Ainsi *testūdo* vient de **testūtō* **testūtnis*, **testūdnis*, **testūdinis* et le *da* passé des cas obliques au nominatif. M. Fröhde (*B. B.*, XVI, 188) a formulé quelques doutes sur la théorie de M. Thurneysen : elle suppose le concours de plusieurs lois phoné-

tiques dont aucune n'est suffisamment attestée. L'hypothèse que *pango* remonte à **pacno* est même absolument contredite par le germanique qui a **fanhan*, prêt. **fefang*. En ce qui concerne l'épenthèse, elle se compliquait pour M. Thurneysen de la loi suivante : on aurait insertion de voyelle après voyelle longue seulement (*l. c.*, p. 308 n.) A vrai dire, dans les exemples que donnait M. Thurneysen quelques-uns doivent recevoir une autre explication : *carnis* et *ordinis* représentent un état ancien, il ne s'est produit dans ces mots ni épenthèse, ni syncope.

§ 265. — Restent les adjectifs en *-gineus*, *-ginus* et *-gnus*, parmi lesquels on a *salignus*, *larignus*, *ilignus*, *ferruginus*, *abiegineus*, *abiegnus*, *apragineus*, *apraginus*, etc. Mais dans ces adjectifs que le latin semble confondre en une classe unique se cachent des formations d'origine très différente. Quelques-uns sont sans doute dérivés de substantifs en *-āgo*, *-ūgo*, *-āginis*, *ūginis* : *fabāginus* peut remonter à **fabāgo*, et *ferrūginus* à **ferrūgo* (cf. Stolz, *H. G.*, 380) ; pour ceux-là l'explication doit être la même que pour les substantifs d'où ils sont tirés. D'autres viennent simplement de thèmes à gutturale suivis du suffixe *-no-* ; on a **laric-no-*, **salic-no-*, *ilic-no-* comme **acer-no-*, **pōpul-no-* (*acernus*, *pōpulnus*) ; de *larignus*, *salignus*, *ilignus* on a ensuite abstrait un suffixe *-gno-* qu'on a transporté dans le mot *abiegnus*. Enfin, parmi les adjectifs en *-g(i)no-* il y en a qui sont composés d'un élément *-g(e)n-*¹, emprunté à la racine de *gignere* : tel *benignus* « gutartig » (cf. l'osque *(l)wfrikunuss* « **liberigenos*, *ingenuos* » ; Brugmann, *Ber. sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, 1890, p. 240). On n'a pas le droit de dire que dans *larignus*, *salignus*, *benignus* il ne s'est pas produit d'épenthèse parce que la voyelle précédente était brève ; et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'en principe il n'est pas sûr que l'épenthèse se produise en latin ; ensuite parce qu'en fait dans les mots

1. Tantôt *-gen-* (*uiligena*, *unigenus*), tantôt *-gn-* (*priuignus*, *bi-gnus*) ; c'est une affaire d'alternance vocalique (Brugmann, *M. U.*, I, 47).

en question la quantité de la voyelle précédente n'était peut-être pas brève. Originellement, la question ne fait pas de doute : *larīg-*, *salīc-*, etc., sont des thèmes à voyelle brève ; mais devant *-gn-* il semble qu'un *ī* bref se soit allongé ; c'est l'enseignement de Priscien (II, 81 K.) confirmé par quelques témoignages épigraphiques (cf. Lindsay-Nohl, ch. II, § 144, p. 158 et s.). On pourrait objecter que l'allongement est peut-être de date récente, postérieure à l'époque de l'épenthèse ; mais cette objection ne porte guère ; tous les adjectifs en *-gnus* et *-gineus* sont récents, à part quelques-uns qui ont servi de type. Enfin, il y a à signaler un dernier fait, qui montre bien que dans le cas de ces adjectifs il s'agit d'analogies et de croisements comme dans la plupart des catégories dérivatives du latin : il semble que la présence de l'*i* entre *g* et *n* soit liée dans certains cas à la forme *-eus-* de la seconde partie du suffixe : on a *apriūgnus* et *apriūgineus*, *abiēgnus* et *abiēgineus*. On ne dira pas que l'épenthèse était plus favorisée dans un cas que dans l'autre. Les formes en *-gineus* sont dues apparemment aux nécessités métriques : *abiēgnus* peut entrer en vers, de même *abiēgineus*, mais *abiēginus* moins aisément aux cas obliques.

§ 266. — L'opposition de *larignus*, *benignus* et *fabāginus* est donc factice ; il reste seulement à expliquer la formation des substantifs en *-āgo*, *-āginis*, *ūdo*, *ūdinis*, etc. Il est vraisemblable que la sonore est récente ; cf. *uorāgo* et *uorāc-s*, *aerūgo* et *aerūca*, *astāgo* et *astacus*, etc. (Stolz, II. G., 527) ; mais alors de deux choses l'une : ou bien *uorāginis* est sorti de **uorāc-* par addition de *-ō-inis*, et alors on cherchera pour le changement de la sourde en sonore telle explication que l'on voudra ; ou bien *uorāginis* est sorti de **uorāgnis* (pour **uorāc-nis*), laquelle forme contiendrait *uorāc-* + un suffixe *-ō-*, *-nis* qui n'existe pas. Des deux façons, il y a une difficulté ; la seconde est toutefois moindre. Étant donnée l'infinie variété des suffixes indo-européens, on peut admettre à la rigueur l'existence de *-ō*, *-nis* ; mais alors le changement de *-gō*, *-gnis* en *-gō*, *-ginis* s'explique tout naturellement par

l'analogie des mots qui ont le suffixe *-ō -inis* (*ordō, turbō, cardō, uirgō, aspergō, compāgō, grandō, margō*).

§ 267. — Les explications qui viennent d'être données et qui sont également applicables aux cas qui seront étudiés dans la suite suffisent à écarter l'idée d'une épenthèse et permettent d'apprécier avec plus d'exactitude les exemples suivants.

Sonante n.

Deux mots seulement sont intéressants :

damnum, damnāre remontent à **dape-no-* (cf. gr. *ἐπιθύρη*, v. norr. *tafn* « victime sacrificatoire » ; toutefois M. Pedersen, *I. F.*, II, 331, compare le skr. *labhnōti*), avec absorption de la voyelle intérieure et assimilation des consonnes (cf. *somnus* de **swepnos* ou **swopnos*) ; mais le thème **dapino-* a dû se conserver en latin si l'on en juge par l'existence du verbe dérivé *dapināre* ; **dapino-* et *damno-* sont entre eux comme *ualidus* et *ualdē*.

dominus remonte peut-être à *dub-enu-s* qui est donné d'ailleurs comme la forme ancienne du mot par Festus (Paul Fest., 47 Th.) ; cf. toutefois Grammont (*Dissim.*, p. 122), qui croit le mot *dubenus* d'origine celtique ; en tout cas on ne peut concilier *dominus* et *dubenus* qu'en supposant une influence analogique du mot *domus* « maison » ; car de la flexion ancienne *dubenus, *dubni* ne pouvait naître la flexion *dominus, domini*. Les formes du thème *domno-* sont attestées chez Plaute.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les autres mots du même type ; le v. latin *agna* « spica » pourrait sortir de **akonā* (cf. got. *ahana*, v. h. a. *agana*, m. h. a. *agene* f. « paille »), mais on a en grec *ἀχνη* « écume » et « balle de son » (Fick, *Wb.*, I, 4^e éd., 349). *Asinus* vient d'un mot étranger **asnas*, d'après la prononciation des dialectes sud-italiques *mina* pour **mna*, *techina* pour **techna* (cf. G. Meyer, *I. F.*, I, 319). Il n'y a qu'à signaler les mots comme *acinus, picinus, scobinus* qui ont un suffixe *-ino-* ; à supposer qu'ils soient anciens, la voyelle a pu se conserver d'après les cas

où la conservation en était régulière. *Bübinäre* sort d'un thème **bōuīno* (cf. v. sl. *govīno* « excrément » et skr. *guvāti* « cacat »), où l'*i* s'explique par la même raison. C'est d'ailleurs un mot dialectal, ainsi qu'il appert de son consonantisme.

§ 268. — *Sonante l*.

Dans tous les exemples il s'agit de suffixes en *l* (cf. § 261 et ss.). On se bornera donc à enregistrer les exemples : à l'époque ancienne on trouve l'absorption dans *poploe* (*Carm. Saliare*, d'après Festus, p. 244); *tableis* (*C. I. L.*, I, 200, 46); mais les formes pleines l'ont emporté de bonne heure (*tabelai*, *C. I. L.*, I, 196, 30; *taboleis*, *ib.*, 198, 58; *tabuleis*, *ib.*, 200, 70). Et dans la plupart des cas c'est la forme pleine qui s'est conservée : *corulus* (de **cosulo*- cf. v.h.a. *hasal*, *irl. coll*), *cumulus*, *famulus*, *figulus* (v.norr. *digull*, v.h.a. *tegel*), *humilis* (gr. *ἡθικὸς*), *iugulae* (skr. *yugala-*), *macula*, *patulus*, *rabula*, *similis*, *stimulus*, *tumulus* (cf. skr. *tūmraḥ*, v. norr. *þumall* « pouce », cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 124), *tremulus*, etc. Il est douteux si *simpulum* « petite coupe », *templum* remontent à **sm-lo-* **tem-lo-* ou à **sm-alo-*, **tem-alo-*. Dans le second cas il y aurait absorption et généralisation de la forme sans voyelle intérieure. Pour l'insertion du *p*, cf. Pedersen (*K. Z.*, XXXVI, 109). Le mot *simplex* pourrait sortir de **s°m-li-* (cf. got. *simle* « une fois », ags. *simle*, *simles*; v.h.a. *simble*, etc.); mais on a dans *simpulus* (*duplus*, *tripulus*) le correspondant exact du gr. *ἄπλος*¹ (*ἄπλος*, etc.; cf. got. *tveifls*, v.h.a. *zwifal*). L'*i* du latin *simpulus* serait alors analogique. *Pullus* que M. Duvau expliquait par **pucló-* pour **putló-* (skr. *putráḥ*) avec influence du ton indo-européen (*M. S. L.*, VIII, 261) a été plus vraisemblablement rapproché du got. *fula*, v.norr. *foli*, ags. *fola*, v.h.a. *folo* et remonte à **pulno-* (*M. U.*, II, 170).

En somme le cas de la sonante *l* est peu clair, ce qui tient à de nombreuses confusions analogiques : le suffixe

1. Toutefois *ἄπλος* est tardif et suspect.

-ulus était tellement envahissant qu'on le trouve dans *simpulum* pour *simplum* « petite coupe » alors que le *p* atteste l'absence ancienne de voyelle. Le mot *sepelire* est peut-être à rapprocher de skr. *saparyāmi* « je rends un culte » (cf. *sāpāmi*, *sepūh*); J. Darmesteter l'a expliqué jadis comme un dérivé d'un adjectif **sepilis* « endormi » (*M. S. L.*, IV, 226); dans cette hypothèse l'origine récente du verbe expliquerait l'absence d'absorption; le second *e* est dû au premier. En général les dérivés de substantifs en -ulus ont conservé l'*u* devant *l* malgré la longue suivante: *stipulāre* par exemple. Toutefois, des exemples comme *figulus figlinus*, *speculum speclātor* (*C. I. L.*, X, 684), *tegula teglāria* (*C. I. L.*, II, 5439, 2^e tab., 2, 24), *catulus cattitio* (Plin., *H. N.*, XVI, 25, 39) *callaster* sont particulièrement intéressants. *Tubulustrium* ne prouve rien; c'est un composé qui a dû subir diverses influences.

§ 269. — *Sonante r.*

Ce cas est aussi peu clair que le précédent; il s'agit également d'éléments suffixaux; or en indo-européen déjà les suffixes en -*ro-* et en -*ero-*, en -*tro-* et en -*tero-* alternent entre eux (cf. Brugmann, *Grdr.*, II, §§ 73-75). Par suite une opposition comme celle de *lacer laceri* et *niger nigri* ne saurait étonner. En général toutefois, c'est la forme -*ro-* qui est la plus fréquente (*ager*, *aper*, *cancer*¹, *caper*, *faber*, *fiber*, *liber* et parmi les adjectifs *niger*, *piger*, *glaber*, *macer*, *sacer*, *uafer*, etc.). Mais on a *lacer laceri*, *creper creperi*, *tener teneri*, *miser miseri*, et parmi les substantifs *gener generi*, *socer soceri*, *uesper uesper*, *uterus* (et *uter*, Cecil. ap. Non., p. 188) *uteri*, *numerus* et (*h*)*umerus*. Ces deux derniers mots remontent à **nomesos* (W. Foy, *I. F.*, VI, 332), **omesos*; mais leur vocalisme est intéressant: l'*o* se changeant en *u* devant le groupe de consonnes, *numerus* et

1. Remarquer que l'on a une double flexion, *cancer cancri* et *cancer canceris*; la présence ou l'absence de la voyelle est due à des analogies morphologiques. De même *gener generi*, où la forme pleine était généralisée, a eu un datif pluriel *generibus* (Neue, I, 2^e éd., 121).

(h)umerus supposent une flexion ancienne *nomesos *numsei, *omesos *umsci, d'où *nomerus *numsi, *omerus *unsi et par double contamination *numerus numeri, umerus umeri* (cf. Solmsen, *K. Z.*, XXXIV, 33 n.). Le mot *uterus* (et *uterum*, Neuc, I, 2^e éd., 540) suppose une flexion ancienne du même genre : il répond au skr. *ulāram*, gr. ὑδέρης γαστήρ (Hes.); on ne peut expliquer la sourde qu'en supposant un contact du *d* ancien avec l'*r* du suffixe, selon la loi découverte par M. Thurneysen, *K. Z.*, XXXII, 562 (cf. *nūtrire* *nud-rīre¹; *uter, utris* « outre » de *udris. cf. gr. ὑδέρης; *taedet* et *tactro*-); il faut donc admettre un ancien nominatif *uleros auquel répondait un génitif *utrei; d'où une flexion *uterus. uteri*. Les trois mots qui viennent d'être cités semblent donc fournir un témoignage précieux en faveur de la loi des deux mores. On en trouve un autre non moins intéressant dans les cas suivants : *apricus* est expliqué par *apericus (Lindsay-Nohl, ch. III, § 15, p. 205) et *aprilis* par *aperilis (Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 214); de même *refrīua* nom d'une espèce de figue sort peut-être de *referiuā (*ib.*) mais M. P. Persson coupe le mot *refrī-ua* et le rattache à la racine de l'allemand *Brei* (*Wurzelerweiterung*, p. 104); de *patera* on a tiré *patrātus* (Ciardi-Dupré, *l. c.*); du thème *swesor- « sœur », on a tiré un adjectif en -inus. *swesorinus, devenu *sobrinus* (Brugmann, *M. U.* III, 134); on a en lit. *seserynas*; toutefois le skr. dit *swasriyah.* et l'on peut partir aussi de *swesr-ino (Brugmann, *Grdr.*, II, 148). On rattache souvent le verbe *uibrāre* à une racine *weiq- ou à une racine *weip-, la première attestée par le grec ὑψίρω, ὑψίρωμ, le v.norr. *vikja veik*, l'ags. *wikan*, le v.h.a. *wichan*, le skr. *vijāte* « il tremble ». la seconde par le v.norr. *veifa*, le v.h.a. *weibōn*, le skr. *vēpate* « il s'agite » (Fick, *Wtb.*, I, 4^e éd., 543 et 544); mais il y a un troisième

1. Toutefois on a *nutrix* et *notrix* (Quint., I, 4, 16) : cette opposition suppose une voyelle longue (cf. Pokrovskij, *K. Z.*, XXXV, 228). Mais les langues romanes attestent la quantité *nūtrire* (cf. Gröber, *A. L. L.*, IV, 136).

rapprochement possible, que M. Fick indique également (*op. cit.*, 126), avec le lit. *vyburióti* « agiter (la queue) » ; dans ce dernier cas, *uibrāre* aurait perdu une voyelle entre *b* et *r*. Le mot *cupressus* est emprunté du grec *κασπίριστος*. Il est douteux s'il faut expliquer *febris* par **bhe-bher-is* (de la racine **bhere-*, **bherw-* de *ferueo*), comme le fait M. Prellwitz (*B. B.*, XXI, 236) ; M. V. Henry rapproche le skr. *babhrūh* « brun » (*Rev. crit.*, tome LI, 1901, p. 64-65).

§ 270. — Quelques mots qui ont généralement la forme pleine sont aussi attestés avec absorption d'une voyelle : c'est le cas pour *socer* : on a *socro* chez Cicéron dans une citation d'un poète tragique (*Tusc.*, III, 12, 26) : *socro* et *socris* se trouvent parfois sur les inscriptions (cf. Neue, I, 2^e éd., 76 et 598 et *A. L. L.*, VIII, 171). On trouve également *dedro* et *dedront* pour *dederunt* (Schuchardt, II, 416) ; enfin *uetrānus* pour *ueterānus* se rencontre fréquemment, mais à la basse époque (Lindsay-Noll, ch. III, § 17, p. 211).

En revanche *lacerāre*, *operāre*, etc., ont conservé leur voyelle ; de même le substantif *acer*, *aceris* et l'adjectif *proceres* (sur ce mot cf. Fröhde, *B. B.*, XVII, 317 ; Osthoff, *J. F.*, VIII, 45 ; Sommer, *J. F.*, XI, 59 Anm.). Il n'y a pas lieu de revenir sur les formes *sacerum C. I. L.*, III, 2743 et *saceroru. ib.*, VIII, 7111, pour *sacrum sacerorum* : on les a expliquées plus haut par l'influence d'un dialecte sud-italique. Étant donné que le latin possède *miser*, *tener*, *lacer*, *creper*, au gén. *miseri*, *teneri*, *laceri*, *creperi*, on pourrait encore considérer *sacerum* et *sacerorum* comme issus d'un thème **sac-ero-*.

Il reste à mentionner *porro* (de **porero-*, P. Persson, *Stud. etym.*, p. 96 ; cf. toutefois Sommer, *J. F.*, XI, 10 Anm.) ; *suprà* à côté de *superus* : *retrō*, *citrō* et *citrā* qui viennent peut-être de thèmes *retero-*, *citero-* : *iterum* a conservé son *e* parce que la dernière syllabe était brève.

§ 271. — On pourrait ajouter quelques exemples à tous

ceux qui viennent d'être mentionnés; les conclusions n'en seraient sans doute pas modifiées. En somme, on aboutit à ce résultat, que dans le cas des mots $\sim\sim\sim$ la syncope n'est attestée que dans quelques exemples; que l'absorption au contraire, tant dans les mots du type *calidus* que dans ceux du type *figulus* est prouvée par un petit nombre d'exemples indiscutables, mais dans la mesure où la loi des deux mores trouvait son application.

§ 272. — 2° Groupe. — Mots du type $\sim\sim\sim$.

On a sur les mots de ce groupe un précieux renseignement; c'est celui qui est fourni par la prosodie de Plaute: *facilius* y est coupé *faci-lius*, les deux premières brèves formant toujours un même demi-pied. On doit donc s'attendre à ce que les mots de ce type ne subissent ni syncope, ni absorption.

§ 273. — Pour la syncope, en effet, il n'y a pas d'exemples sûrs:

Ce n'est pas à la syncope qu'il faut attribuer la chute de la seconde voyelle dans les parfaits redoublés *reccidi*, *repperi*, *reppuli*, *rettudi*, *rettuli*; les simples correspondants sont *cecidi*, *peperi*, *pepuli*, *tutudi*¹, *tetuli*; on a de même *pepigi*². Tous ces mots, auxquels on peut joindre *recurrere*, ont subi simplement une haplogogie³, soit qu'ils sortent de **reccidi*, **repeperi*, **repepuli*, **retetudi*, **retetuli*, **rececure* ou, comme le suppose M. Ciardi-Dupré (*B. B.*, XXVI, p. 211 n.), de **reccidi*, **repeperi*, **repepuli*, etc., avec la forme *red-* du préverbe.

1. Il existe peut-être aussi un parfait *tutundi* (Neue, III, 3^e éd., p. 341); en composition on a *contūdit* (Ennius, *Ann.*, 515); *tunsi* n'existe que chez les grammairiens.

2. Remplacé de bonne heure par *panxi* (Columelle, XI, 2, 42); on a conjecturé *panxi* chez Ennius, ap. Cic., *Tusc.*, I, 15, 34, où quelques mss. ont *pinxit*.

3. Noter toutefois que suivant M. Grammont (*Dissimil.*, p. 147), les superpositions syllabiques de ce genre se produiraient uniquement entre deux éléments morphologiques différents.

M. Stolz expliquait jadis (*Wien. Stud.*, VIII, 157) les superlatifs *maximus*, *oximus*¹ et *proximus* par **mag(i)simo-*, **oc(i)simo*, **prog(i)simo*. Depuis, cette explication a été abandonnée par son auteur sous prétexte que la loi de syncope est postérieure au rhotacisme; l'argument est mauvais, mais l'explication n'en doit pas moins être abandonnée. M. Brugmann (*Grdr.*, II, 169, 387 Anm.) a supposé qu'on devait partir de **maghs-* **ocs-*, **progs-*, formes faibles de thèmes en *-s-*. Depuis, M. Sommer a soutenu la même hypothèse qui est confirmée, en effet, par la comparaison de l'osque *nessimais* de **nedhsimo-* et du v.irl. *nessam*, gall. *nesaf* (*I. F.*, XI, 246). L'emploi des formes réduites de thèmes en *-s-*, dépourvues de voyelle suffixale, est fréquent dès l'indo-européen; on a en grec βλάστημας (de βλαψ-) et ἐσφραίνεσθαι (de ἐσφ-); v. Wackernagel, *K. Z.*, XXXIII, 42, et cf. J. Schmidt, *K. Z.*, XXVI, 385, et Thurneysen, *K. Z.*, XXXVII, 426.

La syncope est suspecte dans *officium* et *officina*; d'abord le simple *opifex* ne la présente jamais (cf. *opifex*, Plaut., *Most.*, 828); on pourrait supposer qu'il a subi l'influence analogique d'autres mots ou qu'il a été refait postérieurement. Mais *officium* se rencontre aussi sous la forme *opificium* (Varr., *Mén.*, 177, 5) et on a *opificina* dans le *Mil.*, 880. En outre *opitulari*, *opiparus* et leurs congénères ne présentent jamais de syncope; il est donc plus vraisemblable que *opifex*, *opificium*, *opificina* sont des formes régulières; *officium* et *officina* sont dus soit à l'haplologie, soit à l'analogie phonétique du verbe *officere*, dont on a pu d'ailleurs tirer un abstrait **officium*.

C'est par la préposition *ob* que Bopp déjà expliquait le superlatif *optimus* (pour d'autres explications, cf. L. Meyer, *B. B.*, VI, 289 et Stolz, *Wien. Stud.*, VIII, 154). M. Ciardi-Dupré (*B. B.*, XXVI, 211) a depuis soutenu la

1. La quantité de l'*o* n'est pas sûre (cf. Danielsson, *Altital. Stud.*, II, 153 et ss.; Sommer, *I. F.*, XI, 247).

même opinion, non sans vraisemblance. On sait combien d'adjectifs sont dérivés de prépositions au moyen des suffixes *-mo-*, *-imo-* (*dēmum*, *summus*) et *-timo-* (*intimus*, *extimus*, etc.). On trouve de même avec le suffixe *-tero- subter*, *praeter* (cf. *παραίτερος* et *περαιτέρως*, Clemm, *Curt. Stud.*, VII, 37; skr. *uccaistarāḥ*), etc. Or on rencontre la forme *opter*. *C. I. L.*, VI, 14672 et chez Charisius, p. 231, 22 (cf. Bücheler, *R. M.*, LI, 471-473 et Læwe, *A. L. L.*, I, 26). Par suite un adjectif *ob-timus* n'a rien d'extraordinaire. Mais on doit alors expliquer par l'analogie de *maritimus*, *maritimus* (*C. I. L.*, II, 605, 3311), *finitimus*, *finitimus* (*ib.*, XII, 644), *legitimus*, *legitimus* (*ib.*, II, 4223), les formes *opituma*. *C. I. L.*, I, 1016 = VI 1958 (à côté de *optuno*, *ib.*, I, 32), *opitumae*. *Or. H.*, 5434, *opitimo*, *Or.*, 3465.

§ 274. — La préposition *propter* est assez embarrassante : il n'y a pas de doute qu'elle ne soit formée de l'adverbe *prope* et du suffixe *-tero-*; on attendrait **propeter* de **propetera*, acc. plur. neutre; cf. en grec les adverbes superlatifs *σοφώτατα*, *ἀληθέστατα*, *αἰγιότα*; les comparatifs sont au singulier : *σοφώτερον*, *ἀληθέτερον*, *αἰγιόν*, et c'est sans doute là un usage ancien puisqu'en pareil cas le sanskrit emploie l'accusatif singulier neutre aussi bien que l'accusatif féminin *pratarām* et *pratarām* : le latin peut avoir étendu la désinence du pluriel aux deux degrés de comparaison. **Propetera* devait devenir **propeter* de très bonne heure, d'après la loi panitalique dont il a été question §§ 205 et ss.; mais **propeter* formant un tribraque ne devait pas perdre sa seconde voyelle. M. Sommer (*I. F.*, XI, 5) a pressenti la véritable explication du fait, en considérant *propter* pour **propeter* comme une forme proclitique; mais il a tort de croire que l'accent initial ne joue ici aucun rôle. *Propter* étant une préposition devait se trouver assez souvent devant des mots inaccentués, tels que des formes pronominales. Cela se produisait d'autant plus fréquemment que, selon l'observation intéressante de M. Wölflin (*A. L. L.*, I, 165), à l'époque ancienne, *propter* n'avait le sens de « à cause de »

que lorsqu'il s'agissait de personnes : des locutions telles que **propeter-mē*, **propeter-lē* étaient donc particulièrement fréquentes; mais ces locutions formaient un mot [~]~[~] où la syncope *pouait* se produire. On a vu d'ailleurs plus haut par l'exemple de *cette* que certains mots de nature spéciale peuvent présenter l'application d'une loi de syncope, qui reste sans action sur les autres (§ 232).

Ainsi, malgré les apparences, il ne semble pas que la syncope se produise dans les mots du type [~]~[~]. Il n'en est pas de même de l'absorption.

§ 275. — Pour la sonante *u*, par exemple, on a :

Iūnius de *Iūuēnius*; *nūper* de **nouo-paro-s* (cf. *nuperus*, Plaut., *Capt.*, 718; Skutsch, *Fschg.*, I, 16-17); *nūdius* de **neuo-dius* (cf. Uhlenbeck, *Etym. Wtb. altind. Spr.*, p. 150); *pānilio* de **pōuēmilio*, *poumilionom* en prénestin = *poumilionum*, *Eph. Epigr.*, I, 20 (on a *pūmilus* chez Stace *Silv.*, I, 6, 64, sans doute par erreur de quantité); *ōpiter* de **auopater*, **aupiter* avec *ō* pour *au* comme on a *au* pour *ō* dans *ausculum* (Priscien, II, 39, 10 K.) *ausculari* (Paul. Fest., 21), etc.; *autumo* de **aitumo*; *ūpilio* de **ouipolio*, **oupolio*; *Nuceria* de **Noueceria* (*Nouceria*, *C. I. L.*, I, 551); *augur* (« ab *au*-gerendo aut ab *au*-garritu » Paul. Fest., 2 Th.) est en général expliqué par *au* + la rac. **ger-* qui se trouve dans le v. sl. *zirēti* « voir », le lit. *žiūrėti*, *žiurinėti* (Fröhde, *B. B.*, XVII, 310), et on a chez Læwe, *Prodr.*, 348, le mot *auigerus*; cependant M. Zimmermann, *A. L. L.*, VII, 435, considère *augur* comme un thème neutre dans le même rapport avec *augère* que *fulgur*, *fauor* avec *fulgère*, *fauère*; le mot aurait été ensuite employé personnellement, comme *Venus*; cette explication est peu vraisemblable. Le mot *cūria* sortirait de *couiria* selon M. Lindsay (ch. III, § 15, p. 206 de la trad. Nohl), mais M. Stolz part de *coisia*, *quoisia* avec plus de vraisemblance (*H. G.*, p. 254). Dans les mots qui viennent d'être cités, il s'agit bien d'une absorption, puisque le produit de *ou* + *oy.* est un *ū* (§ 252). Toutefois on a l'*ō* également dans *ōpilio*; il n'y a qu'un moyen

d'expliquer cette forme, c'est de supposer qu'on a continué à dire **ouipilio*¹ à côté de **oupilio*, *ūpilio* pendant un certain temps, sous l'influence du simple *ouis* (cf. *ouicerda*, *ouifer*, *ouicula*) : *ouis* et **ouipilio* auraient ensuite maintenu le timbre *ō* dans *ōpilio*. Deux mots de cette catégorie ont également l'*ō*; mais ils sont suspects : *glōria* serait issu de **klewesiyā* (skr. *çravasiyam*) selon une vieille étymologie de Kuhn (*K. Z.*, III, 398), de **klōūesia* selon M. Solmsen (*Stud.*, p. 92); mais M. Kretschmer part de **klōuesia*, cf. v. sl. *slava* (*K. Z.* XXXI, 455), et en vérité il n'y a pas de raison pour repousser cette dernière hypothèse; celle de M. Stolz (*J. F.*, X, 70), approuvée par M. Giardi-Dupré (*l. c.*), que *glōria* serait en rapport avec *glāris* (gl. *μωθελέρης*) manque de preuves. Enfin le mot *otium* de **ouetiom* (Solmsen, *Stud.*, p. 95) peut devoir son *ō* à un adjectif **ōtus* répondant exactement au skr. *avitah*; mais *otium* à l'époque historique est tout à fait isolé en latin.

§ 276. — Pour la sonante *n*, on a : *malluuiac* de **manulauiac*, *mansues* de **manu-sues*, *manceps* de **manu-cap-s*. Toutefois on a *manipulus*, où l'*i* est sans doute un *i* de liaison. Enfin, *panceps* *ἔλκας κτήρας ἐπιτερχηλίσου* (Philox., *C. G. L.*, II, 141, 48) sortirait de **pano-cap-s* (de *panus* « ulcère »), suivant M. Skutsch, *Fschg.*, I, 41. *Beneficium* a conservé sa voyelle sous l'influence de *bene*.

§ 277. — La sonante *l* fournit l'exemple de *alter*, *alterius* de **alitero-*; l'*i* est tombé dans les formes restées quadrisyllabiques, car *aliter*, trisyllabique de très bonne heure (cf. *propter*), est resté intact. La flexion de *columen* donnait lieu à l'absorption à plusieurs cas; c'est de *columen*, *culminis* (pour *columinis*) qu'est sorti ensuite le nominatif *culmen*. C'est du moins l'explication qu'on donne généralement. Toutefois, le suffixe *-men* pouvant s'ajouter à une racine, il se pourrait que *cul-men* fût aussi ancien que *columen*; les deux mots

1. M. Seyffert corrige *ōpilio* en *ouipilio*, *Asin.*, 540, mais comme il faudrait scander *ouipilio*, la conjecture est inadmissible.

seraient des doublets morphologiques de date ancienne. Cette explication semble seule admissible pour *fulmen* **fulgimen*, de *fulgeo* (Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, p. 203) et *tegmen* *tegumen*, de *tego* : (cf. *regimen*, *regimentum* ; *documen*, *documentum*, *tegumentum*). Enfin, *balneum* de βαλανεῖον présente également l'absorption ; le doublet *balineum* (plus ancien[?] Stolz, *H. G.*, p. 97) prouve seulement que le mot a pu être emprunté plusieurs fois ; *balneum* et *balineum* se sont conservés dans la langue assez tard, et Charisius (I, 99, 4) y ajoute le féminin *balnea* et *balinea* (cf. § 329).

Pour *r*, on ne peut citer que *surculus*, **suro-culus*, de *surus* « pieu » (Paul. Fest., 423, 17), si l'*u* radical en est bref (Stowasser, *Comment. Wölfl.*, 25), et *ferculum* « civière » à côté de *fericulum* (et *fericlum*), qui est un assez piètre exemple, car la forme en *-culum* est récente (cf. § 261 et s.) et l'*i* intérieur est suspect de l'être aussi, bien que le grec ait φαρῆρες ; on attendrait **ferclum* d'où *ferculum*, puis *fericulum*.

§ 278. — Dans le cas où la sonante est placée entre la seconde et la troisième syllabe, l'absorption est fort douteuse : le *puertia* d'Horace (*Od.*, I, 36, 8) peut être une simple licence poétique ; *facultas*, *simultas* ne sortent pas de **facilitas*, **similitas*, mais ont été formés directement sur *facul*, *simul* : plus tard on trouve *facoletatem*, *difficultatem* (Schuchardt, *Vok.*, II, 430), mais ce sont des formes refaites. *Misertum* ne vient peut-être pas de **miseritum*. Selon M. Deecke (*Die Falisker*, p. 124), *Falernus* serait issu de **Falerinus* pour **Falesinos*, mais M. Stolz (*H. G.*, p. 479) tire avec plus de vraisemblance le mot de *Falerii*. On lit *uiglias* pour *uigilias*, *C. I. L.*, I, 1139 ; un exemple tout à fait comparable est *nucleus*, qui chez Plaute est encore *nuculeus* (*Capt.*, 655 ; *Curc.*, 55). L'absorption serait donc dans ces mots postérieure à l'intensité initiale.

Le génitif *utrius* de *uter* est fort embarrassant ; on a vu (§ 269) qu'en indo-européen *-tro-* et *-tero-* alternent, et on aura l'occasion de rencontrer encore pareille alternance en

latin. L'origine même du mot est incertaine; le rapprochement avec le vsl. *vūtorū* (cf. Sommer, *I. F.*, XI, p. 12) est repoussé avec raison par M. Meillet (*M. S. L.*, VIII, 236 et *I. F.*, V, 329). M. Zubatý a rapproché *кѣтрѣсѣ*, lit. *katrās*, en supposant la chute d'un *c* initial (**cuter*), comme dans *ubi* (pour **cubi*) dû aux cas comme *necuter*, *necubi* coupés *nec uter*, *nec ubi* (*Sitz. ber. d. kgl. böhm. Gesellsch. d. Wiss.*, 1892; séance du 23 novembre 1891).

Quoi qu'il en soit, le suffixe fait difficulté. On a partout ailleurs *alterius*, *dextera*, *ulterior*, *anterior*, etc. L'absence de la voyelle est d'autant plus extraordinaire qu'on a presque toujours *e* devant *r* suivi de *i* en hiatus : *extrā*, *infrā*, mais *exterior*, *inferior* : *ministri*, *magistri*, mais *ministerium*, *magisterium* : *arbitri* mais *arbiterium*, *C. I. L.*, II, 4137, etc., cf. Neue, I, 2^e éd., 75 et 76; *temperies*, *pauperies*, *māteries*, (cf. Bréal, *M. S. L.*, IX, 163), tous chez Plaute. On ne peut supposer avec M. Thurneysen une différence due à la quantité initiale : cf. *arbiterium*, *citerior miseria*, mais d'autre part *frātria*, *ātrium* (cf. *zd ātarš* « feu »). Il faut donc croire malgré tout que *uter* remonte à **utro-* et non à **utero-*.

§ 279. — Un cas très obscur est celui du mot *alumnus* auquel on doit joindre les mots *Vertumnus*, *Autumnus*, *Picumnus*, *Pilumnus*, *Volumnus*. Rien n'est clair dans ces formations; M. Stolz (*H. G.*, p. 144) suppose un suffixe participial *-mno-*; c'est la seule ressource qui soit permise, car on ne peut songer à l'absorption de *-m(e)no-*; seulement, ce suffixe *-mno-* est mal attesté; on ne peut citer que le type *zd razemnō* (cf. J. Schmidt, *Kritik der Sonantentheorie*, pp. 101 et 142).

Il n'y a qu'à mentionner pour mémoire le verbe *mālō* qui a toujours exercé en vain la sagacité des linguistes : de quelque façon qu'on retourne le problème, il reste insoluble. Il est à peu près sûr que *mālō* contient *magis* et *uolo*, mais le détail de la formation échappe : M. Havet partait de **mag(i)suolo*, **masuolo*, *mālo*; la contraction serait unique en son genre. M. Solmsen a fait observer que **mageuolo* ne donnait pas une explication satisfaisante, mais M. Sommer

a depuis défendu **mageuolo*, d'où **maguolo*, puis **māuolo* par l'intermédiaire de **mauuolo* (*I. F.*, XI, 56; cf. Lindsay-Nohl, chap. VIII, § 97, p. 628); mais le passage de **mageuolo* à **maguolo* fait difficulté. Ne peut-on pas partir de **maguolo*? On a bien *satago* et *satfacio* à côté de *satisago*, *satisfacio*, *satisdo*, etc.

§ 280. — En résumé, le cas des mots du type $\overset{\sim}{\sim}\overset{\sim}{\sim}$ présente la situation suivante : pas de syncope, et absorption seulement quand la sonante se trouve entre les deux premières syllabes. Cette conclusion est intéressante; elle montre à quel point l'absorption est un phénomène différent de la syncope : si un groupe *ala-* subit l'absorption dans un mot de type *ala-kala*, c'est par suite de l'union intime des deux premières syllabes, dont l'usage métrique de Plaute fournit une preuve (§ 178) : la seconde voyelle se trouve dans une dépression aussi bien au point de vue de l'intensité qu'au point de vue de la quantité.

§ 281. — 3^e groupe. Mots dont la seconde syllabe est longue de position.

En pareil cas, il n'y a jamais syncope.

Dans la dérivation, il arrive fréquemment qu'à un thème dissyllabique terminé par une consonne s'adjoigne un suffixe commençant également par une consonne; en pareil cas, la seconde voyelle ne tombe jamais. Ainsi les mots suivants formés de thèmes en *-s-*, avec addition de suffixes commençant par *t*, *l*, *n*, *m*, ont conservé leur seconde voyelle : *modestus*, *uetustus*, *egestas*, *locusta* (de **tlocos* « saut »; cf. lit. *lekiù* « je saute » et l'all. *flichen*; Osthoff, *P. B. B.*, XIII, 413); *fidēlis* (de **fides-lis*), *fugēla* « suite » (de **fuges-la*); *edūlis* (de **edos-li-s* Pokrovskij, *K. Z.*, XXXV, 226); *catēna*, *sacēna* dérivés de thèmes en *s* (Stolz, *H. G.*, p. 123) et d'où est sorti un suffixe *-ēna* étendu ensuite à un grand nombre d'autres mots¹; ainsi *racēnus* (de **rases-* ou **wrases-* + *-mo-*; cf. ῥακμός sorti de

1. Toutefois, dans des mots comme *arēna*, *habēna*, l'ē vient du thème verbal *arē-*, *habē-*.

ὄφρυς, Osthoff, *M. U.*, V, 67). Il faut sans doute joindre à ces mots un certain nombre d'autres terminés en *-ebra* et où le *b* pourrait représenter un *s* ancien : *latebra*, *scatebra* (comme *salebra*) sortent plus vraisemblablement de **lates-rā*, **scates-rā* (**sales-rā*) que de **late-dhrā*, **scate-dhrā* (**sale-dhrā*). Mais il n'est pas douteux que dans des mots comme *palpebra*, *terebra* on ait à faire au suffixe *i.-eur.-dhrā*; cf. le doublet *palpetra* attesté par Varron (*Charis.*, I, 105 K.) et par des dérivés romans, le gr. τέρετρον et l'irl. *tara-thar*, qui sont avec *palpebra* et *terebra* dans le même rapport que le v. irl. *criathar* (suffixe *-tro-*) avec le lat. *cribrum* (suffixe *-dthro-*). Le suffixe latin *-ebra* aurait ainsi une double origine.

Il n'y a pas eu syncope non plus dans les mots *cacūmen* de **caculmen* (cf. skr. *kakūd-*, *kakūdmant-*); *frutectum*, formé du radical *frutec-* du mot *frutex*; *magister* dérivé de *magis* avec le suffixe *-tro-*.

Mais parmi les mots qui précèdent, un certain nombre sont peu probants, parce que l'influence du simple d'où ils sortaient pouvait toujours empêcher la syncope; ainsi *frutectum* appartient à un groupe bien connu et vient de *frutex* comme *salic-tum*, *flic-tum* de *salix*, *filix*. Même dans le vocalisme l'influence du simple se fait sentir : *uctustus* doit son *u* à *uctus*, tandis que *modestus* a régulièrement un *e* parce qu'il n'existe plus de mot **modus*, thème en *s*. Néanmoins des cas comme *racēnum*, *fugēla*, *catēna*, *cacūmen* paraissent suffisants pour prouver que la syncope ne se produisait pas en syllabe longue de position.

§ 282. — Trois mots seulement pourraient faire exception : d'abord *disco*, s'il est pour **didec-scō*, gr. δίδεσκω; mais on doit plutôt partir de **di-de-scō* avec vocalisme sans *e*. *Iuxtā* est expliqué par M. Sommer (*I. F.*, XI, 41) comme sortant de **iugista*; mais on peut aussi bien supposer un thème en *-s-* à forme réduite, soit **iux-* comparable aux thèmes **max-*, **ox-*, **prox.*, dont il a été question plus haut (§ 273)¹.

1. D'ailleurs l'*u* est peut-être long; on reverra ce mot au § 286.

Enfin le verbe *possum* dans sa flexion. On rencontre en effet très souvent dans l'ancienne langue des formes simples du verbe *sum* accompagnées de *pote* et *potis*; *potis es*, *potis est*, *potis sunt*, *potis siem*, *potis esse* chez Plaute et chez Térence (p. ex. *Pseud.*, 1302; *Phorm.*, 379, etc.); d'autre part, l'ancienne langue fournit aussi des formes contractées comme *potesse* (Plaute, *Bacch.*, 559, etc.), *potissit* (Lucil., *Sat.*, I, 14), *potesse* (id., V, 48), *potisit* (*C. I. L.*, I, 196, 28), *potesto* (*C. I. L.*, I, 603, 10), *potesse* (*C. I. L.*, I, 1019), etc. Mais il est peu vraisemblable que les formes dites syncopées *possum*, *posse*, *possem*, etc., soient sorties phonétiquement de celles-là. *Possum*, *possim*, *posse*, *possem*, etc., peuvent s'expliquer par *pot-sum*¹, le thème *pot-* étant abstrait par le sujet parlant des formes *potes*, *potest*, *potero*, etc., pour *pote-es*, *pote-est*, *pote-ero*, etc., ainsi que du parfait *potui*, qui représente **potebhvai* (Meillet, *M. S. L.*, VIII, 289). Dans le cas spécial du verbe *possum* il faut admettre une action particulière comme celle qui a produit *aimerons*, *aimerez* de **amare habemus*, **amare habetis*.

Les exemples qui précèdent sont suffisamment clairs; il n'y a pas à insister davantage.

§ 283. — De même que la syncope l'absorption ne se produit pas, sauf dans le cas de la sonante *u* qui sera examiné à part. On a *minister*, comme *magister*, *magistrātus*, etc. Il faut ranger ici *tenebrae*², *cerebrum*, *tonitru*, *talitrum* (et *talatrum*; Sommer, *I. F.*, XI, p. 17); bien que les groupes *br*, *tr* paraissent compter à l'époque de Plaute pour une consonne simple, ils suffisent à empêcher l'absorption; cf. *ianitricēs* (§ 247) en face de *antae*. L'explication de *uitricus* « beau père » par **ui-patricus* (Fay, *Cl. Rev.*, XI, 94 et

1. Ou *pote sum* comme *neque sum* devenu *nec sum* (c'est une syllabe finale).

2. La racine est dissyllabique (cf. lit. *témti*, Brugmann, *Grdr.*, I², 178), mais l'*n* fait difficulté; M. Brugmann (*Grdr.*, I², 763) et depuis M. Solmsen (*K. Z.*, XXXIV, 33 n.) supposent une double forme **temasrā* et **tensrā*, qui est peu vraisemblable; il vaut mieux croire à une dissimilation (cf. Niedermann, *B. B.*, XXV, 86).

Prellwitz, *B. B.*, XXIII, 69) est tout à fait gratuite; cf. Brugmann, I, 2^e édit., p. 99. Il y a quelques exceptions: *fertrum* pour φέρτερον, mais *fertrum* peut être une forme ancienne; cf. ce qu'on a dit de **ferclum*, *ferculum* (§ 277). On explique d'ordinaire *masturbare* par **manu-sturbare* (cf. gr. πουργάζει, Bücheler, *A. L. L.*, I, 107): l'explication n'est que conjecturale. Plus embarrassant est le mot *festra*, qui existe en latin vulgaire et dont on a formé *frestra*, qui est attesté trois fois dans le glossaire de Placidus (*C. G. L.*, V, 23, 70, 105). On a prétendu en vain lire *festras* pour *fenestras* dans le *Rudens*, v. 88; *fenestras* scandé s'explique par la loi de *senectūtem*. *Festra* et *fenestra*¹ pourraient être deux mots différents, non d'origine sans doute, mais de date et de sens: *festra* désigne suivant Festus (p. 64, 33) la même chose que *fenestra*; mais Macrobe (*Sat.*, III, 12, p. 305) dit au sujet de ce mot: « Antonius Gniphos... Salios Herculi datos probat in eo uolumine quo disputat quid sit *festra*. quod est ostium minusculum in sacrario. quo uerbo etiam Ennius usus est » (cf. Ennius, p. 180 V.).

§ 284. — Le cas de la sonante *u* demande ici encore à être examiné à part. Parmi les exemples du cas de *senectūtem* (cf. § 158) on cite souvent *cauillator* (*Truc.*, 683) et *aunculus* (*Aul.*, 778, 782, 799) qui seraient scandés *cauilla-tor*, *aun-cu-lus*; mais en somme il est douteux s'il ne faut pas plutôt lire *caullator*, *aunculus*: M. Lindsay (*Journ. of Phil.*, XXI, 201) est de ce dernier avis. En fait, on lit *aunculus*. *C. I. L.*, II, 713, 827, 845, écrit ailleurs *anculus* (Solmsen, *Stud.*, p. 50). Ceci est confirmé par quelques autres exemples: *faustus* de **fauesto-s*; *aulio* de **auis-dio* (cf. αἰσίνουσι pour ἄψις, Uhlenbeck, *Elym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 22); *nūndinum* de **nouendinom*, *noundinum*; *nūntius*, *nūntiare* de **nouentios* (*nountios* est donné comme la forme ancienne par Mar. Vict., VI, 12, 18 K.). Dans tous

1. Pour l'étymologie de ce dernier mot, cf. Brugmann, *Grdr.*, II, 891 n.

ces exemples, il y a eu absorption, comme l'indique l'*n̄*. Toutefois, à côté de *n̄ntius*, on a *nōntius*, également attesté, et à côté de *n̄ndinum*. *nōndinum*; d'autre part *couentio* (*couentionid C. I. L.*, I, 196, 22) est devenu *cōntio*, et **ouismen osmen, ōmen* (Solmsen, *Stud.*, p. 93)¹. La raison de ce double traitement est peut-être que l'absorption s'est produite plus tard dans ce cas que dans les cas précédents : il y aurait eu alors des confusions analogiques. Un dernier groupe de mots reste à examiner : *sursum* et *rursus* à côté de *deorsum*, *seorsum*. M. Solmsen n'est pas arrivé à éclaircir l'obscurité dans laquelle ils sont plongés. Les choses paraissent pourtant assez simples : *deorsum* ne peut sortir que de **d̄euorsum*, et *rursus* que de **r̄euorsus* : il faut donc admettre que la différence des traitements est due à la différence des quantités : or **reuorsus* devenant **reursus* puis *r̄ursus* est très régulier ; d'autre part dans **d̄euorsum* rien n'a changé jusqu'au jour où le *u* intervocalique est tombé ; on a eu alors **d̄iorsum* puis *d̄orsum*. Restent *sursum* et *seorsum* ; mais justement on a l'embarras du choix entre une forme primitive **s̄euorsum* ou **s̄euorsum* ; si on les accepte toutes les deux, ce qui est possible, la question ne se pose plus ; si on accepte celle qui explique l'une des deux formes, on devra expliquer l'autre forme par l'analogie de *deorsum* ou de *rursus* ; comme l'analogie de *deorsum* est plus aisée à concevoir, on peut supposer, dans le cas où l'on n'admettrait qu'une seule forme primitive, que celle-ci était **s̄euorsum*, d'où *s̄ursum*, refait ensuite en *seorsum* sous l'influence de *deorsum*.

§ 285. — Ainsi l'examen des mots qui contiennent en leur seconde syllabe une longue de position conduit au résultat que pouvait faire supposer la métrique de Plaute (§ 170) ; il n'y a ni syncope ni absorption, sauf dans le cas très spécial de la

1. Que *oscen* sorte de **ouis-cen*, c'est fort douteux ; que signifierait **ouis-cen* ? M. Brugmann avec plus de vraisemblance supposait **ops-cen* parent de *occino* (*Ber. sächs. Gesellsch. Wiss.*, 1890, p. 205-206).

sonante *u*, dont le caractère se distingue toujours de celui des autres.

§ 286. — 4^e groupe. Mots qui commencent par une syllabe longue.

Ce cas est le plus clair de tous. On le divisera en deux catégories, suivant que la seconde syllabe brève est enfermée entre deux longues, ou suivie d'une autre syllabe brève.

Quand la voyelle brève de la seconde syllabe est enfermée entre deux longues, sa chute est régulière.

On a syncope dans les mots isolés suivants :

aestās, *aestus* représenteraient **aidhs-tāt-*, **aidhs-tūt-* suivant M. Fröhde (*B. B.*, XVII, 312); M. Brugmann remarque (*I. F.*, VI, 103) qu'on peut partir aussi bien de **aidhes-tāt*, **aidhes-tūt-*; la racine est celle du skr. *édhah*, gr. *αἰθερ*. Dans ce cas il se serait produit une syncope.

cunctor vient peut-être de **concitor*, dénominateur d'un mot **konqito-* (= skr. *çankitaḥ* « tourmenté »); cf. Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 204.

fastigium de **bharsti-stigium* (cf. L. Meyer, *B. B.*, VI, 136 et Job, *Le Présent*, p. 313 et s.); **bharsti-* est le skr. *bhṛṣṭih* et *-stigium* (de la rac. de gr. *στειγω*, got. *steigan*) se retrouve dans *uestigium* (cf. Niedermann, *I. F.*, X, 254).

fastidium est sans doute composé également de *-taedium* et d'un mot **fasti-* ou **fasto-* apparenté à *fastus* (cf. Bréal, *K. Z.*, XX, 79 et Fröhde, *B. B.*, I, 201).

frigidāria pour **frigidāria* est attesté chez Lucilius (*fyt.* 227). Il est douteux si l'on doit mettre sur la même ligne la forme *frida* des inscriptions de Pompéi (*C. I. L.*, IV, 1291) et surtout *fRICTA* de l'Appendix Probi (IV, 198, 3 K.) et *infrigidare* de la traduction d'Oribase (Skutsch, *Fschg.*, I, 43) : ces dernières formes peuvent être dues à l'influence de l'accent roman ; sur le dialecte de Pompéi, il vaut mieux ne pas se prononcer.

iuxtā est de formation obscure : on peut partir de **iūgistā* et la syncope serait régulière ; mais les langues romanes semblent attester l'*ū* (Gröber, *A. L. L.*, III, 273); **iūgista* au-

rait subsisté; peut-être faut-il supposer un thème **iugs-*, comme **mags-*, **procs-*, etc. (cf. § 282).

praestō de **prae-sitō* composé du participe *situs* (ou d'un substantif de la même racine, si l'on en croit la forme ancienne *praestu* signalée par Cassiodore, VII, 157, 22 K.; cf. Lindsay-Nohl, chap. III, § 15, p. 204); la syncope a subsisté parce que le mot n'était plus senti comme un composé; en revanche on a *dēsitus* de *dēsino*, analogie de *situs* (cf. § 291 plus loin).

restātus de *restitūtus* (cf. Skutsch, *A. L. L.*, VIII, 368). Toutefois dans ce cas, comme dans celui de *fastīdium* et de *fastigium* on pourrait voir simplement une haplogogie.

§ 287. — On a absorption dans les mots suivants :

Après *m* dans *sestertius* de **sēmis-tertius*; devant *m* dans *imus* de **isimos* (Sommer, *I. F.*, XI, p. 8). Après *n* dans *iūncus*, s'il remonte à **ioinikos* (Giardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 200, qui rapproche le v. irl. *aoin*, gén. *áine*), et dans **uēn(u)dō*, *uēndō* (toutefois M. Skutsch, *Fschg.*, I, 15 n. sans faire d'objection décisive à l'hypothèse d'une absorption voit plutôt dans *uēndere* l'analogie de *uēnire*, de *uēnum ire*); de même *uīndēmia* sort de **uīno-dēmia*. Au cas des nasales se rattache le suffixe *-ino-*, *-inā-* qui a toujours conservé sa voyelle prédésinentielle (par exemple *fraxinus*, cf. gr. *φάγγινος*, *būcina*, *fiscina*, etc.) et le suffixe *-mino-*, *-minā-*, généralement intact également (ainsi *fēmina*, qui n'a pas d'épenthèse malgré M. Thurneysen, *K. Z.*, XXVI, 308 n.; *flēmina*, cf. Osthoff, *M. U.*, I, 53 et P. Persson, *Wurzelerivet.*, 173; *lāmīna*, *lammina* chez Plaute, *Asin.*, 549, *lamna* chez Horace, *Od.*, II, 2, 2; *terminus*, etc.) Dans tous ces mots on sentait un *i* de liaison et le suffixe s'est généralisé sous sa forme pleine. Dans *ēminus*, *comminus* on a sans doute d'anciens locatifs pluriels (J. Schmidt, *Plural-bild.*, p. 60 n.).

§ 288. — Après *u* dans *claudō* de **clāui-dō*; *gaudere* de **gāui-dere* (cf. *gāuisus*); sur *mālo*, voir plus haut, § 279.

aetas est sans doute un ancien **aeuo-tāt-s* (la forme *aeuitās*, loi des XII Tables I, 3 et Varron, *Mén.*, 229,5 est

apparemment une forme refaite), et *uila* un ancien **uiuota* (cf. gr. βιουτή, lit. *gyvatà*), mais la disparition complète du *u* ne va pas sans difficulté¹ (cf. Solmsen, p. 118); un cas analogue est celui de *praes praedis*, dont la flexion abrégée doit provenir des formes comme **praeuādes* où l'*ā* était placé entre deux syllabes longues : une ancienne flexion **praeuis*, **praeuidis*, *praedi* a donné naissance à *praes praedis*, mais d'autre part à des formes comme *praeuides* (*C. I. L.*, I, 200, 46, 47, 100).

Devant *u*, on a *-*grauō* devenant -*gruo* dans *congruo*. *ingruo* (cf. le gr. γρῦω, ἐπέγρυν chez Homère β 50, ε 396, ρ 69 et *ingruo* chez Virgile, *Aen.*, XII, 628; Schulze, *K. Z.*, XXIX, 241) et peut-être *-*euo* ou *-*auo* (gr. cypr. ἐνυεν· ἐνθεξ Hétych. et lit. *auti* « se chausser ») devenant -*uo* dans *exuo*. *induo* (*Job, Le Présent*, p. 248). Mais on a vu plus haut (§§ 76 et 254) que le passage de *voy.* + *u* à *u* simple devant voyelle s'est effectué en beaucoup d'autres positions.

§ 289. — Après *r*, il y a absorption dans *bārca* de **bār*-*rica* dérivé de *bāris*, mot égyptien employé par Properce (*El.*, III, 2, 44); *lārgus* de **lāri*go-² (Osthoff, *P. B. B.*, XIII, 409); *uērnus* de **uērino*- (cf. ἐρνίς); *porgo* de **por*-*rego*; *ergo* et *corgo* (*Fest.*, p. 37) de **ē*-*rego*, **com*-*rego* (selon Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 193). *lūrgāre* et *pūrgāre* sont sortis de **iūri*gāre, *pūri*gāre; on trouve encore *obiurigandum* (*iurigandum*, mss.) chez Plaute, *Merc.*, 119; *expūri*go, *Capt.*, 620, *Mil.*, 497; *perpūri*go, *Mil.*, 774 (cf. Ritschl, *Opusc.*, II, 426); mais c'est que l'intensité initiale n'a aucun pouvoir sur une brève de troisième syllabe quand la seconde voyelle est longue; l'opposition de *purgo*, *expūri*go est ainsi très caractéristique³. Plaute emploie le composé *mūricidus* « tueur de rats » (*Epid.*, 333), mais ce n'est qu'une déformation plaisante d'après *cibicida*, *lapicida* de

1. On pourrait faire valoir toutefois que *iūo* est devenu *i*, en regard de *auo* devenant *au*, parce qu'il n'y avait pas de diphtongue *iu*.

2. La forme *pūri*go donnée par deux mss. chez Varron, *R. R.*, II, 4, 14, serait alors analogique des composés.

l'adjectif *murcidus* « lent, paresseux » (cf. skr. *mārkhāḥ* « sot », gr. *μύρξος*; Stolz, *Die lat. Nominal-compos.*, p. 34). M. Skutsch (*Fschg.*, I, 41) signale le mot *arpendia* comme représentant *aruipendia*, on trouve en effet *aruipendium* : *σχολινοσς*; *γεωμετροιζός*, *C. G. L.*, II, 23, 52, mais *aruipendium* est certainement une forme refaite par étymologie populaire; le mot est en effet d'origine celtique et remonte au gaulois *arapennis* (irl. *airchenn*); cf. W. Stokes, *Ur-keltischer Sprachschatz*, p. 17. Pour *ardus*, *lārdum*, cf. §§ 217 et 291.

Au cas de la sonante *r* se rattachent les suffixes en *-ro-* dont il a déjà été question (§ 269). Comme il est impossible de déterminer a priori s'il s'agit de *-ro-* ou de *-ero-*, on se bornera à indiquer les mots pour lesquels les deux formes sont attestées, les autres n'ayant aucune valeur probante. *Asper* (de **apo-* *sphros*, **ap-sparos*, skr. *apasphūrah*, selon Osthoff, *I. F.*, VI, 16; cf. peut-être *prosper* de **pro-sporo-* ou *-sparo*, v. sl. *sporū* « riche », skr. *sphūrah* « gras ») est attesté sous la forme *aspris* au datif pluriel chez Virgile, *Aen.*, II, 379 : on a en outre les composés *asprēdo*, *asprētum* et *aspritudo*. Il y a donc eu absorption dans une partie du paradigme. Le mot *auster*, gén. *austri*, bien qu'aucune forme en *-ero-* n'ait subsisté, semble toutefois remonter à **austero-* (cf. zd *uśastara-* « oriental », v. li. a. *óstara* « ostern », *óstara* f. « lumière »; Brugmann, *Grdr.*, II, 185 Anm.). On a *intrā*, *intrō*, *ultrā*, *ultrō*, *extrā*, *infrā* malgré *interior*, *ulterior*, *exterior*, *inferior*, *dēterior*; *cēteri* a conservé sa voyelle, sous l'influence de cas comme *cēterum*. On a déjà *extrad* comme *sūprad*, *C. I. L.*, I, 196, mais on lit *infera*, *ib.*, I, 1166 et *sūpera*, *ib.*, I, 1011; Priscien rapporte (III, p. 30, 1 et 55, 23 k.) que *sūpera* était encore employé à l'époque de Cicéron; peut-être la forme *sūperā* s'était-elle conservée plus longtemps que les autres; *infera* serait dû à l'analogie de *supera*. *Frustra* et *contra* sont obscurs; il semble que la quantité ancienne soit *frustrā*, *contrā*; l'*ā* qu'on rencontre dans la suite serait analogique de *extrā*, *infrā* (cf. Skutsch, *Fschg.*, I, 8 n.). Mais il est possible que les deux quantités soient

anciennes ; de parcs adverbos peuvent être des ablatifs féminins ou des pluriels neutres (v. § 274) ; on attendrait donc **frusterä*, *frusträ*, **conterä*, *conträ* ; il y a eu contamination des deux types. Dans ce cas *supera* et *infera* pourraient être d'anciens pluriels neutres régulièrement conservés. Le mot *über* est intéressant ; il remonte à **üdhz*, **üdhnos* (cf. de Saussure, *Mém.*, p. 225) ; il faut supposer que l'*r* a été étendu à tous les cas, d'où **üdhar*, **üdhres* devenu **üder*, **übres* et par double contamination *über*, *überis* ; mais le nominatif n'a pas seul agi ; au locatif en effet il y avait un *e* dans la syllabe prédésinentielle (**üdheni*) ; on avait donc nom. **üder*, gén. **übris*, loc. **üderi* (cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 199 n.).

§ 290 . — Le cas de la sonante *l* fournit l'exemple de *ulna*, de **ülenä* (cf. gr. ὠλένη) ; la présence ancienne d'une voyelle à l'intérieur est attestée par la conservation du groupe *ln*, car *ln* ancien devient *ll* en latin (§ 250). Le nom du dieu Ἀσκληπιός est en latin *Aesculāpius* ; on suppose d'ordinaire une épenthèse (cf. Jordan, *Krit. Beitr.*, p. 26 et Stolz, *I. F.*, IV, 240), mais l'épenthèse est dans ce cas d'autant plus extraordinaire que l'absorption s'y produit généralement ; le mot vient sans doute d'un dialecte qui pratiquait l'épenthèse ; d'ailleurs les noms propres grecs sont souvent modifiés contrairement à toutes les lois phonétiques. Le verbe *ex-anclare* emprunté du grec ἐξ-ανκλεῖν n'a jamais eu d'épenthèse, ainsi que l'atteste le changement de *l* en *c* devant *l* ; et le verbe *cōpulāre* a le participe *cōplāta* chez Lucrèce, VI, 1086 ; dans *cōpulāre* l'*u* doit être analogique¹.

En dehors de ces mots, le cas de la sonante *l* se réduit aux exemples des suffixes en *-l-* ; ils présentent la même ambiguïté que les suffixes en *r*. On a *aemulus* (Thurneysen, *K. Z.*, XXXII, 566), *angulus*, *ānulus* (Fröhde, *B. B.*, XVI, 197), *prōmulus*, *rādula*, *sībula* (analogique, car le *b* est issu de *dh*, cf. tch. *šidlo*, russ. *šilo*, et le lat. *sudis* « lance »,

1. On lit *quaglator*, *C. I. L.*, XIV, 25 pour *coagulator*.

Petr, *B. B.*, XXII, 275), *tēmulus*, *uāgulus*, *uinnulus* (cf. Stolz, *Festgruss aus Innsbruck an die Philologenversammlung in Wien*. 1893). Il n'est pas possible de croire à une épen-thèse après voyelle longue, car précisément il n'y a aucune trace d'un pareil phénomène dans les mots : *āla* (de **ax-la*, cf. *axilla*; Uhlenbeck, *Ety. Wtb. der altind Spr.*, p. 2); *filum* (de **fix-lo*? J. Schmidt, *Pluralbild.* p. 144; cf. Fröhde, *B. B.*, I, 249 et XVI, 214); *mūlus* (de **muxlo* et non *μύχλως*, malgré Fröhde, *B. B.*, XVI, 214; cf. Bartholomae, *Wochenschrift für kl. Philol.*, n° du 21 sept. 1898); *pāla* « pelle » (de **past-lā* ou **pands-li*, cf. *pastinum* et peut-être v. sl. *pachati*; Fröhde, *B. B.*, XVI, 208); *rallum* (de **rād-lo*, cf. *rādula*); *tālum* (de **tax-lo*, cf. *taxillus*); *tēla* (de **tex-lā*), *telum* (de **tex-lo* ou **tēn-slo*); *tōlēs* (de **tōnslēs*: cf. *tōnsa*, *tōnsilla* et v. pruss. *teansis* « timon », Osthoff, *I. F.*, VIII, 39); *uēlum* (de **uex-lo*, cf. *uexillum*; toutefois M. van der Vliet explique *uēlum* par *uēhōlo-m*, *A. L. L.*, X, 16); *uilis* (de **uix-lo*, cf. v. h. a. *wehsla*-, ags. *wehsal* « échange, commerce », Fröhde, *B. B.*, XVI, 209).

§ 291. — Quelques catégories morphologiques dont les exemples isolés rentreraient dans les listes précédentes peuvent être réunies ici; en général, elles ne présentent pas d'absorption, ni de syncope: des participes comme *conditus*, *redditus*, *additus*, *creditus* ont conservé leur voyelle, soit sous l'influence des cas où la finale était brève, soit par analogie: *pectitus* de *pecto*, *pinsitus* de *pinso* sont certainement de création récente, puisqu'on a les doublets *pevus*, *pinsus* (et *pistus*); *lambitus* de *lambo* est par suite naturellement suspect; *dēsitus* a été expliqué déjà ci-dessus, § 286, par l'analogie. C'est d'une façon tout à fait arbitraire que M. Ciardi-Dupré (*l. c.*, p. 204) a expliqué *forctus*, *mixtus*, *mulctus* et *tostus* par **forgitos*, **miksitos*, **molgitos* et **tor-sitos*; le premier (« *forctum pro bono dicebant [antiqui]* », Paul. Fest., 73) serait de la même racine que le skr. *barhāyati* « il fortifie » dont il représenterait le verbal. *Mixtus* et *tostus* seraient respectivement les adjectifs verbaux des

verbes sanskrits *mekṣayati* « il mêle » et *tarṣayāti* « il fait sécher ». Tout cela est possible, mais non péremptoire ; en tout cas, si quelques-unes de ces étymologies sont exactes, elles ne peuvent que fournir des exemples nouveaux à l'appui des lois de syncope.

Les adjectifs en *-do-* au contraire présentent quelques cas intéressants de syncope et d'absorption : *tardus* remonte peut-être à *targidus* par l'intermédiaire de **targdus* (cf. *sartum*, *fartum* de *sarcire*, *farcire*) ; *targidus* serait selon M. Osthoff (*M. U.*, V, 106) la métathèse de **tragido-s* et appartiendrait à la racine de *trahere* (cf. *genua trahere*, *ire tractim*, *tardipes*, *tardigradus* et la phrase de Suétone : « *tardus* dicitur qui trahit tempus », p. 293, 7, Reifferscheid). L'adjectif *āridus* est attesté sous la forme *arda*, *C. I. L.*, I, 577, *ardum* (*Lucil.*, *Sat.*, XXVII, 40 M.) ; chez Plaute on a *ārdus* (?), *Aul.*, 297, *ārdos*, *Pers.*, 266, indiqués par le mètre ; mais *ārid(o)*, *Rud.*, 726, *āridi*, *Rud.*, 574 et *āridis*, *Rud.*, 764, ces deux derniers exemples à la fin du vers. L'adjectif *foedus* remonte peut-être à **foiuido-*, de la même racine que *fiuere* (Paul. Fest., 65, 19) ; cf. Solmsen, *Stud.*, p. 116. Le mot *tardum* « lard » a la forme *lāridum* chez Plaute, *Capt.*, 847, 903 et *Men.*, 210 ; pour l'étymologie, cf. Osthoff, *P. B. B.*, XIII, 403. Du substantif *splēn* « rate » emprunté du grec on suppose qu'aurait été tiré un adjectif **splēnido-* qui serait devenu **splēndus*, d'où *splendēre* et *splēndidus* (cf. *audēre* de **audus*, *auidus*). L'adjectif *ūidus* remonte à *ūuidus* (cf. *ūueo* ; toutefois J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 204, part de **ūgwedo-* et suppose que *ūuidus* a été refait sur *ūueo*) ; on a encore *ūuidus* chez Plaute (*Rud.*, 409, etc.) ; *ūidus* est chez Lucilius (*Incert.*, 172, p. 156 M.) et *C. I. L.*, I, 577. Mais la plupart des adjectifs en *-idus* ont conservé leur *i* après syllabe longue (*aemidus*, cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 346 n. ; *flāuidus*, *staccidus*, *stōridus*, *pūtīdus*, *squālidus*, etc.).

Il n'y a qu'à signaler pour mémoire les nombreux verbes composés en *-erāre* (*mācerāre*, *fēnerāre*, *funerāre*, *temperāre*, *uulnerāre*, etc.), en *-itāre* (*clāmītāre*, *restītāre*, etc.),

en *-inare*, *-mināre*, *-cināri* (*cārināre*, *farcināre*, *rūmināre* etc.), en *-ulāre*, *-ilāre* (*iūbilāre*, *uāpulāre*, etc.), en *-tūrīre* (*pārturīre*, etc.), où il ne s'est jamais produit d'absorption. Le fait tient à la date récente à laquelle la plupart d'entre eux ont été formés, et à l'influence analogique des mots dont ils sont tirés.

§ 292. — Dans tous les mots qui viennent d'être examinés on avait une voyelle brève enfermée entre deux syllabes longues; les cas comme *ārdus*, *ūdus* remontent à une ancienne flexion *āridus*, *ārdī*, etc. Il y a lieu d'examiner maintenant le sort d'une voyelle brève en seconde syllabe, précédée d'une syllabe initiale longue et suivie d'une ou plusieurs syllabes brèves.

En pareil cas, la syncope n'est pas sûre.

aestumare a été expliqué par **aizdi-tumāre* (Bartholomae, *B. B.*, XII, 91 n.); mais M. Uhlenbeck rapproche avec plus de vraisemblance le mot du got. *aistan* « redouter » et par suite du skr. *ilte* « il honore » (*Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 26). *arcubiū* est glossé par Festus *qui excubabant in arce* (Paul. Fest., p. 19, 10 Th.); M. Stolz a recueilli cette étymologie du grammairien latin et suppose la chute d'une syllabe intérieure: **arci-cubiū* (*Die lat. Nominalcomp.*, p. 35). En tout cas, ce pourrait être simplement un fait d'haplogogie. Mais l'étymologie elle-même est suspecte; il vaut mieux supposer avec M. Döderlein (*Lat. Syn.*, II, 162) que le mot est composé du préverbe *ar-* pour *ad-* et d'un nom apparenté à *cubāre*, soit « ceux qui couchent auprès, les gardes ».

L'adjectif *dexter* est généralement donné comme issu de **dexiteros* à cause de la forme grecque *δεξιτερως* (cf. Sommer, *I. F.*, XI, 2, et Ciardi-Dupré, *B. B.*, XXVI, 210). Ce serait un cas de syncope tout à fait isolé. Le mot serait probant s'il n'était par ailleurs suspect d'analogie, les mots *alter*, *minister*, *magister*, et surtout *sinister* n'ayant pas de voyelle devant le suffixe.

hospes est expliqué d'ordinaire par **hosti-polis* (Stolz, *H. G.*, p. 98); mais M. O. Richter (*K Z.*, XXXVI, 117)

a donné une meilleure étymologie du mot en le rapprochant du grec $\delta\epsilon\sigma\pi\acute{o}\tau\eta\varsigma$, v. tch. *hospota*; *hospes*, *hospitis*, avec son féminin *hospita* (Neue, I, 600), sortirait de **g'/spotā* et devrait son *h* initial à l'influence de *hostis*. M. Ciardi-Dupré (B. B., XXVI, 210) explique *sospes* par **sosti-potis*, **suesti-potis* (skr. *svastih*); ce qui est tout gratuit.

Marpur n'est pas nécessairement pour **Marco-pouro-*; il existe en effet un nom propre *Marcipur*, donné par Priscien (II, 236, 12 K.) dans une liste de noms propres latins en *-por*, dont il est dit qu'ils sont dérivés de *puer* bien qu'ils aient le génitif en *-oris*. Quintilien (I, 4, 26) et Pline (*H. N.*, 33, 1, 6, 26) citent de même le nom *Marcipur*. Dès lors *Marpur* pourrait contenir le nom propre *Marius* (cf. *Caipur*, *Lucipur*, *Publipur*, *Quintipur*) et serait pour **Maripur*; il est vrai que *Marius* n'est pas un prénom. *Quindecim* est peut-être un ancien **quin(que)decim* (Stolz, *H. G.*, p. 98), mais moins par un fait de syncope que par un phénomène analogue à celui qui a transformé *siebenzehn* en *siebzehn* et **aime-ravons* en *aimerons*. Toutefois cf. *undecim* de **unodecim*.

Le préfixe indo-européen **mbhi* (skr. *abhi-*, gr. $\acute{\alpha}\mu\beta\acute{\iota}$, v. h. a. *umbi*) apparaît sous la forme *am-* (*an-*) dans une série de mots, que donne M. Ciardi-Dupré (*l. c.*, p. 205). Ce sont : *ancaesus* (« *Ancaesa dicta sunt ab antiquis uasa quae caelata appellamus, quod circumcaedendo talia fiunt* », Paul. Fest., 15, 10); *anceps*; *ancilia* (cf. Varron, *L. L.*, VII, 43); *anculus* (= gr. $\acute{\alpha}\mu\phi\acute{\iota}\pi\acute{\iota}\tau\lambda\omicron\varsigma$; cf. Ostloff, *B. B.*, XV, 316); *amfāriam* (« pro ambābus partibus » *Corp. Gloss. Lat.*, V, 339, 41); *amfractus*, *amfractarius*, *amfragōsus*; *amflexus*; *amplector*; *ampedices* (« dicebantur ab antiquis quod circumpenderent », P. Fest., 16); *ampsanctus* (« loci ampsancti, id est ab omni parte sancti » Seru. ad *Aen.*, VII, 565); *anquirō*(?); *amseges* (« *amsegetes dicuntur quorum ager uiam tangit* », P. Fest., 16); *amsedens* (« *amsedentes*: circumsedentes », Placidus, cf. *Corp. Gloss. Lat.*, VI, 98); *amptermīni* (« qui circa terminos prouinciae manent », P. Fest., 13); *amputo*. On a réuni indistinctement dans cette liste les mots dans lesquels

le préverbe était suivi d'une syllabe longue et ceux où il était suivi d'une syllabe brève; si le préverbe *ambi* a réellement subi une syncope dans le premier cas, il a pu être transporté analogiquement dans les mots du second type. Mais la syncope elle-même n'est pas sûre; en latin, la plupart des préverbes ont perdu leur voyelle finale: tel est le cas de *ab* (**apo*), *ob* (**opi*), *sub* (**ksupo*), etc. (Ciardi-Dupré, *l. c.*, p. 210). *Ambi* aurait donc pu devenir régulièrement *amb*, d'où *am* et *an* suivant la consonne initiale suivante.

§ 293. — Dans les cas d'absorption, il faut ranger *nāncupāre* dérivé de **nāncupus*, **nōmi-capus* (Stolz, *H. G.*, p. 98), *prandium*, que M. Hirt (*Ablaut*, p. 83) explique par **prāmediom* « repas du matin », *princeps* de **primo-cap-s*; *sinciput* de **sēmicaput* ou **swīno-caput* (Wackernagel, ap. Nierdermann, *E und I*, p. 31) et *ūndecim* cité plus haut (§ 292).

Le cas de la sonante *u*, toujours à part, offre *praes*, *praedis* pour **praeuas*, **praeuādis*; *dis ditis* pour **diues*, *diuītis*; on a de même *ditior* et *diuītior*, *ditissimus* et *diuītissimus*. Ce fait peut s'expliquer soit par l'influence des cas où la seconde syllabe brève était enfermée entre deux longues, soit par la chute du *u* entre voyelles semblables (*diuītis* devenant **diītis*, **praeuedis* devenant **praeedis*). En tout cas, ces mots sont ambigus. En revanche, on a *nāufrāgus* pour **nāuifrāgus* et *nāufrāgium*, *nāustibulum*; *nauta* n'est pas issu de *nāuita*; cette dernière forme, comme on l'a déjà dit (§ 67) est au contraire sortie par analogie de *nauta* = gr. *ναυτής*. Sur *mālo* de **māuolo* (?), voir § 279.

§ 294. — La sonante *r* fournit quelques exemples: *ūsurpo*, **ūsurāpo*, **ūsypo*; le timbre *u* s'est conservé par analogie. Il n'est pas nécessaire de partir de **ūsūrāpo* comme le fait M. Stolz (*H. G.*, p. 99); *alterutra* devenu *altertra* (Paul. Fest., 6 Th.); *nocturnus* = *νοκτερινός*, avec *u* analogique de *diurnus*, *diu*, *noctu* (cf. Sommer, *I. F.*, XI, 70). Le mot *iūrgium* sort de **iūrigium* (cf. *prōdigium* qui a conservé son *i*). Les composés de *rēgo* et de *rāpio* présentent fréquemment l'absorption, et cela jusqu'à l'époque romane inclusivement

(cf. § 68). On a *surpuil* (Plaut., *Capt.*, 8, 760, etc.), *surpîte* (Hor., *Sat.*, II, 3, 283), *surpere* (Lucr., II, 314); Martial (XII, 29, 10-12) dit encore *surpuil*. Peut-être faut-il lire *ērpe* pour *ēripe*, *Stich.*, 718 (Skutsch, *Fschg.*, I, 46 n.), ce qui suppose un verbe **ēripio*. La langue classique a conservé *surgo*, *porgo*, mais *surrigo*, *porrigo* existent chez Plaute (par ex. *porrige*, *Merc.*, 883); ainsi à l'époque de Plaute l'analogie n'avait pas entièrement supprimé les formes pleines. Au participe, Festus (p. 422 Th.) signale *sortus* employé au lieu de *surrectus* par Livius Andronicus.

Deux formes très embarrassantes sont *cedre* pour *caedere*, *C. I. L.*, XI, 4766 (inscr. de Spolète) et *iūgra* pour *iūgera*, *C. I. L.*, I, 200, 14 25 (*Lex Agr.*); la voyelle finale étant brève, l'absorption n'aurait pas dû se produire; on peut supposer une influence dialectale dans la première forme, mais difficilement dans la seconde. En tout cas ces exceptions sont isolées.

On a déjà remarqué plus haut (§ 278) que l'absorption ne paraît pas se produire dans le suffixe *-er-* devant *i* en hiatus (*mâteries*, *détérior*, *posterior*; de même *mâceria*, *congeries*, etc., etc.) On peut douter s'il s'agit d'une loi phonétique, qui pourrait d'ailleurs ne pas être fort ancienne, ou de l'influence analogique d'un certain nombre de mots (de thèmes en *-er* par exemple). La sonante *l* ne fournit pas d'exemple: *sīblica* (à côté de *sībula*) ne présente pas d'absorption; le mot sort de **sudh-lica*; dans *sībula* on a l'influence du suffixe *-ulā-*. Il n'y a qu'à signaler *disciplina*, *extemplō* que l'on trouve écrits à l'époque ancienne *discipulina*, *extempulo* (cf. le *Wtb.* de Georges): *extempulo* contient sans doute un *u* analogique du suffixe *-ulo-* (cf. *simpulum*, § 268); dans *disciplina*, l'absorption a pu se produire à une date récente par analogie de *figlinus*.

§ 295. — On a ainsi à peu près épuisé les catégories principales où les phénomènes de syncope et d'absorption se sont produits; on n'a retenu ici que les principaux faits, que ceux

du moins qui ont quelque valeur probante. L'étude des manuscrits et des inscriptions fournirait une masse d'autres exemples, toujours suspects d'être dus à diverses influences.

Il est possible maintenant de dégager les caractères généraux des phénomènes en question.

La syncope est infiniment plus rare que l'absorption et dans le cas même d'absorption, certaines sonantes comme l'*u* absorbent beaucoup plus aisément que d'autres.

La syncope se produit dans un cas bien défini, lorsque la voyelle brève de seconde syllabe se trouve, au point de vue de l'accent comme au point de vue de la quantité, dans une position critique, entre deux temps forts par exemple : *frig(i)-dāria*. Dans les autres cas, elle est attestée par un bon nombre d'exemples ; mais l'analogie en a supprimé beaucoup d'autres.

L'influence de la quantité de la syllabe suivante se dénonce dans plusieurs exemples fort clairs tant de syncope que d'absorption : il suffit de rappeler l'opposition de *positus praestō*, *ualidus ualdē*, *anitis antae*, *auidus audere*, *mōtus mūtāre*, etc., le consonantisme de *uterus*, le vocalisme de *humerus*, *numerus*. La loi des deux mores trouve par là une confirmation éclatante, mais on sait par ailleurs qu'elle ne suffit pas à rendre compte de tous les phénomènes. D'autre part, l'influence de la quantité de l'initiale est indéniable, et se conçoit aisément si l'on songe qu'au point de vue de l'intensité, une initiale brève et une initiale longue déterminaient un rythme tout différent.

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SONANTES

Conditions du développement de nouvelles sonantes, §§ 296-299 : rapport des sonantes entre elles, § 297, exclusion des syllabes initiales, § 298, des syllabes contenant une voyelle longue, § 299. *Exemples de la loi*, §§ 300-327 : sonante *n*, § 300, sonante *r*, §§ 301-305, sonante *l*, §§ 306-307, sonante *i*, § 308, sonante *u*, §§ 309-324, digression sur l'histoire des gutturales sourdes latines, §§ 310-319, conclusions, § 320, remarques accessoires, § 321, application au cas de la sonante *u*, §§ 322-323, cas des gutturales sonores, § 324 ; étude du cas où les sonantes *i* et *u* suivent la voyelle, §§ 325-326 ; conclusions générales, § 327.

§ 296. — A la question de l'absorption se rattache très étroitement celle des sonantes voyelles développées sur le sol latin. Ce sont elles qui attestent le plus nettement l'exactitude des hypothèses exposées plus haut et qui permettent de rattacher aux sonantes *i* et *u* les phonèmes *r*, *l*, *n*, *m*. Il s'en faut cependant de beaucoup que les faits soient d'une clarté parfaite ; ici comme sur tous les points de la phonétique latine l'analogie a joué un rôle important et l'on doit se résoudre à reconstituer par la pensée un état ancien dont la langue n'offre plus que des débris épars.

§ 297. — Il importe de préciser maintenant davantage le rapport des différents phonèmes qui ont été réunis plus haut sous le nom de sonantes, si l'on ne veut pas être dupe d'une illusion théorique. En principe, il n'y a pas de doute que les liquides et les nasales n'aient, à une certaine époque de la vie individuelle du latin, joué phonétiquement le même rôle que les deux voyelles *i* et *u* ; on a donné plus haut de ce fait des preuves suffisantes, et la comparaison du système sonantique indo-européen, tel qu'il est établi par l'accord

des diverses langues, permet de conclure que le latin a repris pour son compte un principe fondamental ancien. Mais l'application de ce principe a été de courte durée, et les six phonèmes qui sont réunis ici sous le nom de sonantes se distinguent les uns des autres d'une façon très notable, si on les considère à un certain point de vue. De tous, c'est la consonne *m* qui jouit le moins de la valeur sonantique; à peu près rebelle à l'absorption, elle ne semble en outre avoir dans aucun cas joué le rôle de voyelle; cela ne tient pas seulement à ce que les circonstances ne lui ont pas été favorables, et le manque d'exemples clairs n'est pas une excuse suffisante. Si donc l'*m* a été rangée parmi les sonantes, c'est surtout parce qu'il est impossible de la séparer phonétiquement de la nasale *n*, qui joue ce rôle en latin d'une façon bien nette. L'*n* en effet produit l'absorption; elle n'est voyelle que dans un seul exemple, il est vrai, mais absolument clair, et par là même très précieux (§ 300). Quant aux deux liquides *r* et *l* leur valeur sonantique est établie par un nombre considérable d'exemples, dont la précision ne laisse rien à désirer. Dans le cas spécial dont il est question ici, ces deux phonèmes fournissent les éclaircissements les plus nets. Le cas de *i* et de *u* est plus compliqué; dans quelques exemples, ils possèdent très nettement la valeur sonantique et sont directement comparables à *r* et à *l*; mais, dès l'époque la plus ancienne, il est visible qu'ils tendent à jouer uniquement le rôle de voyelle, et même dans un cas spécial ils se distinguent tout à fait des autres sonantes (§ 325).

Ceci posé, on peut établir la loi suivante: lorsqu'une sonante et une voyelle sont enfermées en syllabe intérieure entre deux consonnes, la voyelle est absorbée par la sonante¹.

§ 298. — Avant d'examiner en détail les exemples de cette loi, il y a deux questions accessoires à régler :

1. Cette loi n'est pas particulière au latin; le celtique, entre autres langues, en fournirait de nombreux exemples (cf. irl. *atberthe*, « il a été dit », de **at-brithe*; *immarmus*, « péché », de **imm-romus*; *accladam*, « discours », de **aggladam* dérivé de *adgladur* « je parle », etc.).

1° La loi est strictement limitée au cas des syllabes intérieures.

Cela est prouvé par d'innombrables exemples ; qu'il suffise de citer, pour le cas de la sonante *r*, le plus clair : *crèper. crūmena. frēmo. frētum. frēquens. fragilis. frico. grādiar. grēmium. prēmo. prētium. tribuo*, etc., tous mots dans lesquels le groupe *sonante + voyelle* est resté intact. Pour les mots *cerno, certus, tergo, tertus*, l'exception n'est qu'apparente ; ainsi que l'a supposé très vraisemblablement M. Osthoff (*M. U.*, IV, 1 et ss.), il s'agit de mots simples refaits sur leurs composés ; *cerno* sort de **crino* d'après *con-, dis-, ex-se-cerno* ; *tergo* sort de **trigo* d'après *abs-, de-, ex-tergo* ; de même en ce qui concerne les participes *certus* et *tertus*¹. L'hypothèse de M. Osthoff semble contredite par le substantif *testis*, dont le dérivé *testamentum* est attesté en osque à l'ablatif sous la forme *tristaamentud*. Selon M. Henry (*Bullet. Soc. Ling.*, VII, ciiij, 1891), *testis* sortirait de **tristis* et contiendrait une forme du nom de nombre trois, soit un « tiers » dans le sens de « témoin² ». Mais cette ingénieuse étymologie peut s'accorder avec la loi en question. M. Osthoff, que l'opposition de l'osque et du latin avait déjà frappé, expliquait *testis* et *testamentum* comme analogiques de *con-, de-, ob-testor* où le groupe *tri-* étant intérieur devait nécessairement aboutir à *ter-*. C'est peut-être donner trop d'importance à l'analogie ; aussi bien, l'explication correspondante de *ter-* (d'où *terni* et *tertius*) par la forme atone *ter* dans une locution telle que *bis aut ter* au lieu de **tris*, paraît tout à fait inutile. Le nom de nombre trois en indo-européen subit diverses alternances, et son thème n'est pas fixé à la forme *tri-* ou *tre-* ; c'est ainsi qu'on a skr. *ṛtīyah*, lit. *trézas*, grec *τρίτης* et éolien *τέρτης* auquel répond exactement

1. *tertus* est la forme ancienne ; on l'a refaite plus tard en *tersus*. Pour le verbe *tero*, voir au § 301.

2. La même étymologie a été proposée peu après par M. Skutsch (*B. V. B.*, VIII, 100) : à qui elle est depuis généralement attribuée (cf. encore Giardi. Dupré, *B. B.*, XXVI, 189).

pour le vocalisme le latin *tertius* (Hoffmann, *Griech. Dialekt.*, II, 310). Il est permis de croire que l'osque et le latin ont formé le nom du témoin avec deux thèmes différents, tous deux de date indo-européenne.

C'est à M. Osthoff (*M. U.*, IV, 48) qu'est dû le rapprochement de *farcio* et du grec *φράσσειν* « presser » d'où « boucher » (cf. les locutions homériques *φράσσαντες δέρου δούρι, σάκος σάκει*, N, 130 et *φράσσαντες τὰ γέγρα, Hérodote*, IX, 61). Sémantiquement il est irréprochable et pour la forme il n'y aurait rien à reprendre si la métathèse **fracio farcio* pouvait s'expliquer. Peut-être faut-il partir de **frcio* ; ce serait un cas comparable à celui de *pars*, *partire* où *ar* représente *r* (cf. Brugmann, *Grd.*, I, 477).

§ 299. — 2° La loi ne s'applique qu'aux voyelles brèves. La seule exception apparente est fournie par les deux verbes *cerno* et *tergo* auxquels on compare *κρίνω* et *τριβω* ; en fait, on ne pourrait justifier l'abrègement de *i* en pareille position. Mais le grec *κρίνω* sort de *κρινύω* puisqu'on a en éolien *κρίνωω* et le parfait *κρίπειν* aussi bien que le verbal *κρίπέω* ont l'*i* bref. On peut donc partir de **crinō* pour expliquer *cernō* qui serait dû à l'influence des composés. Le substantif *crimen* équivaut à **kreimnē* (cf. *cribrum* de **kreidhro-* ; irl. *criathar*). Il est donc inutile de supposer avec M. Per Persson (*Wurzel-erw.*, p. 107) que la forme normale de la racine ait été **ker-* (comme **sper-* dans *sperno*), et que le grec contienne la forme faible suivie d'un déterminant *-i-*. En revanche, il est vraisemblable que *τριβω* et *tergo* contiennent une racine **ter-* élargie dans les deux langues, mais d'une façon différente (*ib.*, p. 104). Les deux formes ne se recouvrent pas.

§ 300. — Voici maintenant les exemples de la loi en question, classés d'après la sonante.

Sonante m. Aucun exemple sûr : le changement de *damno* en (*con*)-*demno* ou (*con*)-*dumno* (*condunnari C. I. L.*, I, 197) peut être le résultat d'une simple apophonie (cf. le chap. VII) et il est gratuit de supposer un intermédiaire **dynnō*.

Sonante n. Ce cas fournit un bel exemple, celui des noms de dizaines à partir de vingt. La forme indo-européenne *wi-kṛti ne suffit pas à expliquer *uiginti*. Ainsi que l'a indiqué M. Meillet (*Rev. Bourguignonne*, 1895, p. 226) il faut supposer que l'*ṛ* après sa résolution en *əm*, d'où *ən* devant le *t*, a de nouveau été vocalisé en *ɳ* à l'époque italique; il y a eu un intermédiaire **uikṛti* (avec *ṛ* gutturale) qui seul peut expliquer le changement de *k* en *g* et l'existence de *i* devant *n* (cf. *longinquos*, avec un suffixe -*ṛkʷo-* qui se retrouve dans le grec ποδ-πρό-ς, τηλεδ-πρό-ς).

Le cas de *uiginti* n'est certainement pas isolé; et cet exemple si net autorise à supposer que la sonante a pris la valeur vocalique en pareille condition dans d'autres exemples plus obscurs. Partout où en syllabe intérieure la nasale *n* est suivie d'une autre consonne et précédée d'une voyelle, on peut croire que cette voyelle est le résultat d'une évolution secondaire de la sonante: *pango* aurait abouti à *-pingo* par l'intermédiaire de *-pɳgo*, et *scando* à *-scendo* par l'intermédiaire de *-scɳdo*. Théoriquement en effet, le cas de ces mots, ainsi que le prouve l'exemple de *uiginti*, est tout à fait différent de celui de *facio*, *efficio*. Mais en pratique, les deux cas peuvent être considérés comme semblables; ce qui complique d'ailleurs la question, c'est que devant *n* en syllabe intérieure, on ne trouve pas seulement *e* ou *i*, mais parfois *u* (issu de *o*). L'étude de ces divers traitements rentre donc plutôt dans le chapitre de l'apophonie.

§ 301. — *Sonante r.*

Le cas de la sonante *r* est de beaucoup le plus net; c'est celui qui est illustré par le plus grand nombre d'exemples. Le groupe *voy. + r* ou *r + voy.* aboutit à *r̄*, qui évolue ensuite en *er*, s'opposant ainsi à l'ancien *r̄* devenu *or*.

On a donc :

acerbus de **akrəbhos* ou **akrədhos*¹.

1. Dans ces formes restituées et dans les suivantes, on a employé l'*o* pour éviter de préciser le timbre de la voyelle primitive là où il est inconnu.

alterplex de **altrā-plex*.

alternus de **altrā-nos*.

Aternus « nom de fleuve » de **Atrānos* (Stolz., *H. G.*, 480).

externus de **extr-no* (?) et tous les mots de ce type : *infer-*, *inter-*, *super-nus*.

hesternus, peut-être de **hestŕ-no*, **hestro-no*; cf. got. *gistra-dagis*.

hibernus, de **hisrānos* par l'intermédiaire de **hibrinos* (Havet, *M. S. L.*, III, 416) ou bien de **hīmrinos* qui serait avec γειμερινός dans le même rapport que μεσημερινός avec ήμερινός (Osthoff, *M. U.*, V, 88); cf. Solmsen, *K. Z.* XXXIV, 32.

libertas de **libro-tās*.

mātertera de **mātrāterā* (Delbrück, *Indogermanische Verwandtschaftsnamen*, 111).

paternus de **patrā-nos* (de même *māternus* et *frāternus*).

puerpera de **powero-parā*.

sacerdos de **sacro-dōs*.

uespertilio de **uespro-ptilion* (cf. gr. πτελον « aile » Kretschmer, *K. Z.*, XXXI, 424) ou bien de **uespro-gtui-lio* (cf. skr. *jatū*, même sens, Niedermann, *B. B.*, XXV, 294).

Il faut ajouter à cette liste *cerno*, *tergo* et leurs participes *certus* et *tertus*, s'ils sortent bien de **crīno* **trigo*, etc., sous l'influence de leurs composés (mais voir au § 299 sur *tergō* la séduisante hypothèse de M. Per Persson qui dispense de cette explication). Le verbe *terō* est peut-être dans le même cas. A cause du parfait *triui*, M. Stolz (*Latein. Gramm.*, 2^e éd., p. 285) supposait jadis que le présent avait dû être anciennement **triō* (on a bien un composé *contrire*, mais c'est une formation populaire et de basse époque, Thielmann, *A. L. L.*, III, 542). M. Job (*Le Présent*, p. 137) admet l'explication de M. Stolz et suppose que la forme *terō* pour **triō* est due à l'influence des composés. Mais il peut subsister des doutes sur la régularité du changement phonétique de *-triō* en *-terō*, car le passage de *ri* à *r* n'est attesté à l'intérieur d'une façon sûre qu'en syllabe fermée (c'est-à-dire devant consonne). D'ailleurs M. Stolz dans son *Hist. Gramm.*,

p. 158, donne *terō tr-īui* comme un exemple d'alternance vocalique (ablaut); ce n'est pas le seul cas où en latin le présent et le parfait seraient formés de deux thèmes différents; *terō* est un présent thématique de la racine **terə-* (cf. vsl. *tīrǫ*); dans *trīui* il y a un élargissement.

§ 302. — Il serait facile d'allonger la liste précédente si l'on voulait donner comme exemples de la loi tous les mots qui présentent à l'intérieur le groupe *voy. + r*; en fait, en pareil cas, la voyelle qui précède l'*r* est le plus souvent un *e* (pour les exceptions, voir plus loin). Mais il y a des réserves à faire. D'abord, parmi les mots en question, un certain nombre n'ont pas d'étymologie sûre ou paraissent avoir un *e* ancien; tels sont *acerra*, *aceruus*, *caterua* (irl. *cethern*: Havet, *M. S. L.*, VI, 22; toutefois M. Pedersen, *B. B.*, XIX, 301, pose un thème **katrg^z*), *lacerta*, *proteruus*, *nouerca*, etc. D'autres ont un *e* issu de *a* devant *r*, et il est possible qu'ils n'aient jamais connu le stade intermédiaire *r̄*: par exemple *inermis* de *arma*, *inertem* de *artem*, *imberbis* de *barba*, *expertem* de *partem*, *aberceo*. Paul. Fest., 19, 26 (et *abarcet*, *id.*, 11, 36) de *arceo*, *rederguo* (mais *redarguisse*, *Fest.*, 372, 7) de *arguo*, *compertior* (et *compartior*) de *partior*, etc., ont pu être formés d'après le procédé apophonique étudié dans le chapitre suivant.

Enfin, un grand nombre de mots de ce genre appartiennent à des catégories de dérivation, comme le latin en a tant développé: à l'origine de la formation suffixale, il y a sans aucun doute un ou plusieurs mots dans lesquels le changement de *r + voy.* en *er* s'est accompli; mais sur le modèle de ces mots on a formé un grand nombre de nouveaux dérivés où il serait hasardeux de supposer le même changement. Ainsi, *paternus* est peut-être issu de **patrə-no-s*, **pat̄nos*, mais il est peu probable que *maternus* et *fraternus* aient suivi la même voie: celui de ces trois mots qui a été formé le premier a servi de modèle aux deux autres. De même en ce qui concerne *externus* et les mots de ce type. *Alternus*, *uespertinus*, etc., ont pu subir l'influence des nominatifs *alter*,

uesper. *Acer-nus* a été formé du thème *acer-* abstrait par la pensée du substantif *acer*, *aceris*, comme **salig-nus* **ilig-nus* ont été formés de *salix*, *salicis*, *ilex*, *ilicis*. La fréquence du groupe *-er-* devant le suffixe *-no-* a même dans certains cas fait naître un suffixe *-erno-* que l'on trouve dans des adjectifs comme *hodiernus* et dans des substantifs comme *cauerna*, *fusterna* (de *fustis*), *lacerna*, *lucerna*, *lanterna*, etc. (Stolz, *H. G.*, p. 480).

On doit signaler encore les superlatifs en *-errimus* issus de *-risimōs*; par exemple *pigerrimus* de **pigrisimōs*; c'est sur le modèle de celui-ci et de quelques autres qu'on a fait *liberrimus*, *asperrimus*, *ueterrimus*, etc. (Sommer, *I. F.*, XI, 225 et ss.).

§ 303. — Un cas particulier à considérer est celui des diminutifs si nombreux en *-ello-* dérivés de mots en *-ro-*; tels sont *agellus*, *libellus*, *scalpellum*; il n'y a pas de doute que ces substantifs ne remontent à **agro-lo-*, **libro-lo-*, **scalpro-lo-*, ou **agr-elo-*, **libr-elo-*, **scalpr-elo-* (les deux possibilités sont admissibles); mais le type une fois créé, on a formé un grand nombre de diminutifs au moyen du suffixe *-ello-*; ce qui prouve que la formation est devenue de bonne heure purement mécanique et artificielle, c'est qu'on a employé un féminin *-ella*; or il est bien évident que correctement *-rā + lā-* n'aurait jamais abouti à *-ellā-*; par conséquent, si d'*umbra* on a fait *umbella*, ou de **clitra* (omb. *kletra*, got. *hleifra*; Fröhde, *B. B.*, XVII, 303), *clitella*, c'est par l'analogie du couple *ager*, *agellus*, *scalprum*, *scalpellum*, ou mieux *agri*, *agelli*, *agrum*, *agellum*, etc.

§ 304. — Il faut ici encore mettre à part les composés verbaux; on a vu plus haut combien le procédé de la composition verbale est resté vivant à toutes les époques de la langue, et comment les composés ont été refaits à mesure que l'application des lois phonétiques dénaturait la forme du mot. Il résulte de là que les composés verbaux même à l'époque la plus ancienne de la littérature doivent être considérés comme récents et ne peuvent pas en règle générale ser-

vir d'exemples aux lois de la phonétique. Dans le cas spécial dont il s'agit ici, les composés des verbes *cremare*, *crepare*, *crescere*, *fremere*, *frendere*, *gradi*, *premere* forment une exception radicale à la loi en question, puisqu'ils conservent intact à l'intérieur le groupe *r + voy.*, et que quelques-uns même comme *premere*, *gradi* subissent simplement l'apophonie (*op-primere*, *aj-grēdi*) ; les verbes *dormire*, *torpere*, *torquere* font également exception puisqu'ils conservent le timbre *o*, et si les verbes *carpere*, *cernere*, *farcire*, *uertere* se trouvent conformes à la loi présente, c'est bien évidemment par le fait du hasard qui conserve intact leur *e* ou change leur *a* en *e* suivant les lois de l'apophonie. Quatre composés seulement ont conservé à l'époque classique la forme que les lois d'absorption leur avaient donnée ; ce sont *surpere* de *rāpere* ; *pergere*, *porgere* et *surgere* de *rēgere*. *Surpere* et *surgere* s'expliquent par le fait que le préverbe s'y présentait sous la forme *sus-* (cf. *sūmo* du *sūsēmo*, ainsi que le prouve la forme *surēmit* pour *sumpsit*) ; d'où *sur-* devant *r*. On avait donc dans les quatre verbes un groupe *rr* entre deux voyelles brèves ; le double *r* a absorbé la voyelle suivante comme un *r* simple. C'est ce qui s'est produit également dans le substantif *pergula* s'il est bien composé de *per-* et d'un substantif inusité **rēgola* (cf. toutefois Osthoff, *J. F.*, VIII, 25, qui suppose *pergula* = **per-gl-ā* de la même racine que le grec $\pi\rho\epsilon\beta\acute{\alpha}\lambda\eta$)¹. Mais les quatre composés en question sont isolés ; ils ont d'ailleurs été refaits de bonne heure, et les formes *subripere*, *porrigere* (Petr.), *subrigere* (Sil.) sont courantes à l'époque impériale. Il serait très tentant d'ajouter aux quatre exemples précédents le verbe **adergere*, non attesté en latin, mais supposé par M. Gröber (*A. L. L.*, I, 236, d'après MM. Tobler

1. La forme dialectale *precula* attribuée par Quintilien (I, v, 12) à Tinca de Plaisance ne contredit pas l'explication donnée ici. Selon l'ingénieuse explication de M. W. Meyer (*K. Z.*, XXX, 345), c'est un essai fait par Tinca pour parler correctement latin ; le placentin, encore aujourd'hui, change *c* en *g* et *r + voy.* en *voy + r* ; dès lors, Tinca rencontrant *pergula* dans son dialecte a cru qu'il s'agissait d'un lat. *precula*.

et Mussafia) pour expliquer certaines formes romanes (v. fr. *aerdre*, etc.); **aderegere* sortirait de **ad-regere* et se serait conservé dans quelque dialecte du Nord de l'Italie, d'où il aurait passé en roman. En fait, tirer **aderegere* de **ad-erigere* paraît peu vraisemblable, puisque l'*i* antépénultième aurait dû porter l'accent. Mais vue l'époque tardive à laquelle ce verbe nous est connu, il est plus prudent de ne pas insister.

§ 305. — Les exceptions à la loi présente sont en somme peu nombreuses.

Il faut écarter d'abord l'explication de *extrēmus*, *postrēmus*, *suprēmus* donnée autrefois par M. J. Schmidt (*Vocal.*, II, 352) et adoptée par M. Fröhde (*B. B.*, XVI, 191), suivant laquelle ils seraient sortis de **exter-mo*, **poster-mo*, **super-mo*. Ce processus est contraire à tout ce que l'on sait de la phonétique latine. L'explication analogique proposée par M. Sommer (*I. F.*, XI, 253) pour ces mots est tout à fait désespérée; en somme *extrēmus* et les mots semblables sont inexpliqués.

Les seules exceptions sérieuses sont celles où l'on a à l'intérieur une voyelle autre que *e* devant *r*. Il faut d'abord écarter les mots empruntés du grec, *amurca* et *coturnus*, qui ne peuvent entrer en ligne de compte; *coturnix* est parfaitement obscur, et d'origine inconnue; de même les noms de plantes *laburnum* et *uiburnum*; *cucurbita* doit son second *u* à l'influence du premier; *colurnus* est pour **corulnus* par métathèse, de *corulus* = **cosulos* (all. *Hasel*, irl. *coll*); *absurdus* est pour **ab-suordo-s* de la rac. **swer-* (cf. skr. *svárati* d'après Fröhde, *B. B.*, XIV, 113), et doit son *u* au fait que la sonante *u* a prévalu sur la sonante *r* (cf. § 309). Le mot *extorris* est fort obscur, il est difficile de le séparer de *terra*, et pourtant son vocalisme s'oppose au rapprochement. M. Hayley (*Harvard Studies*, VII, 216) le fait venir de *torrus* « brandon, tison », le sens serait « sans feu », d'où « sans patrie », « exilé ». Dans ce cas l'*o* s'expliquerait par l'influence du simple, comme dans *discors*, *discordis*, *secors*, etc. C'est également à la composition que le verbe *oportet* doit

peut-être la conservation de son *o* intérieur, soit qu'on le fasse venir de **ob-orto-* comme Fröhde, *B. B.*, XVII, 316, soit qu'on le tire avec M. Bronisch d'un verbe **-hortet* de même racine que l'ombrien *herter* « oportet » (*Die osk. E- und I- Vokale*, 148 n.); il rentrerait donc dans la catégorie des verbes composés étudiés ci-dessus. Mais M. Meillet (*M. S.L.*, IX, 56 n.) a proposé une troisième explication beaucoup plus satisfaisante : *oportere* sortirait de **op-uertere* et il s'agirait, non d'un *r* devenant *or*, mais d'un *u* voyelle, passé ensuite au timbre *o*. Les mots *eburnus* et *gutturium* (pour *culturnium*?; cf. § 137) ont évidemment subi l'influence des mots *ebur* et *guttur*.

Enfin, il y a lieu de mettre à part une série d'adjectifs en *-urnus* marquant le temps et issus d'adverbes en *u* : *diurnus*, *diuturnus*, *nocturnus*, d'où *somnurnus*, *longiturnus* et enfin *taciturnus*. Ce dernier mot toutefois pourrait être sorti d'un substantif **tacitor* ; comme c'est le cas pour *alburnum* « aubier » de *albor*, *saturnus*, de *sator*, *Manturna*, de **mantor* (Stolz, *H. G.* p. 479), *Plausurnius*, de *plausor* et *Calpurnius* de **calpur* pour *calpar*(?).

§ 306. — Sonante *l*.

Il n'y aura pas lieu d'insister longuement sur la sonante *l* après les explications qui viennent d'être données ; car son cas est exactement comparable à celui de la sonante *r*. On remarquera seulement que la double nature de *l* apparaît ici très clairement en ce qu'on a *u* (issu de *o*) devant *l* + consonne *l*, et *e* ou *i* devant *ll*.

Les exemples sont les suivants :

bu-bulcus, *su-bulcus* contenant **blekhwo-* de la rac. **blekh* qui se retrouverait dans l'allemand *pflegen* (Sütterlin, *B. B.* XVII, 166) ; la formation est la même que celle de l'irl. *augaire* « berger », propr. « qui prend soin (*goire*) des brebis ». Pour l'*ü* de *bü-* dans *būbulcus*, cf. Osthoff, *M. U.*, IV, 220. La quantité brève est attestée par la scansion chez Lucilius, *Sat.*, III, 65 et XV, 19 M. L'étymologie de M. Sütterlin a toutefois été contestée par M. Lagercrantz (*K. Z.*, XXXVII,

177) qui propose *bu-fulcus* (**fulcus* = gr. *φύλαξις*, cf. ci-dessus § 250), à cause de l'italien *bifolco*.

facultas de **faclo-tās* comme *libertas* de **libro-tās*, *ficulus*, *populus* de *ficulus*, *populus* comme *acernus* de *acer*.

auscultāre de **aus-clitāre*; cf. *inclināre* (Brugmann, *I. F.*, XI, 109); *-clitār eest* sorti de **clitus* = skr. *-çritah*. Toutefois M. Zupitza (*B. B.*, XXV, 99) rapprochait *-cultare* du v. h. a. *hald*, v. isl. *haltr*. Mais ce verbe n'est pas attesté en dehors du germanique.

occultus de **ob-clito-s*; cf. gall. *clyd*, bret. *klét* « abrité » (irl. *cleith* « cachette »); Henry, *Lex. Etym. bret.*, p. 70. Ici, comme plus haut, la production d'une sonante vocalique est souvent masquée par une apophonie apparente. Ainsi :

adulter (V. Henry, *M. S. L.*, VIII, 448), *adultus*, *cumulter* (*cum altero*, P. Fest., 35 Th.), *insulsus*, *insultare* contiennent un groupe *ul* sorti de *al*, sans qu'on puisse affirmer qu'il y ait eu un *l* intermédiaire; de même *percussus*, *occultus* de *celsus*, **celtus* (cf. § 184).

De plus, il s'est produit de nouveaux suffixes, étendus ensuite à un grand nombre de mots et qui, dans leur formation seulement, rappellent l'application de la loi présente: ainsi *-ellus* dans *ocellus*, *popellus*, *porcellus*, etc., de *ul* + *lo-*; dans plusieurs mots *-ellus* est sorti d'une assimilation (*r* + *l* ou *n* + *l*): *lucellum* de *lucrum*, *scabellum* de **scabnom* (*scannum*), *pāgella* de *pāgina*, etc.

§ 307. — Dans quelques mots, le groupe *ll* est précédé d'une autre voyelle que *e*, mais cette exception est en général aisément explicable: *caballus* est un mot emprunté à quelque dialecte du Nord de l'Italie; *Catullus* paraît gaulois (cf. V. Henry, *Lex. Etym. bret.*, p. 49); *ampulla* de **ampor-la*, *homulus* de **homon-lo-*, sont des mots récents et qui ont conservé le vocalisme du simple dont ils sont tirés; on a de même *satullus* (Bücheler, *A. L. L.*, I, 103) d'après *satur* (A. Funck, *A. L. L.*, V, 33); *medulla* et *segullum* sont d'origine inconnue; *cucullus* comme *cucurbita* doit sans doute son second *u* à l'influence du premier. *Corolla* et *persolla* avaient l'*ō* (Stolz,

II. G., p. 144) et sont par suite hors de cause. *Inclutus* a peut-être subi l'influence de *clueo*, mais plus vraisemblablement celle du grec κλυτός, comme l'indique l'orthographe *inclitus, inclytus*. *Ebullio* a subi l'influence du simple et ne doit pas plus étonner que les composés de *flēctere, plācere, plēctere, plīcare*, dans lesquels le groupe *l + voy.* est resté intact. Le verbe *indulgere* n'est pas clair; on l'a expliqué par **in-dōlāg-ēre* d'une rac. **delāgh-*; cf. gr. ἐνδελεχής, skr. *dirghāḥ, drāghīyān* (avec *gh* au lieu de *h*), got. *tulgus* « ferme, solide », etc. (Fick, *Wtb.*, I, 456; Uhlenbeck, *Etym. Wtb. altind. Sp.*, p. 132). M. Havet (*M. S. L.*, VI, 233) posait comme forme ancienne **indalgare*: ce serait le cas de *inculcare, *in-calcare*; on partirait de **d^hlāgh-*.

§ 308. — Sonante *i*.

Avec la sonante *i*, les choses deviennent tout autres. Comme on l'a vu au § 246, la sonante *i* est devenue de très bonne heure une simple voyelle, capable de former syllabe et subsistant sans difficulté en hiatus, c'est-à-dire qu'elle a perdu de très bonne heure la faculté d'absorption. De même que les nominatifs en *-ius* ont régulièrement remplacé les anciens nominatifs en *-is*, de même les voyelles anciennement absorbées par l'*i* ont été restituées postérieurement. On trouverait donc dans bien des exemples à l'époque classique un *i* en hiatus devant voy. brève: *abiētis, pariētis, abiegnus, abiūgo, abiūngo, obiecto* (où *ē* est issu de *ā* par apophonie), *dēiēro* (où *e* est issu de *u* par la même raison), etc. C'est seulement par les composés du verbe *iācio* que l'on peut se rendre compte de l'état ancien. Une étude très complète de ces composés a été faite par M. Mather dans un travail intitulé *Iacio-com-pounds in the present-system with prefix ending in a consonant* (*Harvard Studies*, VI, 83; voir surtout un index très détaillé, p. 127 et ss.). D'après ce travail, les composés de *iācio* se présentent sous la forme *-icio*, le préverbe restant bref, à l'époque archaïque, dans les quatre exemples authentiques qui suivent: *ābīciam* Naevius, *Com.*, v. 94, p. 26 R.; *ōbīcias* Plaut., *Asin.*, 814; *cōnīcītis*, *Merc.*, 932; *cōnīciam*, *Rud.*, 769. Les autres

exemples sont ambigus ; plusieurs sont toutefois favorables à la scansion longue du préverbe. Dans la lyrique et dans l'épopée classique, le préverbe est toujours scandé long (ainsi *obicit* forme un dactyle *Aen.*, VI, 421 ; VII, 480, etc.) ; c'est-à-dire qu'on redoublait le *i* de manière à allonger par position la syllabe précédente. Toutefois, dans la poésie moins soignée, comme dans le *Moretum* (v. 96) ou dans le poème de Germanicus (v. 196), on trouve *ābicit* et *sūbicit*. Silius Italicus et Claudien ont quelques exemples de scansion brève ; enfin chose remarquable, Sénèque, Lucain et Martial comptent toujours la première syllabe de ces mots brève, *ādicit*, *ābicit*, etc. Sur les inscriptions, on rencontre fréquemment un troisième procédé : *iācio* est devenu *-iēcio*¹ (ainsi *conieciant*, *C. I. L.*, I, 198, 50, *proieciatad. Eph. Epigr.*, II, 298, p. 205). Il y a en tout 51 formes en *-iecio* sur les inscriptions, 34 à l'époque républicaine, 2 au 1^{er} siècle, 15 postérieurement ; cf. en outre Lachmann, *ad Lucret.*, II, 951.

A ces formes si intéressantes il faut joindre le mot *obex*, *obicis* pour lequel les deux quantités sont attestées² (Virgile dit toujours *obex*), et surtout les mots *amicire*, *amictus*, *amiculum*³ où les deux premières voyelles sont brèves et dont l'*i* est issu de *-ia-* (*amicire* a conservé la quantité brève parce qu'on n'en sentait plus la parenté avec *iācère*).

On est donc autorisé à établir ainsi qu'il suit la succession des phénomènes : le groupe *-ia-* dans *-iacio* est devenu régulièrement à l'intérieur *-i-* simple et le préverbe a naturellement conservé sa quantité brève ; c'est l'état que nous font encore

1. Peut-être faut-il lire *inieciatis* chez Plaute, *Truc.*, 298, où A porte *inieciatis* et les autres mss. *iniciatis*.

2. Cf. Gellius, IV, 17, 11 : « Equidem memini Sulpicium Apollinarem, uirum praestanti litterarum scientia, *obicis* et *obicibus*, o littera correpta dicere, in Vergilio quoque sic eum legere : « qua ui maria alta tumescant *obicibus* ruptis » ; sed ita, ut diximus, i litteram quae in vocabulo quoque gemina esse debet, paulo uberius largiusque pronuntiabat ».

3. Festus dit encore : *amiculum*, *genus uestimenti a circumiecto dictum* (Paul. Fest., p. 21 Th.).

connaître quelques passages de Naeuius et de Plaute. Puis le composé a été refait, tout comme *porgere* en *porrigere* et on a appliqué la loi d'apophonie : *ab-iacio* est devenu *abiëcio* : l'*c* de *abiëcio* en regard de l'*i* de *afficio* est dû à l'*i* précédent, cf. *societas* en regard de *unitas* ; enfin *-iëcio* a été remplacé par *-iëcio* par analogie du type *afficio*, *abigo*, *accipio*, etc¹. Les formes en *-icio* se sont conservées dans la langue familière ou populaire ; on lit *ädicit* sur une inscription en hexamètres (*C. I. L.*, XIV, 2852, 15 ; av. 136 ap. J. C.). Quant à l'usage de Sénèque, Lucien et Martial, il est impossible de ne pas songer à l'attribuer à l'origine espagnole de ces trois auteurs. Ce serait la prononciation archaïque conservée dans une province éloignée du centre.

§ 309. — *Sonante u.*

La sonante *u* a eu un traitement parallèle à celui de la sonante *i*, ainsi qu'on pouvait l'attendre a priori ; mais elle soulève quelques questions accessoires.

On peut signaler d'abord comme fournissant un exemple de *u* issu de *u + voy.* le mot *absurdus*, sorti de **ab-suor-dos* ; à la même racine appartient *susurrus* de **su-suer-ro-s*, où la loi s'est de même appliquée (cf. W. Stokes, *Urk. Sprachsch.*, p. 323). Le mot *salus*, *salütis* dérivé de *saluus* a été élucidé par M. Bloomfield (*Trans. of the Amer. Phil. Assoc.*, XXVIII, 58), qui le dérive de **saluo-tüt-* avec haplogogie. Mais combien l'haplogogie est plus naturelle, si l'on suppose que le groupe *-uo-* s'était au préalable réduit à *-ü-* ; soit **salütüt-* devenu *salüt-*². Enfin, M. Döderlein a expliqué *furunculus* par **foruunculus* ou *feruunculus* (cette dernière forme se rencontre effectivement à la basse époque, chez Arnobe, II,

1. M. Stolz (*Lat. Gramm.*, 3^e éd., p. 105) donne une explication analogue de *abiëcio* ; mais il joint à ce mot *mediterraneus* pour **mediterraneus*, *officiperda* pour **officio-perda* ; ces deux mots sont bien plutôt formés analogiquement avec un *i* de liaison.

2. De même on a *zd haurvät-* de *haurvatät-*. M. Ciardi-Dupré (*B. B.*, XXVI, 207) part de **saleuotüt-* qui serait devenu **salütüt-*, d'où l'haplogogie. L'explication proposée ci-dessus paraît préférable.

11, mais sans doute par une étymologie populaire, d'accord cette fois avec la linguistique). Si cette explication est exacte (cf. Fröhde, *B. B.*, XIV, 97), on aurait là encore un exemple de *u* issu de *u + voy.* à l'intérieur.

Pour *aperio*, *operio* sortis de **ap-uerio*, **op-uerio* voir plus bas dans le chapitre de l'apophonie ; pour *oportere*, cf. § 305.

Évidemment, il faut mettre hors de cause quelques mots dérivés où un groupe *uo* se trouve enfermé à l'intérieur, tels que *heluolus*, *paruolus*, etc. Ce sont des mots récents formés postérieurement à l'action de la loi ou refaits d'après le simple.

§ 310. — Le cas où la sonante est précédée d'une gutturale est particulièrement épineux. Il est peut-être impossible d'arriver sur ce point à une solution satisfaisante ; au moins importe-t-il de préciser les termes de la question.

Il y avait en indo-européen deux séries de gutturales, les palatales et les vélares, $k_1 g_1$ et $k_2 g_2$ avec les aspirées correspondantes. Outre que $k_2 g_2$ avaient leur point d'articulation dans la partie postérieure de la bouche, ils différaient encore de la première série en ce qu'ils étaient suivis d'un appendice labiovélaire ; aussi peut-on les noter $k^w g^w$. Chacune de ces deux séries est représentée dans les diverses langues par des substituts très variés qui parfois ne concordent pas entre eux ; aussi, pour expliquer ces divergences, a-t-on tenté d'attribuer à l'indo-européen une troisième série de gutturales. M. Meillet a montré (*M. S. L.*, VIII, 277 et s.) que par ce procédé simpliste on supprimait les difficultés sans les résoudre ; en fait, la plupart des divergences constatées s'expliquent par des lois phonétiques spéciales à chacune des langues. Ceci soit dit pour montrer qu'au point de vue indo-européen déjà la question des gutturales n'est pas exempte de difficultés.

De la gutturale k^w qui est un son simple, il faut distinguer le groupe kw ($k + w$ consonne) lequel est tout à fait distinct en indo-européen, bien que dans les langues occidentales il ait fini par se confondre avec le premier. La question qui se

pose en latin est particulièrement importante dans la discussion actuelle. Si k^w s'est confondu avec kw , on doit s'attendre à ce que $k^w + voy.$ aussi bien que $-kw + voy.$ aboutisse à $-ku-$ en syllabe intérieure. Il s'agit donc de déterminer la valeur de l'élément w en latin.

§ 311. — On commencera par le cas de la sourde, qui est le plus compliqué ; celui de la sonore, pour lequel il y a d'ailleurs moins d'exemples, viendra ensuite.

La grande difficulté de la question est d'ordre philologique. Dès les temps les plus anciens, les grammairiens latins ont été embarrassés dans la notation de la gutturale sourde ; plusieurs théories contradictoires furent émises par eux à ce sujet ; les inscriptions et les manuscrits portent la trace de ces contradictions ; on y trouve les divers signes confondus dans un chaos inextricable. Ce qui rend le témoignage des grammairiens toujours suspect, c'est que dans cette question orthographique ils s'appuient presque toujours sur des arguments rationnels et tiennent rarement compte de la prononciation. Comme cette prononciation elle-même a dû varier au cours des siècles, comme elle variait même peut-être à la même époque suivant les lieux, on conçoit que la vérité soit très malaisée à établir. On trouvera tous les éléments de la question rassemblés dans le livre, malheureusement un peu vieilli déjà, de M. Bersu (*Die Gutturalen*, Berlin, 1885), sans parler de l'ouvrage de M. Seelmann, déjà souvent cité.

§ 312. — Il semble que les efforts des réformateurs du 11^e siècle av. J. C. et peut-être du poète Accius lui-même aient tendu à établir l'usage de trois signes pour la gutturale sourde suivant la nature de la voyelle qui suivait ; k devant a , c devant e , q devant u . Il est probable que devant i , on avait c , et devant o , q . M. Seelmann a remarqué qu'on n'avait presque jamais dans les inscriptions le signe k que devant a . En tout cas, de bonne heure ce signe a disparu de l'usage courant ; il ne s'est conservé que dans l'abréviation de vieux mots, fréquemment employés, en particulier de termes administratifs ou juridiques. Cette répartition des trois carac-

tères *k*, *c* et *q* indique que la gutturale avait une prononciation différente suivant la nature de la voyelle suivante¹; cela est confirmé en partie par le traitement des mots *cellis*, *celsus*, *gelu*, etc. (cf. § 184) : *c* était sans doute un *k* palatal, et *q* un *k* vélaire : quant à *k*, il aurait représenté un *k* moyen, mais on peut en faire abstraction ici ; car dans l'écriture il s'est confondu de bonne heure avec *c*².

§ 313. — L'état orthographique institué par certains grammairiens archaïques fut de bonne heure discuté et critiqué. On entrevoit aisément la raison du fait ; *k* vélaire n'existait pas seulement devant *u* ou devant *o*. Comment devait-on le noter lorsqu'il était suivi d'une voyelle palatale ? Il y eut sans doute un grammairien pour proposer la graphie *qi* de *k* vélaire + *i*³. Mais cette graphie n'était pas suffisante : en effet, le groupe *qu* (*k* vélaire + *u* voy.) et le groupe *qi* (*k* vélaire + *i* voy.) ne sont pas absolument semblables : si le *q* conserve dans le second son point d'articulation postérieur, on entend forcément entre le *q* et l'*i* une sorte de phonème de liaison qui peut être noté par ^{re} 4 ; les Latins notèrent le groupe par *qui*, parce qu'ils n'avaient qu'un seul signe pour représenter l'*u* consonne ou voyelle. Cette graphie *qu* pour *k* vélaire devant voyelle non-vélaire se généralisa en latin.

D'autre part, la graphie *qu* pour *k* vélaire devant voyelle vélaire parut gênante à quelques-uns ; elle faisait, en effet, une certaine difficulté, à cause de l'ambiguïté du signe *u* ; aussi l'habitude s'introduisit-elle de bonne heure de noter simplement par *c* le *k* vélaire devant *u*, de sorte que

1. Toutefois certains écrivains, comme Nigidius Figulus et Licinius Calvus, proscrivaient l'emploi de tout autre signe que *c* pour la gutturale sourde (Mar. Vict., VI, 8 et 9 K.); la différence dont il est question ici n'était donc que relative.

2. Mais non sans doute dans la prononciation ; les langues romanes ne traitent pas de la même façon *c* devant *e*, *i* et devant *a*.

3. On trouve en fait parfois *qi* pour *qui*, *qis* pour *quis* (Seelmann, *op. cit.*, p. 345), mais il s'agit de l'initiale.

4. On verra plus loin quelle valeur on peut attribuer à ce ^{re}.

'on eut *cu* (= *k vélaire* + *u*), mais *qui* (= *k vélaire* + *i*). Il est resté dans la tradition latine de nombreuses traces de cette orthographe ; certains grammairiens toutefois préférèrent la notation *quu* pour *k vélaire* + *u*, guidés en cela par des considérations morphologiques (*equus* d'après *equi*, *coquus* d'après *coqui*). Ces discussions orthographiques durèrent encore à la basse époque.

§ 314. — Ainsi on peut conclure de ce qui précède que la graphie *qu* devant voyelle palatale *e* ou *i* répondait à la graphie *c* devant voyelle vélaire. Le fait n'est évidemment attesté qu'à l'intérieur, puisque ce sont les alternances voca-
liques qui le démontrent et que ces alternances sont limitées à la position intérieure ; mais cette réserve faite, les exemples en sont assez nombreux. M. Bersu (p. 116), reprenant d'ailleurs les listes de Corssen, signale : de *arcus*, *arquite-nens* ; de *acupenser*, *aquipenser* (Paul. Fest., 17) ; de *acufolium*, *aquifolium* (on a supposé pour ces mots une influence analogique de *aqua* ; mais l'étymologie populaire est ici peu admissible, du moins dans le dernier exemple) ; à côté de *incola*, *inquilinus* ; à côté de *lacus*, *lacunar*, *laqueus*, *laquear* ; à côté de *quercus*¹, *querquetum*, *querquedula* (mot récent, fabriqué sur le modèle de *ficēdula* « mange-figue », cf. Niedermann, *I. F.*, X, 235 et s.), *querqueus* (*C. I. L.*, VIII, 6981, 4) ; *secus* et *sequester* ; *sesconcia* (*C. I. L.*, I, 1430) et *sesquipes* : *sescuplex* et *sesquiplez* ; *sterculinium* et *sterquilinium* : etc. Dans tous ces mots, quelle qu'en soit l'origine², le *k vélaire* (noté *c* devant *u*) est noté *qu* devant voyelle palatale. Le *c* avait donc une valeur différente selon qu'il se trouvait devant *i*, *e* ou devant *u* ; ce qui correspond au *c* devant *u*, c'est *qu* devant *i*, *e*.

1. Cf. Bersu. *op. cit.*, p. 134 ; l'orthographe *quercus quercetum* est analogique.

2. C'est à dessein que, dans l'énumération qui précède, on a confondu les faits récents et ceux qui doivent être anciens : le départ en sera fait au cours de l'examen linguistique, §§ 318-319, 322-323. Il s'agissait ici d'exposer les éléments philologiques de la question.

§ 315. — Une preuve indirecte du même fait est peut-être fournie par le mot *pasceolus* emprunté du grec $\varphi\acute{\alpha}\sigma\text{-}\omega\lambda\omicron\varsigma$ et dont l'histoire est intéressante¹. Le mot a été emprunté à date ancienne, comme le *p* suffit à le prouver : il est chez Plaute (*Rud.*, 1314) dans un passage malheureusement assez corrompu, et Nonius (p. 151 M.) cite en outre deux passages de Lucilius et de Caton où il était employé. Pourquoi le suffixe $-\omega\lambda\omicron\varsigma$ du grec n'a-t-il pas été transcrit simplement en latin ? Il aurait pu devenir *-ollus* et la quantité eût été conservée ; d'autre part, une forme *-ölus* aurait permis de conserver le ton à la même place (cf. le cas de *ancöra*, § 193). Si l'on a substitué un suffixe bizarre *-eolus* au suffixe $-\omega\lambda\omicron\varsigma$ du grec, c'est sans doute qu'il fallait conserver au λ une valeur qu'il aurait perdue autrement ; un suffixe *-colo-* a un *k* vélaire ; un suffixe *-ceolo-* un *k* palatal². Ce mot fournirait donc un indice précieux de la prononciation grecque, en même temps qu'un exemple de plus à l'appui de la théorie présente. Il n'est d'ailleurs pas isolé, et dans un autre mot, au moins, les Latins semblent avoir introduit une voyelle palatale pour empêcher une consonne précédente de devenir vélaire ; il s'agit de *l* et du mot *caliendrum* (Varron, *Mén.*, 237, 4 R. ; Hor., *Sat.*, I, 8, 48) pour **caliundrum* (cf. *faciendum* de *faciundus*), emprunté du grec $\chi\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron\nu\tau\epsilon\rho\upsilon\nu$. Les deux mots *pasceolus* et *caliendrum* fourniraient les premiers exemples de la prononciation qui a abouti en français à la notation graphique : *nous mangeons, gageure*.

§ 316. — Il convient maintenant de préciser la valeur de ce *k* vélaire noté par *c* devant *u* et par *qu* devant *i*. Dans le groupe *cu* la gutturale n'était pas accompagnée d'appendice

1. On a plus tard la forme savante *phascolium*. Le cas de *pasceolus* est à séparer de celui de *phaseolus* « haricot », forme récente attestée chez Columelle pour *phasölus* et due à l'influence du suffixe *-olus*.

2. On pourrait objecter le traitement du grec $\acute{\alpha}\gamma\omega\iota\acute{\nu}\eta$ devenu *anquīna* ; mais à supposer que l'emprunt soit ancien, on doit remarquer que les Grecs transcrivaient en général le groupe latin *qui* par $\chi\omicron\iota$; l'inverse n'a donc pas lieu d'étonner.

vélaire ainsi qu'on le verra plus loin ; mais le groupe *qui* issu de *cu* quand les lois d'apophonie réclamaient le changement de *u* en *i*, était-il *k₂i* ou *k^wi* ? En d'autres termes quelle est la valeur de *u* lorsque ce signe se trouve placé entre *q* et une voyelle palatale ? Plusieurs grammairiens (par ex. Donat, IV, 367, 16 K. et Priscien, II, 28, 10 K.) soutiennent qu'après *q*, *u* n'est ni voyelle ni consonne ; c'est une partie de la lettre précédente, dit Pompeius (V, 108, 14 K.) et Bède qui rapporte l'enseignement de Donat l'explique en disant que parfois l'*u* est prononcé si légèrement entre *q* et voyelle qu'on l'entend à peine (VII, 228 K.). Ces témoignages sont bien vagues¹, mais cela tient sans doute à ce que ces grammairiens ne distinguent pas le cas de *qui*, *que* de celui où *qu* est suivi d'une voyelle vélaire. On a vu au § 313 que *cocus* est redevenu *coquus* dans l'écriture d'après *coqui* ; or dans *coquus* il semble qu'il n'y ait jamais eu d'appendice labio-vélaire, sinon peut-être dans une prononciation affectée esclave de l'orthographe ; Velius Longus dit expressément (VII, 59, 3 K.) : « Auribus quidem sufficiebat ut *equus* per unum *u* scriberetur, ratio tamen duo exigit », et l'Appendix Probi enseigne à décliner *coqus*, *coqui* (IV, 197 K.). Il semble donc que le groupe *qu* n'ait pas la même valeur dans *qui* et dans *quu*. Dans ce dernier cas il est purement graphique et remplace un *c* qui détruisait l'harmonie du paradigme. Rien n'empêche de croire au contraire qu'effectivement *qui* à côté de *cu* représente *k^wi* avec un appendice labiovélaire ; l'alternance aurait donc été *k₂u*, *k^wi* ; et dans les mots récents le *k₂* aurait pris devant *i* l'appendice qu'il n'avait pas devant *u*.

§ 317. — L'origine de ce développement est aisée à déterminer. Si *k₂* est devenu *k^w* devant voyelle palatale, c'est qu'il existait dans la langue un grand nombre de *k^w* qui remontaient à l'époque indo-européenne. C'est donc par le côté linguistique qu'il faut maintenant aborder la question.

1. Cf. L. Havet, *Rev. de Phil.*, XX, 78 n.

La gutturale vélaire k^w de l'indo-européen a subi à une époque préhistorique du latin une série de traitements divers. Tout d'abord devant voyelle vélaire o ou u , elle perdait son w (cf. Meillet, *M. S. L.*, VIII, 279). Il restait donc une simple gutturale, mais une gutturale vélaire, qui se confondait sans doute en pareille position avec k , indo-européen. Les exemples du fait sont nombreux : *costa* : vsl. *kostī* ; *coxa* : skr. *kākṣah* ; *colus* : gr. *κόλος* ; *coquus* de $*k^wok^w-o-s$; *cupere* : skr. *kupyāte* ; *quercus* de $*perk^w-$, cf. v. h. a. *forha* ; *iccur* : gr. *ἴκκωρ*, skr. *yākṛt* ; *torculum* de *torques* ; *coculum* de $*coquolo-$, de *coquere*, etc. Dans la flexion, comme on l'a dit plus haut, de nombreux cas d'analogie se produisirent : on eut *coquus* d'après *coqui*, *sequor* d'après *sequeris* (cf. *secundum*), *loquor* d'après *loqueris* (cf. *locutus*), *liquor* d'après *liquāre*, *liquēris* (2^e pers.), etc. ; les Latins avaient le sentiment d'une racine *liqu-* signifiant « couler ». A l'initiale même, des confusions analogiques sont attestées : le thème du pronom *qui* a conservé son *qu-* même devant voyelle vélaire : *quom*, *quoniam*, *quoque*, *quotidie*, etc. Mais rien ne prouve qu'au moins à l'époque ancienne le *qu* initial de ces mots ait été autre chose qu'une simple graphie ; on prononçait *coque*, *cottidie* à l'époque de Cicéron et peut-être au 1^{er} siècle ap. J.-C. Pour *cottidie*, on a le témoignage d'Anneus Cornutus (ap. Cassiodore, VII, 149, 3 K.) : « Non nulli putant auribus deseruiendum atque ita scribendum ut auditur... ego non omnia auribus dederim ; *quotidie* sunt qui per *co cotidie* scribant, quibus peccare licet desinere, si scient *quotidie* tractum esse a quot diebus ». Pour *quoque*, on a le jeu de mot avec *coque*, attribué à Cicéron par Quintilien (VI, 3, 47) et qui devait être classique, puisqu'on le retrouve dans l'Anthologie (199, 96). Or Velius Longus (VII, 79, 7 K.) parlant du verbe en question blâme l'orthographe *quoquere* et ajoute : « Nisus censet ubique *c* litteram ponendam tam in nomine quam in uerbo, quod mihi nimium uidetur exile : nam sicut non est prima syllaba oneranda, sic sequens uidetur explenda. » D'après cela, *coquere* serait la seule

écriture phonétique et puisque Cicéron confond plaisamment *coque* et *quoque*, on peut croire qu'il prononçait dans les deux cas *coque*. Comparer encore les graphies *ecum*, *recocunt*, *secuntur*, etc. (Bersu, *op. cit.* p. 80 n.) et le passage de Velius Longus, VII, 59, 19 K. sur *hircus* (id., *ib.*, p. 56).

§ 318. — Si *k*^o devenait *k* devant *o* et *u* en toutes positions, il se conservait devant *e* ou *i* à l'initiale : *quercus*, *queror*. *queo*, *quinque*, *quiris*, etc.

A l'intérieur, l'appendice vélaire disparaissait certainement devant *i* en hiatus, et le *k* devenait palatal : cf. *frequens* et *farcio* (Mohl, *M. S. L.*, VI, 446) ; *sequor* et *socius* ; *ob-liquos* et *licium* « trame » ; *long-inqu-os* et *prou-inc-ia* ; *laqueus* et *sublicius* ; *siliqua* et *silicia* ; *liquāre* et *delicia*, *colliciae*, *illicium*, *aquaelicism*, etc. (Bersu, p. 127). L'analogie a nivelé certaines différences : *colloquium* est dû à *loquor*, *loqueris*, et on trouve *deliquium* d'après *liquāre*. Mais ces exceptions ne sauraient rendre douteux le traitement attesté par les exemples précédents.

Quand l'*i* n'est pas en hiatus, le traitement est fort obscur. On peut sans doute citer les génitifs *iecinis* d'où *iecinoris* (en face de *iecur* dont le *c* est un *k* vélaire), *praecocis* (en face de *coquo*), *uocis* (de **woq-*), ainsi que *concilium* (de *con-k*elio-* ; cf. v. sl. *čeljadi*, lit. *kiltis*, skr. *kūlam* « famille », Fröhde, *B. B.*, XVII, 317) ; tous exemples comparables en apparence à ceux qui viennent d'être cités. Mais *praecocis* et *uocis* sont dus à l'analogie des nominatifs *praecoꝝ* et *uox*, où l'appendice vélaire de la gutturale avait régulièrement disparu devant *s* ; on sait que l'analogie de *uox* s'est étendue à toutes les formes de la même racine (cf. *uoc-āre*). L'étymologie de *concilium* proposée par Fröhde n'est pas très sûre ; il est sans doute préférable de rattacher le mot à *calāre* (Bréal-Bailly, p. 31). Reste *iecinoris*, pour lequel on attendrait **iequinoris*, si *qu* se conservait devant *i* intérieur, mais qui en tout cas ne saurait avoir une grande force probante.

D'autre part, on rencontre à l'intérieur le groupe *-qui-* dans une série de mots, qui ne permettent pas de trancher

la question, parce qu'ils peuvent tous avoir été refaits (cf. § 322).

§ 319. — Si les exemples manquent en ce qui concerne l'*i* intérieur, il n'en est pas de même dans le cas de *e* pour lequel on a les exemples suivants : *laqueus*, *linquere*, *liquère*, *sequester* (cf. toutefois § 323), *torques*, qui attestent la conservation du *qu*.

Inseque était peut-être *insece* chez Ennius et chez Caton (cf. Bersu, p. 125 n., citant le témoignage de Gellius); mais cela pourrait tenir simplement à une théorie orthographique, certains auteurs, on l'a vu plus haut, se refusant à employer le *q*. D'autre part, on a le verbe *licère*, osq. *likitud* en face de *linquo*, λειπω λικημι, got. *liban*. Mais M. Brugmann (*Grdr.*, II, 1067) fait sortir *licère* d'un thème de présent en *-io* : **licio*, d'où perte de la labialisation¹ (cf. toutefois Pedersen, *B. B.*, XIX, 301). Le *k^m* indo-européen subsiste donc en toute position devant *e*.

Il subsiste de même devant *a* sans difficultés.

§ 320. — On se trouve amené ainsi à attribuer au latin classique les variétés suivantes de gutturales occlusives sourdes :

1° *K* palatal²; issu de *k₁* indo-européen devant *e*, *i* en toute position : *cerebrum*, *decem*; issu de *k^m* indo-européen devant *i* en hiatus à l'intérieur : *socius*.

2° *K* vélaire; issu de *k₁* indo-européen devant *o*, *u* en toute position³ : *cor*. cf. lit. *szirdis*, d'où le fr. *cœur*, *pecunia* (cf. skr. *paçú-*) écrit *pegunia*, *C. I. L.*, I, 1107, *peguniam*, ib., I, 197, 9; 199. 25 et 26; *acus* « aiguille », cf. *aquifolium*; — issu de *k^m* indo-européen devant *o*, *u* en toute position : *colus*, gr. πάλος; *iecur*, gr. ἑπάρ.

3° *K^m*; issu de *k₂* indo-européen devant *i* à l'initiale et

1. M. V. Henry me fait remarquer qu'on pourrait plus simplement partir du parfait **liqu-euit*, **liquuit*, *licuit*.

2. La question de savoir quand ce *k* palatal s'est mouillé ou même assibilé reste en dehors de la discussion actuelle.

3. Le *e* de *culter* (primitivement *k₁*; cf. *cellis*) se confondait ainsi avec celui de *cultus*, sorti de *k^m*.

peut-être à l'intérieur, devant *e*, *a* en toute position : *quis*, *quercus*, *quinque*, *quattuor*, *aqua* : — issu de *k* rélaire latin devant *e* ou *i* à l'intérieur : *aquipenser*, *querquedula*. D'après ce qu'on a dit au § 316, il n'y a pas de raison pour supposer que ces deux variétés de *k*^{re} si différentes d'origine ne se soient pas confondues dans la prononciation. Le *qu* en pareil cas représentait exactement *k* + *w* ; cf. *aquae* trisyllabique chez Lucrèce, VI, 552, 1072 selon Lachmann, et en tout cas *aqua* [~] et *liquidus* [~] chez le même, d'après M. L. Havel, *Rev. de Phil.*, XX, 73 ; M. Lindsay a fait remarquer (ch. II, § 93, p. 100 de la trad. Nohl) que si *agri* ne devient jamais [~] chez Plaute, *loqui* est exactement dans le même cas¹ ; le *qu* représentait donc devant *e* ou *i* un groupe de consonnes comme *tr* ou *cl*.

§ 321. — Le groupe *qu* appelle encore deux remarques.

A. Certains linguistes ont supposé que *qui* issu de *cu* servait à représenter *k* + *ü*, *ü* étant le son intermédiaire entre *u* et *i* que l'on a dans *maximus*, *maxumus* (voir au § 341). En fait, il est très possible que dans un certain nombre de cas on ait transcrit le groupe -*cu*- du grec par *qui* (cf. *helquisticon* et *helcysticon* chez Nonius, 27 M. et Læwe, *Prodr.*, 376 : *quines* pour *κῆνες*, *conquiliarius* de *κῆνιλιος*) ; il est même très possible qu'après *qu* l'*i* ait tendu en latin à la prononciation intermédiaire qu'on suppose, au moins dans certaines régions (Κῆρινα pour *Quirina* ; Κῆντιος pour *Quintus*, cf. Duvau, *M. S. L.*, VIII, 188). Mais toute la question est de savoir si la graphie *qu-i* pour *c-u* a été établie afin de représenter le son *ü* ou bien si le son *ü* s'est développé quand le groupe *c-u* avait déjà passé à *qu-i* selon les lois d'apophonie. Cette dernière hypothèse est sans doute la vraie ; puisque dans certains cas, suivant les lois d'apophonie, c'est *que* et non *qui* qui se substitue à *cu* ; on peut ajouter que le groupe *qui* se rencontre de fort bonne heure et dans des mots où

1. Mais on a *coquo* [~] chez Plaute (Lindsay-Nohl, p. 342, chap. IV, § 137) ; ce qui confirme l'enseignement donné au § 316.

les phonèmes voisins excluent la possibilité d'une prononciation *ũ* (*inquilinus* par ex. ; voir ci-dessous).

B. Il semble qu'à l'époque romane le *qu* devant *i* en hiatus ait subi à son tour le changement subi par le *k*^o indo-européen en devenant *c* (*k* palatal). L'Appendix Probi blâme *exceciac*, *reliciac* ; on pourrait croire sans doute que *reliciac* n'était qu'un doublet très ancien de *reliquiac* et il faudrait alors ranger le mot à la suite de *concilium* et de *socius* (*reliquiac* étant analogique de *linquere*) ; mais il serait extraordinaire qu'on n'eût aucune trace de *reliciac* avant l'époque de l'Appendix Probi. D'autre part, les langues romanes attestent que le mot *laqueus* (devenu **laquius*) était prononcé à la basse époque **laci^o* avec *k* palatal. Dans tous ces cas, il s'agit donc bien d'une nouvelle palatalisation de *k*^o. Ce n'est pas le seul exemple qu'offre la phonétique latine d'un recommencement de l'histoire (cf. *ueclus* de *uctulus*, comme plusieurs siècles auparavant **pōtlo-m* était devenu *pōclum*, *pōculum*).

§ 322. — Il est temps maintenant de revenir à la question qui fait l'objet de ce chapitre.

D'après ce qui vient d'être dit, elle ne se pose pas pour les groupes *k^o*, *k^u*, puisque ces deux groupes perdent leur appendice labio-vélaire. Par suite les exemples qu'on peut rencontrer de *-quo-*, *-quu-* à l'intérieur sont dus à des fantaisies orthographiques ou appartiennent à des mots formés sur le sol même de l'Italie postérieurement à l'action de la loi.

En ce qui concerne le groupe *-qui-*, il n'y a pas d'exemple ancien qui soit sûr. A supposer que le changement de *qu + voy.* en *cu* se soit produit dans **inquelinos* (à côté de **inquela*, d'où *incola*), la forme **inculinos* n'aurait en aucun cas subsisté, puisque la liquide réclamait le changement de *u* en *i*, et de toute façon on aboutissait à *inquilinus*. De même *sterquilinium* peut être issu de *sterculinium* : le *qu* est le substitut de *c* (*k vélaire*) devant *i*. *Conquinisco* et *inquināre* sont des composés qui ont subi l'influence de leur simple ; le premier peut être rattaché au visl. *huika* (prét. *huak*) et au vsl. *čeznāti* ; il sortirait de **con-quegnisco* selon M. Brug-

mann (*I. F.*, XI, 108), de **con-quiniesco* selon M. Solmsen (*Stud.*, p. 31); *inquināre* est évidemment apparenté à *cūnīre* (**k^ooin-*; cf. *coenum*) et présente l'état réduit de la racine. *Aquilus* « gris foncé » est généralement rapproché du lit. *āklas* « aveugle »; si ce rapprochement, lointain pour le sens, est exact, il faudrait supposer dans *aquilus* la contamination de **aculus* (= lit. *āklas*) et de son diminutif *aquilius* attesté dans des glossaires (Læwe, *Prodr.*, p. 296), mais on ne peut guère séparer *aquilus* de *aquila* « aigle » et de *aquilo* « sorte de vent » et les deux mots sont d'origine inconnue¹. *Anquīna* de ἀγκυίνη a été expliqué plus haut. *Quisquiliae* est généralement considéré comme un mot à redoublement (cf. gr. κροσσολ-μύτιζ, Stolz, *H. G.*, p. 300, et Lindsay-Nohl, ch. III, § 33, p. 232), mais le détail de la formation échappe. Enfin *tranquillus* est d'origine inconnue².

§ 323. — Restent les exemples de *k^oa*, *k^oe* à l'intérieur : aucun d'eux n'est malheureusement probant. Sans parler des cas où *qu* devant *e* est issu de *c* (= *k vélaire*) comme *querqueus*, on a *triquetrus*, *conquexi*, *querquerus*. M. Solmsen (*Stud.*, p. 33) a montré qu'ils n'avaient aucune valeur phonétique : *triquetrus* a pu subir l'analogie du simple **quetrus*; *conquexi* a sans doute l'*e* long, soit par analogie (de *rēxi*, *uēxi*), soit par nature (cf. skr. *asākṣi*, *abhākṣit*, v. sl. *věsū*, *těchū*); *querquerus* est un mot redoublé; *quincuplex*, même s'il sort de *quinqueplex*, est peu probant; l'*e* intérieur a pu devenir *u* devant *p* et alors *qu* est régulièrement devenu *c*; c'est une question d'apophonie. Si *sequester* est jamais devenu **secuster* (en face de *secus*, cf. v. gall. *hep* « sans »), il a pu être refait postérieurement en *sequester* d'après les

1. M. Schulze (*Quaest. Ep.*, p. 212, n. 1) explique *aquila* par **acuis-la*, ce qui est phonétiquement impossible; on peut songer toutefois à un rapprochement avec la racine du mot *acus*.

2. L'essai d'explication (par *trans-quil-no* de la rac. de *quies*) proposé par M. Zimmermann et enregistré par M. Stolz (*H. G.*, 324) est absolument gratuit.

mots en *-ster*, *-ister* (pour le timbre de la voyelle précédant le groupe *-st-* en pareil cas, cf. § 186). Ainsi il est impossible de préciser le traitement de *k^{re}* à l'intérieur.

En ce qui concerne le groupe *k^{ra}* la difficulté est à peu près la même, mais pour une raison différente. On a un bel exemple : *quatio* devient *con-cūtio*. Malheureusement, on ne peut savoir si *quatio* représente *k^{ra}t-* ou *kwat-* : le gr. *πᾶττω* laisse la question indécise (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e éd., 312). Si *quatio* sort de **kwat-io*, le cas est absolument comparable à celui de *iacio*. Si *quatio* sort de **k^{ra}tyō*, il faut admettre que *k^{re}* et *kw* indo-européen étaient déjà confondus à l'époque où le composé s'est formé. La chose est possible, mais non certaine. M. Brugmann (*ib.*, p. 320) laisse indécise la question de savoir si *k^{re}* et *kw* étaient déjà confondus en pré-italique. Toutefois il y a au moins une place, l'initiale, où ces deux phonèmes ont eu des traitements différents : en face de *combretum* de **kwembretom* de **kwenþretom* (cf. lit. *szewndrai*) on a *quercus*, *quernus*, *querquedula*, *querquerus*¹. Le cas de *combretum* est exactement celui de *bonus* (*duenos*), de *soror* (**suesōr*), de *somnus* (**suepnos*), etc.².

Quoi qu'il en soit, et bien que la longue discussion qui précède aboutisse en ce cas particulier à une conclusion presque négative, l'exemple de *conculio* n'en est pas moins fort remarquable ; il confirme ce que l'on a dit plus haut de la production de nouvelles sonantes en latin ; il atteste que le latin archaïque a connu une alternance : *re r*, *le l*, *ie i*, *ue u* (*e* représentant une voyelle quelconque).

§ 324. — On n'a parlé jusqu'à présent que de la sourde *k*, la question de la sonore ayant été écartée dès l'abord pour une raison de méthode. Elle ne mérite pas qu'on s'y arrête

1. *Queror* est embarrassant, mais on a vu plus haut que l'étymologie n'en est pas sûre (§ 234).

2. Le verbe *colo* appartient au même type que *uomo* (*molo* cf. § 184) avec *o* ancien (cf. got. *farān*, *graban*, etc., gr. *πράειν*, *μολειν*, etc.) : *coquere* doit son *o* à *coquos* (Meillet, *M. S. L.*, VIII, 279) ; dans *coxim* (*incoxare*), le vocalisme primitif du radical est inconnu.

longuement, les exemples clairs faisant défaut. On peut seulement faire observer qu'a priori le traitement de la sonore n'est pas nécessairement parallèle à celui de la sourde¹. Dans bien des langues, tandis que la sourde déplace son occlusion, la sonore supprime la sienne et le latin lui-même offrirait quelques exemples du fait (**pōtlo-* devient **pōclo-*, mais **sedlā*, *sella*; cf. *Ann. de Bretagne*, XVI, p. 306) : en fait *k*^o aboutit à *qu* tandis que *g*^o donne *u*. Cela tient à la faiblesse de l'articulation des sonores. Toutefois, on peut supposer que le sort de *g*^o en latin a été analogue à celui de *k*^o : la perte de l'appendice labio-vélaire est commun aux deux occlusives : on a *tergus* = gr. τέρζος. Quant au groupe *gu* du latin, il est évidemment secondaire, puisque *g*^o indo-européen devient *u*, sauf dans des cas très rares où l'occlusion gutturale était conservée par un phonème voisin : *anguis*, lit. *angis*; *ninguit* en face de *niuit* (chez Pacuvius, ap. Non., p. 507 M.). Et encore *ninguit* peut-il avoir subi l'influence d'autres verbes où la 1^{re} personne du singulier et la 3^e du pluriel maintenaient la vélaire (*distingo distingunt*, d'où *distinguit*) : les formes *ningit ningere* sont d'ailleurs attestées dans un bon nombre d'exemples (cf. Bersu, *op. cit.*, p. 103).

§ 325. — Pour terminer le chapitre, il reste une question importante à régler relativement au cas des groupes *voy. + i*, *voy. + u* à l'intérieur. Si la question ne se pose pas pour les groupes *voy. + r*, *voy. + l*, c'est que les sonantes voyelles issues de ces groupes sont représentées historiquement par *er*, *ol* (*ul*) : peu importe donc quel était l'ordre primitif de la voyelle et de la sonante : les deux cas ne se laissent pas distinguer. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les sonantes *i* et *u* dont le traitement est différent selon que la

1. Cf. la loi très curieuse à laquelle Lachmann a donné son nom, sui-
vant laquelle une voyelle brève s'allonge devant *g + t*, mais reste brève
devant *k + t* (Pedersen, *K. Z.*, XXXVI, 107).

voyelle suit ou précède. Dans ce dernier cas, il se produit une voyelle longue; on a donc :

sonante *i*.

de *baetere* (**baitere*) -*bitere* (d'où analogiquement *bīto*, cf. Solmsen, *Stud.*, p. 130 n.).

de *caedere* (**caidere*) -*cidere*.

de *laedere* (**laidere*) -*lidere*.

de *quaerere* (**quairere*) -*quīrere*.

de *aestimare* -*īstimare* (*ex*-).

de *aequos inīquos*.

de *taedium fas-tidium* (cf. P. Fest., 51 Th. : *distisum* et *pertisum* dicebant quod nunc *distaesum* et *pertaesum*).

de *saeptum consiptum* (P. Fest., 43 Th.).

sonante *u*.

de *claudere* -*clūdere* (d'où analogiquement *clūdo*).

de *fraudāre* -*frūdāre*.

de *causa* ac-*cūsare*.

Les mots *minūtus* (d'où *minūtiae*), **sternūtus* (d'où *sternūtatio*, *sternūtamentum*) appartiennent à des verbes en-*newō* et représentent peut-être **minouto*-, **sternouto*-; *indūtiae* remonte de même à un participe **indūtus* « non combattant » ou passivement « non combattu », soit **in-dau-to-s*, d'une racine **dau* qui se trouve dans le locatif grec *δαυ*! (Osthoff, *I. F.*, VI, 19). Sur le modèle de *minūtus* on a fait *argūtus* (*argūtire*), *locūtus*, *secūtus* (l'ancien participe de *sequor* est **sectus* dans *sectāri*, *sector*)¹.

§ 326. — Il y a quelques exceptions, sans importance : les composés de *haerere* (*ad*-), *gaudere* (*per*-, *prac*-), *haurire*, *plaudere* conservent la forme du simple par analogie. Toutefois, selon M. Thurneysen (*K. Z.*, XXVIII, 157) *plōdo* et *hōrio* seraient les formes anciennes, et *plaudo*, *haurio*

1. Postérieurement ces participes ont été refaits en -*ūtus* : *arguiturus* (Salluste, ap. Priscien, II, 305 K.), *eloquitus*? (Plaut., *Merc.*, 155), *consequituros* (C. I. L., IX, 1681, 8 ann. 251 ap. J.-C.), *induitus* (*Nouv. Testam.*, *ad Ephes.*, VI, 14, Cod. Fuld.); cf. Bérnu, *op. cit.*, p. 122, 1, et G. Mohl, *Bullet. Soc. Ling.*, VI, p. cccxiii.

n'auraient qu'une valeur graphique : on a en effet *explôdere*, *complôdere* et *dehôrîre* (cf. *faux*, *effôco* et les exemples cités ci-dessous).

Le cas du verbe *oboedire* est embarrassant ; la forme ancienne du simple était **âuis-dio* (cf. *αἰσίζεμι*), selon M. Solmsen (*Stud.*, p. 150) et *oboedio* sortirait de **obauisdio*, mais on passe difficilement de la forme reconstituée à celle existante. Il vaut mieux admettre avec M. L. Havel (*M. S. L.*, IV, 410 et *A. L. L.*, III, 281) que *oe* dans *oboedire* est une graphie factice pour représenter l'*û* long d'après le type *Poeni*, *Pūnicus*, *moenia mūnîre*, *poena*, *pūnîre*, *pūmoerium* (peut-être de **pos-moerium*), *mūrus*, etc. Des orthographes factices de ce genre ne sont pas rares en latin (cf. Thurneysen, *K. Z.*, XXVIII, 157) ; on a *inceideretis* (*C. I. L.*, I, 196, 27) pour *incideretis*, *deilexserat* pour *dilexerat*, d'après *deico*, *dico*, *ausculum*, *auriga* pour *osculum*, *ōriga*, d'après *auricilla*, *ōricilla*, *cisdem* pour *idem* (Cic., *Orat.*, 157 ; cf. E. Thomas, *R. Crit.*, 1886, I, p. 146), *maslo* pour *mālo*, etc. Enfin, exemple tout à fait comparable à *oboedire*, le grec *ἀξίονος* est en latin *lagoena*.

Oboedire pour **obūdire* serait alors un exemple de plus à ajouter à la liste précédente.

§ 327. — Le traitement de *voy.* + *son.* est donc absolument différent de celui de *son.* + *voy.* ; dans ce dernier cas, on a une sonante brève, dans le premier une sonante longue. Ceci peut s'expliquer de deux façons : ou bien le latin a opéré, dans les deux cas une absorption de la voyelle et la sonante subsistante a pris la quantité du groupe primitif pour que la quantité du mot ne fût pas altérée ; ou bien il n'y a pas eu d'absorption dans le second cas, mais seulement apophonie (dans l'espèce, changement de *a* en *e*) et les groupes *ei eu* qui en résultaient ont été traités comme en syllabe initiale (*deico*, *dico* ; *deuco dūco*). Les deux hypothèses peuvent être défendues.

On vient de voir dans les pages qui précèdent un des effets les plus importants et les plus curieux de l'intensité initiale,

ici, comme partout ailleurs, de nombreuses actions analogiques ont brouillé l'harmonie primitive du système, mais il est aisé de le reconstruire par la pensée grâce aux traces qui en sont restées. Les quelques points obscurs qu'on a laissés dans l'ombre vont réapparaître dans le chapitre suivant, consacré à l'apophonie.

CHAPITRE VII

L' APOPHONIE LATINE

Principes généraux de l'apophonie latine, §§ 328-334 : questions préliminaires, § 328, disparition de l'*d* intérieur, § 329, examen des exceptions, §§ 330-331, influence homophonique de la syllabe initiale, § 332, double sens de la modification apophonique, § 333, succession des phénomènes dans chacun des sens considérés, § 334; *Examen sommaire des catégories apophoniques*, §§ 335-345 : position de la question, § 335, vocalisme intérieur devant *l*, §§ 336-337, devant *r*, §§ 338-339, devant dentale, gutturale ou *n*, § 340, devant labiale, §§ 341-343, devant les groupes de consonnes, §§ 344-345; *Explication phonétique du phénomène*, §§ 346-348 : hypothèses de MM. Meillet et Roudet, § 346, essai d'une hypothèse nouvelle, §§ 347-348.

§ 328. — Il reste à parler de la question des mutations vocaliques déterminées par l'apophonie latine (§ 199). On s'efforcera de noter seulement les points essentiels de ce vaste problème, d'ailleurs souvent étudié; pour le détail, il suffit de renvoyer aux exposés d'ensemble qui ont été donnés par MM. Stolz (*Hist. Gramm.*, pp. 167 et ss.) et Lindsay (ch. III, § 18 et ss.) et aux travaux de détail de MM. Leo Meyer (*B. B.*, I, 143 et ss.), W. Meyer (*Gröber's Zeitschrift*, VIII, 205 et ss.), Parodi (*Studi Ital. di filol. class.*, I, 385), L. Havet (*De saturn. lat. uersu*, p. 26 et s.), etc.

On a déjà indiqué la place qu'occupe l'apophonie par rapport à la syncope et à l'absorption (§ 214 et suiv.); il s'agit d'un phénomène d'affaiblissement dû à l'intensité de l'initiale, contemporain de la chute des voyelles intérieures. En théorie, on devrait s'attendre à ne rencontrer d'apophonie que dans les cas où la syncope et l'absorption ne se produisent pas. En fait, l'apophonie a étendu beaucoup plus loin son do-

maine, puisque, comme on l'a vu plus haut (§§ 67 et suiv.), lorsque l'analogie a rétabli postérieurement les voyelles disparues sous l'action des lois de syncope, ces voyelles ont réapparu le plus souvent sous la forme apophonique. Il s'est constitué ainsi un système d'alternances morphologiques qui a été de la plus grande importance dans la constitution du latin classique, mais qui n'offre au point de vue phonétique qu'un intérêt secondaire. Il en est ainsi dans un grand nombre de langues : lorsqu'une alternance phonétique corrobore la différence sémantique de deux catégories du langage, l'alternance se maintient dans la morphologie, alors même que la cause phonétique en a depuis longtemps disparu. L'alternance vocalique (ablaut) de l'indo-européen n'était en son principe qu'un phénomène phonétique ; on sait de quelle importance elle a été dans l'histoire morphologique des diverses langues de la famille. Les lois de mutations initiales dans les dialectes brittoniques sont aujourd'hui uniquement morphologiques, et il faut souvent remonter très loin dans le passé pour en découvrir la raison d'être. En latin de même, la plupart des alternances apophoniques relevées par Corssen ou par M. Schuchardt ont à peine une valeur phonétique ; on ne retiendra ici autant que possible que les faits anciens d'où est partie l'analogie ; toutefois, en principe, on mettra en ligne de compte tous les mots qui présentent l'apophonie, même si la voyelle considérée se trouve dans une position où l'on en attendrait la chute.

§ 329. — Le fait général de l'apophonie latine, c'est que les voyelles brèves intérieures tendent à se fermer. Il a été déjà signalé par M. Leo Meyer dans l'important article (*B. B.*, I, 143), où tous les exemples se trouvent déjà réunis et classés.

La première conséquence de ce fait, c'est que le latin ne doit plus conserver d'*ă* bref intérieur ; l'*a* est en effet la voyelle la plus ouverte. En réalité, la grande majorité des *ă* intérieurs du latin a disparu. *Ago, facio, cado, pater, taberna, aptus, patrâre*, etc., ont donné *ad-igo, cf-ficio, ac-cido, Iūpiter, con-*

*tubernālis, ad-ēptus, im-petrāre, etc.*¹. Par l'effet de la même loi, les composés du verbe *dāre* ont passé à la conjugaison en *-ēre* : **red-dāmus, *red-dātus, *red-dāre*, devenant *red-dimus, redditus, reddere*, les anciens **red-dant, *red-da* sont devenus par analogie *reddunt, redde* (cf. Job, *Le présent*, p. 106). Les mots empruntés présentent même fréquemment l'altération apophonique d'un *ā* intérieur :

balineum « bain » (= βάλνεον); *balineae*, Plaute, *Merc.*, 127, *Asin.*, 357; *balineātor*, Plaute, *Rud.*, 527 A; on lit *balinearium*, *C. I. L.*, I, 1166, et Charisius mentionne le féminin *balinea* (I, 99, 3 K.); v. § 277 et cf. O. Keller, *Lat. Volksetym.*, p. 263.

camera « voûte » (= κάμαρα), Lucil., p. 161 M.

canistrum « corbeille » (= κάνηστρον), Varron, *L. L.*, V, 125; cf. Festus, 32, 15 Th.

crāpula « ivresse » (= κραπίλη), Plaute, *Pseud.*, 1282 A.

patina « plat » (= πταίνη), Plaute, *Pseud.*, 840; Tér., *Eun.*, 816.

phalera « collier » (= φαλέρα).

scutula « sébile » (= σκουτήλη), Plaute, *Mil.*, 1178 A.

spatule « débauche » (= σπατήλη), Varron, *Men.*, 164, 5.

trutina « balance » (= τρυτήνη), Caton, *R. R.*, 13, 2, etc.

Dans quelques mots toutefois il y a hésitation : *κάμαρα* est régulièrement devenu *camera*, mais selon Charisius (I, 58, 23 K.) Velius Longus voulait qu'on prononçât *camara*; cette forme se lit effectivement *C. I. L.*, VI, 3714, VIII, 9316 et l'Appendix Probi (IV, 198, 11 K.) contient le précepte : *camera non cammara*; ce qui prouve que cette dernière forme continuait à vivre dans l'usage (cf. Gröber, *A. L. L.*, I, 540). De même en regard de *canistrum* il a existé une forme **canastrum* attestée par les langues romanes (esp. *canastro*). Enfin, malgré la forme classique *Tarentum*

1. Des mots comme *affāim* (cf. Bréal, *M. S. L.*, XI, 187), *dumtārat, propātum* ne sauraient faire difficulté; ce sont des composés ou des juxtaposés de date récente.

(Τάραντος), les Italiens méridionaux devaient continuer à dire **Tarantum*, puisqu'on a aujourd'hui l'italien *Taranto*. Ces formes prouvent seulement que dans sa diffusion à travers l'Italie le latin de Rome ne parvint pas toujours à triompher des anciennes prononciations locales.

§ 330. — Un certain nombre de mots empruntés contiennent un *ā* intérieur; sans parler des noms propres *Adherbal*, *Hannibal*, *Hasdrubal*, *Hiempsal*, etc., dont les génitifs en *-alis* avaient peut-être l'*ā* long¹ (cf. Gellius, IV, 7 et Neue, I, 2^e éd., p. 153), on peut citer :

abacus « plateau » (= ἄβαξ), Perse, I, 132.

alabaster « vase d'albâtre » (= ἀλάβαστρος), Cic., ap. Non., 545, 13.

balanus « gland » (= βάλανος).

barathrum « gouffre » (= βάραθρον), Plaut., *Bacch.*, 149 et Lucr., III, 964.

barbarus (= βάρβαρος), Plaut., *Curc.*, 150, etc.

bubalus « buffle » (= βούβελος).

caballus (orig. celt. ?), Lucil., III, 33 M.

caccabus « chaudron » (= κάκκαβος), Publ. Syrus ap. Petr., 55; Stace, *Silu.*, IV, 9, 45.

calamus « roseau » (= κάλαμος), Plaut., *Pers.*, 88; cf. § 250.

calathus « corbeille » (= κάλαθος), Virg., *Egl.*, II, 46.

cammarus « sorte d'herbe » (= κάμμος), Varron, *R. R.*, III, 11, 3.

canaba, *canava*, *cannaba* « cellier », Suét., *Ner.*, 27 et inscript.

cannabis et *cannabus* « chanvre » (= κάννις et κάννισος), Varron, *R. R.*, I, 23, 6; Gell., XVII, 3, 4.

cantharus « coupe » (= κάνθαρος), Plaut., *Bacch.*, 69; *C. I. L.*, III, 1769.

capparis « câpre » (= κάπρις), Plaut., *Curc.*, 90.

1. On trouve le génitif du nom punique *Muthumbal* avec un *ā* long chez Plaute, *Poen.*, 997.

carbāsus et *carbāsum* « fil de lin » (= κάρπασος, τὰ κάρπασα), Enn., *Ann.*, 560; Virg., *Aen.*, III, 357, IV, 417, etc.

catapulta (= καταπέλτης), Plaut., *Pers.*, 28 A.

cithara (= κιθάρα), Lucr., II, 28. Cette forme est donnée comme régulière par l'App. Probi (*cithara non citera*, IV, 197, 26 K.).

colaphus « soufflet » (= κόλαφος), Plaut., *Pers.*, 294.

cymbalum (= κύμβαλον), *C. I. L.*, III, 1952; Lucr., II, 618.

daedalus (= δαιδαλος), Enn., *Ann. inc. libr.*, 21.

diabathrum « chaussure de femme » (= διάβαθρον), Naeu., *Trag.*, 60; *diabathrarii*, Plaut., *Aulul.*, 513.

gausape « sorte d'étoffe » (= γαυσάπης), Lucil., *Sat.*, XX, 1 M. et Horace, *Sat.*, II, 8, 10.

hilarus et *hilaris* (= ἰλαρός), Plaute, *Mil.*, 1199; Lucr., II, 1122.

labarum « étendard », avec un *ā* intérieur chez Prudence.

lampad- (= λαμπάδ-), Plaute, *Cas.*, 796, Térence, *Ad.*, 907.

lapathus « patience, herbe » (= λάπαθον), Lucil., 4, 1 M.; Hor., *Sat.*, II, 4, 29; devenu *lapathium* chez Varron, ap. Non., p. 550, 12 M.

lopad- « écuelle » et « coquillage » (= λεπάδ-), Plaute, *Rud.*, 297; *Cas.*, 493 (*lepidas libri*); *fgt.*, v. 104 (Schoell-Gœtz), ap. Non., p. 551.

malache « mauve » (= μάλαχῆ), Varron, *L. L.*, V, 106.

malacisso « j'apprivoise » (= μαλακίζω), Plaute, *Bacch.*, 73.

malacus « doux » (= μαλακός), Naeu., *Trag.*, 43.

margarita « perle » (= μαργαρίτης), Cic., *Verr.*, IV, 1, 1.

nectaris, gén. de *nectar*, Lucr., II, 848; Virg., *Géorg.*, IV, 164.

onager (= ὄναγρος), Varr., *R. R.*, II, 6, 3.

panacēa « panacée » (= πανάκεια), Virg., *Aen.*, XII, 419.

patagium « frange » (= παταγίον), Naeu., *Trag.*, 43; cf. *patagiarū*, Plaute, *Aul.*, 509; *patagiatum*, id., *Epid.*, 231; *patagus*, id., ap. Macrob., *Sat.*, V, 19, 12.

- pelagus* « mer » (= πέλαγος), Plaut., *Persa*, 178 A.
petasio « jambonneau » (= πετασῶν), Varron, *R. R.*, II, 4, 10.
petasus « chapeau » (= πέτασος), Plaut., *Amp.*, 143 et 443, *Pseud.*, 735.
platanus (= πλάτανος), Cic., *De orat.*, I, 7, 28; Virg., *Georg.*, II, 70.
salaco « vantard » (= σάλακων), Cic., *ad Fam.*, VII, 24, 2.
stomachus (= στῆμαχος), Plaut., *Asin.*, 423, Lucr., IV, 630.
supparum « petite voile » (= σῆπαρον), Plaut., *Epid.*, 232 A; or trouve *supparus* « vêtement de fillette », chez Afranius, a Paul. Fest., p. 449 Th. et chez Nacuius, *Com.*, v. 64 R.
thalamus lit nuptial » (= θάλαμος), Catulle, LXI, 188.
§ 331. — On pourrait aisément allonger cette liste en réunissant tous les mots étrangers que les Latins ont introduits dans leur langue; la conservation de l'*ā* intérieur doit s'expliquer par la date à laquelle l'emprunt s'est effectué. Les mots suivants soulèvent des questions spéciales :
- abagio* « proverbe ».
abamila « grand'tante ».
abauus « trisaïeul ».
adagium « proverbe ».
alacer « leste, animé ».
alapa « soufflet ».
anat- dans la flexion de *anas* « canard ».
assaratum « mélange de vin et de sang ».
atauus « père du trisaïeul ».
baccaris, gén. de *baccar* « sorte de plante » et les génitifs de *Caesar*, *carcar* « prison », *iubar* « crinière » et *salar* « truite ».
caesaries « chevelure ».
calamitas « grêle, désastre ».
farfarus « tussilage », et *farferus*.

salaputtium « nabot »; Catulle, LIII, 5.

talatrum « chiquenaude ».

Les mots *abagio* et *adagium* ont peut-être le second *a* long; quant aux mots *abamita*, *abauos* et *atauos*, il faut sans doute les ranger parmi les très nombreux composés où l'influence du simple a conservé ou rétabli le vocalisme primitif.

Le mot *anas* dans sa flexion devait présenter une opposition *anit-*, *ant-* selon la quantité de la syllabe finale (cf. § 247); sous l'influence de l'analogie, le thème *ant-* a complètement disparu, mais *anit-* est attesté plusieurs fois; on lit *anites*, Plaute. *Capt.*, 1003; *anitem*, Cic., *De nat. Deor.*, II, 48, 124 dans qq. mss.; *anitcula*, Plaute, *Asin.*, 693; *anitina*, Plaute. *Rud.*, 533 A (*anetini libri Palatini*); cf. Neue, I, 2^e édit., 148 et 271. Il y a tout lieu de croire que le thème *anat-*, attesté par exemple chez Varron (*anatium*, *R. R.*, III, 5, 14 et 11, 1) est dû à l'influence analogique du nominatif¹. Peut-être même a-t-il existé une flexion *anas*, **anātis*, attestée par quelques langues romanes, à côté des flexions *anas*, *anitis* et *anas*, *anatis* (cf. Körting, 2^e édit., n^o 624).

Dans cinq mots, *alacer*, *alapa*, *calamitas* (dérivé de *calamus* emprunté du grec, § 330), *salaputtium* (Ph. Thielmann, *A. L. L.*, IV, 601) et *talatrum*, le second *a* a sans doute été conservé par l'influence de la liquide précédente (cf. ci-dessous *celeber*, *elementum*, *elephas*, *pelecanus*, *colostrum*). Toutefois, les langues romanes attestent une prononciation **alecer*, **alecris* (Gröber, *A. L. L.*, I, 137); et *talatrum* existe aussi sous la forme *talitrum* (Bücheler, *A. L. L.*, I, 28 et 112), qui rentre dans la même catégorie que *tenebrae*, *palpebra*, *ianitrices*, § 283.

Le mot *assaratum*, attesté uniquement dans l'abrégé de

1. Le thème *anat-* aurait pu toutefois se conserver dans un parler voisin qui ne connaissait pas l'apophonie et pénétrer de là dans le latin classique; *anas*, *anatis* serait un de ces mots ruraux, introduits dans la ville de Rome, comme *anser*, *olus*, *bos*, *lupus*, etc. (Communication orale de M. Meillet).

Festus (Paul Fest., p. 12, 19 Th.) et dont le second *a* est d'ailleurs de quantité inconnue, est assez embarrassant ; il serait dérivé du mot *assy* « sang » (*ib.*) enregistré sous la forme *aser* ou *asar* dans le glossaire dit de Philoxène (*C. G. L.*, II, 23, 56). Mais le double *s* fait difficulté, si l'on compare le mot sanskrit évidemment apparenté *ásyá* « sang », gén. *asnáh*. Il faut sans doute lire *asaratum* et attribuer la conservation de l'*a* à l'influence du simple *asar* (?), jointe à l'homophonie de la première syllabe. *Asar* et *asaratum* ont conservé l'*s* intervocalique par dissimilation (cf. *miser* et *caesaries*, § 41 et d'autre part *auróra* de **ausósā*, où les deux *s* devenant *z*, puis *r* en même temps ne pouvaient agir l'un sur l'autre).

Les génitifs *baccaris*, *carcaris*, *iubaris*, *salaris* sont dus aux nominatifs correspondants. *Farfarus*, doublet de *farferus* (*farferi*, Plaute, *Poen.*, 478 et *farfenum*, pour *farferum* (?)) ap. Paul. Fest., 63, 9 Th.), peut tenir au sentiment d'un redoublement.

Le mot *caesaries* fait seul une réelle difficulté ; il paraît indo-européen d'origine, puisqu'on a en sanskrit *késarāḥ* « même sens » (Uhlenbeck, *Etym. Wtb. der altind. Spr.*, p. 65). On peut toutefois supposer une influence homophonique du nom propre *Caesar*, d'origine inconnue, mais non indo-européenne, et dont l'*ā* intérieur aux cas obliques doit s'expliquer comme ceux des mots énumérés au § 330 (sur les formes comme *Caeserem*, v. § 339).

§ 332. — Ainsi, la présence d'un *ā* bref intérieur en latin s'explique le plus souvent par l'origine récente des mots où il figure ou tient à des influences analogiques. Toutefois, en parcourant les listes précédentes, on est frappé du fait que la conservation d'un *ā* en seconde syllabe est généralement liée à la présence d'un *a* dans la syllabe initiale ; l'influence du vocalisme initial aurait donc entravé l'action régulière de l'apophonie.

Cette hypothèse, proposée d'ailleurs depuis longtemps (cf. Brugmann, *Grdr.*, I, 2^e édit., p. 839), ne sert sans

doute, en ce qui concerne l'*ä* intérieur, qu'à écarter des exceptions peu importantes, qui peuvent toutes recevoir d'autres explications. Mais il est nécessaire de s'y arrêter un peu, car elle permet d'expliquer également quelques anomalies relatives aux autres voyelles. Avant d'entrer dans l'examen des diverses catégories apophoniques, il y a lieu de réunir les principaux exemples de l'influence du vocalisme initial.

Un *e* initial semble avoir maintenu un *e* subséquent dans les exemples qui suivent :

beneficus, beneuolus, où toutefois pouvait s'exercer l'influence analogique de l'adverbe *bene* ; on lit chez Velius Longus (VII, 76, 12 K.) : « Niso etiam placet ut *beneficus* per *i* scribatur, quomodo *malificus*, quod uideo consuetudinem repudiasse » ; plus tard, Albin enseigne à prononcer *beneficus, beniuolus* (VII, 298, 14 K.), et on lit *beniuolentiae*, *C. I. L.*, I, 589.

celeber, qui peut être dû toutefois à l'influence de *celebris* (cf. *integer* d'après *integra* ; Brugmann, *I. F.*, IV, 225).

elementum, certainement d'origine récente, quelle qu'en soit l'étymologie, bien des fois cherchée en vain depuis les articles de MM. Leo Meyer (*B. B.*, II, 86-107) et L. Havet (*M. S. L.*, V, 44) jusqu'au livre récent de M. Diels (*Elementum*, Berlin, 1900).

elephas, emprunté d'un dialecte étranger ; cf. toutefois le mot français *oliphant*.

fremebundus et *tremebundus* pour lesquels existent d'ailleurs des formes *fremibundus* (Accius, ap. Cic., *De nat. deor.*, II, 35), *tremibundus* (cf. Lachmann, *ad Lucret.*, I, 95).

genetiuus (et *genitiuus*).

hebetis, gén. de *hebes* et ses dérivés (cf. Pokrovskij, *K. Z.*, XXXV, 248).

meretod (*C. I. L.*, I, 32), à côté de *meritod* ; cf. § 248.

pelecanus à côté de *pelicanus*.

remeligo, Plaute, *Cas.*, 804, ap. Fest., p. 380, 32 Th.

segetis, gén. de *seges*, et les génitifs analogues (§ 340).
senecis, génitif ancien de *senex* chez Plaute, *Cistellaria*, d'après Priscien (II, 279, 19 K.); et *senecio* « vieillard » chez Afranius, d'après Priscien (II, 114, 17 K.); cf. Neue, I, 2^e éd., 188.

sepelire; cf. § 268.

uegetus, dérivé de *uegeo*.

uehemens, peut-être influencé par la forme contractée *uēmens* (cf. Niedermann, *I. F.*, X, 255).

Dans tous les mots qui précèdent, la voyelle conservée résistait aux lois de syncope et d'absorption, soit que les mots en question aient été introduits dans la langue postérieurement à l'action de ces lois, soit parce que les conditions de la loi des deux mores n'étaient pas réalisées.

Dans le mot *colostrum*, « premier lait », d'origine inconnue, l'o initial semble avoir conservé l'o intérieur¹.

D'autre part, le vocalisme initial a parfois déterminé un changement apophonique dans la syllabe suivante; ainsi peut s'expliquer *cicindēla* « ver luisant » de la même racine que le verbe *candēre*; ainsi s'expliquent surtout les divergences bien connues du vocalisme intérieur dans les premières personnes *ferimus*, *uolumus*, dans les génitifs *Veneris*, *fulguris*, dans les comparatifs *minimus*, *optimus*, *ultimus*, dans les dérivés *regimentum*, *monumentum*, *documentum*, etc. (voir ci-dessous).

Il importait de signaler ici tous ces phénomènes, dus à une tendance qui a souvent contrarié ou déterminé le cours de l'apophonie; mais on ne saurait en tout cas leur attribuer une grande importance. L'harmonie vocalique, comme la dissimilation ou la métathèse, est un fait général du langage, d'origine en partie psychologique, et qui ne dépend pas nécessairement de l'accent. On a signalé plus haut (§§ 183

1. Les mots *celeber*, *elementum*, *elephas*, *pelecanus*, *colostrum* présentent visiblement un cas d'influence conservatrice de la liquide *l* (cf. ci-dessus, § 331).

et ss.) les seuls cas où l'intensité initiale semble avoir exercé une action et, chose bizarre, c'est le vocalisme de la première syllabe qui en a été victime, sous l'influence du groupement iambique.

§ 333. — La modification de timbre subie par la voyelle *ā* à l'intérieur des mots s'est produite dans deux sens très distincts : tantôt dans le sens palatal et tantôt dans le sens vélaire. C'est-à-dire que dans un cas le substitut de *ā* est *e* ou *i*, dans l'autre *o* ou *u*; ce qui tient à la nature des consonnes voisines. La distinction des consonnes palatales et des consonnes vélares a déjà été formulée aux §§ 142 et 143, mais il s'en faut que cette distinction se présente en latin avec la netteté bien tranchée qu'elle possède en d'autres langues, comme en irlandais (cf. Pedersen, *K. Z.*, XXXVI, 85). L'opposition de l'articulation palatale et de l'articulation vélaire ne se manifeste guère que pour une seule consonne, la liquide *l*. Il y a une *l* palatale et une *l* vélaire (cf. §§ 129 et 184), et la voyelle précédente en est très régulièrement modifiée; les autres consonnes au contraire n'ont en pratique qu'une seule articulation définie et ne modifient la voyelle précédente que dans un seul sens.

Généralement la modification se fait dans le sens palatal; devant les gutturales, les dentales, la liquide *r* et les sifflantes, la voyelle *ā* tend vers *e* ou vers *i*. Les labiales seules, en y comprenant la nasale *m* et la spirante *f*, tendaient à modifier un *ā* intérieur dans le sens vélaire; mais cette tendance a été souvent contrariée. En face de *aucupis* (gén. de *auceps*), *occupo* (racine **cap-* de *cipio*), on trouve *occipio*, où l'*i* qui suit le *p* semble avoir déterminé le timbre de la voyelle précédente; *occupo* et *occipio* forment ainsi un pendant fort curieux, mais à peu près isolé (cf. § 341) à l'opposition *famulus*, *familia*. En face de *optunus*, *maxumus* doublets de *optimus*, *maximus*, on a *minus* qui n'a jamais été **minus* (cf. § 343); le second *i* est dû à celui de la première syllabe. Mais si l'on peut trouver ainsi selon une loi régulière une voyelle palatale devant labiale, en revanche on ne ren-

contre pas de voyelle vélaire issue régulièrement de *ā* devant dentale ou gutturale. Ainsi, les voyelles palatales empiètent sur les vélares; en d'autres termes, la tendance à palataliser l'emporte sur la tendance à vélariser.

Ce conflit des deux tendances se manifeste d'une façon des plus curieuses dans certains cas particuliers. Il semble qu'au cours des siècles, la prononciation des syllabes non-intenses en latin ait subi un déplacement d'arrière en avant, que l'axe du système phonétique se soit rapproché de la partie antérieure de la bouche. La voyelle *u* intérieure, développée régulièrement devant *b* ou *m* à l'époque ancienne ou conservée anormalement devant d'autres consonnes, a tendu peu à peu vers *i* et s'est arrêtée dans un grand nombre d'exemples au stade intermédiaire de *ū* ou de *æ*: de là les hésitations graphiques *maximus*, *maxumus*, *inclitus*, *inclutus* (*inclytus*), etc. Le conflit se terminait ainsi au profit des voyelles palatales.

On a vu du reste au § 243 que le développement morphologique du latin a entraîné la formation de nombreux suffixes, où l'*i* apparaissait comme la voyelle essentielle de liaison; l'introduction de l'*i* de liaison entre les termes de composition et de dérivation était puissamment aidée par la phonétique.

Aussi, en mettant à part le cas des voyelles placées devant *l*, trouve-t-on relativement peu d'exemples, où une voyelle vélaire intérieure soit le substitut régulièrement phonétique d'une autre voyelle; le plus souvent en pareil cas, la voyelle vélaire a été conservée ou introduite par l'effet d'une analogie.

§ 334. — Dans chacun des sens définis ci-dessus, la modification de *ā* intérieur a dû se faire insensiblement par voie de fermetures successives: c'est-à-dire que pour aboutir à *ī*, *ā* a dû vraisemblablement passer par *ē*, et par *ō* pour aboutir à *ī*. Cette conclusion semble imposée par une considération a priori des nécessités phonétiques; mais il faut reconnaître qu'aucun exemple ne vient l'appuyer. L'intermédiaire supposé **ad-ego*, **ef-fecio* n'existe pas et dans les

cas où le composé a été refait, c'est la forme du simple qui a été réintroduite; ainsi dans *satago*, *calesfacio*, etc. (cf. § 328). Toutefois, on peut faire valoir quelques arguments à l'appui de l'hypothèse en question. Lorsque les composés du verbe *iacio*, anciennement en *-icio* selon la règle exposée plus haut (§ 308), ont été postérieurement refaits comme beaucoup d'autres, ce n'est ni la forme du simple *-iacio* qui a été employée, ni, au moins dès l'abord, la forme *-iicio* analogue à *-ficio*. En effet, le latin a longtemps évité le groupe *i* cons. + *i* voy.; il résulte de cela que *con-icio* a été refait en *con-iecio* (*conieciant*, *C. I. L.*, I, 198, 50; *proieciatad*, *Eph. Epigr.*, II, 298). La forme *-iecio* dont l'*e* est le résultat de la fermeture incomplète d'un *a* tendant vers *i*, peut donc être considérée comme fournissant le stade intermédiaire **-fecio* désiré ci-dessus.

D'ailleurs, la façon dont *a* s'est changé en *i* ou en *u* peut être pressentie par le traitement des autres voyelles. Un *e* est devenu *i* et *u* dans les mêmes conditions que *a*, mais pour aboutir à *u*, *e* a passé par le stade *o*: cf. *tabelai* encore attesté *C. I. L.*, I, 196, 30 (186 av. J.-C.) et d'autre part les nombreuses formes anciennes *tabolam* (*ib.*), *taboleis*, etc., de la flexion classique *tabula*, *tabulae*. En outre, nombre d'*e* intérieurs, devenus régulièrement *i* sous l'influence des lois d'apophonie, sont encore conservés intacts sur de vieilles inscriptions: c'est ainsi qu'on lit *oppedeis* (*C. I. L.*, I, 198, 31) du substantif qui fut plus tard *oppidum*. De même, la plupart des *u* attestés comme issus de *o* à l'époque classique ont encore fréquemment à l'époque ancienne le timbre de cette dernière voyelle.

Toutefois, en serrant d'un peu près ces phénomènes, on aboutit à poser un problème des plus délicats, qu'il est impossible de résoudre: la modification apophonique des diverses voyelles est-elle contemporaine? Un *e* est-il devenu *i* au moment même où l'*a* devenait *e*? Un *o* est-il devenu *u* au moment même où l'*a* devenait *o*? D'après les faits signalés plus haut, il n'y aurait pas entre ces modifications apo-

phoniques une concordance chronologique rigoureuse. L'a aurait été la première voyelle intérieure atteinte par l'apophonie et les autres ne se seraient modifiées que plus tard. Cette conséquence n'aurait rien d'embarrassant si elle n'entraînait avec elle une nouvelle difficulté : du moment que l'intensité initiale cesse de s'exercer au début de l'époque historique, il est étrange que tant d'o intérieurs n'aient pas encore été changés en u par elle au temps de Plaute et de Cicéron. On touche ici à une des limites du sujet de cet ouvrage : ainsi qu'on l'a dit plus haut (§ 328), l'apophonie latine dépasse de beaucoup les bornes que l'intensité initiale semble lui assigner : il ne fait pas doute que dans leur principe les modifications apophoniques n'aient été produites par l'intensité initiale ; mais l'application s'en est étendue plus loin et plus longtemps qu'on ne l'attendrait. Non seulement l'analogie est ici en cause, mais encore plusieurs tendances phonétiques qui ont agi postérieurement. Cette question méritait d'être posée ici : elle n'a d'ailleurs rien d'inquiétant pour les paragraphes qui vont suivre.

§ 335. — On a résumé dans ce qui précède les principes généraux de l'apophonie latine ; avant d'en rechercher la cause phonétique, il convient d'illustrer ces généralités de quelques exemples.

Il semblerait naturel a priori de distinguer les catégories apophoniques d'après la voyelle qui a été modifiée ou d'après la voyelle résultant de la modification. Mais aucun de ces deux ordres ne serait satisfaisant dans la pratique ; en effet, d'une part la nature exacte de la voyelle primitive est le plus souvent impossible à déterminer avec certitude et d'autre part le vocalisme attesté historiquement résulte de causes très diverses. Dans tous les cas, on aboutirait donc à une promiscuité fâcheuse et à une confusion inextricable, augmentée encore par le fait qu'au cours de l'histoire le timbre des voyelles intérieures s'est parfois modifié sous l'influence de théories grammaticales ou de prononciations dialectales.

Pour toutes ces raisons, il a paru préférable de partir des consonnes ; on examinera donc le vocalisme intérieur du latin tel qu'il résulte des lois de l'apophonie d'après la consonne qui suit la voyelle considérée.

§ 336. — Devant *l* la question est fort simple : quand *l* est vélaire, toute voyelle précédente devient *o* ou *u* ; quand *l* est palatale, toute voyelle précédente devient *e* ou *i* (§ 184). Les exemples du fait sont très nombreux et fort caractéristiques : d'une part *famulus*, *porculus*, *Siculus*, etc. ; d'autre part *familia*, *porciliaris*, *Sicilia*, etc. Les mots grecs ἐπιστολή, σκόπελος, σκώληξ sont devenus *epistula* (Plaute, *Trin.* 774), *scopulus* (Ennius, *Ann.*, 223), *paenula* (Plaute, *Most.*, 991).

Il n'y a à cette double règle que peu d'exceptions, et elles sont sans importance.

Devant *l* vélaire, on a un *i* dans *aquilus* « gris », *attilus* « sorte de poisson », *mutilus* « mutilé », *nūbilus* « nuageux », *petilus* « mince », *pumilus* « nain », *rutilus* « rouge », *sibilus* « sifflet », *sterilus* ; *antilēna* « poitrail (du cheval) », *cantilēna* « chanson », *postilēna* « croupière » ; *cantilāre*, *pipilāre* ; *lotilentus*, *macilentus*, *pestilens* en face de *pisculentus*, *pōculentus*, etc. La plupart de ces mots sont attestés à une date trop basse pour qu'on puisse en tenir grand compte ici ; quelques-uns sont manifestement récents, tels *nūbilus*, qui ne peut sortir régulièrement de *nūbēs*.

Pour quelques autres, l'anomalie s'explique par une confusion avec des mots voisins où la liquide *l* était suivie de *i* : ainsi à côté de *aquilus*, *pumilus*, *sterilus* existent *aquilus*, *pumilio*, *sterilis*. *Antilēna* est dû au préfixe *anti-*, et *postilēna* a été formé sur *antilēna*. *Pestilens* sort de *pestis*. En tout cas, ces exceptions ne sauraient causer un grand embarras si on leur oppose la masse énorme des exemples qui justifient la règle.

L'exception inverse, c'est-à-dire la présence de *u* ou de *o* devant *l* palatale se rencontre dans quelques exemples. Ce sont d'abord les parfaits *perculi*, *pepuli*, *perpuli*, *detuli*. Il est

impossible de les expliquer par l'influence analogique du participe, qui d'ailleurs ne peut s'appliquer au cas de *detuli*, et serait difficilement concevable; et également impossible de supposer une influence du simple, qui s'appliquerait au seul *detuli*. Mais à l'époque de l'intensité initiale, *perculi*, etc. n'était encore que **perculai* ou tout au plus **perculei*, etc.; ce qui explique la présence d'une voyelle vélaire (Meillet, *Rev. Bourguignonne*, 1895, pp. 223-224).

Les mots *exul*, *consul*, *praesul* font au génitif *exulis*, *consulis*, *praesulis* (cf. Neue, I, 2^o éd., 153); mais sous l'influence du nominatif et des cas où *l* était suivie de *e* (*consulem*, *consule*, *consulēs*); on a d'ailleurs *exilium*, *consilium*, *praesilium*. Il s'agit donc uniquement d'une généralisation du vocalisme dans la flexion. C'est ainsi qu'inversement sous l'influence des génitifs *mugilis*, *pugilis* et *uigilis*, on a dit au nominatif *mugil*, *pugil*, *uigil*, et conservé l'*i* dans toute la flexion (gén. pl. *mugilum*, *pugilum*, *uigilum*; cf. Charisius, I, 107, 6, K. et Neue, *op. cit.*, pp. 261 et 278); *uigules*, *C. I. L.*, VIII, 822 et *uigul(um)*, *ib.* XIV, 3626, sont des formes isolées.

On sait que *l* est palatale dans le groupe *ll*; par suite, on devrait toujours avoir une voyelle palatale devant *ll* à l'intérieur. Des exemples comme *homullus*, *medulla*, *satullus* sont en contradiction avec cette règle. Mais dans les mots de ce genre, la voyelle vélaire semble récente et analogique; *satullus* doit son *u* à *satur* et *homullus* sort de **homon-lo-*, **homollo-*. *Apollinis* est dû au nominatif *Apollo* transcrit du grec. D'ailleurs, pour certains de ces mots, des formes où *ll* est précédé de *e* sont attestées à l'époque ancienne: on lit *medella* *C. I. L.*, IX, 390 (66 av. J.-C.) et Festus rapporte que les anciens disaient *Apellinem* pour *Apollinem* (Paul. Fest., 17 Th.).

§ 337. — Le cas de *l* peut donc être considéré comme un des plus clairs. Il soulève toutefois un problème assez obscur relativement au timbre exact de la voyelle: dans la série palatale, quand doit-on avoir *e* ou *i*? dans la série vélaire,

quand attend-on *o* ou *u*? Cette question n'était pas encore résolue à la basse époque : le grammairien Caper (VII, 100, 23 K.) fait une distinction puérole entre *adulescens* et *adolescens* (*adulescens nomen, adolescens participium*) : ce qui prouve qu'à son époque les deux prononciations existaient. En général, les formes avec *o* paraissent plus fréquemment à l'époque ancienne : on lit *Hercolei* (*C. I. L.*, I, 1175), *Hercoli* (*ib.*, I, 815), mais *Herculis* (*ib.*, I, 541), *tabolam* et *taboleis* (*ib.*, I, 196), *singolis* (*ib.*, I, 208), etc., et on a encore *exolatam*, Plaute, *Most.*, 597 A et *Trin.*, 535 A (*exulatam libri Palatini*) et *exsolatum*, Plaute, *Merc.*, 593 B (de même, à l'initiale, *toli* pour *tuli* est attesté *C. I. L.*, I, 208, 1008); toutefois, on a vu plus haut que ἐπιστολή et παένουλα sont devenus *epistula* et *paenula* dans le texte de Plaute. On peut croire que le changement de *o* en *u* en pareil cas ne s'est pas produit sur une partie du domaine latin, d'où ensuite des confusions dialectales. L'influence des simples devait d'ailleurs agir sur les composés; de *molo* on tire *émolo*; Perse toutefois a employé la forme *émule* (VI, 26; cf. Bücheler, *A. L. L.*, I, 110). Enfin, il faut tenir compte des actions analogiques : *uinolentus, sanguinolentus*, d'après *olere* (cf. Niedermann, *I. F.*, X, 242 et ss.). M. Fröhde (*B. B.*, XIV, 93) a essayé de soutenir que *o* ancien restait toujours tel à l'intérieur devant *l*, mais ses exemples sont peu convaincants; il est d'ailleurs forcé de supposer que les *u* issus de *e* par exemple n'ont jamais passé par le timbre *o* : *occulo* viendrait directement de **ob-celō* (cf. v. irl. *celim*, v. h. a. *h'elan*); ce n'est pas sûr. L'hésitation entre *e* et *i* devant *l* palatale ne se produit que devant *ll* (*sepeltire* et *remeligo* doivent leur *ē* intérieur à l'*ē* précédent, § 332). Comme le groupe *ll* a des origines très diverses, on peut considérer l'hésitation dans le choix de la voyelle comme due à des causes indépendantes de la phonétique.

§ 338. — Devant *r*, toute voyelle brève intérieure devient *e* : **nouoparo-s* devient *nuperus* (§ 275) comme ρῆλαρα, *phalerac*; le suffixe *-is-* de l'aoriste (*uidisti*) est *-er-* devant voyelle

(*uideram*): on sait que le fait s'étend même aux syllabes initiales (*serō* de **sisō*). Le changement de *u* en *e* devant *r* est attesté par un certain nombre d'exemples; le plus sûr est le nom du beau-père, *socer*, *soceri* = ἐκχρῶς, soit **swekuro-*; mais on peut y joindre les composés *peiëro*, *deiëro*¹ de **iüräre* (cf. § 192) et les verbes *aperio*, *operio* qui remontent à **ap-uerio*, **op-uerio* par l'intermédiaire de **apurio*, **opurio* (cf. § 309); la perte du simple a empêché une recombinaison postérieure.

On peut encore citer *accerso* s'il sort bien de **ad-kr̥ssō* (cf. toutefois Solmsen, *Stud.*, p. 30, n.; Thurneysen, *K. Z.*, XXXII, 571 et Brugmann, *Grdr.*, II, 1025); et le mot *aueria* emprunté du grec ἀερῆ, dont le *u* est une consonne de liaison comme dans *Oinomaus*, *Menolai*, *Nicolauus*, etc. (Solmsen, *Stud.*, p. 23). Il résulte de cela que *diuertium* serait la forme régulière et *diortium* soit une forme analogique, soit la forme ancienne conservée par les textes de lois (id., *ib.*, p. 20).

Enfin, Priscien rapporte (II, p. 27, 17 K.) que les anciens disaient *auger* et *augeratus* au lieu de *augur*, *auguratus*; cela suppose une flexion ancienne *augur*, *augeris*. En fait, on lit *auigerus*: *augurator* chez Loewe, *Prodr.*, p. 348 (cf. J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 148).

§ 339. — Mais les exemples qui précèdent sont à peu près isolés, et il y a en latin bon nombre de mots qui présentent à l'intérieur *o* ou *u* devant *r*. Ce sont généralement des formes nominales ou des dérivés de formes nominales (*parturio*, *scripturio*, Lindsay, ch. VIII, § 24, *fulgurio*, *fulgurio*, etc.).

Les génitifs de thèmes en *-s-* de la troisième déclinaison font une difficulté spéciale: la forme primitive **-es-os* (ou **-es-es*) est devenue **-os-os* (ou **-os-es*) d'après le nominatif; de là vient qu'on dit *temporis*, *arboris*, etc. Toutefois, un

1. Et *coniero* dans *conierat*, *C. Gl. Lat.*, IV, 322, 33, V, 447, 23, *coierat*, *ib.*, V, 494, 72.

certain nombre de mots ont le génitif en *-eris*, sans qu'on puisse décider s'il s'agit d'une survivance de la désinence primitive ou d'une modification postérieure de *-oris* en *-eris* d'après les lois de l'apophonie. Cette dernière hypothèse est peut-être cependant la plus vraisemblable. Les grammairiens discutent souvent si l'on doit dire *-eris* ou *-oris* au génitif de plusieurs mots (cf. Seelmann, *op. cit.*, p. 213; Neue, I, 2^e éd., p. 177). Selon Velius Longus (VII, 72, 23 K.), il faut dire *faeneris*, *facineris* comme *faenerator*, *facinerosus*; Agroecius, Albinus et Bède (VII, 118, 16; 284, 30; 306, 31 K.) approuvent *sterceratos* et distinguent *pignera* et *pignora* selon qu'il s'agit de choses ou de personnes: on connaît ces distinctions subtiles, qu'aucune raison ne saurait justifier. Les formes *temperi* et *tempere* de la flexion de *tempus* sont attestées chez Plaute (*Merc.*, 990 et *Persa*, 229, 768). Gellius enseigne (IV, 1, 2) que *penus* a deux génitifs: *peni* et *penoris*, mais on trouve aussi *peneris* et même *peniteris*. Dans plusieurs mots, comme *uolnus*, *scelus*, *funus*, la forme en *-eris* existe seule¹.

Dans le mot *fulgur*, on a au génitif *fulguris* et non **fulgoris* (mais cf. le v. latin *fulgorio*. Naeu., ap. Non., p. 110 M. dans qq. mss.); à l'analogie du nominatif s'est jointe l'influence du vocalisme initial.

Il reste à signaler les quelques mots où un *ä* intérieur s'est conservé devant *r*: *Caesar*, *Caesaris* (mais *Caeserem*, *C. I. L.*, IV, 2308, etc.; cf. Schuchardt, I, 195), *baccar*, *baccaris*, *carcar*, *carcaris*. *C. I. L.*, IX, 1617 (la forme

1. Au sujet de ces génitifs, M. Meillet me communique la remarque suivante sur l'opposition de *-eris* et de *-oris*. Dans les mots *foedus*, *foenus* *fūnus*, *genus*, *latus*, *mūnus*, *olus*, *onus*, *pondus*, *raudus*, *scelus*, *sidus*, *uellus*, *Venus*, *uetus*, *uolnus*, qui ont le génitif en *-eris*, le radical se termine par une dentale ou par *l*; dans les mots *corpus*, *decus*, *frīgus*, *nemus*, *pignus*, *rōbus*, *stercus*, *tempus*, *tergus* qui ont le génitif en *-oris*, par une gutturale ou une labiale. Toutefois, les mots *facinus*, *litus* et *pectus* d'une part, *opus*, *acus* et *ulcus* (peut-être emprunté du grec ἕλκος) de l'autre, sont exception; *uisceus* est à part parce qu'il est d'ordinaire employé au pluriel *uiscera*.

carcar- est attestée fréquemment dans les Actes des frères Arvales), *iubar, iubaris, salar, salaris* (cf. § 331). *Caesaris* doit sans doute son *a* à son origine étrangère; quant aux autres génitifs, ils ont été influencés par les nominatifs correspondants, issus eux-mêmes le plus souvent d'une prononciation fréquente à la basse époque (cf. *passar*, App. Probi, IV, 198, 34 K. et *C. I. L.*, VI, 2698; *ansar*, App. Probi, *ib.*, et *C. Gl. Lat.*, III, 17, 36 et 89, 55). Dans les mots *ansar, carcar* et *passar*, l'influence du vocalisme initial sur la voyelle suivante n'est d'ailleurs pas niable (cf. § 332).

§ 340. — Devant les gutturales *c* et *g*, les dentales *t* et *d* et la nasale *n*, une voyelle brève intérieure se change en *i*. De très nombreux exemples viennent appuyer cette règle générale :

facio, ef-ficio; fateri, confiteri; placo, sup-plico; statuo, con-stituo; datus, ab-ditus; facetus, in-ficetus; ratus, ir-ritus; satus, con-situs; uades, prae-uides; ago a donné *ab-igo* (cf. *prod-igus* et *ab-iga* issus d'un mot **ago* = skr. *ajāh* « guide », gr. ἀγῆς); **Iū-pater* est devenu *Iūpiter, Iuppiter; adminiculum* vient de *manus*.

Agitare remonte à **agetare* (écrit *acetare*, chez Paul. Fest., p. 17, 30 Th.); *dimidius* est composé de *medius*; *addidi, restiti*, de *dedi, steti*; *enicare, detinere* de *necare, tenere*; *compitum, propitius* viennent de la racine de *peto*; *auspices* de celle de *specio*; *proscidium* (« quod praesecatam proicitur », Paul. Fest., p. 282, 13) sort de la racine **sek-* « couper »; les *denicales feriae* (Paul. Fest., 49, 29) tirent leur nom du grec νέκεις; les secondes personnes du pluriel *legimini, patimini* remontent à **legemenai, patemenai* (Henry, *Esquisses morphologiques*, V, 24).

Porticus est un ancien **pr-toq-os* (cf. le grec τῆρας et le lituanien *tenkù*; Osthoff, *I. F.*, VIII, 21 et ss.); *ilico* un ancien **in-stloco, in-sloco* (Havet, *M. S. L.*, V, 229; cf. § 223); *a-gnitus, co-gnitus* sortent peut-être de *(*g*)*nōtus* (cf. § 189 et ss); *hospitis* sort de **hospotis* (cf. § 292). Il est probable que *petorritum* « char » emprunté du gaulois pré-

sente un fait d'affaiblissement proprement latin, car le nom de la roue est **roto-* ou **rotā-* en celtique comme dans les autres langues (irl. *roth*, m.; gall. *rhód*, f.; skr. *rāthah* « char »; v. h. a. *rad*; lit. *rātas*); en revanche le latin *birotus* (malgré la coïncidence du lituanien *dvirātis*) a dû être postérieurement composé de *rota*. *Hominis* peut représenter **homonem* (got. *gumans*; cf. *ἄξιμονος*) ou **homenes* (cf. *ποιμένος*); voir sur ce mot von Planta, I, 242 et Osthoff, *M. U.*, IV, 307 n. *Proserpina* est le nom latin de *Περσεφόνη*.

Le grec *ἐργυθήκη* est devenu en latin *incitega* (Paul. Fest., 76, 3 Th.). *Inclitus*, si cette forme est la plus ancienne, sort de *in-clutus*; mais *inclutus* existe également, et l'*i* de *inclitus* pourrait être simplement la notation inexacte du phonème intermédiaire *æ* ou *ü* (cf. §§ 333 et 342); c'est sans doute le cas pour *arbitus*, *arbitum* « nom d'arbrisseau » attesté chez Lucrèce (V, 938 et 962), à côté de *arbutus*, *arbutum*.

Les exceptions sont peu importantes. En face des génitifs *antistitis*, *caespitis*, *comitis*, *equitis*, *fōmitis*, *gurgitis*, *hospitis*, *limitis*, etc. (Neue, I, 2^e éd., p. 147) on a *abietis*, *arictis*, *parietis*, qui doivent leur *e* à la présence de l'*i* précédent (cf. *societas* et *-iccio* de *iacio*, §§ 308 et 334). D'autre part les génitifs *segetis*, *tegetis*, *resecis* de *seges*, *leges*, *resex* (Neue, I, 2^e éd., pp. 141 et 147) ainsi que *senecis* de *senex* (§ 332) ont conservé leur *e* en seconde syllabe sous l'influence de l'*e* précédent; de même *hebetis* et *uegetus* (*ib.*).

Plus embarrassants sont les génitifs *interpretis*, *indigetis*, *fenisecis* (Neue, *l. c.*), pour lesquels on ne saurait invoquer la même raison : ils sont dus sans doute à l'influence analogique des nominatifs *interpretis*, *indiges*, *fenisex*; par une influence inverse, le génitif *laricis* a créé le nominatif *larix*.

Font seuls une réelle difficulté plusieurs exemples dans lesquels devant dentale suivie de *i* un *ā* intérieur s'est arrêté au stade *e*, ou un *ē* ancien s'est conservé : *appetitus*, *perpeti*, *desfetisci*, *suppetiae*, *ingredi*, *impedire*, *remedium*, *suppeditare*, *inuenire*, *ingenium*, *iuuenis* (cf. Meillet, *Rev. Bour-*

guignonne, 1895, p. 222). Le même fait toutefois se produit devant gutturale dans *depecisci* et *imbecillus*.

Il suffit de signaler la forme certainement analogique *caputalem* du S. C. des Bacchanales (*C. I. L.*, I, 196, 25).

§ 341. — Devant les occlusives labiales, ainsi que devant la nasale *m*, et la spirante *f*, toute voyelle intérieure a dû tendre anciennement à devenir *o* ou *u*, et il s'est conservé de nombreuses traces de cette tendance. De *taberna*, on a tiré les dérivés *contubernium* et *contubernalis* : l'accusatif grec ἐπιπᾶς est devenu le mot **epupa* transformé ensuite en *upupa* par onomatopée (cf. Stolz, *H. G.*, pp. 195 et 441); **nūncupus*, d'où *nūncupāre*, sort de **nomi-capus* (§ 293).

Toutefois, comme on l'a dit plus haut (§ 333), il semble qu'une voyelle intérieure devenait *i* devant labiale lorsque la voyelle suivante était elle-même un *i*. Ainsi peut s'expliquer l'opposition de : *occupo* et *occipio*; *mancupum* (*C. I. L.*, I, 200, 46) et *mancipium*; *surrupias* (Plaute, *Pseud.*, 876), *surrupitur* (id., *Mil.*, 602) et *surrupuit* (id., *Men.*, 564, 649); *recuperare*, *recuperationes* (*C. I. L.*, I, 204, 4 et 5), *recuperatores* (*C. I. L.*, I, 197, 10) et *recip(i)t* (*C. I. L.*, I, 33), *opufex* (ap. Forcellini, sans référ.) et *opifices*, *C. I. L.*, I, 1425, *opificina* (Plaute, *Mil.*, 880), *aurufex* (*C. I. L.*, IX, 4797) et *aurificem* (Plaute, *Men.*, 525 et 682); *pontufex* (*C. I. L.*, IX, 2563; XIV, 3618) et *pontificālis*, etc. Mais d'ailleurs ces exemples isolés ont subi de bonne heure des influences analogiques.

Ce qui complique singulièrement l'étude de l'apophonie des voyelles devant labiale, c'est que dès l'époque ancienne en pareille position un *u* tendait à se palataliser et à devenir *ū* ou *æ*; de là, dans la graphie des confusions inextricables. Sur cette question obscure, on pourra consulter, outre les auteurs cités au début de ce chapitre, MM. Mohl (*Orig. Rom., la 1^{re} pers. du pl.*, p. 119) et Sommer (*I. F.*, XI, 255).

Sans parler des mots isolés (par ex. *intibus* et *intubus*, Neue, *op. cit.*, I, 2^e éd., p. 535), il y a trois grandes caté-

gories pour lesquelles la question se pose. Ce sont d'abord les datifs-ablatifs pluriels de quatrième déclinaison (cf. Neue, *ib.*, p. 361) pour lesquels la double forme *-ibus*, *-ubus* est attestée. Les grammairiens qui s'occupent de ce cas enseignent qu'on dit toujours *-ibus* sauf là où il pourrait se produire une amphibologie (cf. Cledonius, V, 47, 18 K.; Consentius, V, 355, 3; Priscien, II, 364, 24 K.). Ainsi *artubus*, *partubus*, *arcubus* de *artus*, *partus*, *arcus*; toutefois ils admettent aussi *specubus*, *uerubus*, *cornubus*, *genubus*, *tribulus* (cf. Neue, *l. c.*). Il semble que la forme en *-ubus* ait peu à peu disparu de l'usage; on ne la conservait, du moins dans la langue littéraire enseignée par les grammairiens, que dans de rares cas, où elle se justifiait en général par des raisons sémantiques.

§ 342. — Le suffixe de la première personne du pluriel devait être en prélatin **-omos*; à l'époque historique on ne trouve plus que *-imus*. Toutefois *-umus* s'est conservé dans les trois présents : *sumus*, *quaesumus*, *uolumus*. Le premier doit être mis à part; il s'agit du verbe substantif qui conserve dans toutes les langues des formes irrégulières; d'ailleurs, la syllabe considérée est initiale. Le dernier est certainement récent, car le verbe était primitivement athématique (cf. *uolt*, *uollis*); on attend donc **uol-mos*.

Dans un autre verbe également une forme athématique ancienne est devenue thématique : c'est dans *fero* (cf. *fers*, *fert*) pour lequel on a *ferimus* au lieu de la forme attendue **fer-mos*. L'opposition de *ferimus* et de *uolumus* tient, selon l'opinion courante, à l'harmonie vocalique; on avait *leg-imus*, *fac-imus*, formes trisyllabiques; on aurait par analogie introduit une voyelle dans **fer-mus*, **uol-mus*, et la couleur de cette voyelle aurait été déterminée par celle de la voyelle précédente. Mais il est préférable de supposer que l'introduction de cette voyelle s'est faite à l'époque où la désinence générale était encore **-omos*; on a dit **uolo-mos*, **fero-mos* parce qu'on avait **leg-omos* (cf. *uolo*, *fero*, *lego*); ensuite quand **legomos* est devenu *legimus*, **feromos* a été entraîné

dans la même voie et a abouti à *ferimus*. Quant à *uolumus*, il s'est conservé tel sous l'influence de l'*o* initial, et sans doute parce que la forme avait un caractère juridique ou sacerdotal. Sur *possimus* (= *possumus*, et *simus* = *sumus*), Stolz, *H. G.*, p. 138, ainsi que sur *uolimus* attesté chez Plaute, *Pseud.*, 233 A et *Truc.*, 192 A, voir ci-dessous.

Quant à *quaesumus*, simple doublet de *quaerimus* ou peut-être subjonctif aoriste de la même racine, cette forme remonte à un ancien **quaisomos* ou *quaisomos* et s'est conservée telle (cf. § 41), malgré le changement général de **-omos* en *-imus* parce qu'elle était sortie de la conjugaison et s'employait isolément dans les formules rituelles¹.

Il reste donc à expliquer comment **-omos* est devenu *-imus*, étant donné qu'on ne trouve plus en latin classique aucune autre trace de la forme *-amus* que les trois exemples cités plus haut. Le changement ne peut être phonétique, comme l'enseignait M. Havet (*M. S. L.*, V, 447); devant *m* un *o* ancien ne devient pas *i*. Il n'y a qu'une explication possible; c'est que **legomos* est devenu **legemos* par analogie de **leges*, **leget*, **legetes*, ou *legimus* par analogie de *legis*, *legit*, *legitis*, la date du changement étant impossible à préciser. La première personne du pluriel n'a donc pas d'intérêt dans la question présente; sont seules dignes de remarque les trois formes *sumus*, *quaesumus*, *uolumus*, parce que deux d'entre elles au moins ont subi le changement régulier de *u* en *ū* devant *m*: de là les graphies *uolimus*, *simus* (*possimus*), qui sont exactement à mettre sur le même rang que *maximus* à côté de *maxumus* (cf. Brugmann, *Bericht. d. sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, 1890, p. 231).

§ 343. — La troisième catégorie à examiner est celle des superlatifs; sur ce point il suffit de renvoyer à la très complète dissertation de M. A. Brock (*Quaestionum Grammati-*

1. Toutefois Ennius emploie *quaesit* (*Trag.*, 275) et *quaesentibus* (*Ann.*, 146); Festus signale le verbe *quaesere* (p. 346 Th.); ces formes ont pu se maintenir aussi sous l'influence de l'usage religieux (cf. Mohl, *Les orig. rom.*, la première personne du pluriel, p. 108).

carum Capita Duo, Dorpat, 1897). Il résulte des dépouillements de M. Brock que dès les plus anciens monuments, on trouve l'opposition de *-imus* et de *-umus* : *maximus*, *mazumus*, *optimus*, *optumus* ; *optomo*, *C. I. L.*, II, 4291 n'est qu'un fait d'harmonie vocalique. Toutefois pour *minimus*, les formes en *-umus* ne sont jamais attestées sur les inscriptions ; on ne rencontre *minumus* que trois fois dans les mss. (*Captiui*. 323, *ex sil. coll.* ; *Heaut.*, 245, *id.* ; Varron. *Men.*, 175 Büch., ap. Non., 459, 2). On peut donc considérer *minumus* comme une faute d'orthographe sans valeur. Le fait que la forme *minimus* est seule attestée fournit un témoignage précieux en faveur de l'influence exercée par le vocalisme initial sur le vocalisme intérieur et confirme l'exactitude de l'explication proposée pour *uolumus*.

On trouvera quelques autres catégories du même genre, moins importantes, étudiées dans l'article précité de M. Parodi. Il n'y a à retenir ici que l'opposition de *documentum* et de *regimentum* qui s'est conservée dans l'orthographe jusqu'à la basse époque, et fournit un pendant exact à l'opposition *uolumus*, *ferimus*. Pour un mot comme *alimentum*, on a les deux graphies (*alimentum* très fréquent sur les inscriptions, mais *alumentariae*, *C. I. L.*, IX, 3923, 6, et *alumentum* attesté par Velius Longus, VII, 77, 8 K.) ; la forme *monumentum* (*C. I. L.*, VI, 2888) est simplement due à l'harmonie vocalique.

Ce n'est pas le lieu de rechercher ici en quoi consistait exactement ce phonème intermédiaire entre *i* et *u* qui était prononcé devant labiale. M. Parodi a soutenu par de bons arguments que ce n'était pas exactement un *ü* (*u* français), mais plutôt une voyelle de la série des *eu* français.

§ 344. — Il reste à examiner le traitement des voyelles brèves intérieures devant les groupes de consonnes.

Le plus souvent, le substitut d'une voyelle brève devant un groupe de consonnes est un *e* : on a *congressus* de **congradior*, *congrédior* (mais *additus* de **addatus*), comme *acceptus* de *captus*, *obiectus* de *iactus*, de même *accepsum*,

obiezim; *peregre* de *ager*, *impetro* de *patro*, *ineptus* de *aptus*, *incestus* de *castus*, *procestria* de *castra*, *dispessus* de *passus*, etc. Festus (P. Fest., 47 Th.) rapporte que *du-mecta* est pour *dumiceta*; peu importe l'exactitude de cette étymologie; l'opposition des deux mots peut néanmoins servir de type. Devant les occlusives, il n'y a presque pas d'exceptions à la règle donnée plus haut (toutefois, *laxus* a donné *prolixus*). Même devant labiale, on a *alebris* de **alos-ri-* (Stolz, *H. G.*, p. 502): ce qui atteste que *liqubris* doit son second *u* au premier. Si Plaute a employé *surrupum* (p. ex. *Men.*, 664), c'est peut-être sous l'influence de *surrupui*.

Devant *s* il y a à tenir un large compte de l'analogie: *caelestis* est régulier, sortant de **caelustis* (= **cailost(t)is*. Brugmann, I, 2^e éd., 222), mais *angustus* a subi l'influence de **angos-*, (*angor*) et *augustus* est refait d'après le mot **augus*, que M. Zimmermann retrouve dans *augur*; *onus* est dû de même à *onus*, mais *honestus*, *modestus* sont réguliers (cf. § 281); *industrius* sort de **endo-struios*, etc.

Le suffixe *-isco* se présente souvent sous la forme *-esco*; il est difficile de savoir laquelle des deux formes est la plus ancienne et quelle est la raison de l'alternance. M. Brugmann (*M. U.*, III, 80) n'est pas arrivé à établir une loi stricte; dans certains mots d'ailleurs la quantité de la voyelle qui précède le groupe *sc-* est douteuse (cf. Job, *Le Présent*, p. 175). J. Schmidt (*K. Z.*, XXXVII, 30), un peu témérairement, la suppose toujours longue, à cause des dérivés romans.

En tout cas, c'est l'*i* qui s'est conservé intact dans la flexion du parfait: *uidistis*, *dixistis*. Il est possible que devant *s + cons.*, *i* se conserve intact et que les autres voyelles passent à *e*; mais *fascinus* a donné *prae-fiscini*.

§ 345. — Devant *l* et devant *r*, la question ne se pose pas ici; elle a été suffisamment étudiée dans le chapitre précédent, où les principales exceptions ont de même été rapidement énumérées.

Devant *m*, *a* est devenu *e* dans *con-demno*; on rencontre

toutefois la forme *condumno* (*C. I. L.*, I, 197, 10); l'*u* est-il le substitut régulier de *a*? et alors on pourrait comparer directement *surrupum* (ci-dessus); ou bien le groupe *um* ne sort-il pas plutôt d'un *mi*, auquel cas il faudrait ranger le mot dans le chapitre précédent? (cf. § 300).

Devant *n*, les choses sont fort obscures, parce qu'il s'agit en général de catégories morphologiques où l'analogie a brouillé les rapports phonétiques anciens; cf. d'ailleurs ce qui a été dit au chapitre précédent, § 300. Il semble que toutes les voyelles aient tendu vers *e* à une certaine époque: en face de *sons*, *sontis* (*Streitberg, I. F.*, I, 93), on a *praesens*, *praesentis* dans lequel il est peut-être dangereux de reconnaître une alternance indo-européenne **sont-*, **syt-*; *perendie* remonte à **perondiem* (toutefois *Strachan, I. F.*, I, 500) et *placenta* est emprunté de $\pi\lambda\alpha\kappa\epsilon\upsilon\gamma\epsilon\alpha$. Mais dans la plupart des exemples, on a un double traitement: tantôt *-on-* devenant ensuite *-un-*, tantôt *-en-*. Pour cette question très embarrassante, on se reportera au travail de M. Parodi (*Sorti di e ed o nel latino davanti a n (m) in sillaba chiusa, Suppl. Period. all' Archiv. Glottol. Ital.*, 1^o Disp.).

Le problème du gérondif n'en est qu'un cas particulier, mais non le moins obscur. L'origine du gérondif latin a donné lieu à un nombre considérable d'hypothèses qu'on trouvera mentionnées et discutées dans l'intéressant article de M. J. Lebreton (*M. S. L.*, XI, 151); en ce qui concerne l'alternance *-endo-*, *-undo*, l'auteur de cet article suppose une apophonie ancienne: la chose est possible, mais non absolument sûre. Il est remarquable que sur les inscriptions du tome I du *Corpus* au moins, les formes en *-undus* sont particulièrement fréquentes quand le thème verbal se termine par un *i* (*faciundum ueniundum*); l'*u* aurait pu s'y conserver par une sorte de différenciation. Mais on a par ailleurs les suffixes *-bundus* et *-cundus* qui ont conservé l'*u*; de toute façon la question du gérondif latin peut être considérée comme non résolue.

§ 346. — Tels sont, très brièvement exposés, les faits

d'apophonie que l'on observe à l'intérieur des mots latins. Il reste à résumer les conditions dans lesquelles ils se présentent et à rechercher la loi du phénomène.

On a vu plus haut que le principe essentiel de l'apophonie latine était la fermeture de la voyelle non-intense. Ce même principe se trouve appliqué dans plusieurs autres langues (cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 166); mais il semble fort malaisé d'en donner une explication satisfaisante. M. Roudet a montré (*la Parole*, II, p. 229) que l'hypothèse proposée par M. Meillet (*l. c.*) reposait sur un fait inexact. Mais M. Roudet lui-même n'expliquait rien en démontrant par l'expérience qu'à intensité égale les voyelles fermées sont prononcées avec plus de souffle que les voyelles ouvertes.

Il ne s'agit pas en effet d'expliquer comment de deux voyelles également intenses et d'égal débit aérien on peut arriver à rendre la seconde moins intense; car cette opération, toute abstraite, n'a qu'un intérêt théorique. Il s'agit d'expliquer comment l'intensité d'une syllabe peut déterminer la fermeture de la voyelle suivante. C'est de l'intensité donnée qu'il faut évidemment partir.

§ 347. — Le problème est assurément fort complexe. M. Meillet a reconnu lui-même que le fait de la fermeture des voyelles non-intenses n'est pas général et qu'on trouve dans certaines langues le fait exactement contraire. Tandis que le v. irlandais par exemple distingue encore en syllabe non-intense un *o*, un *u* et un *e*, le moyen irlandais tend à remplacer toutes ces voyelles par la voyelle *a*. Cela est particulièrement clair dans les emprunts latins : *humilis* est devenu *umal*, comme *persōna*, *persan*; mais les mots vraiment irlandais offrent aussi quelques exemples du fait : la troisième personne du pluriel **teigonti* « ils vont » qui est encore *-tegot* dans le sermon de Cambrai est régulièrement *tiagat* dans la langue postérieure.

On objectera qu'il s'agit ici d'une voyelle finale; mais c'est précisément le fait intéressant. En latin aussi, une voyelle s'ouvre parfois à la finale : **grauī* devient *grauc*. Or,

en pareil cas, le traitement que subit la voyelle est à peu près indépendant des phonèmes qui l'entourent. On pourrait donc admettre que les voyelles non-intenses (intérieures ou finales) ont en latin une tendance à s'ouvrir, mais que cette tendance est contrariée par une autre, fort puissante à l'intérieur des mots, qui les porte à s'accommoder aux phonèmes voisins. Or, il n'y a pas de consonne qui se prononce dans la position de bouche de *a*, puisque dans l'émission de l'*a* les organes buccaux sont presque à l'état de repos; et plus les voyelles sont fermées, plus la disposition des organes se rapproche de celle qu'exigent les consonnes (cf. § 200); de sorte que les consonnes sont plus voisines des voyelles fermées *i* ou *u* que de la voyelle ouverte *a*.

§ 348. — La partie non-intense d'un mot, surtout si l'accent d'intensité y est assez puissant, tend à former une masse confuse, où les phonèmes sont d'autant plus résistants qu'ils ont dans la cavité buccale une articulation plus définie. Par une raison autant psychologique que physiologique, en position non-intense les mouvements s'accomplissent avec moins d'énergie et partant de netteté; mais les consonnes, surtout les occlusives, prennent une importance qu'elles doivent à leur nature même: elles obligent en effet la langue à conserver un point d'appui déterminé. Si la langue est paresseuse, ce n'est pas l'occlusive qui en pâtira, mais bien les voyelles environnantes, dont le résonateur sera incomplètement formé. On comprend donc sans peine qu'en pareil cas le timbre de la voyelle soit pour ainsi dire à la merci de la consonne.

Cette influence de la consonne sur la nature de la voyelle se manifeste très clairement dans l'histoire de langues comme l'irlandais, dont le vocalisme est si fuyant et si malaisé à suivre. En latin, la conservation du principe quantitatif a préservé jusqu'à un certain point la voyelle et a permis à diverses autres tendances d'intervenir dans l'application de l'apophonie. Mais la fermeture des voyelles non-intenses ne laisse pas d'y être clairement attestée, et dans chacune des

catégories examinées ci-dessus, le sens de la fermeture peut se justifier sans peine. On conçoit que chaque voyelle aboutisse à *i* devant *c, g, t, d, n*, consonnes plutôt palatales, et (en principe du moins) à *u* devant *p, b, f, m*, ces consonnes ayant un point d'appui sur les lèvres et la voyelle *u* contenant elle-même un élément labial. Que *e* soit le substitut de toute autre voyelle devant *r*, cela tient à la nature particulière de cette liquide, si heureusement élucidée par M. Rousselot (*Les Articulations irlandaises*, p. 12-13, dans *la Parole*, I, 252-253). Il vaut mieux ne pas insister sur les modifications apophoniques produites devant un groupe de consonnes; trop d'actions analogiques y sont en jeu. Il semble que le substitut ordinaire des autres voyelles fût un *e*, qui pourrait être simplement la notation d'une voyelle réduite, fort naturelle en pareil cas; mais ce n'est peut-être là qu'une apparence, dont il serait dangereux de faire une réalité.

En tout cas, cette hypothèse s'accorde fort bien avec l'existence de l'intensité initiale, cause première de l'apophonie latine comme des phénomènes précédemment étudiés.

CONCLUSION

Les trois éléments linguistiques définis au début de cet ouvrage — quantité, hauteur, intensité — ont eu dans l'histoire du latin une destinée et un rôle assez différents.

La quantité et la hauteur, double héritage de l'indo-européen, se maintinrent intactes et coexistèrent pendant toute la période classique du latin; la première ne commença à être altérée qu'à l'époque tardive où la seconde, transformée en intensité, introduisit un nouveau rythme qui rompit le rapport ancien des brèves et des longues. Mais ni la quantité, ni la hauteur n'exercèrent d'action sur la phonétique du latin classique: elles se dénoncent uniquement, l'une par la versification, l'autre par l'enseignement des grammairiens.

Au contraire, le développement de l'intensité initiale fut de la plus grande importance dans la constitution phonétique du latin. Durant la période de son action, qui se termine au moment même où apparaissent les premiers documents littéraires, l'intensité de l'initiale tendait à fortifier la première syllabe de chaque mot et à affaiblir les autres syllabes. Mais dans cette œuvre de destruction elle fut entravée par la quantité: le rythme déterminé par l'intensité, où le temps fort était à l'initiale, se heurtait en effet au rythme quantitatif, où le temps fort était naturellement représenté par la longue. La quantité maintint ses droits et finalement triompha: si forte qu'elle ait pu être, l'intensité initiale n'exerça jamais

d'action sur les voyelles longues intérieures ; et même, selon certaines lois définies, les voyelles brèves intérieures furent préservées, au moins dans leur durée, par le principe quantitatif. Toutefois, ce conflit de l'intensité et de la quantité, qui fait l'originalité du latin, en bouleversa tout le système vocalique. Et ainsi, l'intensité de l'initiale doit être considérée comme une des causes principales qui modifièrent l'aspect primitif du latin et lui firent perdre un si grand nombre de ses caractères indo-européens.

APPENDICE

LE PROBLÈME DU SATURNIEN

Bien qu'il ait déjà été incidemment question du vers saturnien, on ne l'a jamais fait entrer en ligne de compte dans les discussions précédentes. Son témoignage a été écarté aussi bien dans l'étude chronologique de l'accentuation latine que dans l'examen des effets de l'intensité. Maintenant que tous les autres témoignages consultés ont servi de base à un jugement motivé, il faut revenir brièvement sur la question du saturnien. Si cette étude s'impose par suite de l'importance qu'a le saturnien dans l'histoire littéraire de Rome (c'est le seul vers national des Latins), elle ne peut du reste rien changer aux conclusions établies sur des témoignages plus clairs.

On sait à combien de discussions a donné lieu la scansion du saturnien, ce « uersus horridus » comme l'appelaient déjà les Romains¹. Suivant une théorie que d'éminents linguistes comme MM. Bartsch, O. Keller, Thurneysen, Skutsch, Lindsay, etc., ont successivement soutenue de divers arguments, le rythme du vers saturnien reposerait sur l'accent des mots : il aurait un principe analogue à celui qui régit la *langzeile* des peuples germaniques ou le *rand* des Irlandais. Il n'y a pas lieu de discuter ici cette théorie dans le détail,

1. Sur les plus récents travaux à ce sujet, consulter Herbig, *Bursian's Jahresbericht*, CVI, p. 57, 1900.

car elle se heurte à une objection fondamentale qui permet de l'écartier *a priori* : dans la forme que les savants cités plus haut lui ont donnée, elle fait reposer la scansion du saturnien sur l'accent pénultième, qui n'existait pas en tant qu'accent d'intensité à l'époque où les saturniens ont été composés (cf. plus haut, §§ 114 et ss.).

Tout opposée est la théorie défendue par M. L. Havet dans son ouvrage fondamental, *De saturnio Latinorum uersu* (fascicule XLIII de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études, 1880), dont l'idée première est d'ailleurs partagée par des philologues comme MM. L. Müller, Korsch, Zander, etc. La scansion du saturnien serait indépendante de toute espèce d'accent et reposerait uniquement sur l'opposition des brèves et des longues ; en d'autres termes, le saturnien serait quantitatif comme le vers de Plaute et de Virgile. On ne peut adresser aucune objection de principe à cette théorie, mais dans le détail les difficultés abondent (cf. Havet-Duvaux, *Métrique*, 3^e éd., p. 212 et ss.). Pour obtenir une scansion régulière, on est contraint d'admettre une foule de licences prosodiques (abrègements de longues, allongements de brèves, prolongements de durée jusqu'à trois temps, etc.) ou de recourir à des corrections de textes. De pareils procédés sont assurément justifiés par l'incertitude de la tradition, mais ne laissent pas d'être inquiétants. Aussi comprend-on que de nombreux savants aient jugé la théorie quantitative tout au moins insuffisante. Toutefois, pour que le vers saturnien ait pu se fondre si aisément dans la versification quantitative empruntée au grec, pour que les mêmes poètes aient pu à la même époque versifier en saturniens et en hexamètres épiques, il faut que le principe quantitatif ait joué dans la constitution du saturnien un rôle important.

Au lieu de partir du saturnien lui-même, dont les documents fragmentaires suscitent des théories si contradictoires, on se bornera ici à reprendre les conclusions de l'étude précédente pour chercher à y adapter la scansion du saturnien,

d'après la méthode scientifique bien connue, suivant laquelle pour mieux résoudre un problème on le suppose d'abord résolu.

Le vers saturnien est de l'époque préhistorique de Rome et ne saurait être emprunté des Grecs¹. Or, à l'époque préhistorique, le latin était une langue quantitative, possédant en outre un accent d'intensité sur l'initiale. Une versification fondée sur ce double principe et qui présenterait une sorte de compromis entre la *langzeile* germanique et le vers de Virgile n'est possible qu'à deux conditions :

1° Que le nombre des accents initiaux soit strictement le même dans chaque vers ; c'est-à-dire qu'on ait partout le même nombre de mots (ou groupes de mots, cf. §§ 123-124) ;

2° Que dans chaque mot (la première syllabe mise à part puisqu'elle détermine *a priori* un rythme d'intensité), la quantité des syllabes soit régulièrement observée. Toutefois, puisque la dernière syllabe d'après les observations exposées plus haut (§§ 99 et ss.) jouissait en vieux latin d'une quantité quasi-élastique, on peut ici ne mettre en ligne de compte que les syllabes intérieures.

Or, que le rythme du saturnien dépende en grande partie du nombre des mots, c'est ce qu'admettront sans doute volontiers les plus fervents adeptes de la théorie quantitative. L'examen même sommaire des saturniens conservés suffit à montrer que le nombre des mots (ou groupes de mots) est sensiblement le même dans chacun d'eux. Bien plus, les mots semblent casés dans le vers d'après leur forme, s'il est vrai que les mots d'une certaine forme occupent en général une place identique. A la fin d'un récent travail, un disciple de M. L. Havet, M. Bornecque, insinue timidement : « Les règles du saturnien sont assez souples..., mais n'ont-elles

1. Cf. V. Henry, *Rev. Crit.*, tome XXVIII, p. 180 n. : « Je renonce à comprendre comment le saturnien serait une imitation, même vague, de vers grecs ; plus l'imitateur est grossier, plus d'ordinaire il serro de près son modèle, et nous n'avons pas un rythme grec qui ressemble à la séquence saturnienne ».

pas, avec les règles suivies par Plaute et Térence, ce point commun que le rapport entre la prosodie des mots et leur place l'emporte peut-être sur la disposition des pieds dans le vers ? » (*Rev. de Phil.*, XXIII, 79). Sans parler de l'usage de Plaute et de Térence, qui demanderait une longue étude, il semble que l'hypothèse de M. Borneceque se justifie aisément en ce qui concerne le saturnien, à condition toutefois qu'on la précise par la notion de l'intensité initiale.

Le vers saturnien se coupe nettement en deux parties, dont la seconde, qui est plus claire, sera examinée d'abord.

Sur 103 saturniens¹, il y en a 49 qui se terminent par deux mots (ou groupes de mots) du type ' : *' - * (le signe ' marquant l'accent initial) :

v. 3	filios Barbati
v. 4	hic fuct apud-uos
v. 7	Scipio Barbatus
v. 10	quei fuit apud-uos
v. 12	opsidesque abdoucit
v. 13	flaminis ges(s)istei
v. 17	gloriam maiorum
v. 19	Publio Corneli
v. 21	posidet hoc saxsum
v. 22	non honos honore
v. 23	uictus-est uirtutei.
v. 24	is loceis mandatus.
v. 25	minus-sit mandatus.
v. 26	aspero alleicta
v. 28	leibereis lubentes
v. 34	hostibus deuictis
v. 36	insece uersutum
v. 38	aureo et-glutro
v. 39	omnia disertim
v. 41	aut-ibi ommentans
v. 43	Gracciam redire
v. 45	uirginem oraret

1. Les saturniens sont cités ici d'après la numérotation adoptée par M. Thurneysen (*Der Saturnier*, Halle, 1885, p. 12) ; aux 99 vers que retient M. Thurneysen on a joint les 4 vers de l'épithaphe de Névius, donnés par lui à part p. 52, et qui seront désignés par les chiffres 100 à 103.

v. 46	donicum uidebis
v. 48	noegeo deterisit
v. 49	filius Latonas,
v. 53	filia regina
v. 57	fecerat quietem
v. 58	quo-modo Titani
*v. 62	Aenea quo-pacto
v. 66	Pythius Apollo
v. 68	ordine ponuntur
v. 70	hostium concinnat
v. 75	obsides ut-reddant
v. 76	hominum fortunas
v. 81	mauolunt ibidem
v. 84	fieri per-gentis
v. 87	lacrimis cum-multis
v. 88	aureas lepistas
*v. 89	pectora possidit
v. 90	filiae sorores
v. 91	optimum appellat
v. 92	sagmina sumpserunt
*v. 93	rumitant inter-se
v. 94	hostium pro-mœne
v. 98	regias refregit
v. 99	Nacuo poetæ
v. 100	si foret fas-flere
v. 101	Naeuium poetam
v. 102	traditus thesauro.

Dans 9 fins de vers, l'intensité initiale s'étend à deux syllabes brèves ; on remarquera que cette extension se produit tantôt dans le dernier mot, tantôt dans l'avant-dernier, mais uniquement à condition que la ou les syllabes suivantes forment au moins deux mores :

v. 1	cosentiont R{omani}
v. 8	forti(s)-uir sapiensque
v. 33	maximas legiones
v. 35	regibus subigendis
v. 44	filiam Calypsonem
v. 73	conterit legiones
v. 80	quianam genuisti
v. 82	ad-suos popularis
v. 86	capitibus opertis

Ainsi, 58 fins de vers sur 103, soit plus de la moitié, offrent un type d'une régularité absolue, parfaitement conforme à ce qu'on pouvait attendre.

Dans 28 vers, on rencontre un dissyllabe tenant la place de l'un des deux trisyllabes :

- v. 5 Aleriaque urbe¹
- v. 9 parisuma fuit
- v. 11 Samnio cepit
- v. 16 utier uita
- v. 18 Scipio recipit (--- comptant pour un dissyllabe).
- v. 29 maxsume mereto (*id.*).
- v. 30 crebro condemnes
- v. 31 co(n)sentiunt gentes
- v. 37 Laertie noster (lire *Lartie*, comme chez Plaut, *Bacch.*, 946).
- v. 47 domum uenisse
- v. 50 filiam docuit (cf. v. 18 et 29).
- v. 51 utrius fuerint (cf. v. 18, 29, 50).
- v. 52 uenimus Circae
- v. 54 multi mortales
- v. 55 illic exibant
- v. 56 strenui uiri
- v. 59 magniqu(e) Atlantes
- v. 60 filii Terras
- v. 61 belliqu(e) incertes
- v. 64 Proserpina puer
- v. 67 in-templ(o) Anchisa
- v. 69 uictimam pulchram
- v. 72 obuiam Pocnum
- v. 74 ilico sedent
- v. 77 stabant in-illustris
- v. 85 ambor(um) uxores
- v. 95 portant ad-nauis
- v. 103 lingua Latina.

1. Il faut ici supposer une élision, de même qu'aux vers 59 et 81 (ci-dessous) de Névius ; en revanche, dans la plupart des cas analogues, il faut admettre que les deux derniers mots du vers sont asynartètes. Cicéron dit que l'hiatus était fréquent chez les anciens : « Saepe liabant, ut Naevius » (*Orat.*, XLV, 152).

A ces 28 vers il faut sans doute joindre un vers unique, où les deux derniers mots n'ont chacun qu'une syllabe après l'accent :

v. 6 *aide mereto.*

Si l'on retranche du total qui reste le vers 63 qui est inachevé, il n'y a que 15 vers irréguliers, parmi lesquels trois offrent la résolution de la longue avant-dernière en sa monnaie :

v. 15 *gloria atq(ue) ingenium*

v. 65 *inclitus arquitegens*

v. 71 *auspicat auspicium*

Enfin, dans le vers 78, si l'on suppose l'*m* final assez amui pour ne pas faire position,

ueste(m)que citrosam,

on aboutit à restreindre les exceptions véritables au chiffre de 11. C'est bien peu si l'on songe à l'état fragmentaire et incohérent de la tradition du saturnien.

En ce qui concerne la première partie du vers, les difficultés sont plus graves. Le type classique se compose de trois mots, deux dissyllabes suivis d'un trisyllabe dont la seconde syllabe est longue, c'est-à-dire

/ x / x / - x

37 vers sont conformes à ce type :

- v. 4 *Consol censor aidilis*
- v. 8 *Gnaivod patre prognatus*
- v. 9 *Quoius forma uirtutei*
- v. 10 *Consol censor aidilis*
- v. 15 *Honos fama uirtusque*
- v. 19 *Terra Publi prognatum*
- v. 22 *Quoici uita defecit*
- v. 33 *Is-hic situs quei-nunquam*
- v. 24 *Annos gnatos uiginti*
- v. 26 *Quod-re sua difeicens*
- v. 27 *Parens timens heic-uouit*
- v. 33 *Fundit fugat prosternit*

- v. 36 Virum mihi Camena
 v. 39 Tuque mihi narrato
 v. 43 Partim errant nequiont
 v. 44 Apud nympham Atlantis
 v. 46 Ibi manens sedeto
 v. 52 Topper citi ad acdis
 v. 53 Sancta puer Saturni
 v. 54 Eorum (-*) sectam sequuntur
 v. 55 Vbi foras cum-auro
 v. 62 Bland(e) et docte percontat
 v. 63 Troiam urbem liquerit
 v. 65 Deinde pollens sagittis
 *v. 66 Sanctus Delphis prognatus
 v. 67 Postquam auem aspexit
 v. 80 Summe deum regnator
 v. 81 Sesequ(e) ii perire
 v. 86 Noctu Troiad exibant
 v. 88 Ferunt pulchras creterras
 v. 89 Magni metus tumultus
 v. 90 Nouem Iouis concordes.
 v. 91 Patrem suum supremum.
 v. 92 Scapos atque uerbenas.
 v. 95 Simul duona eorum.
 v. 98 Summas opes qui-regum.
 v. 99 Dabunt malum Metelli.
 v. 101 Flerent diuiae Camenae.

Dans 10 autres vers, l'intensité initiale s'étend à deux premières syllabes :

- v. 12 Subigit omne Loucanain
 v. 17 Facile factei(s) superases.
 v. 28 Decuma facta poloucta
 v. 34 Magnum numerum triumphat
 v. 35 Duello magno dirimendo
 v. 45 Vtrum genua amplotens
 v. 56 Multi alii e-Troja
 v. 58 Inerant signa expressa
 v. 93 simul alius aliunde
 v. 97 Redeunt referunt petita

Cela donne un total de 48 vers parfaitement réguliers ; mais il y a de nombreuses divergences. Dans la presque

totalité des cas, le dernier mot comprend un accent d'intensité suivi de deux syllabes (il n'y a que dix exceptions, parmi lesquelles quatre fois la résolution de la longue intérieure en sa monnaie, vers 40, 41, 60 et 71); quelquefois l'avant dernière syllabe du dernier mot est brève (vers 1, 5, 29, 51, 61, 83, 84), ce qui peut répondre à un type différent de saturnien et rappelle l'opposition dans la seconde partie du vers des formes /^xx et 'x.

Mais les deux premiers mots font de grandes difficultés. Ils semblent être dans un rapport très étroit : l'élision est fréquemment admise entre eux ; bien plus, le premier n'a parfois qu'une syllabe tandis que le second en a trois. Ce fait serait particulièrement gênant pour l'hypothèse actuelle si les deux mots n'étaient parfois remplacés par un seul. Il est possible que le second des accents d'intensité ait eu moins d'importance que les autres dans la détermination du rythme et qu'on ait pu en faire abstraction ; ceci expliquerait en outre que le second mot soit parfois formé d'un pronom, c'est-à-dire d'un élément peut être dépourvu d'intensité initiale.

Quoi qu'il en soit, le saturnien apparaît comme composé de deux parties : la première comprend en général trois accents d'intensité initiale et offre fréquemment le type /^x/x/-x ; la seconde présente assez régulièrement le type (-)^x (-)^x avec toutes les variations que comporte selon le cas l'extension de l'intensité initiale à la seconde syllabe. Ce qui rend l'étude du saturnien particulièrement délicate, c'est que les documents épars qu'on en a conservés sont d'une époque où l'intensité initiale était en voie de disparition, où la langue subissait par conséquent une évolution des plus graves. Peut-être déjà les premiers poètes de Rome, qui rythmaient quantitativement leurs hexamètres à la façon grecque, ont-ils fait des saturniens quantitatifs en combinant tant bien que mal les deux systèmes. En tout cas, les grammairiens de basse époque enseignent une scansion quantitative du saturnien, qui se dénonce en plusieurs endroits comme artificielle. Enfin, il ne faut pas oublier que le satur-

nien doit être pour le linguiste moins un type de vers qu'un type de versification ; on n'a aucune raison pour croire que les saturniens anciens aient tous été composés sur un patron unique.

Il serait téméraire de vouloir pousser les choses plus avant. Aussi bien, l'hypothèse que l'on propose ici, autorisée seulement par le grand nombre des hypothèses déjà émises sur le même sujet, n'a-t-elle pas la prétention de résoudre toutes les difficultés. Il s'agissait uniquement de montrer que la scansion du saturnien n'est pas incompatible avec le principe qui fait le fond de la thèse précédente, à savoir la coexistence à une époque préhistorique de l'intensité initiale et de la quantité.

INDEX

DES PRINCIPAUX MOTS LATINS ÉTUDIÉS

(Les chiffres renvoient aux pages du volume.)

- abacus, 289.
abagio, 292.
abamita, 292.
abauos, 292.
abicio, 168.
abiga, 305.
abigo, 305.
absurdus, 263, 268.
acceptor, 188.
Accheruns, 116.
Achilles, 116.
accipenser, 117.
accipiter, 117.
accusare, 283.
acerbus, 258.
acernus, 261.
acerra, 260.
aceruus, 260.
acinus, 225.
adagium, 292.
adargere, 262, 263.
adgretus, 196.
Adherbalet mots semblables, 289.
admodum, 108.
adulter, 265.
adultus, 265.
aemulus, 246.
Aesculapius, 246.
aestas, 242.
aestumare, 249.
aestus, 242.
aetas, acuitas, 55, 178, 243.
affatim, 108, 288 n.
agna, 225.
agnitus, 157, 305.
Agrigentum, 57.
ala, 247.
alabaster, 289.
alacer, 292.
alapa, 292.
alare, 112.
alburnum, 264.
Alcumena, 219.
alica, 210.
alicia, 210.
alimentum, alumentum, 210, 310.
aliquis, 211.
alis, alius, 172.
allium, 112.
allucinari, 121.
almus, 210.
alnus, 209.
alter, 234.
alternus, 259, 260.

- alterplex. 259.
 alterutra. 251.
 altus. 209.
 alumnus. 236.
 amfariam. 250.
 amflexus. 250.
 amfractarius. 250.
 amfractus. 250.
 amfragosus. 250.
 amficire. 267.
 amictus. 267.
 amiculum. 267.
 amitto. 58.
 ampendices. 250.
 amplector. 250.
 ampsanctus. 250.
 amptermi. 250.
 ampulla. 265.
 amputo. 250.
 amurca. 263.
 anas. anatis. 205, 292.
 ancaesus. 250.
 anceps. 250.
 ancilia. 250.
 ancora. 101, 160.
 anculus. 250.
 anelare. 112, 161.
 anguis. 289.
 angulus. 246.
 animal. 176.
 annulus. 122.
 annus. 122.
 anquina. 273 n.
 anquiro. 206, 250.
 ansar. 305.
 ansedens. 250.
 anseges. 250.
 antae. 206.
 antenna. 206.
 antestari. 206, 207.
 antilena. 300.
 anulus. 246.
 aper. 37.
 aperio. 269, 303.
 apinae. 116.
 Apollo. 101, 301.
 apricus. 228.
 aprilis. 228.
 aquifolium. 272.
 aquila. 280 n.
 aquilus. 280, 300.
 aquipenser. 272.
 araler. aratrum. 170.
 arhiterium. 236.
 arbitus. arbutus. 306.
 arcubii. 249.
 ardu. aridus. 180, 248.
 arefacio. arfacio. 211.
 argilla. 112.
 arpendia. 245.
 Arpinas. 174.
 arquitenens. 272.
 ars. 175.
 artaena. 208.
 asar. ascr. 293.
 asinus. 38 n., 225.
 asper. 245.
 aspredo. 245.
 aspretum. 245.
 aspritudo. 245.
 assaratum. 292, 293.
 assyr. 293.
 atauos. 292.
 Aternus. 259.
 atrium. 236.
 attilus. 300.
 audio. 240.
 auena. 60.
 auger. augur. 233, 303.
 augeratus. 303.

- auidus, audus, 212.
 auillus, 60.
 aurifex, aurufex, 307.
 aurora, 293.
 auscultaro, 265.
 auster, 245.
 autumnus, 236.
 autumno, 233.

 baccar-, 293, 304.
 baccifer, 117.
 baccinum, 117.
 baccula, 117.
 balanus, 288.
 balbus, 209.
 balistarius, 58.
 balneum, balineum *et leurs déri-*
vés, 235, 288.
 barathrum, 289.
 barbarus, 289.
 barca, 244.
 battuo, 120.
 bene, 154.
 beneficium, 234.
 beneficus, 294.
 benevolus, 294.
 birotus, 306.
 -bitere, 283.
 blasphemus, 159.
 bocca, 117.
 bonus, 154.
 bouillus, 60.
 bouis (*gén.*), 59.
 bracca, 117.
 brachium, 116.
 broccus, 118.
 bruma, 212.
 brutus, 120.
 bubalus, 289.
 bubinare, 226.

 bubulcus, 211, 264.
 bucca, 118.
 buccina, 118.
 butirum, 160.
 butti-, 120.
 butumen, 61.

 caballus, 265, 289.
 caccabus, 289.
 cacumen, 238.
 cael, 171 n.
 Caesar, 304.
 caesaries, 38, 293.
 calamitas, 210, 292.
 calamus, 210, 289.
 calathus, 289.
 calefacio, calfacio, 211.
 calidus, caldus, 39, 181, 209.
 caliendrum, 273.
 callidus, 121.
 callus, 209.
 Calpurnius, 264.
 calumnia, 210.
 caluōs, caluus, 209, 214.
 camellus, 112.
 camera, 288.
 cammarus, 289.
 Campanus, 174.
 campester, 154.
 canaba, 289.
 canalis, 58.
 canistrum, 288.
 cannabis, 289.
 cante, 207.
 cantharus, 289.
 cantilena, 300.
 capparais, 289.
 cappus, 119.
 carbasus, 290.
 carcar-, 293, 304.

- carinare, 208.
 carnis, 207.
 casa, 39.
 casalis, 58.
 catapultula, 290.
 catena, 237.
 caterua, 260.
 Catina, 57.
 callaster, 227.
 callitio, 227.
 cattus, 120.
 Catullus, 265.
 catulus, 227.
 caueo, 60.
 cauerna, 60, 261.
 cauilla, 60.
 cautio, cautio, 178, 212.
 cauitus, cautus, 212.
 caulae, 212.
 cauo, 60.
 cauus, couus, 59, 60.
 cecini, 62.
 celebrer, 153, 294.
 celer, 153.
 celox, 153.
 celsus, 153.
 celtis, 153, 210.
 cerebrum, 239.
 cererosus, 208.
 cerno, 256, 257, 259.
 Cerrinius, 208.
 cerritus, 208.
 certus, 256.
 ceteri, 245.
 cetta, 191.
 cicindela, 295.
 -cidere, 283.
 cinis, 153.
 cippus, 119.
 ciribrum, 217 n.
 citerior, 236.
 cithara, 290.
 claudio, 243.
 clitella, 261.
 cluaca, 61.
 -cludere, 283.
 cognitus, 157, 305.
 colaphus, 116, 290.
 colostrum, 295.
 coluber, 170.
 colubra, 93, 94 n.
 columnen, 234.
 columnus, 263.
 combretum, 281.
 coninus, 243.
 concilium, 276.
 concutio, 168, 281.
 condemno, condumno, 257, 311, 312.
 conger, 170.
 conicio, 298.
 conquexi, 280.
 conquinisco, 279.
 consiptum, 283.
 contio, 241.
 contra, 246.
 contubernium, 307.
 conuicium, 163.
 copulare, 246.
 coquere, 281 n.
 coquus, 274, 275.
 corcolillus, 112.
 corgo, 244.
 corolla, 265.
 cotidie, 191, 275.
 coturnix, 263.
 coturnus, 263.
 crapula, 288.
 crepida, 160.
 crudus, 212.

- cruor, 61.
 cubitus, 201.
 cuccus, 118.
 cucullus, 265.
 cucurbita, 263.
 cuias, 175.
 culleus, 112.
 culmen, 234.
 culmus, 210.
 culter, 210, 211.
 cumulter, 265.
 cunctator, 242.
 cumila, 160.
 cumus, 122.
 cuppa, 119.
 cuppes *et ses dérivés*, 119.
 cupressus, 229.
 curia, 233.
 curis, 153.
 cutis, 133.
 cuturnium, 120.
 cycinus, 219.
 cymbalum, 290.

 daedalus, 290.
 damnare, 225.
 damnas, 174.
 damnum, 225.
 dare (*composés de*), 288.
 docmus, 215.
 decerare, 158, 303.
 delenio, 162.
 delerus, delirus, 164.
 delicus, 173.
 demum, 215.
 denuo, 108.
 deorsum, 241.
 deterior, 245.
 detuli, 300.
 deus, 172.

 dexter, 249.
 diabathrum, 290.
 digitus, 190.
 dis, ditis, 251.
 disciplina, 252.
 disco, 238.
 disertus, 58.
 distisum, 283.
 ditior, ditissimus, 251.
 dinos, 172.
 diurnus, 264.
 diuturnus, 264.
 doctus, 195.
 documentum, 310.
 dollium, 122.
 dominius, 225.
 domitus, 204.
 domui, 215.
 dos, 133.
 drachuma, 116, 219.
 drappus, 119.
 dumus, 215.

 ebullio, 266.
 eburnus, 264.
 ecus, 173.
 edulis, 237.
 efficio, 39.
 egestas, 237.
 elementum, 294.
 elephas, 294.
 emago, 62.
 eminus, 243.
 equester, 154.
 cremus, 159.
 ergo, 244.
 cruum, 214.
 exanclare, 246.
 exemplar, 176.
 existimare, 283.

- extemplo, 252.
 exterior, 236, 245.
 externus, 259, 260.
 extorris, 263.
 extra, 236, 245.
 extremus, 263.

 facere (*composés de*), 211.
 facilis, 222.
 facultas, 235, 265.
 Falernus, 235.
 familia, 153.
 famul, 171.
 famulus, 153.
 farcio, 257.
 farfarus, farferus, 293.
 farina, 58.
 farr, farre, 133, 176.
 fastidium, 242, 283.
 fastigium, 242.
 fastus, 198.
 fauco, 60.
 fauilla, 60.
 fauissa, 60.
 fautores, 212.
 Fauonius, 60.
 faustus, 240.
 fautus, 212.
 febris, 229.
 fedelis, 62.
 femina, 243.
 fendo, 206.
 fenestra, 154.
 fericulum, 235.
 ferimus (*1^{re} pers. pl.*), 308.
 ferme, 208.
 fertrum, 240.
 ferus, 176 n.
 festra, 240.
 ficulus, 265.

 fidelis, 237.
 figlinus, 227.
 figulus, 227.
 figura, 36 n.
 filum, 247.
 flaccus, 118.
 flamma, 215.
 foculum, 213.
 foedus, 248.
 fomentum, 213.
 forctus, 247.
 forctus, 208.
 fotor, 213.
 fotus, 213.
 fouco, 60, 213.
 fraternus, 259, 260.
 fratria, 236.
 fremebundus, 294.
 fremitus, 205.
 frendo, 205.
 frictus, 195.
 frigidaria, 242.
 -frudare, 283.
 frustra, 246.
 fructum, 288.
 fugela, 237.
 fulca, fulica, 209.
 fullignem, 122.
 fulmen, 235.
 furunculus, 268.
 fusterna, 261.
 futilis, 121.

 Gaius, 172.
 garrus, 123.
 gaudere, 243.
 gausape, 290.
 gelu, 153.
 genetium, 294.
 genista, 155.

- genitus, 205.
 genui, 215.
 gingiua, 206.
 glomus, 155.
 gloria, 234.
 glutus, 121.
 Gnaeus, 172.
 Gracchus, 115.
 graccito, 118.
 gracculus, 118.
 gralator, 113.
 grossus, 199.
 gutturnium, 120, 264.
- hallux, 209.
 hasta, 199.
 haurire, 283.
 hebet-, 201, 294.
 heluos, 214.
 herus, 176 n.
 hosternus, 259.
 hibernus, 259.
 Hiempsal, 57.
 hilarus, 290.
 hodiernus, 261.
 homo, hominis, 155, 306.
 homullus, 265.
 hornus, 208.
 hortari, 208.
 hospes, hospitii, 249; 305.
- iacio (*composés de*), 266.
 ianitrices, 205.
 ianua, 172.
 ianuarius, 172.
 Ianus, 172.
 idolum, 159.
 igitur, 109.
 ilico, 108, 305.
 imitari, 205.
- imus, 215, 243.
 incaustum, 101 n.
 incitega, 306.
 inclitus, inclutus, 266, 306.
 inculcare, 266.
 indulgere, 266.
 indutus, 283.
 infer, 259.
 inferior, 236, 245.
 infra, 236, 245.
 iniquos, 283.
 iniquies, 174.
 inquietus, 272, 279.
 inquinare, 279.
 insequere, 277.
 insulsus, 265.
 insultare, 265.
 inter, 259.
 intercus, 133.
 interior, 245.
 intra, intro, 245.
 iocur, 62.
 iubar-, 293, 305.
 iubere, 159.
 iucundus, 214.
 iuglans, 212.
 Iulus, 212.
 iuncus, 243.
 iunior, 214.
 Iunius, 233.
 iunix, 214.
 Iupiter, Iuppiter, 110, 120, 305.
 iurgium, 251.
 iurgo, iurgare, 180, 244.
 ius, 172.
 iuxta, 238, 242.
- labarum, 290.
 labi, 163.
 laburum, 263.

336 INDEX DES PRINCIPAUX MOTS LATINS ÉTUDIÉS

- lac, lacte, 176.
 latio, 61.
 lacerna, 261.
 lacerta, 260.
 lagoena, 284.
 lammina, 123.
 lampad-, 290.
 lanterna, 261.
 lapatius, 290.
 laquear, 272.
 laqueus, 272.
 lardum, 180, 248.
 largus, 244.
 latebra, 94, 238.
 Laverna, 60.
 lauernio, 60.
 lauo, 60.
 lautus, lotus, 213.
 -lectus, 195.
 libertas, 259, 265.
 licere, 277.
 licinus, 63.
 -lidere, 283.
 ligurio, 36 n.
 lippus, 120.
 littera, 121.
 littus, 121.
 locusta, 237.
 longiturnus, 264.
 lopad-, 290.
 lotus, 213.
 lucerna, 261.
 lucerna, 62.
 lutus, 213.

 macchaera, 116.
 mactus, 195.
 magister, magistri, 236, 238.
 magistrerium, 236.
 magnus, 37.

 malache, 290.
 malacisso, 290.
 malacus, 290.
 malleus, 112.
 malluniac, 234.
 malo, 236.
 malta, 210.
 malua, 210.
 mamilla, 58.
 mancoeps, 234.
 manipulus, 234.
 mansues, 174, 206, 234.
 mantare, 206.
 mantele, 206.
 Manturna, 264.
 mare, 133.
 margarita, 290.
 Marpor, 250.
 Masinissa, 57.
 Massilia, 57.
 masticare, 199.
 masturbare, 240.
 materics, 236.
 maternus, 259, 260.
 matertera, 259.
 mattus, 196.
 maximus, 231.
 medulla, 265, 301.
 Venerua, 63.
 mens *et mots semblables*, 175.
 merclod, 294.
 meritus, 207.
 micca, 118.
 mili, 153.
 milia, 112.
 minimus, 295, 310.
 miniscor, 153, 154.
 minister, ministri, 236.
 ministerium, 236.
 mintrare, mintrire, 206.

- minuo, 215.
 minutus, 283.
 miser, 38.
 miseria, 236.
 mittere, 121.
 mixtus, 247.
 modestus, 237, 238.
 modus, 155.
 molo, 153.
 momentum, 213.
 momordi, 62.
 monui, 215.
 morbus, 208.
 motus, 213.
 moueo, 60, 213.
 muccus, muccidus, 118.
 mugil, 171, 301.
 mulctus, 247.
 mulus, 247.
 muricidus, 244.
 musimo, 219.
 mustus, 198.
 mutare, 213.
 mutilus, 300.
 multire, 120.

 narrare, 123.
 nasus, 39.
 naufragus, naufragium, 251.
 naus, naus, 175 n.
 naustibulum, 251.
 nauta, nauita, 55, 251.
 nectar, 290.
 nectus, 196.
 negotium, 36 n.
 nemestrinus, 154.
 nihil, 153.
 nihilum, 171.
 nimis, 153.
 nimius, 153.

 ninguit, 282.
 nocturnus, 251, 261.
 nocuus, 214.
 Nola, 213 n.
 nonus, 213.
 nostras, 175.
 nota, 157.
 notus, 157.
 nouerca, 260.
 nubilus, 300.
 Nuceria, 233.
 nucleus, 235.
 nudius, 172, 233.
 nudus, 212.
 numerus, 227.
 nummus, 215.
 nuncupare, 251, 307.
 nundinum, 240.
 nuntiare, 240.
 nuntius, 240.
 nuper, 233.

 obex, 267.
 oboedire, 284.
 occipio, 307.
 oculo, 302.
 occullus, 265.
 occupo, 307.
 ofella, 58.
 officina, 231.
 officium, 231.
 olim, 213.
 olus, 153.
 omen, 241.
 omentat, 58.
 omitto, 58.
 onager, 290.
 onus, 155.
 operio, 269, 303.
 opifex, 231, 307.

- opilio, 233.
 opimus, 201.
 opinio, 163.
 opiter, 233.
 oportet, 263.
 oppido, 120.
 optimus, 55, 231.
 ornus, 179.
 oscen, 241 n.
 otium, 234.
 ouillus, 60.
 ouis, 59.
 oximus, 231.
- pala, 247.
 palma, 210.
 palpare, 209.
 palpebra, 94 n., 209, 238.
 palpum, 209.
 panacea, 290.
 panceps, 234.
 pannus, 122.
 pario, 37.
 parra, 123.
 parricida, 123.
 parum, 173.
 pasceolus, 273.
 passer, 305.
 patagium, 290.
 paternus, 259, 260.
 patina, 288.
 patratu, 228.
 paucio, 60.
 paupitum, 212.
 pauperies, 236.
 pedester, 154.
 picero, picerare, 158, 303.
 pelagus, 291.
 pelicanus, 294.
 pellex, 113.
- pepuli, 62, 300.
 peragro, 94.
 perculi, 300.
 perculsus, 153, 265.
 perendie, 312.
 pergere, 262.
 pergula, 262.
 peroriga, 217 n.
 perpuli, 300.
 persolla, 265.
 pertisum, 283.
 petasio, 291.
 petasus, 291.
 petilus, 300.
 petrorritum, 305.
 phalera, 288.
 piccus, 118.
 picinus, 225.
 Picumnus, 236.
 pilleus, 112, 122.
 Pilumnus, 236.
 placenta, 312.
 platanus, 291.
 plaudere, 283.
 Plausurnius, 264.
 ploro, 214.
 polenta, 58.
 polire, 58.
 Pollux, 209.
 polubrum, 58.
 pomum, 213.
 pondus, 155.
 pono, 180.
 pontifex, pontifex, 307.
 populus, 265.
 porculus, 153.
 porgo, porgere, 244, 262.
 porro, 229.
 porto, 208.
 porticus, 305.

- positus, 181, 199
 possum, 239.
 postilena, 300.
 postremus, 263.
 postus, 181, 199.
 potus, 213.
 pover, 59.
 praes. praedis, 244, 251.
 praesens, 312.
 praesto, 243.
 praestolor, 161.
 prandium, 251.
 primus, 215.
 princeps, 251.
 Procina, 219.
 prodigus, 305.
 profecto, 108.
 promulus, 246.
 pronus, 215.
 pronus, 213.
 propter, 232.
 propteros, 192.
 Proserpina, 306.
 prosicium, 305.
 protervus, 260.
 proximus, 231.
 prudens, 213.
 puellus, 61.
 puer, 61, 170.
 puerpera, 259.
 puertia, 235.
 pugil, 301.
 pulegium, 122.
 pullus, 226.
 pumilio, 233.
 pumilus, 300.
 puppa, 120.
 pupugi, 63.
 purgare, 244.
 pus, 172.
 pusillus, 58.
 putus, 213.
 quaeso, quaesere, 39, 309 n.
 quacsumus, 309.
 quartus, 208.
 quatio, 281.
 queritur (3^e pers. sg.), 194.
 querquedula, 272.
 querquetum, 272.
 querquicus, 272.
 questus, 194.
 quincuplex, 280.
 quindecim, 250.
 -quirere, 283.
 Quirinus, 153.
 quoque, 275, 276.
 quotidie, 191, 275.
 quotus, 192.
 racemus, 237.
 radula, 246.
 rallum, 247.
 raucus, 212.
 raudus, ravidus, 212.
 recceidi, 230.
 reccurri, 230.
 reciprocus, 174.
 reddibo, 193.
 reddo, 193.
 refriua, 228.
 regimentum, 310.
 relicus, 173.
 remeligo, 294.
 replictus, 196.
 repperi, 230.
 reppuli, 230.
 replus, 196.
 restutus, 243.
 rettudi, 230.

- rettuli, 230.
 ricinus, 63.
 rumulcus, 61.
 ruppes, 140.
 rursus, 241.
 rus, 172.
 rutilus, 300.
 rutundus, 61.

 sacena, 237.
 sacerdos, 259.
 sal, sale, 176 et n.
 salaco, 291.
 salaputtium, 292.
 salar-, 293, 305.
 salo, 113.
 Sallustius, 115.
 saluos, saluus, 209, 214.
 salus, 268.
 Samnis, 174.
 sappinus, 120.
 satullus, 265, 301.
 satur, 265.
 saturnus, 264.
 scatebra, 238.
 scelus, 153.
 scobinus, 225.
 scutula, 288.
 sectus, 196.
 sedulo, 108.
 segestrum, 155.
 segel-, 295.
 segullum, 265.
 senec-, 295.
 seorsum, 241.
 sepelire, 227, 295.
 sequester, 155, 272, 280.
 Serena, 62.
 sesquipes, 272.
 sesquiplez, 272.
 sestertius, 243.
 seorsum, 241.
 sibi, 153.
 sibilus, 300.
 Sicilia, Sículus, 153.
 silicornium, 154.
 silvester, 154.
 similis, 153.
 simplex, 226.
 simplum, simpulum, 226, 227.
 simultas, 235.
 sinatus, 62.
 sinciput, 251.
 sine, 153.
 sinister, 153, 154.
 sitis, 133.
 sobrinus, 228.
 socer, socerus, 154, 170.
 socors, 62.
 solidus, soldus, 209.
 sollus, solus, 113.
 somnurnus, 264.
 sordere, sordidus, 208.
 spatule, 288.
 speculator, 227.
 speculum, 227.
 splendere, splendidus, 248.
 spopondi, 62.
 spuma, 212.
 stabilis, 222.
 status, 158.
 stelio, 112.
 sterilus, 300.
 sternuo, 215.
 sternutatio, 283.
 sterquilinium, 272.
 stilicidium, 112.
 stipendium, 200.
 stomachus, 116, 291.
 stritto, 121.

- struppus, 116.
 stuppa, 120.
 publica, 252.
 subula, 246.
 subulcus, 264.
 succidus, 119.
 summus, 215.
 sumo, 180.
 supellex, 58.
 supernus, 259.
 supparum, 116, 291.
 supremus, 263.
 surculus, 235.
 surgo, surgere, 55, 262.
 surpio, surpere, 55, 262.
 sursum, 241.
 susurrus, 268.
 suspicio, 162.
 susurna, 61.
 suus (*flexion de*), 172.

 taciturnus, 264.
 talatrum, talitrum, 239, 292.
 talum, 247.
 Tappulla, 120.
 taratrum, 62.
 tardus, 248.
 Tarentum, 57, 288, 289.
 techina, 219.
 Tecumessa, 219.
 teglaria, 227.
 tegmen, 235.
 tegula, 227.
 tela, 247.
 telum, 247.
 temperics, 236.
 templum, 226.
 temulus, 247.
 tenebrac, 94 n., 239.
 tenuis, 214.

 Terebonio, 218 n.
 terebra, 238.
 teretissare, 208.
 tergo, 256, 257, 259.
 tero, 259.
 terra, 123.
 terrester, 154.
 tertus, 256.
 testamentum, 256.
 testis, 256.
 thalamus, 291.
 tibi, 153.
 tinca, 204.
 tippula, 116.
 toles, 113, 247.
 toloneum, 62.
 tonitru, 239.
 tostus, 247.
 totondi, 62.
 totus, tottus, 121, 192, 213.
 tranquillus, 280 n.
 tremebundus, 294.
 tricae, 116.
 tricare, 119.
 triginta, 102.
 trucidare, 193.
 trutina, 288.
 tubulustrium, 227.
 tucetum, 119.
 tugurium, 62.
 tutudi, 62.
 tuus (*flexion de*), 172.
 tyrannus, 101.

 uacca, 119.
 uacuus, 214.
 uagulus, 247.
 ualdus, ualidus, 209.
 Varro, 115.
 uasum, uasus, 39.

uber, 246.
 udus, 248.
 uegetus, 201, 295.
 uehemens, 295.
 uelum, 247.
 uendo, 243.
 uerna, 179.
 uernus, 244.
 uertragus, 160 n.
 Vertumnus, 236.
 uerucx, ueruix, 164 n.
 uespertilio, 259.
 uespertinus, 260.
 uelustus, 237, 238.
 uibrare, 228.
 uiburnum, 263.
 uidua, 214.
 uigil, 154, 171, 301.
 uiginti, 102, 258.
 uilicus, 112.
 uilis, 247.
 uindemia, 243.
 uinnulus, 247.
 uir, 176 n.
 uirtus, 208.
 uita, 244.
 uitricus, 239.
 uitta, 121.
 uivillum, 61.
 ulna, 246.
 ulterior, 245.
 ultra, ultro, 245.
 ultimus, 295.
 umerus, 227.
 undecim, 250, 251.
 uolo, 153.
 uolucris, 94.
 Volumnus, 236.
 uolumus, 308.
 uomitus, 204.

uomo, 155.
 uolus, 213.
 uouco, 60, 213.
 upilio, 233.
 upupa, 307.
 usurpo, 251.
 ulcr, uterus, 170, 228.
 utrius (*gen. sg.*), 235.
 uulnus, 211.

*Liste des principaux suffixes
latins étudiés :*

-blo-, -bulo-, 220, 221.
 -cinari, 249.
 -clo-, -culo-, 220, 221.
 -do, -dinis, 222, 224.
 -ela, -elus, -ella, -ellus, 114, 261,
 265.
 -endo-, 312.
 -erare, 248.
 -ero-, 227.
 -esco, -isco, 311.
 -gineus, -ginus, -gnus, 223.
 -go, -ginis, 222, 224.
i de liaison, 203.
 -idus, 200, 248.
 -ilare, 249.
 -ilius, -ilia, -illius, -illia, 114.
 -ilus, -ila, -illus, -illa, 114.
 -inare, 249.
 -itare, 201, 248.

-minare, 249.

-mino-, -mina-, 243.

-mo-, 215.

-ro-, 227.

-tero-, -tro-, 227.

-turire, 249.

-uitus, 283 n.

-ulare, 249.

-undo-, 312.

ADDENDA ET CORRIGENDA

N. B. — L'impression de cet ouvrage était terminée quand j'ai eu connaissance de l'ouvrage récent de M. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1902, auquel à mon grand regret je ne puis que renvoyer dans ces addenda. Comme il était à prévoir, M. Sommer apporte quelques opinions qui ne cadrent pas avec les miennes ; elles ne m'obligent néanmoins à rien changer d'essentiel à ma manière de voir. En revanche, j'ai constaté avec plaisir sur plusieurs points, entre les résultats de ses recherches et les miens d'heureuses coïncidences, dont toutefois je me féliciterais davantage, si nous n'avions été tous deux élèves de M. Thurneysen.

p. 11, § 4. — On trouvera dans le livre récent de M. Axel Kock, *Die alt- und neuschwedische Accentuierung*, Strassburg, 1901, de fines analyses d'où ressort nettement l'indépendance de l'intensité et de la hauteur.

p. 13, § 6, l. 6. — Après les noms de Weil et Benlow, ajouter le titre de leur ouvrage : *Théorie générale de l'accentuation latine*, Paris, 1856.

p. 28, n. 2. — lire *Mar. Victorinus*.

p. 34, l. 18. — lire *Fälle*.

p. 39, l. 14. — Après *Merc.*, 310 A, ajouter : cf. Lejay, *Rev. de Phil.*, XVI, 18 et ss.

p. 39, l. 16. — Le mot *fœdus* a été expliqué phonétiquement par M. Sommer, op. cit., p. 89 et s.

p. 42, l. 9. — lire *K. Z.*, VIII, 294, au lieu de *VI*, 24.

p. 43, § 48. — Sur la *ʷddhi*, voir une communication de M. Horn au congrès des philologues allemands de Strasbourg, mentionnée *Indogerm. Anz.*, III, 347 et s.

p. 55, l. 15. — Ajouter : *subuadis* (MII Tab., ap. Gell., VII, 10, 8) à côté de *praucides* (*C. I. L.*, I, 200).

p. 56, § 68. — On trouvera chez Rönisch, *Itala und Vulgata*, p. 202, une liste de verbes composés tirés du texte de Plaute, où les lois d'apophonie ne sont pas appliquées.

p. 56, dernière ligne. — Ajouter : *prōfecturus*, Trin., 149, et *prōfiscisco*, Mil., 1329 ; *prōfiteri*, Men., 643, et *prōfiteur*, Capt., 480.

p. 58, l. 5. — Ajouter les exemples suivants : *bacillum* de *baccillum* (Duvau, *M. S. L.*, VIII, 185), *cucullus* de *cuccus* (Grammont, *Rev. des*

- lang. rom.*, XLIV, p. 134, 1901), *curillis* de *currus* (Sommer, *op. cit.*, p. 294), *obilla* de *obba*, *sacellus* de *saccus* (Osthoff, *Parerga Etymologica*, p. 41).
- p. 59, l. 17. — Après *pollentarius*, ajouter : (Cure, 295, *ex corr.*).
- p. 60, § 74. — L'impératif de *fuère* est encore *foue* sur une inscription en v. latin ap. Bücheler, *R. M.*, LII, 391 et s. L'opposition *foue* : *fuère* est exactement celle de *ouis* : *ouillus*.
- p. 62, l. 4. — Au lieu de XI. 7171, lire X. 7171.
- p. 64, n. 1. — lire *Hab'ich*.
- p. 73, §§ 91 et ss. — Sur la valeur spéciale des syllabes initiales dans la versification archaïque, voir une note importante de M. Duvau, *M. S. L.*, XII, 138-140.
- p. 74, l. 30. — Lire *L. Müller* au lieu de *C. F. W. Müller* et supprimer le renvoi de la ligne suivante au *De re Metrica*.
- p. 82, l. 27. — Après le nom de M. Meillet, ajouter : (*Bulletin de la Soc. de Ling.*, XI, p. cxxxvij).
- p. 94, n. 1. — Sur les mots du type *colubra*, *tenebrae*, voir maintenant Meyer-Lübke, *Einführung in das studium der romanischen Sprachwissenschaft*, pp. 99 et 103.
- p. 96, l. 12. — Lire *déjnitivement*.
- p. 102, § 119. — Cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, pp. 59 et 152.
- p. 112, l. 8. — Sur les dérivés romans de *stella*, cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, p. 107.
- p. 114, l. 18. — Lire *croit devoir faire* au lieu de *fait*.
- p. 117, l. 14. — Noter que *accipiter* a été rapproché du gothique *ahaks*, « pigeon » par M. Holthausen, *L. F.*, V, 274.
- p. 119, l. 9. — Le mot *uacca* représenterait **vākā* (cf. skr. *vāṅitā*) selon M. Wackernagel, *Altindische Grammatik*, I, p. 226.
- p. 130, l. 14. — Mettre un accent grave sur le signe * dans le groupe *x et un accent aigu sur le signe ~ dans le groupe ~x.
- p. 133, l. 28. — Aux oppositions signalées, joindre peut-être celle de *decem*, *undecim* et cf. les §§ 163, 182-187.
- p. 134, dernière ligne. — Supprimer l'exemple *taue*, *Andr.*, 286.
- p. 135, l. 29. — Lire *tabernaculo* ~~~~~.
- p. 137, l. 4-5. — Supprimer l'exemple du *Curculio*.
- p. 137, l. 24. — Ajouter dans la parenthèse : *ornatum*, *C. I. L.*, V, 6009, 8. *ornā it*, *ib.*, 6104 ; *erornāuer unt*, *ib.*, 1839.
- p. 139, au début. — Intervertir l'ordre des vers dans les deux premières citations.
- p. 145, l. 28. — Lire *ut exercitus* ~~~~~.
- p. 146, n. 1, l. 3. — Lire *trissyllabes*.
- p. 154, l. 17. — Au lieu de **qweqwe*, *coqwe*, lire **qwebreton*, *combretum*, cf. § 323.
- p. 155, § 187. — Au sujet de *glonus*, *modus*, *pondus*, M. Meillet me

- signale une confusion semblable de deux vocalismes radicaux dans le grec $\tilde{\nu}\rho\omicron\varsigma$ qui fait au dat. pl. $\tilde{\nu}\rho\epsilon\tau\tau\epsilon\upsilon$ (fréquent chez Homère, par ex. δ . 533, E, 107, 219, 794, etc.) et $\tilde{\epsilon}\rho\epsilon\tau\tau\epsilon\upsilon$ (glosé par $\tilde{\alpha}\rho\alpha\sigma\alpha\upsilon$ chez Hésychius).
- p. 157, § 189. — Sur *cognitus*, voir Solmsen, *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Versteher*, Strassburg, 1901, p. 103, et Sommer, op. cit., p. 643.
- p. 158, § 192. — Ajouter *conierare* (cf. § 338 n.) et voir Brugmann, *I. F.*, XII, 396.
- p. 159, l. 20. — Lire *ancēra*.
- p. 159, n. 2, l. 3. — Lire $\gamma\tilde{\alpha}\rho\iota\sigma\mu\alpha$.
- p. 164, l. 5. — Sur *delirus*, cf. Ant. Thomas, *Le mois de déloir*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, LXII, 1901.
- p. 179, n. 2. — Lire $\tilde{\alpha}\rho\epsilon\tau\omega\iota\varsigma$.
- p. 180, l. 2. — Lire *lārdum* (**lāsīdon*).
- p. 195, l. 8. — Supprimer *placitum*.
- p. 204, à la fin. — Ajouter l'exemple du datif *tundo* de *tumidus* qui se lit peut-être dans les *Theriaca* d'Aemilius Macer, ap. Charis., I. 81, 19 K; *tundō* serait à *tumidus* comme *uallē* à *uallidus*.
- p. 207, l. 23. — M. Meyer-Lübke tire encore *caruis* de *carinis* dans son *Einführung*, pp. 116 et 163.
- p. 208, l. 11. — A *quartus*, joindre *armus* de **aramos*, cf. skr. *īrmīh*.
- p. 208, l. 19. — Sur *morbus*, voir encore Bezenberger, B. B., XXI, 309, n. 2.
- p. 211, n. — Lire *A. L. L.*, II, 122 au lieu de 124.
- p. 212, l. 10. — Ajouter *cantiores*, *Pseud.*, 298.
- p. 217, l. 1. — On trouvera de nombreux exemples d'épenthèse tirés de glossaires de basse époque dans un travail de M. Otto B. Schlutter, *Latin glosses*, in *American Journal of Philology*, XXII, 473.
- p. 217, n. 1. — Ajouter: *carabro* pour *crabro* (*C. G. L.*, III, 441, 22 et 484, 51), *celeppere* pour *clepere* (*ib.*, V, 633), *gnarus* pour *gnarus* (*ib.*, IV, 521), *ganathos* pour $\gamma\tilde{\nu}\tilde{\alpha}\theta\omicron\varsigma$ (*ib.*, III, 564, 45), *geracili* pour *gracili* (*C. I. L.*, VIII, 6237), *tarans* et *terans* pour *trans* (*C. G. L.*, V, 370, 536), etc.
- p. 226, l. 23. — Mon ami Niedermann explique toutefois *simplex* par une contamination de *simpulus* (= $\tilde{\alpha}\pi\lambda\omicron\varsigma$) et de **simpex* (= $\tilde{\alpha}\pi\alpha\tilde{\nu}$). contamination qui aurait en outre changé le sens primitif de **simpex*.
- p. 233, § 275. — Ajouter à la liste le mot *finus* que M. Sommer (ap. Brugmann, *Z. C. P.*, III, 597) explique très heureusement par **feunos*, **dheunos*.
- p. 236, l. 33. — Au nom de M. Havet joindre les références *M. S. L.*, VI, 39 et *A. L. L.*, III, 281.
- p. 240, l. 2. — Sur *uitricus*, voir maintenant Osthoff, *Suppletivwesen*, p. 36.
- p. 240, l. 31. — Ajouter que *noundinom* se lit *C. I. L.*, I, 196, 23.

- p. 243, l. 3. — *Praesto* est coupé en *praes-sto* par Bücheler, *R. M.*, III, 396 et ss. ; cf. Drachmann, *Di. Litz.*, 1898, p. 1367.
- p. 243, l. 10. — Ajouter dans la parenthèse Schuchardt, *Vok.*, II, 437
- p. 243, l. 27. — Lire Wurzelweit.
- p. 243, l. 32. — Lire Pluralbild.
- p. 244, l. 18. — Noter que *barea* existe seulement *C. I. L.*, II, 13 et chez Paulin de Nole.
- p. 244, l. 31. — *Porqam* pour *porrigam* se lit chez Festus, p. 274, 15 Th. ; sur le préfixe *por-*, cf. Osthoff, *I. F.*, VIII, 2.
- p. 252, l. 11. — *cedre* pour *caedere* ne prouve rien, se trouvant à Spolète, c'est-à-dire sur un territoire anciennement ombrien ; cf. Sommer, *op. cit.*, p. 85.
- p. 256, n. — Lire *B. L.*, XXIII.
- p. 259, l. 8. — Sur *hibernus*, voir Grammont, *Dissim.*, pp. 43 et 46.
- p. 264, l. 8. — Lire **op-uortère*.
- p. 264, l. 27. — Lire : devant *l* + consonne autre que *l*.
- p. 272, l. 1. — Lire *l'm*.
- p. 284, l. 4. — Sur *oboedio*, voir Sommer, *op. cit.*, p. 148.
- p. 292-293. — Sur l'influence conservatrice exercée par les liquides *l* et *r* sur les voyelles voisines, cf. Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, p. 418 : « Les consonnes *l* et *r* ont pour la voix des tracés qui ressemblent beaucoup à ceux des voyelles qui leur sont contiguës. Ainsi *l* dans *ala* et *r* dans *ara* offrent une image atténuée de l'*a*... ; l' associée à diverses voyelles se modèle en quelque sorte sur celles-ci. »
- p. 295, l. 15. — A *colostrum* joindre la forme *colobra* (Meyer-Lübke, *Einführung*, p. 121).
- p. 297, l. 8. — M. Meyer-Lübke (*Einführung*, p. 171), parlant du chilien, y suppose de même un déplacement de l'axe du système phonétique, mais en sens contraire : « Als wesentliches scheint sich die Verschiebung der Artikulationsbasis nach hinten und damit zusammenhängend eine sehr geringe Lippenhäufigkeit zu ergeben, beides Erscheinungen, die das Chilenische mit dem Auraukanischen teilt und also wohl von jenem übernommen haben kann. »
- p. 304, n. — Lire *fuemus*
- p. 307, l. 18. — Ajouter *surpuerit*, *C. I. L.*, I, 603, 14.
- p. 312, § 345. — Sur le gérondif, voir aussi Mohl, *Les origines romanes, la 1^{re} pers. du pluriel*, p. 119.
- p. 312, l. 17. — Noter l'opposition de *pondo* et *dipundius*, *dupundius* (gr. *διπουνδίου*, Schmitz, *Beitr. z. lat. Sprachkunde*, p. 16).
- p. 321, l. 9. — Lire *dont*.





CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

lang. rom., XLIV, p. 134, 1901), *curūlis* de *curvus* (Sommer, *op. cit.*, p. 294), *obilla* de *obba*, *sacellus* de *saccus* (Osthoff, *Parerga Etymologica*, p. 41).

p. 59, l. 17. — Après *pollentarius*, ajouter : (*Cure*, 295, ex corr.).

p. 60, § 74. — L'impératif de *faucere* est encore *foue* sur une inscription en v. latin ap. Bücheler, *R. M.*, LII, 391 et s. L'opposition *foue* : *faucere* est exactement celle de *ouis* : *auillus*.

p. 62, l. 4. — Au lieu de XI, 7171, lire X, 7171.

p. 64, n. 1. — lire *Hab'ich*.

p. 73, §§ 91 et ss. — Sur la valeur spéciale des syllabes initiales dans la versification archaïque, voir une note importante de M. Duvau, *M. S. L.*, XII, 138-140.

p. 74, l. 20. — Lire *L. Müller* au lieu de *C. F. W. Müller* et supprimer le renvoi de la ligne suivante au *De re Metrica*.

p. 82, l. 27. — Après le nom de M. Meillet, ajouter : (*Bulletin de la Soc. de Ling.*, XI, p. cxxxvij).

p. 94, n. 1. — Sur les mots du type *colubra*, *tenebrae*, voir maintenant Meyer-Lübke, *Einführung in das studium der romanischen Sprachwissenschaft*, pp. 99 et 103.

p. 96, l. 12. — Lire *définitivement*.

p. 102, § 119. — Cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, pp. 59 et 152.

p. 112, l. 8. — Sur les dérivés romans de *stella*, cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, p. 107.

p. 114, l. 18. — Lire *croit devoir faire* au lieu de *fait*.

p. 117, l. 14. — Noter que *accipiter* a été rapproché du gothique *ahaks*, « pigeon » par M. Holthausen, *I. F.*, V, 274.

p. 119, l. 9. — Le mot *uacca* représenterait **vākā* (cf. skr. *vāçīlā*) selon M. Wackernagel, *Altindische Grammatik*, I, p. 226.

p. 130, l. 14. — Mettre un accent grave sur le signe $\grave{}$ dans le groupe $\acute{\times}$ et un accent aigu sur le signe $\acute{}$ dans le groupe $\acute{\times}$.

p. 133, l. 28. — Aux oppositions signalées, joindre peut-être celle de *decem*, *undecim* et cf. les §§ 163, 182-187.

p. 134, dernière ligne. — Supprimer l'exemple *tuae*, *Audr.*, 286.

p. 135, l. 29. — Lire *tabernaculo* $\sim\sim\sim\sim$.

p. 137, l. 45. — Supprimer l'exemple du *Curculio*.

p. 137, l. 24. — Ajouter dans la parenthèse : *órnatum*, *C. I. L.*, X, 6009, 8 : *órnatū it*, *ib.*, 6104 ; *esórnatuer unt*, *ib.*, 1839.

p. 139, au début. — Intervertir l'ordre des vers dans les deux premières citations.

p. 145, l. 28. — Lire *ut exervitus* $\sim\sim\sim\sim$.

p. 146, n. 1, l. 3. — Lire *trissyllabes*.

p. 154, l. 17. — Au lieu de **qweqweō*, *coquō*, lire *qwebretom*, *combretum*, cf. § 323.

p. 155, § 187. — Au sujet de *glomus*, *modus*, *pondus*, M. Meillet me

signale une confusion semblable de deux vocalismes radicaux dans le grec ὄλος qui fait au dat. pl. ὄλεσσιν (fréquent chez Homère, par ex. ὁ, 533, E., 107, 319, 794, etc.) et ἔλεσσιν (glosé par ἄρμασσιν chez Hésychius).

p. 157, § 189. — Sur *cognitus*, voir Solmsen, *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Verslehre*, Strassburg, 1901, p. 103, et Sommer, op. cit., p. 643.

p. 158, § 192. — Ajouter *conierare* (cf. § 338 n.) et voir Brugmann, *I. F.*, XII, 396.

p. 159, l. 30. — Lire *ancēra*.

p. 159, n. 2, l. 3. — Lire γῆδισμα.

p. 164, l. 5. — Sur *delirus*, cf. Ant. Thomas, *Le mois de déloir*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, LXII, 1901.

p. 179, n. 2. — Lire ἀγροίσι.

p. 180, l. 2. — Lire *lārdum* (**lāsīdom*).

p. 193, l. 8. — Supprimer *placitum*.

p. 204, à la fin. — Ajouter l'exemple du datif *tundō* de *tumidus* qui se lit peut-être dans les Theriaca d'Æmilius Macer, ap. Charis., I, 81, 19 K; *tundō* serait à *tumidus* comme *uallē* à *uallidus*.

p. 207, l. 23. — M. Meyer-Lübke lire encore *carnis* de *carinis* dans son *Einführung*, pp. 116 et 163.

p. 208, l. 11. — A *quartus*, joindre *armus* de **aramos*, cf. skr. *īrmīh*.

p. 208, l. 19. — Sur *morbus*, voir encore Bezenberger, B. B., XXI, 309, n. 2.

p. 211, n. — Lire *A. L. L.*, II, 122 au lieu de 124.

p. 212, l. 10. — Ajouter *cautiores*, *Pseud.*, 298.

p. 217, l. 1. — On trouvera de nombreux exemples d'épenthèse tirés de glossaires de basse époque dans un travail de M. Otto B. Schlutter, *Latin glosses*, in *American Journal of Philology*, XVII, 473.

p. 217, n. 1. — Ajouter : *carabro* pour *erabro* (*C. G. L.*, III, 441, 22 et 484, 51), *celeppere* pour *clepere* (*ib.*, V, 633), *ganarus* pour *gnarus* (*ib.*, IV, 521), *ganathos* pour γανθός (*ib.*, III, 564, 45), *geracili* pour *gracili* (*C. I. L.*, VIII, 6237), *tarans* et *terans* pour *trans* (*C. G. L.*, V, 370, 536), etc.

p. 226, l. 23. — Mon ami Niedermann explique toutefois *simplex* par une contamination de *simpulus* (= ἀπλοῦς) et de **simpex* (= ἀπᾶς), contamination qui aurait en outre changé le sens primitif de **simpex*.

p. 233, § 275. — Ajouter à la liste le mot *finus* que M. Sommer (ap. Brugmann, *Z. C. P.*, III, 597) explique très heureusement par **feunos*, **dheunos*.

p. 236, l. 33. — Au nom de M. Havet joindre les références *M. S. L.*, VI, 39 et *A. L. L.*, III, 281.

p. 240, l. 2. — Sur *uitricus*, voir maintenant Osthoff, *Suppletivwesen*, p. 36.

p. 240, l. 31. — Ajouter que *noundinom* se lit *C. I. L.*, I, 196, 23.

- p. 243, l. 3. — *Praesto* est coupé en *praes-sto* par Bücheler, *R. M.*, LII, 396 et ss ; cf. Drachmann, *Di. Litz.*, 1898, p. 1367.
- p. 243, l. 10. — Ajouter dans la parenthèse Schuchardt, *Vok.*, II, 437
- p. 243, l. 27. — Lire Wurzelerweit.
- p. 243, l. 32. — Lire Pluralbild.
- p. 244, l. 18. — Noter que *barea* existe seulement *C. I. L.*, II, 13 et chez Paulin de Nole.
- p. 244, l. 21. — *Porygam* pour *porrigam* se lit chez Festus, p. 274, 15 Th. ; sur le préfixe *por-*, cf. Osthoff, *I. F.*, VIII, 2.
- p. 252, l. 11. — *cedre* pour *caedere* ne prouve rien, se trouvant à Spolète, c'est-à-dire sur un territoire anciennement ombrien ; cf. Sommer, *op. cit.*, p. 85.
- p. 256, n. — Lire *B. B.*, XXIII.
- p. 259, l. 8. — Sur *hibernus*, voir Grammont, *Dissim.*, pp. 43 et 46.
- p. 264, l. 8. — Lire **op-uortère*.
- p. 264, l. 27. — Lire : devant *l* + consonne autre que *l*.
- p. 272, l. 1. — Lire *lon*.
- p. 284, l. 4. — Sur *oboedio*, voir Sommer, *op. cit.*, p. 148.
- p. 292-293. — Sur l'influence conservatrice exercée par les liquides *l* et *r* sur les voyelles voisines, cf. Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, p. 418 : « Les consonnes *l* et *r* ont pour la voix des tracés qui ressemblent beaucoup à ceux des voyelles qui leur sont contiguës. Ainsi *l* dans *ala* et *r* dans *ara* offrent une image atténuée de *l*... ; *l* associée à diverses voyelles se modèle en quelque sorte sur celles-ci. »
- p. 295, l. 15. — A *colostrum* joindre la forme *colobra* (Meyer-Lübke, *Einführung*, p. 131).
- p. 297, l. 8. — M. Meyer-Lübke (*Einführung*, p. 171), parlant du chilien, y suppose de même un déplacement de l'axe du système phonétique, mais en sens contraire : « Als wesentliches scheint sich die Verschiebung der Artikulationsbasis nach hinten und damit zusammenhängend eine sehr geringe Lippenhäufigkeit zu ergeben, beides Erscheinungen, die das Chilenische mit dem Auraukanischen teilt und also wohl von jenem übernommen haben kann. »
- p. 304, n. — Lire *faenus*
- p. 307, l. 18. — Ajouter *surpuerit*, *C. I. L.*, I, 603, 14.
- p. 312, § 345. — Sur le géronlif, voir aussi Mohl, *Les origines romanes, la 1^{re} pers. du pluriel*, p. 119.
- p. 312, l. 17. — Noter l'opposition de *pondo* et *dipundius*, *dupundius* (gr. *διπουνδίου*, Schmitz, *Beitr. z. lat. Sprachkunde*, p. 16).
- p. 321, l. 9. — Lire *dont*.



CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

**HARVARD COLLEGE LIBRARY
PHOTOGRAPHIC SERVICES
CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS**



**This volume is a preservation copy printed
from a digital file onto alkaline paper.
1994**

3 20 1 U24 5

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
WIDENER
APR 02 1996
MAR 21 1996
CANCELLED

